THIERRY COLOMBIÉ

LES HÉRITIERS DU MILIEU

AU CŒUR DU GRAND BANDITISME DE LA CORSE À PARIS

Éditions
de La Martinière

THIERRY COLOMBIÉ

LES HÉRITIERS DU MILIEU

Éditions de La Martinière

ISBN : 978-2-7324-5643-0

© 2013, Éditions de La Martinière
Une marque de La Martinière Groupe, Paris, France
Connectez-vous sur :
www.editionsdelarnartiniere.fr
Dépôt légal : septembre 2013

Le Code de la propriété intellectuelle interdit les copies ou reproductions destinées à une utilisation collective. Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite par quelque procédé que ce soit, sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants cause, est illicite et constitue une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

À mon père, disparu trop vite,
auquel je dois d'être né berger.

« Se comporter comme un mafieux, cela n'implique pas que l'on va commettre un crime, voler un riche bourgeois ou taper une banque. Être mafieux, c'est d'abord une question de solidarité, de débrouillardise, une façon de voler d'abord l'État sans la moindre violence. J'ai connu des mafieux qui sont restés ouvriers toute leur vie, qui n'ont jamais trafiqué de came, mais qui n'ont jamais payé d'impôts ! Être mafieux, c'est faire un devoir de réserve sur son potentiel à détourner des fonds, protéger les siens, et venir en aide aux plus démunis. C'est avant tout un état d'esprit. »

Un trafiquant marseillais de la French Connection.

Introduction

Le phénomène mafieux en France est perçu simplement comme quelque chose d'extérieur, qui n'envahit pas trop le pays et en sort très vite. Mais en fait ce n'est pas du tout le cas, la France est un carrefour fondamental du narcotrafic, les polices le savent très bien, et je ne peux pas imaginer que l'État ne s'intéresse pas à la quantité d'argent qui circule en France. Il y a une raison à cela : c'est que les anciennes colonies françaises subsahariennes sont les endroits d'où la cocaïne part, pour arriver en France. Et si on écoute les politiciens, on a l'impression qu'il s'agit de faits divers, de petites histoires de dealers, alors qu'il s'agit en réalité d'un trafic de grande envergure : on parle ici d'argent qui rentre dans les banques et dans les entreprises. C'est pour ça que j'estime que la tolérance du gouvernement français sur ce sujet est très grande, trop grande. J'ai le sentiment que Sarkozy [alors président de la République] n'agit pas sur la question des mafias pour ne pas attirer l'attention sur ce problème. Si on trouve de l'argent sale, on peut forcément en trouver encore plus ; on ouvre alors la boîte de Pandore. Ce n'est pas pour rien, je pense, que Ferdinando Cifariello, l'un des plus importants chefs du clan camorriste Di Lauro, s'était installé à Nice. Pour que quelque chose se passe en France, il faudrait qu'un juge soit tué. Par exemple, le juge Falcone, qui a été assassiné et dont je parle dans mon livre, disait que pour que l'on commence à combattre la mafia il faut qu'il y ait des morts symboliques. Il n'y en a pas eu en France ces dernières années. […] L'objectif du gouvernement français est que les entreprises basées sur le territoire paient des impôts. Mais ça ne les intéresse pas, en revanche, de savoir d'où cet argent arrive. Pour les banques, le problème principal est qu'avec la crise financière les défenses immunitaires de l'État ont beaucoup baissé. Cette tolérance à l'égard des mafias *via* le système financier est due au fait qu'elles disposent de beaucoup de liquidités dans ce contexte économique

déprimé. […] Pietro Grasso, le chef de l'antimafia en Italie, a déclaré que des groupes mafieux qui disposent de près de 500 milliards d'euros sont en train d'investir des sommes colossales en France. On aurait pu s'attendre à ce que le Président français prenne position, déclare que cet argent ne rentrerait jamais en France. À l'inverse, cette nouvelle a été entourée d'un silence assourdissant. En France, la mafia n'est pas une thématique de campagne forte, on préfère se focaliser sur la question de l'immigration. En Italie, il y a une loi qui prévoit que l'on est coupable si l'on est simplement en relation avec la mafia ; en France, cette loi n'existe pas : pour être reconnu coupable, il faut faire partie d'une mafia, et pas simplement y être "affilié". Paradoxalement, la police française fournit énormément de données. Et les politiques n'en font rien. *Idem* pour les journaux. Au final, c'est le film de Jacques Audiard, *Un prophète*, qui a peut-être fait le plus ces dernières années pour parler du problème des mafias dans votre pays[1]. »

Qui ose faire la leçon au président Sarkozy, évoquer un « silence assourdissant » ou une « tolérance à l'égard des mafias », se demander pourquoi les « politiques » ne font rien ou si peu des données que leur fournissent les policiers ? Un prophète en son pays ? Non, le journaliste italien Roberto Saviano… Et encore, ce dernier ne prend pour exemple que le trafic de drogues, plus précisément celui de la cocaïne. L'entretien de Saviano a certes été réalisé avant l'assassinat de l'avocat corse Antoine Sollacaro, une mort par balle qui a, un court laps de temps, fait monter les « politiques » sur le front d'une « mafia » corse qui ne dit pas son nom… Un an plus tard, malgré une actualité chargée en matière de « grand banditisme », un silence « assourdissant » a cédé la place aux effets de manche. Circulez, y a rien à voir ?

Je ne suis pas Roberto Saviano, ni Jacques Audiard, encore moins un donneur de leçons même si, au gré de mes interviews, je ne cesse de rappeler aux « caves », aux profanes, qu'ils se font « enfumer[2] » un peu plus chaque jour en étant privés d'une véritable « éducation civique » qui leur éviterait d'être volés, à chaque seconde qui passe, par les acteurs dudit « grand banditisme ». Pourquoi ? Car il n'existe pas de pôle de recherche sur le sujet en France. Le néant comme seule réponse à la pire des

menaces : les mafieux en ont rêvé, la France l'a fait. Autrement dit, tout ce que racontent les hommes politiques sur le Milieu, le trafic de drogues, la prostitution, les cités pleines à craquer, le « Milieu traditionnel », autre expression qui est un non-sens, n'est que la synthèse d'une activité judiciaire, celle qui n'est pas contrecarrée par quelques astuces, comme le vol de scellés par exemple, dont l'objectif est de réduire à néant l'activité des policiers et magistrats, de casser les procédures et le moral des troupes, déjà bien entamé par le manque cruel de moyens. Dans le meilleur des mondes, la synthèse de l'activité judiciaire suffirait-elle pour connaître un Milieu par définition très trouble et vicieux ? Non, et j'ajouterais : surtout pas.

En 2003, un groupe de trois économistes, dont je faisais partie, avait réalisé une étude sur « le grand banditisme et le trafic de drogues ». Vaste sujet qui nous avait obligés à « regarder dans le rétroviseur » et épousseter de vieux dossiers judiciaires concernant la French Connection, un trafic international d'héroïne fabriquée dans la région marseillaise. En conclusion, hormis le fait que nous mentionnions notre étonnement de ne pas avoir lu la moindre recherche sur un trafic qui court de 1935 à 1985, nous faisions état d'un problème méthodologique significatif : pour mieux comprendre le trafic, ne serait-il pas judicieux d'obtenir et de s'appuyer sur le témoignage d'anciens trafiquants ? Comment ces derniers, par exemple, ont-ils pu s'associer avec des trafiquants libanais, turcs, siciliens, napolitains et même pakistanais ou chinois, expédier des centaines de tonnes d'héroïne vers les États-Unis, recycler l'argent blanchi dans diverses entreprises sur le sol français, le tout en toute impunité jusqu'au début des années 1970 ?

Pour répondre à ces questions, et à bien d'autres, j'ai rencontré des « anciens de la French » qui m'ont raconté l'envers du décor, les coulisses d'une autre France où perdurent depuis des décennies des groupes criminels structurés, essentiellement liés par le sang ou la parenté, et une circulation gigantesque de cash qui alimente de véritables chambres de compensation financière clandestines. Depuis une dizaine d'années, j'ai acquis la confiance de truands expérimentés qui m'ont permis de passer de l'autre côté du miroir, de comprendre le business, l'art de la guerre ou les

coups de vice qui hantent l'histoire du Milieu. C'est en partie ce que j'ai décrit dans *La French Connection. Les entreprises criminelles en France* [3], un essai socio-économique sur les stratégies de ce que j'ai défini non pas comme des clans mais comme des firmes trafiquantes, des entreprises verticales travaillant en réseau et qui investissent massivement leurs profits dans la société légale par l'intermédiaire d'un maillon qui leur est indispensable : la corruption.

Les Héritiers du Milieu offre une plongée dans les coulisses de la criminalité organisée française. Tout est vrai, rien n'a été inventé, même si des événements sont reliés selon un point de vue qui n'est pas conventionnel, encore moins « politiquement correct ». C'est toute la force de la démonstration. Comme pour *Le Belge ou Beaux Voyous*[4], j'ai réalisé une chronologie des faits, croisé de multiples informations et, surtout, utilisé le « savoir-comprendre » que les vieux truands m'ont progressivement transmis au gré de milliers d'heures de conversation.

Le premier chapitre est, lui, inédit. En 2010, j'ai rencontré Karim Maloum, un ancien braqueur de la Dream Team, à Paris. Comme souvent, le « courant » est vite passé. J'écris « comme souvent » car il est une règle qui n'est pas exclusive au grand banditisme : « Je te parle parce que tu sais. » Si tu ne sais pas, je « t'envoie tordu[5] » pour te tester, voire te faire perdre ton temps, si ce n'est la face. Bien entendu, je suis loin de tout savoir et je sais aussi faire le « cave », celui qui feint de ne pas savoir, lorsqu'il s'agit de mieux connaître son interlocuteur, de sonder par exemple le côté obscur de la force ou sa probable mythomanie.

Malgré un physique impressionnant, Maloum est un homme au grand cœur qui est « tombé » dans le grand banditisme par erreur. Personne n'est obligé de le croire. Il fait partie de ces centaines de *pistoleros* qui se réunissent, au gré des opportunités et des compétences, pour réaliser un « plan » ou un « chantier[6] ». Ces « équipes à tiroirs », pour reprendre une expression policière, réalisent des actes isolés sur la base d'un mode d'organisation élémentaire : c'est la première marche qui permet d'accéder à une criminalité organisée plus élaborée où, par exemple, les revenus font l'objet d'une accumulation faible (achat en sous-main de bars ou discothèques), voire d'une forte capitalisation.

Après avoir passé huit ans « au trou », de fin 2000 à 2008, Maloum a fait l'objet de deux tentatives d'assassinat relayées par la presse en 2011. C'est à ce moment-là que je l'ai rencontré, suivi comme son ombre par un garde du corps, et que je lui ai proposé de l'accompagner, au gré de ses déplacements du sud au nord de la France, pour rendre compte de la vie d'un ancien braqueur en cavale, apparemment « rangé des bagnoles[7] ». Un individu coursé non pas par des policiers mais par des voyous, d'où le titre du chapitre : « Une cavale de "voyou" ». J'ai été le témoin des larmes de sa femme, des rires de sa fille, de rencontres pour le moins incroyables et de nombreuses confidences. J'ai aussi participé à des conciliabules visant à identifier et à repérer les voyous qui cherchaient à abattre Maloum et, comme les *Trois Singes de la sagesse* [8], j'ai appliqué une maxime de circonstance : « Ne rien voir, ne rien entendre, ne rien dire. »

Pendant plusieurs semaines, comme du temps où je parcourais les terres colombiennes sur les traces des trafiquants de cocaïne, de diamants ou d'héroïne, j'ai été *embedded* (embarqué) dans un monde dont je connais fort heureusement quelques règles élémentaires. Dont celle, il faudra s'en souvenir, de se méfier non pas des seuls voyous, mais aussi des « politiques »… Avant de vous engager dans une lecture probablement déconcertante, souvenez-vous de la première phrase de Roberto Saviano, hélas le seul individu qui peut être entendu à la fois par les caves, les affranchis et les corrompus : « Le phénomène mafieux en France est perçu simplement comme quelque chose d'extérieur, qui n'envahit pas trop le pays et en sort très vite. Mais en fait ce n'est pas du tout le cas […] : on parle ici d'argent qui rentre dans les banques et dans les entreprises. »

Diaporama

Les principaux groupes criminels

La Dream Team

Équipe constituée d'une quinzaine d'individus ayant commis une longue série de vols à main armée au cours des années 1990. L'appellation « Dream Team » aurait été donnée par les policiers ibériques, suite à des braquages perpétrés en Espagne, en référence à l'équipe de basket-ball américaine.

Principaux personnages : Daniel Bellanger ; Bruno Celini ; Michel Crutel (abattu en 1999) ; Gérard Allain ; Karim Maloum ; Daniel « Nino » Merlini (abattu en 2010) ; Jean-Jacques Naudo ; Christian Oraison (abattu en 2008).

La Brise de mer

Groupe criminel structuré dont les principaux membres, une centaine environ, sont originaires des villages de La Porta et de Moltifao situés en Haute-Corse. Le groupe porte le nom d'un bar situé à Bastia, établissement où les malfaiteurs avaient l'habitude de se retrouver. La Brise de mer a commencé à « taper » (braquer) des banques sur le continent dès le milieu des années 1970 avec l'aide de membres d'équipes parisiennes, dites « Banlieue sud » et « Banlieue est ». Ces deux ensembles sont à l'origine des « gangs des Postiches » ayant sévi jusqu'au milieu des années 1980 en France et en Belgique. Par la suite, la Brise de mer a investi le milieu du jeu et diverses activités légales en France et à l'étranger. Dans le Milieu, la Brise de mer est considérée comme un modèle d'organisation criminelle : elle occupe une position dominante au sein de la criminalité organisée internationale en réseau.

Principaux personnages : Richard Casanova (abattu en 2008) ; Antoine Castelli ; Alexandre Chevrière (meurt en 2009) ; Dominique Chiappalone ; Dominique Costa ; Maurice Costa (abattu en 2012) ; Jean-Angelo Guazzelli ; Francis Guazzelli (abattu en 2009) ; Aimé Guerrini ; Jacques et Joël Patacchini ; Dominique Rutily (abattu en 1996) ; François « Francis » Mariani (meurt en 2009) ; Francis Santucci (meurt en 1992) ; Pierre-Marie Santucci (abattu en 2009) ; Georges Seatelli (abattu en 1998) ; Guy Voillemier ; Daniel Vittini (abattu en 2008) ;

La Nouvelle vague de la Brise

Sous-ensemble de la Brise de mer constitué pour l'essentiel de « fils de » truands de l'équipe dite aussi des « Bastiais », afin de différencier ces derniers de ceux d'Ajaccio, de Bonifacio, de Calvi ou de Sartène.

Principaux personnages : Jacques Mariani ; Joseph Menconi ; Alexandre Vittini (le fils de Daniel).

La bande de la Casinca, ou Ceux de la Casinca, ou Bergers de Venzolasca

Groupe criminel structuré dont les principaux membres, une centaine environ, sont originaires des villages de Venzolasca et de Vescovato situés en Haute-Corse — région de la Casinca, au sud de Bastia. La bande de la Casinca a commencé à braquer des banques sur le continent au milieu des années 1980. Par la suite, l'essentiel de ses membres a travaillé pour la Brise de mer, notamment en gérant les divers parcs de machines à sous clandestines autour de Marseille et de Paris, avant pour les uns de migrer en Amérique centrale, pour les autres d'investir le milieu du jeu et diverses activités légales.

Principaux personnages : Toussaint Acquaviva ; Jacques Buttafoghi (abattu en 2009) ; Ange-Toussaint Federici ; Jean-François Federici ; Pierre Federici ; Jean-Luc Germani ; Stéphane Luciani ; Jean-Fleur Perrin-Martin ; Antoine Quilichini.

La bande du Petit bar

Groupe criminel structuré dont les principaux membres, une centaine environ, sont originaires de la région d'Ajaccio en Corse-du-Sud. Le groupe porte le nom d'un bar situé à Ajaccio, établissement où les malfaiteurs avaient l'habitude de se retrouver. La bande du Petit bar apparaît au milieu début des années 1990 autour d'un premier cercle d'anciens nationalistes du Mouvement pour l'autodétermination et d'hommes de main de Jean-Baptiste « Jean-Jé » Colonna. Jusqu'au début des années 2000, elle fait partie de la nébuleuse des « Sudistes » avant d'éclater en plusieurs groupes. C'est un article de l'hebdomadaire *Le Point* qui a mis en lumière la bande du Petit bar fin octobre 2006. Contrairement aux autres équipes corses, c'est le seul groupe structuré qui ait connu, depuis le début des années 2000, d'importants conflits internes entraînant des scissions, des retournements d'alliance et par conséquent une longue série de règlements de comptes. L'éclatement du noyau dur, constitué d'hommes expérimentés, est principalement lié aux conflits d'intérêts et aux négociations secrètes ayant été menées autour d'entreprises de sécurité, principalement la Société méditerranéenne de sécurité (SMS), dirigée par Antoine Nivaggioni, et des sociétés de jeu.

Principaux personnages : André Bacchiolelli ; Gilbert Casanova ; Francis Castola ; Thierry Castola (abattu en 2009) ; Michaël Ettori ; Pascal Porri ; Stéphane Raybier ; Jacques Santoni.

Ceux de la Balagne

Groupe criminel structuré dont les principaux membres, une centaine environ, sont originaires des villes et villages de la région de la Balagne en Haute-Corse. Le noyau dur s'est constitué autour de trafiquants de la French Connection à la fin des années 1960. C'est l'un des groupes les plus discrets et influents de l'île de Beauté, ayant un « pied » dans le sud-est de la France et des intérêts en Amérique et en Asie. Parmi ceux de la Balagne figurent des hommes originaires de Calenzana ayant réalisé leur carrière à Paris ou à l'étranger. Une partie du groupe est associée à l'un des noyaux durs de la Brise de mer.

Les Sudistes

Nébuleuse de plusieurs équipes constituées, selon la légende, autour de Jean Colonna, dit « Jean-Jean », puis, à partir de 1985, de son neveu Jean-Baptiste « Jean-Jé » Colonna. Le noyau dur des Sudistes s'est formé après la Seconde Guerre mondiale autour du trafic de cigarettes, de la prostitution, de la fausse monnaie et du trafic d'héroïne. Dès la fin des années 1950, les Sudistes, associés principalement avec des trafiquants libanais, italiens et américains, ont massivement investi l'industrie du jeu et du spectacle, théâtre actuel d'affaires judiciaires.

Principaux personnages : Antoine Balestracci ; Antoine Bozzi ; Marie-Jeanne Bozzi (née Michelosi, abattue en 2011) ; Jean-Luc Codaccioni (père et fils) ; « Jean-Jé » Colonna (meurt en 2006) ; les frères Filippeddu ; les frères Lantieri ; Ange-Marie Michelosi (abattu en 2008) ; Alain Orsoni ; les frères Taberner.

Les Carambouilleurs, ou les Tapeurs

Nébuleuse de plusieurs équipes constituées, au début des années 1960, de plusieurs centaines d'individus basés essentiellement à Aubervilliers et dans le quartier du Sentier à Paris. Spécialisés dans la délinquance économique et financière, notamment l'escroquerie à la TVA, ils maîtrisent à la perfection l'ingénierie financière autorisant le blanchiment et le recyclage de l'argent sale.

Principaux personnages : Stéphane Alzraa ; Haroun Cohen ; Yannick Dacheville ; Manuel Dahan ; Samy Souied (abattu en 2010) ; Fabrice Sakoun ; Gregory Zaoui.

Les principales organisations nationalistes[9]

A Cuncolta Indipendista

Principale formation nationaliste, elle se présente comme l'héritière historique du FLNC (Front de libération nationale corse) fondé en 1976. Jusqu'en 1998, elle était connue sous le nom d'« A Cuncolta Naziunalista », vitrine légale du FLNC-Canal historique. L'avocat Jean-Guy Talamoni est le chef de file des élus nationalistes à l'Assemblée de Corse. Membre de la

fédération Unita constituée en novembre 1999, puis du parti unitaire indépendantiste Independenza fondé à Corte le 13 mai 2001.

Armata Corsa

Apparu en juin 1999, le groupe a revendiqué plusieurs attentats. Son chef présumé était François Santoni, ancien dirigeant d'A Cuncolta.

Front de libération nationale corse (FLNC)

Structure clandestine créée en 1976 après les événements d'Aleria. Officiellement dissous par le gouvernement en 1983, le FLNC poursuit son activité jusqu'en 1990. Trois branches apparaissent alors : le « Canal habituel » considéré comme le bras armé du Mouvement pour l'autodétermination, le « Canal historique » vu comme la branche militaire d'A Cuncolta Naziunalista, et « Resistenza », aile clandestine d'Accolta Naziunale.

FLNC-Canal habituel

Bras armé du Mouvement pour l'autodétermination, le Canal habituel est né en 1990 de l'éclatement de l'ex-FLNC sur la question de l'attitude à adopter vis-à-vis des propositions de Pierre Joxe, ministre de l'Intérieur, pour un nouveau statut de l'île. A annoncé sa dissolution le 29 janvier 1997.

FLNC-Canal historique

Considéré comme la branche armée d'A Cuncolta Indipendista, le Canal historique est né en 1990 de l'éclatement de l'ex-FLNC.

Mouvement pour l'autodétermination (MPA)

Issu de la scission d'A Cuncolta Naziunalista en 1990, le MPA est considéré comme la vitrine légale du FLNC-Canal habituel. Affaibli par les affrontements entre nationalistes de 1994 à 1996, le MPA a vu l'essentiel de

ses militants rejoindre Corsica Viva lors de sa création en 1995. Dissous en 1997.

Chef emblématique : Alain Orsoni.

Les principaux personnages cités dans le livre

Chapitre 1 : Une cavale de « voyou »

Karim Maloum, dit le Gros, est un braqueur, membre de la Dream Team, une équipe constituée d'une vingtaine d'individus ayant commis des vols à main armée. Ancien joueur de rugby, l'agent de sécurité a basculé dans le grand banditisme au début des années 1990.

Daniel « Nino » Merlini est l'un des leaders de la Dream Team. Il a été assassiné par des inconnus en mars 2010 après avoir passé plusieurs années à l'ombre. Sa fille, Aurélie, aurait repris les « patins » (affaires) de son père. Aurélie Merlini a été grièvement blessée lors d'un guet-apens fin octobre 2011.

Chapitre 2 : La diagonale du fou

Ange-Toussaint Federici, dit Santu, soupçonné d'être le chef des Bergers de Venzolasca ou bande de la Casinca : braqueur, chef de clan, Santu participe à la tuerie des Marronniers, du nom d'un bar marseillais où trois individus sont tués par armes à feu en mars 2006. Son nom apparaît dans plusieurs affaires liées au grand banditisme : le Cercle Concorde, l'affaire de la SISIS, une entreprise de sécurité qui serait contrôlée en sous-main par sa bande, ou l'affaire de la Société méditerranéenne de sécurité, autre entreprise de sécurité insulaire…

Jacques Mariani est présenté, tout comme son ami Joseph Menconi, comme membre de la Nouvelle vague de la Brise. Il est le fils de François, dit « Francis », tué accidentellement dans l'explosion d'un hangar le 15 janvier 2009. Après avoir braqué des fourgons et des banques, principalement en Corse, et extorqué des fonds (brasseries, discothèques), Jacques Mariani est condamné le 13 mars 2008 à quinze ans de prison pour le meurtre en 2001 du nationaliste corse Nicolas Montigny. Son père,

présenté comme un pilier de la Brise de mer, écope de sept ans de prison : non présent à l'audience, il se met en cavale. En avril 2013, « le fils de » a été condamné en appel à quatre ans de prison dans une affaire d'extorsion de fonds visant des boîtes de nuit d'Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône), racket qu'il exerçait à l'aide de téléphones portables depuis sa cellule et de complices situés à l'extérieur.

Karim Boughanemi, en détention pour meurtre, dans la même prison que Jacques Mariani, fut proche du caïd Farid Berrahma, tué avec deux de ses lieutenants au bar des Marronniers à Marseille le 4 avril 2006. On le soupçonne d'avoir joué l'indic pour le clan de Santu. En 2012, il a été extrait de sa cellule pour témoigner au procès en appel d'Ange-Toussaint Federici, qui était rejugé pour le triple homicide des Marronniers. Il est actuellement mis en examen pour subornation de témoin.

Chapitre 3 : Peur sur la ville

Robert Saby, dit Bob ou Bébel, commissaire divisionnaire à la police judiciaire. Après avoir été chef d'enquêtes à Toulouse (AZF, Viguier), il rejoint Ajaccio au cours de l'été 2006. Saby est un policier « républicain », considéré comme incorruptible par ses pairs. Dès l'automne 2006, après s'être mis à dos une partie de la gendarmerie insulaire au sujet d'un dossier « stups », lui et ses hommes enquêtent sur des faits d'abus sociaux au sein de la Société méditerranéenne de sécurité (SMS). Très vite, Saby devient la cible des dirigeants de cette société, de leurs amis nationalistes et d'une partie des renseignements généraux locaux qui semblent proches de ces derniers. Et ce, en pleine « guerre » entre plusieurs factions rivales tant nationalistes que criminelles. Il quitte la Corse deux ans plus tard pour prendre la tête de la section des courses et jeux à Paris, qui enquête tous azimuts sur plusieurs affaires liées à la gestion des cercles de jeu de la capitale.

Antoine Nivaggioni, ancien membre du MPA, ami « intime » d'Alain Orsoni, il a créé avec Yves Manunta la Société méditerranéenne de sécurité en 2000. Devenu directeur, il dépense sans compter et plonge les comptes de la société dans le rouge. Après avoir été écroué pendant huit mois, il est assassiné le 18 octobre 2010, quelques semaines avant le procès

dans lequel il était le principal prévenu. Il est soupçonné d'avoir été un indicateur des renseignements généraux. Dans le dossier SMS, le rôle énigmatique de quelques policiers de ce service passera par pertes et profits : la partie du dossier judiciaire les concernant est en effet classée « secret défense ».

Yves Manunta est mis en examen et incarcéré aux Baumettes à l'issue de la première vague d'arrestations autour de l'affaire SMS, fin novembre 2007. Il est libéré et placé sous contrôle judiciaire le 21 décembre 2007. Les enquêteurs constatent que la scission avec Nivaggioni a eu lieu dans la période où les investigations ont débuté, soit en 2006. Blanchi lors du procès de la SMS en mars 2011, il est assassiné le 9 juillet 2012 sur le cours Grandval, en plein centre d'Ajaccio. Plusieurs individus ont été mis en examen pour assassinat par la juridiction interrégionale spécialisée de Marseille.

Alain Orsoni, un temps basé à l'étranger, ancien membre du FLNC et fondateur du MPA, revient s'installer en Corse au cours de l'été 2008, quelques semaines après l'assassinat de Richard Casanova présenté comme l'un des piliers de la Brise de mer. Très vite, Orsoni, de par son amitié avec Nivaggioni, prend la défense de ce dernier et accuse le commissaire Saby de mener une enquête à charge. Président de l'Athletic Club Ajaccio, le principal club de football ajaccien, Orsoni devient la tête de turc du commissaire Saby et de la police judiciaire locale. Au moment où une série de règlements de comptes frappe l'île, principalement dans l'ouest et le sud, Alain Orsoni se déplace en voiture blindée, escorté par des agents de sécurité. Une tentative d'assassinat a été déjouée par Saby et ses hommes près du stade du club de football.

1
Une cavale de « voyou »

> « Si le litige entre Nino Merlini et les “blondes” porte sur le braquo de Gentilly, alors, oui, la guerre ne fait que commencer car, comme disait Nino, « il n’y a pas d’arrangement ». Dans le Milieu, comme partout, le fric, c’est un poison au goût amer. Ceux qui ont donné leurs paroles la reprennent à coups de calibre. »
>
> Karim Maloum, en cavale de « voyou » retiré dans un chalet, le 3 août 2011.

Voilà plus d’un an qu’il ne dort que d’une oreille, qu’il guette le moindre mouvement suspect. Karim Maloum jette un coup d’œil sur l’agenda de la Poste accroché à un pilier en bois du chalet. 3 août 2011. Il sort de la poche d’une veste de chasse son « balourd[1] », tape le code secret, va chercher le réseau près de la baie vitrée et reste une longue minute à attendre. Aucun message. Les traits tirés, soufflant lentement sur un café brûlant, Karim Maloum contemple sa fille qui joue avec une poupée vêtue de velours rouge. Bientôt 3 ans, Kahina a les cheveux blonds de sa mère, les yeux aussi rieurs que les siens. Pour l’embrasser, la porter sur ses épaules pour aller se promener autour de l’étang sauvage, Maloum a été obligé de changer plusieurs fois d’itinéraires, de sauter d’un wagon à un autre, d’effacer toute trace derrière lui. Mille kilomètres en moins de vingt-quatre heures, un « contact » rapide et discret sur le quai de la gare du Nord pour être affranchi des dernières nouvelles du Milieu, garder derrière l’oreille la rumeur d’une action imminente des « condés[2]» sur une équipe d’escrocs qui s’est gavée à coup de millions d’euros… Avant de sauter dans un taxi puis dans un train de banlieue, les yeux dans le dos.

Karim Maloum repose la tasse de café, s’approche de la baie vitrée quand son regard est attiré par l’envol soudain d’une poignée d’oies sauvages flottant sur l’étang. « Tu as vu quelqu’un au bord de l’étang ? »

demande-t-il à Olivia[3] qui ferme la porte derrière elle. « Non, personne. Je vais déposer Kahina chez la nounou, poursuit-elle en l'embrassant sur la joue, j'ai quelques courses à faire. Allez, ne t'inquiète pas, Karim, tu… » Maloum l'interrompt en levant la main : il vient d'apercevoir une silhouette se faufiler entre les peupliers situés à une trentaine de mètres. Il connaît les alentours du chalet par cœur. L'étang regorge de poissons aussi sauvages que la végétation qui l'entoure et rien n'est plus facile que d'enjamber la vieille clôture. Le père de Kahina ne prend jamais le risque de sortir sur la terrasse de peur de se retrouver face au canon d'un Colt 45, l'arme du Milieu, ou dans le viseur d'une carabine Remington, une arme qui peut tuer un sanglier à plus de mille mètres. Maloum vient tout juste d'arriver au chalet, de retrouver sa famille après trois longues semaines de séparation, et déjà une prémonition le rappelle à sa condition de fugitif. Les Chasseurs, surnom qu'il donne à ceux qui veulent le tuer, ont-ils découvert la planque de sa famille ?

Le casse de Gentilly

Le vol à main armée n'a duré que dix minutes, montre en main. À Paris, en plein jour et devant des dizaines de témoins. Le 26 décembre 2000, deux fourgons blindés sont stoppés à Gentilly par une équipe d'une dizaine de braqueurs, cagoulés et armés jusqu'aux dents. Avant de « taper la tirelire », les malfaiteurs bloquent tous les accès routiers menant au grand rond-point. Un brassard de police au bras, cagoule sur la tête, affublé d'un gilet pare-balles, Maloum arrête les véhicules, prend les clés aux conducteurs, lesquels, hébétés, croient assister au tournage d'une *scène* d'un film de gangsters… La place neutralisée, les braqueurs font exploser la porte latérale du fourgon. Pendant qu'ils chargent des sacs de billets dans de puissants véhicules, des voitures de policiers déboulent toutes sirènes hurlantes. Profitant de la mise en place du barrage formé par les automobiles à l'arrêt, les braqueurs s'enfuient, kalachnikov en main, et s'évanouissent dans la nature. Shootée par un photographe amateur, la scène est aussi filmée par un individu muni d'une caméra depuis la fenêtre d'un immeuble, avec vue imprenable sur la place. Les images seront rapidement transmises aux médias qui vont se dépêcher de les diffuser en boucle. Sur le périphérique parisien, les bolides foncent à toute allure, accrochant les deux cents kilomètres à l'heure. Pas de voitures dans les rétroviseurs ni d'hélicoptère dans les airs. À l'intérieur des véhicules, les braqueurs jubilent : ils viennent de concrétiser près de six mois de travail, du vol des voitures à la surveillance des fourgons blindés, et sont pratiquement certain de couvrir leurs frais généraux qui s'élèvent à près de 50 000 euros. Frais de restauration compris. Sur la place Gentilly, dans les bars qui diffusent l'information en boucle, les Français apprennent que les malfaiteurs chevronnés ont fait main basse sur 6 millions d'euros sans, pour l'instant, être affranchis que le fourgon en transportait le double. À l'intérieur des bolides, les braqueurs s'en arrachent les cagoules de rage :

ils n'avaient pas prévu le coup « double » et ont dû laisser 6 millions d'euros sur le bord de la route faute de place dans leurs véhicules…

À l'abri des regards, dans le salon d'une villa de la région parisienne, les gangsters se « fadent[4] » le butin. *Grosso modo* 500 000 euros la part en billets usagés. Inutile de perdre 10 à 20 % pour les laver, les rendre propres. Le top. À la tombée de la nuit, une partie de l'équipe quitte la villa et s'évanouit dans la nature, sans laisser d'adresse. Maloum et trois comparses reportent au lendemain matin leur départ vers de nouveaux horizons, n'ayant pas prévu de louer une chambre d'hôtel ou de se dégoter une autre planque.

Comme dans les films noirs, ce sont les policiers, les vrais, qui vont avoir le dernier mot. À six heures du matin, ils surprennent Karim « le Gros » Maloum, son beau-frère Jean-Jacques Naudo, ancien international de rugby à XIII, Bruno Celini et Daniel « Nino » Merlini en train de dormir sur des sacs bourrés de billets. Même si des malfaiteurs manquent à l'appel, les bouchons de champagne volent dans les services de PJ. Après une dizaine d'années de traque, les quatre principaux membres de la Dream Team vont finir sous les verrous. Une « équipe de rêve » ? Jusque-là, les policiers n'étaient jamais parvenus à surprendre les « beaux mecs » en flagrant délit, à l'exception de l'affaire de la gare du Nord[5]. « On avait très peu de relation avec le Milieu pour ne pas être en contact avec des indics, avouera Maloum en marchant autour de l'étang, sa fille sur les épaules. On a toujours travaillé en marge, sur la base d'une douzaine de mecs, en vase clos. L'exception, c'est le braquo de Gentilly. Celui qui ne nous a pas porté chance. »

La Dream Team, c'est presque un tube sifflé par les jeunes des années 1990 qui rêvent de monter au braquo, à l'instar de Redoine Faïd aujourd'hui, d'Antonio Ferrara[6] hier, ou de Jacques Mesrine l'ennemi public numéro un de la fin du siècle dernier. Si l'équipe n'a jamais été prise en flag', à l'exception du vol à l'arraché à la gare du Nord, elle est régulièrement soupçonnée d'avoir commis d'importants vols à main armée, principalement des fourgons blindés, en France, en Belgique ou en Espagne, pays refuge de la Dream Team au milieu de la décennie 1990. Pour preuve, l'un des pivots de la Banlieue sud[7], le Parisien Michel Crutel,

y a trouvé la mort le 21 mai 1999 : aidé de comparses, il venait tout juste de forcer la porte d'un entrepôt afin d'y soustraire un peu moins d'une tonne de résine de cannabis. Les risques du métier. Dès le début des années 1990, la Dream Team a fait ses gammes sur des « braquos donnés », autrement dit sur des cibles (banques, fourgons) dont les principaux verrous de sécurité ont déjà sauté. Des fourgons blindés sont ainsi « tapés » selon un modèle économique qui ferait rêver n'importe quel banquier et trésorier d'une campagne électorale : l'assaut, non simulé, permet par exemple de mettre la main sur un million d'euros ; lestée du butin, l'entreprise de transport de fonds en déclare le double à sa compagnie d'assurances et en refourgue une partie à un banquier occulte d'un parti politique, un groupe radical qui ne rate pas une occasion de stigmatiser les « casseurs » aux visages basanés qui perturbent l'ordre social en France. Bref, un « enfumage » comme seuls certains politiques et « condés voyous[8] » en connaissent l'infernale composition. Le point d'orgue n'est autre que l'attaque d'un Airbus à Perpignan, un épisode souvent pris pour exemple chez les braqueurs internationaux, que la rumeur prête au professionnalisme de la Dream Team.

Le 14 août 1996, un Airbus roule sur le tarmac de l'aéroport de Perpignan et s'arrête brusquement. Face à l'oiseau géant, deux puissants véhicules d'où sortent calmement des hommes cagoulés munis d'armes automatiques. Deux braqueurs déploient une banderole à l'adresse du commandant de bord : « Coupe le moteur et ouvre la soute. » Coincé au bout de la piste sans pouvoir demander l'aide de policiers, puisqu'il n'y a que des pompiers de garde à l'aéroport catalan, le pilote est contraint d'obéir. Les braqueurs déplient aussitôt des échelles et s'emparent de plusieurs sacs de billets entreposés dans la soute. Moins de quatre minutes plus tard, les puissants véhicules traversent une nouvelle fois le grillage, prédécoupé avant le premier passage, et s'évanouissent dans la nature. Montant du butin ? Près de 4 millions de francs, soit 800 000 euros de 2013. On est loin du casse de la Banque de France de Saint-Nazaire, où les braqueurs s'étaient emparés de 88 millions de francs en juillet 1986, mais le scénario fait déjà rêver dans les chaumières. Même si la police va tardivement découvrir les voitures utilisées par les braqueurs,

abandonnées dans un parking, et réaliser des prélèvements ADN sur une cigarette et une casquette abandonnées, seul Jean-Jacques Naudo, membre présumé de la Dream Team, est mis en examen en mars 2010. Soit quatorze ans plus tard, au moment où Maloum est contraint de jouer au chat et à la souris avec les Chasseurs… C'est surtout un autre braquage, en l'espèce sur un fourgon blindé espagnol, qui donnera l'idée à des policiers ibériques d'attribuer le titre de « Dream Team » aux braqueurs français en hommage à l'équipe de basket américaine. Même si une nouvelle fois le gang ne laisse aucune adresse…

Devant magistrats et policiers en charge de l'affaire de Gentilly, les quatre malfaiteurs restent muets. « Pourquoi balancer des mecs que l'on vient de rendre riches, qui ont le devoir de nous aider ? rétorque Maloum. La coutume veut que ceux qui n'ont pas été pris envoient des mandats aux amis détenus, aident les familles. Et, surtout, que leurs parts soient repartagées. Malheur à celui qui s'assoit sur la règle. » Lors du procès placé sous haute surveillance policière, en décembre 2006, les quatre malfrats sont condamnés à des peines allant de dix à quinze ans de prison ferme. Karim Maloum écope de treize ans. Avec les remises de peine et la possibilité de sortir en liberté conditionnelle, il pourrait n'en faire que huit. Dans la salle du tribunal, des policiers font grise mine. Comme on dit chez les flics et les voyous, lesquels parlent souvent la même langue : « Ce n'est pas cher payé. » D'autant que les autres auteurs du braquage de Gentilly courent toujours…

Une « banane » autour de la taille

À l'extérieur du chalet, les oies tournent toujours au-dessus de l'étang. Maloum se prépare à aller déposer Kahina chez la nourrice, qui réside à une quinzaine de kilomètres. Il en profitera pour surveiller les alentours. À la guerre comme à la guerre. L'ancien professionnel de rugby, près de cent dix kilos sur la balance, un cou de taureau posé sur des épaules de déménageur, attache sa ceinture « banane » autour de la taille, prend sa fille dans les bras, sort de la maison, regarde avec attention tout autour du véhicule, attache Kahina dans son fauteuil, à l'arrière, monte dans la berline et démarre. Le tout avec le même sang-froid et la même détermination que du temps où il devait neutraliser un convoyeur de fonds.

Le véhicule file sur une route bosselée en rase campagne. Le chauffeur regarde sans arrêt dans les rétroviseurs, vérifie à tout moment que sa « banane » est bien posée sur le siège passager. C'est sa légitime défense, sa dernière cartouche, son assurance-vie. Le danger peut lui exploser à la figure à n'importe quel instant, ici ou ailleurs. Si la mentalité, autrement dit l'ensemble des règles orales qui régentent le Milieu, interdit de mettre en danger la vie d'un enfant, Maloum se méfie des idées reçues : en décembre 2010, Florian Costa, le neveu de Dominique Costa, membre présumé de la Brise de mer[9], a été abattu dans son véhicule, lequel transportait ses deux enfants âgés de 8 mois et de 5 ans…

Sur le qui-vive, le fugitif ralentit à l'approche des croisements, regarde le plus loin possible. La cavale lui impose de tout mémoriser, de trier les informations sans trop de précipitation, d'anticiper toute tentative d'intimidation ou d'assassinat. « Il faut garder son sang-froid en permanence, concède-t-il. Une question d'habitude. Quand on fait des chantiers, on doit toujours être en éveil. On doit renifler les filoches des flics, surtout si on se prépare à monter au braquage. »

À l'entrée du village, le véhicule de Maloum marque prudemment le stop. À deux cents mètres environ, un puissant 4 x 4 et une Audi break se suivent et roulent au pas. Derrière, à une trentaine de mètres, une Renault Mégane. Un seul individu par véhicule. Route déserte. Pas de témoin. Les pupilles soudain dilatées, il doit garder son sang-froid… Ceux qui le poursuivent ont-ils eu le temps d'installer une balise GPS, pas plus grosse qu'une pastille, sous la carrosserie de son véhicule ? Vont-ils, là, dans quelques secondes, lui « tomber dessus » et le massacrer sous les yeux de Kahina ? Maloum n'a pas le choix : soit il fait rapidement demi-tour, prenant le risque d'être pris en chasse, soit il fonce, droit devant, pour montrer qu'il n'a pas peur, qu'il possède une arme à portée de main même si c'est de l'esbroufe. Le pire scénario, c'est d'avoir ses adversaires dans le dos, sa fille assise sur la banquette arrière. Maloum enclenche donc la première vitesse, un œil sur Kahina qui le regarde en souriant, sa poupée entre les mains. Le cœur en chamade, il croise lentement les trois voitures qui filent… déjà dans ses rétroviseurs. Deux détails l'inquiètent cependant : la Mégane est immatriculée en « 2A » — Corse-du-Sud — et la conductrice porte des cheveux longs, blonds et des lunettes de soleil. La gent féminine est régulièrement utilisée par les généraux du Milieu pour effectuer des repérages et des filatures. L'air de rien. Encore faut-il que ce soit vraiment une femme…

Love Story

Sous les verrous depuis la fin de l'année 2000, Maloum n'est pas qu'un simple détenu particulièrement signalé, surveillé comme du lait sur le feu par l'administration pénitentiaire : ses exploits supposés en matière de vols à main armée font de lui un « caïd » du grand banditisme. Susceptible de s'évader. C'est le film amateur du braquage de Gentilly, posté sur Internet, qui a construit sa légende. Comme souvent, matons et prisonniers font appel à un beau mec pour régler les inévitables conflits qui surviennent surtout entre les diverses « ethnies ». Une fonction qui lui va comme un gant, au regard de son passé d'éducateur sportif et de l'attention qu'il porte aux jeunes en échec scolaire. «Je me suis aperçu que la plupart des détenus, surtout les jeunes des cités, possèdent un talent de combattant et de médiateur, dit-il. Et qu'ils sont capables de servir non pas leurs propres intérêts mais ceux de la société. Pour leur faire comprendre, j'ai monté une équipe de rugby. J'ai réussi à leur faire chanter des chansons paillardes, celles de la troisième mi-temps, poursuit-il l'œil rieur, et même à leur faire faire la chenille ! Le message était clair et ils l'ont bien compris : un groupe s'autodétruit s'il ne respecte pas les règles. J'ai réussi là où beaucoup d'éducateurs ont échoué et j'en suis très fier. » Maloum n'a pas poussé le vice jusqu'à aller chercher les détenus qui ont préféré le calme de la cellule au combat viril des guerriers en culottes courtes. Chacun sa providence, comme il le répète. *Mektoub*. C'est écrit.

Si l'ancien rugbyman n'est pas dupe d'une génération élevée au biberon *Scarface*, au business de la drogue et à l'argent facile, il profite des dernières années de détention pour réfléchir à l'action qu'il pourrait mener, une fois libre : « Ceux qui sont condamnés à de longues peines se transforment en d'excellents pédagogues lorsqu'ils sont confrontés aux jeunes prisonniers qui se croient dans un épisode de *Prison Break*, explique-t-il. Dehors, ils pourraient être d'excellents éducateurs

spécialisés. Je me suis alors promis de créer une association, « Alternative et Avenir », pour aider les anciens détenus à trouver un emploi et à faire de la prévention dans les collèges et lycées. »

Quelques mois avant de sortir de prison, Olivia, une amie avocate, propose au caïd de l'aider à constituer son dossier de liberté conditionnelle. « C'est un moment très important de ma vie, avoue Maloum. J'avais passé trois ans à l'isolement, à dormir sur le fer du lit, à parler aux araignées, à me faire rire dans le miroir. Je voulais repartir à zéro, tirer un trait sur mon passé de gangster. Olivia m'a donné le courage de tourner la page. » Pendant des mois, le parloir va devenir le théâtre d'un jeu de séduction, un *Roméo et Juliette* carcéral qui se prolongera de l'autre côté du mur. Lorsque Maloum recouvre la liberté, en octobre 2008, Olivia lui propose de partager sa vie et lui conseille de ne pas répondre aux sirènes du Milieu, aux dizaines de voyous qui vont venir lui proposer des affaires, payées rubis sur l'ongle. Elle l'invite à oublier définitivement le braquage de Gentilly et ceux qui courent toujours…

En mode paranoïa

3 août 2011, dix heures du matin. Dans le rétroviseur, Maloum aperçoit le 4 x 4 et l'Audi break tourner en direction du chalet. La Renault ne suit pas les deux véhicules. Nouveau stress. Les hommes au volant sont-ils de simples touristes ? L'ancien braqueur dépose rapidement sa fille chez la nourrice, à l'abri de tout effet collatéral. La « nounou » ignore tout de la vie de ce père jovial et souvent absent ; elle est loin d'imaginer qu'elle pourrait être à son tour surveillée par les Chasseurs, voire astucieusement interrogée pour délivrer de précieuses informations sur la famille qui vit recluse au fond de la vallée. En sortant de la maison, Karim se retrouve nez à nez avec la Renault « corse » conduite par la femme aux cheveux longs, laquelle lui jette un long regard avant d'accélérer. Vient-il de se faire identifier, « détroncher » comme on dit dans le jargon des flics et des voyous ? Maloum ne doit rien laisser au hasard et réagir au plus vite. Comme toujours, c'est d'abord une question de timing. Comme lorsque Karim « le Gros » Maloum s'enfermait pendant quinze jours avec ses complices pour préparer un braquage. Avec la devise de la Dream Team en tête : « Force, courage et détermination ».

Le fugitif appelle sa femme avec le « balourd », le téléphone portable acheté à bas prix dans un supermarché, pour lui demander de quitter le chalet. Les tonalités lui semblent interminables. Imaginer que sa femme a déjà été neutralisée par les Chasseurs, afin qu'elle ne puisse donner l'alerte et serve d'appât, lui est insupportable. La messagerie s'enclenche. Maloum hésite car un autre danger le guette : si le portable de sa femme a été mis sur écoutes, il risque de précipiter les événements. Là encore, ce n'est pas du cinéma : dans le Milieu, pour la guerre et les affaires, les voyous se procurent du matériel sur Internet pour brancher les portables et géolocaliser l'utilisateur. Quand ils ne font pas appel à des informateurs ayant accès à des données confidentielles, qui à la Sécurité sociale, qui au

ministère de l'Intérieur, qui dans une société de téléphonie… Karim croise les doigts et espère que les Chasseurs n'ont pas encore pris d'assaut le chalet, déguisés en faux policiers, cagoules et armes réglementaires. Que sa paranoïa lui fait un mauvais tour.

Maloum laisse un bref message à sa femme : « Voitures suspectes, rappelle-moi. Vite. » Il pousse la porte du Café des Sports et commande un café serré. Feuillette les pages de L'Équipe, l'air de rien, assez longtemps pour que le serveur note un nez légèrement de travers, des oreilles mâchées par de furieuses entrées en mêlées, un teint mat qui suggère des origines kabyles. Et un embonpoint qui fait penser que l'homme, âgé à la louche d'une bonne quarantaine d'années, a pris sa retraite sportive. L'ancien pilier laisse une pièce sur le comptoir, sort du bar, toujours sur le qui-vive, et achète deux baguettes de pain pour conjurer le sort, tenir la promesse faite à Kahina d'un déjeuner en famille. Maloum monte dans sa voiture quand le téléphone se met enfin à vibrer. Sa femme est inquiète : « J'ai fait le tour du chalet, aucune voiture, personne. Karim, que se passe-t-il ? » Maloum en avale les syllabes : « Fais un grand tour et rejoins-moi près du stop à l'entrée village. Dès qu'tu peux. » Il sait que sa femme ne sera pas tétanisée par le possible « manège », comme on dit dans le Milieu, de ses poursuivants. Il y a plusieurs années, Olivia avait déposé sa robe d'avocate pour suivre un autre voyou traqué par les policiers. Elle s'était juré de ne plus jamais parcourir cent kilomètres pour téléphoner depuis une cabine, de ne jamais plus mentir à ses proches. Mais depuis plus d'un an, un jour de février 2010, elle a replongé dans l'enfer de la traque, lâché la plupart de ses dossiers de justice. Elle a été obligée de quitter Paris pour ne pas mettre sa fille en danger. Laquelle ne comprend pas pourquoi son père est toujours en voyage…

Le monde absurde du grand banditisme

Libéré en 2008, Maloum s'est d'abord installé à Lyon, puis à Paris avec Olivia. « Avant les braquages, dit-il, j'ai eu plusieurs vies. Tout en jouant au rugby, à Perpignan, j'ai été éducateur sportif pendant plusieurs années. Après, j'ai été garde du corps car j'ai toujours été fasciné par ce métier, mon côté protecteur sans doute. J'ai beaucoup voyagé, en Afrique, en Amérique du Sud, précise-t-il en souriant, des pays où j'ai monté plusieurs business, légaux. » Jusqu'à ce qu'il croise la route de l'ami d'un ami qui lui propose de monter au braquage. Inconnu des fichiers de police, peu ou pas de liens avec le Milieu traditionnel, du sang-froid, de la force et une gestion professionnelle, *via* le sport de haut niveau, du stress : voilà les qualités de Maloum. Mais pas seulement. « Mes parents étaient à la rue, précise-t-il, et j'avais une dette morale à régler. Gamin, j'avais des problèmes respiratoires liés à la pollution. Mes parents ont tout vendu et se sont installés à Perpignan. Le braquo, c'est vrai, je le reconnais, c'était un nouveau challenge, une façon de pousser mes limites à fond. J'y ai pris goût car c'était bien plus facile à gérer qu'un gros match de rugby et la prime était bien plus importante. »

À 45 ans, Karim Maloum se retrouve dans la peau d'un challenger qui doit reconstruire sa vie, oublier le gros train de vie que partagent la plupart des braqueurs, tirer un trait sur les fastes et rocambolesques années de la Dream Team. Aussi, lorsque Olivia lui propose un poste de chargé de développement au sein de la Fédération des sports de combat, l'ancien pilier perpignanais signe sur-le-champ. L'avocate est alors sur un petit nuage. « Karim m'a offert ce que je désirais le plus au monde, avoue-t-elle, une fille. Moi qui suis croyante, qui allume un cierge dans la première église que je croise, c'était comme un miracle, un don du ciel. »

À la Fédération, dans son bureau, symbole matériel de sa reconversion, le chargé de développement prend très vite de l'assurance et part à la

chasse aux sponsors. Si Olivia ne cesse de l'accompagner, de le conseiller, Maloum ne doit pas décevoir un ami de longue date, dont il ne dit mot, un beau mec qui en connaît un rayon sur les braquages, probablement l'un des rares à imaginer un scénario digne de *Ocean Eleven* pour aller « taper » un centre-fort[10] ultra-sécurisé. En quelques mois, Maloum devient manager de l'équipe de France et part en guerre contre un étrange mode de fonctionnement : « J'ai découvert l'existence de dossiers bidons qui servaient à détourner du fric sur le dos des gamins. J'ai juste mis un peu d'ordre. » Il fait le ménage et surtout le vide. Dans le même temps, les trois autres complices du braquage de Gentilly recouvrent la liberté.

En 2008, une page se tourne au moment ou une autre mécanique s'enclenche : pendant que plusieurs producteurs et réalisateurs de cinéma marquent un vif intérêt à mettre en scène la saga de la Dream Team, Nino Merlini décide de régler les comptes, mais pas la fleur au fusil. « Je m'aperçois que dehors c'est pareil, témoignera-t-il sans langue de bois, putain, y'en a que pour les indics, dedans[11], puisqu'ils sont tous les jours chez les chefs, chez les trucs en train de sucer ! Moi, j'croyais qu'en sortant ce serait différent : non, c'est les indics qui tiennent le haut du pavé, c'est les condés qui sont les voyous. Voilà, c'est la vérité. C'est eux qui tiennent le plus de maisons d'échangistes, toutes les boites, les machines[12]… avec tous leurs indics ! Demain, toi, tu mets un jeu, tu fais quoi que ce soit, tu pètes de suite ; eux, ça fait des années que ça roule en Audi Q7. Alors, messieurs les potos, je vous dis que dehors, bon, c'est bien quand même, mais c'est pas différent. »

Début 2010, Maloum retrouve brutalement « le monde absurde du grand banditisme », comme il dit, alors qu'il s'apprête à devenir le manager de toutes les équipes de France de sports de combat. Le 17 mars 2010, il apprend que Nino Merlini, l'un de ses amis intimes, vient d'être abattu par deux « blondes » après une longue course-poursuite sur une route départementale. Très vite, les deux individus, déguisés en femmes, feront passer le message à la Dream Team en guise de légitime défense : « On a eu peur, on a tiré les premiers. » Mais personne n'est dupe. « Nino n'a pas eu le temps de riposter, précise Maloum. Ce matin-là, comme par hasard, il n'avait pas d'arme sur lui ni même dans sa bagnole… » Trois jours après,

Maloum assiste à l'enterrement, les yeux rougis par la tristesse et la colère. Il insiste pour porter le cercueil, sans savoir, ou en feignant de l'ignorer, que porter un ami en terre, c'est défier ceux qui l'ont abattu. Nino éliminé, la Dream Team ne compte plus que trois membres. Comme Merlini, les neuf autres ont été tués par balles. Maloum apprend très vite que le litige entre Merlini et les « blondes » porte sur le braquage de Gentilly, sur les 3 millions d'euros qui n'ont pas fait l'objet d'un nouveau partage. Le fric, encore et toujours, nerf de la guerre. Le père de Kahina a l'impression que l'on fait le vide autour de l'un des derniers survivants, un individu qui n'a pas participé au braquo de Gentilly car ce dernier n'y a pas été invité en raison d'une incompatibilité d'humeur avec l'un des comparses qui a quitté la villa quelques heures avant l'assaut des policiers. Est-ce maintenant au tour du Gros de partir « les pieds devant » ? « Si le litige entre Nino Merlini et les "blondes" porte sur le braquo de Gentilly, concède Maloum, alors, oui, la guerre ne fait que commencer car comme disait Nino, « il n'y a pas d'arrangements ». Dans le Milieu, comme partout, ajoute-t-il, le fric, c'est un poison au goût amer. Ceux qui ont donné leurs paroles la reprennent à coups de calibre. »

Rien à signaler

La voiture de Maloum s'arrête de nouveau à l'entrée du village, près du stop. L'ancien gangster, la « banane » posée cette fois-ci sur les genoux, parcourt un article du quotidien sportif qui relate la préparation de l'équipe de France de rugby pour la Coupe du monde. Du coffre, des muscles, du mental, de la stratégie et des jambes. Les fameux fondamentaux appliqués à la Dream Team que l'ancien pilier doit garder en tête pour rester debout. À vrai dire, il n'a pas le choix : sa liberté conditionnelle lui interdit de franchir les frontières hexagonales sous peine de revenir à la « case prison » durant trois nouvelles années. En cavale, il est donc condamné à sauter d'un taxi à un train, à se faire escorter pour honorer un rendez-vous, à ne jamais s'asseoir dos à la porte. La fuite en avant est certes pénible, coûteuse, mais elle est indispensable. « À ce jeu, avoue Maloum, les Chasseurs sont imbattables : ils disposent d'une grosse logistique matérielle, d'importants moyens financiers et de relais dans les services de police et de justice. Surtout, ils n'ont peur de rien, de personne. » Il n'en dira pas plus. Comme dans les arts martiaux, Karim Maloum doit se servir de la force de ses adversaires pour leur faire mordre la poussière. D'où l'idée de les faire « tracer » par un réseau d'informateurs pour avoir un coup d'avance ; or traquer les Chasseurs n'est pas une mince affaire…

Une demi-heure plus tard, le véhicule d'Olivia arrive enfin près du stop. « Rien à signaler », lance-t-elle en baissant la vitre, les yeux rougis par l'angoisse. Fausse alerte ou pas, Maloum ne doit surtout pas baisser la garde. Le point faible d'un gangster en fuite, c'est sa famille. Son sang. Un homme qui porte la cavale dans la peau doit couper tous les ponts, sans exception. Tous ceux qui ont dérogé à la règle ont été assassinés. Comme ces « malheureux », Maloum ne cesse de se convaincre qu'il en sera l'exception. Pour ne pas mourir idiot, il veut connaître la vérité, savoir

surtout si Merlini a voulu recouvrer ses dettes en son nom ou au nom de toute l'équipe. Une différence importante qui, selon une vieille tradition dans le grand banditisme, permet de ne pas mettre toute une équipe dans une même fosse commune. Via des tierces personnes, au bout d'une longue réflexion, Maloum a engagé un dialogue avec les « blondes », celles qui ont éliminé Nino sur une route de l'arrière-pays aixois. Les travestis lui ont fait dire qu'il se trompe, que lui, l'ex-braqueur de la Dream Team, n'est pas dans leur viseur et que, si c'était le cas, il serait déjà allongé sur le boulevard ! Maloum doit-il croire des individus qui font du mensonge une véritable religion ? Les « blondes » n'enverraient-elles pas « tordu[13] » pour faire sortir le gibier du bois ? Lorsque l'ancien pilier apprend que les Chasseurs, dont les fameuses blondes ne seraient que le bras armé, lui reprochent de vouloir préparer la vengeance de Merlini, la manœuvre devient pertinente. La raison trouverait racine dans une autre règle du Milieu. « J'ai porté le cercueil de Nino, précise Maloum. Il paraît que c'est un message clair, ce que j'ignorais. Je leur ai fait dire que je n'avais plus rien à voir avec le Milieu, que je ne voulais plus en entendre parler. » Mais la colère, toujours rentrée, jamais affichée, gronde. Sans trop réfléchir aux conséquences de ses mots, il a fait passer le message aux « blondes » : « Je ne fais pas la paix sur la mort de mon ami. » Dans le grand banditisme, la susceptibilité prend souvent le pas sur la raison : c'est avant tout une question d'honneur. « Plus précisément d'amour-propre, d'orgueil… » rectifie Olivia.

Après avoir passé une heure à échanger des textos sur son balourd, devant la cheminée du chalet, Karim décide d'aller chercher Kahina chez la nourrice et de prendre le dernier train en direction de Paris ; il doit disparaître des radars, ne peut plus faire rôder le danger autour du chalet. Au bord d'une longue ligne droite, loin de toute habitation, il aperçoit un véhicule stationné sur le bas-côté, en mode warning. Le chauffeur, lunettes noires sur le nez, se tient debout près de la portière ouverte. Un téléphone portable, semble-t-il, à l'oreille. Maloum pose la main sur la sacoche « banane ». Cette fois-ci, sa fille n'est pas assise sur la banquette arrière…

Cent mètres après le véhicule, un chemin croise perpendiculairement la route. La tenaille pourrait facilement se refermer sur lui une fois le

véhicule doublé : une voiture pourrait sortir du chemin pour lui barrer la route ; derrière lui, l'homme aux lunettes noires lui fermerait l'issue de secours. Un guet-apens dont il ne sortirait pas vivant. Maloum réfléchit à toute allure, pèse le pour et le contre, se dit finalement que si les « blondes » doivent « le faire », autant qu'il soit seul, à même de se défendre, peut-être même de les surprendre. C'est le moment ou jamais de régler enfin les comptes, d'y voir clair. Maloum rétrograde, appuie sur l'accélérateur et double le véhicule à toute vitesse. Advienne que pourra. Dans le rétroviseur, l'homme ne bouge pas d'un pouce, continuant à parler tout seul au milieu de la route de campagne. Une fois le croisement du chemin passé, Maloum peut retrouver sa respiration, comme si l'ancien pilier avait piqué un sprint, en apnée, pour marquer un essai de cinquante mètres. Le cœur battant. Maloum laisse échapper un long soupir et se demande alors s'il ne devient pas fou, totalement paranoïaque. Un kilomètre plus loin, il appelle Olivia sur le balourd : « Monte dans la voiture. Prends la route du village et vérifie si la voiture avec le warning est toujours là. Et tiens-moi au jus. » L'ex-braqueur poursuit sa route vers le village non sans se reprocher d'avoir dérogé à la règle, d'avoir voulu, coûte que coûte, serrer sa femme et sa fille dans les bras. Sur le chemin du retour, Kahina dans la voiture, son doudou sur le visage, Maloum constate que l'homme aux lunettes noires a disparu comme par enchantement. La nouvelle fausse alerte ne fait que le conforter dans sa décision : disparaître de nouveau. La mort aux trousses.

À l'heure du déjeuner, Karim, Olivia et Kahina se retrouvent ensemble à table. Autour de l'étang, les oies sauvages ne cacardent plus. Un ange passe derrière la baie vitrée. Le foie gras et le vin blanc s'offrent aux papilles frémissantes, histoire de savourer l'instant présent, de l'inscrire en mémoire. L'enfant à la sieste, l'avocate rédige du courrier tout en sondant son mari : « Tu crois qu'ils ont trouvé notre adresse ? » Maloum se veut rassurant : « Je ne crois pas, si c'était le cas, je serais déjà mort. Ou alors les Chasseurs jouent avec nos nerfs, dit-il en récupérant des affaires sur le sèche-linge, ce qui n'est pas à exclure. Ils sont plus connus pour leurs coups de vice que pour autre chose… » Olivia regarde Karim fermer un sac en cuir qui lui sert d'unique bagage. C'est peut-être la dernière fois qu'elle

le « chambre » sur ses kilos en trop, qu'elle l'étreint longuement. Son mari est un miraculé : il n'aurait jamais dû voir l'envol des oies sauvages.

Alternative et Avenir

Quatre mois plus tôt, le 16 février 2011. Le manager des équipes de France de sports de contact est satisfait : il vient de convaincre un responsable de la Mairie de Paris d'installer un ring gonflable sur les bords de Seine pour la dixième édition de Paris Plages. L'idée lui est venue après le succès d'une tournée des plages lors de l'été 2010 où des champions de la Fédération ont initié des jeunes au kickboxing. Paris Plages sera une vitrine internationale pour la jeune Fédération, l'occasion d'attirer de nouveaux sponsors et, pour le manager, de se positionner comme un prétendant à la présidence. Ce sera le point culminant de sa réinsertion, un levier pour financer son association Alternative et Avenir, un bras d'honneur à tous ceux qui pensent que le Gros va replonger les mains dans le cambouis du grand banditisme.

Maloum se couvre d'une grosse parka et pense aux quelques jours de vacances qu'il va passer auprès d'Olivia et de Kahina, bientôt vingt mois, dans un port breton. Le plaisir de marcher sur le sable, de déguster vin blanc et coquillages, de rattraper le temps perdu entre quatre murs, loin des sirènes du Milieu qui, de temps à autre, se rappellent à son bon souvenir.

Le manager monte sur son scooter et démarre. Ce soir, il a rendez-vous avec un ami à l'autre bout de Paris, malgré un planning surchargé. « C'est comme si je voulais rattraper le temps perdu, m'empiffrer de liberté. Cela me rappelle les visites au parloir : comme je n'avais que quelques minutes, j'y ai pris l'habitude de parler très vite, pour en dire le plus possible, une habitude qui ne m'a pas quitté. Bizarre, non ? » Dix minutes plus tard, l'ancien taulard stoppe le deux-roues devant la porte de son immeuble rue de Passy. Il rejoint Olivia et Kahina dans leur trois-pièces, refuse plusieurs coups de fil sur son portable avant de répondre à l'appel de la mère de ses deux premiers enfants. Celle-ci lui demande de la rappeler depuis une

cabine téléphonique, une vieille habitude prise du temps de la Dream Team qui, aujourd'hui, le fait sourire.

Maloum descend les marches quatre à quatre, entre dans la cabine, située à deux pas de son scooter, et rappelle son ex-femme. Il remarque alors le pas pressé d'un homme, sacoche en bandoulière, portant une gabardine grise et des gants. Or, depuis plusieurs jours, la douceur et le beau temps illuminent la capitale. L'homme aux cheveux courts traverse la rue, marche droit vers la cabine, regarde avec insistance celui qui vient d'y rentrer par un singulier hasard. Karim percute tout de suite : l'homme vient à sa rencontre pour le « détroncher ». Est-ce un voyou en chasse ou un flic en civil ? Instinctivement, le combiné toujours en main, l'ancien gangster ouvre la porte de la cabine, plante son regard dans celui qui s'approche, le « détronche » à son tour comme pour lui dire qu'il s'est rendu compte de la surveillance, du « manège ». L'intrus passe son chemin, se retourne à plusieurs reprises avant de prendre à droite au bout de la rue. Karim raccroche rapidement. S'il avait déjà croisé des yeux aussi noirs, il s'en souviendrait…

Intrigué, le manager emboîte discrètement le pas de l'inconnu. Tourne à droite, contourne le pâté d'immeubles. Surprise : il retrouve l'individu sous une porte cochère en train de regarder de l'autre côté, vers le parking du scooter, un lieu idéal pour surveiller la porte de l'immeuble. Lorsque les deux regards se croisent, au milieu de la foule, l'homme aux yeux noirs fait mine de sortir le calibre. « Mon instinct m'a poussé à marcher vers lui, explique Maloum. Comme j'avais enfilé une parka, très épaisse, j'ai bluffé. Je lui ai fait croire que je portais un gilet pare-balles et un calibre, et qu'il devait bien réfléchir avant de tirer. S'il venait à me louper, ou à loger une balle dans le gilet, moi, je ne le manquerais pas. Là, je l'ai frôlé et, tous les deux, on s'est vite compris. Je n'oublierai jamais son visage. »

Arrivé à l'appartement, essoufflé par la montée rapide des marches — l'ascenseur étant un coupe-gorge de luxe —, Maloum annonce la nouvelle à sa femme, laquelle tombe des nues. Pour l'instant, l'ancien de la Dream Team ne cherche pas d'explications, c'est un miraculé : s'il n'avait pas poussé la porte de la cabine téléphonique, il ne se serait pas aperçu du « manège » des yeux noirs, un homme qui n'est certainement pas tout seul

à surveiller les allées et venues de sa famille. « L'épisode de la cabine a grippé la mécanique des tueurs, imagine-t-il avec le recul. Ils devaient m'attendre un peu plus tard dans la soirée, probablement sur l'itinéraire qui devait me conduire au rendez-vous avec mon ami. Peut-être devant le restaurant. Et si le mec aux yeux noirs est venu vers moi, c'est simplement pour me "détroncher", savoir si j'étais bien son objectif. Mon coup de bluff m'a sauvé la vie ! » L'alerte passée, Karim gamberge à toute vitesse : il n'a pas l'intention de replonger dans une vie clandestine, loin de la Fédération, de l'association et surtout de sa famille. Impossible d'abandonner un autre projet qui lui tient à cœur : l'écriture d'un scénario inspiré de l'histoire de la Dream Team. Une saga dont il n'envisage pas, pour l'instant, d'écrire le dernier volet qui aurait pour titre : « La traque dans la peau ».

Pour « peser le pour et contre », comme il le dit souvent, Maloum invite des amis à venir parler de « la pluie et du beau temps, du coup de chaud ». De la prochaine cavale. Une heure plus tard, la garde rapprochée déboule dans l'appartement. S'ensuit un conciliabule autour de l'identité et du mobile des yeux noirs, toujours inconnus. Qui veut tuer l'un des derniers survivants de la Dream Team ? Les « blondes » qui ont fumé Merlini ? « Dans ces moments-là, il faut garder la tête froide, ne pas faire des plans sur la comète, dit-il. Dans le Milieu, on peut mourir pour un mot de trop, mal interprété, pour des affaires auxquelles des mecs nous raccrochent alors que nous y sommes totalement étrangers. Il faut disparaître le temps de recouper des informations. »

Au bout de la nuit, Olivia insiste pour que son homme porte plainte contre X, non pas au premier commissariat, mais auprès de l'Office central de lutte contre le crime organisé (OCLCO). Certes, une première pour un ancien cador du grand banditisme mais une entorse aux règles du Milieu qui lui permettrait d'obtenir… une protection rapprochée. Ni une ni deux, Maloum téléphone à un commissaire de l'OCLCO, lequel l'a discrètement entendu dans une affaire d'escroquerie de grande envergure, sur le marché de la taxe carbone[14], qui a fait plusieurs victimes dont un ami du Gros. Rendez-vous est pris le lendemain au siège de l'OCLCO à Nanterre.

La garde rapprochée revient le lendemain matin « décrocher », c'est-à-dire exfiltrer, Maloum. Comme au cinéma, une Audi bloque la rue, simulant une panne subite, pendant qu'un scooter attend Maloum devant l'immeuble pour le transporter à Nanterre. Lorsque le deux-roues accélère, l'Audi se remet en route pour « fermer » la marche. Un autre véhicule, surgit de nulle part, « ouvre » la route. Le cortège dépose l'ancien braqueur au pied de l'OCLCO, sans lever le dispositif de protection. Au nez et à la barbe de la fine fleur de la PJ même si personne n'est dupe. Karim porte plainte comme prévu et se voit convoquer le lendemain sur les lieux de la tentative d'assassinat, au pied de la cabine téléphonique, à 9 h 30, pour réaliser une reconstitution. Une caméra pourrait avoir filmé la scène, ce qui permettrait de mettre un nom sur le visage de l'inconnu. De stopper le « manège » des Chasseurs. Sous une pluie fine et de gros nuages noirs, le cortège quitte Nanterre pour le cœur de Paris, après avoir pris les précautions qui s'imposent pour semer toute filature. Police compris. Le commissaire de l'OCLCO est de fait persuadé que le « manège » de l'inconnu aux yeux noirs, forcément assisté de plusieurs autres individus, est lié à quelques mystères de l'affaire d'escroquerie. Que le Gros n'a pas lâché les gants comme il le prétend et ne cesse de s'en défendre.

Le lendemain, toujours sous protection, la petite famille s'installe dans une chambre d'un hôtel situé près du périphérique. Triste souvenir : les quatre murs, lisses et uniformes, ressemblent à ceux d'une cellule. Maloum n'a plus le choix : s'il veut rester en vie, il doit faire table rase, couper tous les fils, se séparer de sa nouvelle famille. Marcher dorénavant « les yeux dans le dos », trouver de l'aide et du fric pour ne laisser aucune trace derrière lui. La cavale coûte cher : voitures de location, restos, hôtels, téléphones balourds, billets de train, gilet pare-balles… Cette fois-ci, le Gros ne va pas aller jusqu'à braquer un fourgon blindé ni même monter en première ligne sur le front de guerre : sa femme va lui prêter assistance, le temps d'y voir plus clair, de disparaître des radars.

Le lendemain matin, 18 février 2011. Suite à la rapide reconstitution réalisée autour de la cabine téléphonique, Maloum arrive devant une agence bancaire avec dix minutes d'avance. Il se positionne de l'autre côté de la rue, dans l'ombre d'un immeuble haussmannien. Un réflexe qui

revient instinctivement comme du temps où il surveillait le déplacement d'un fourgon blindé. À l'heure dite, il aperçoit le scooter d'Olivia qui se gare. Sa femme enlève son casque et entre dans l'agence. Vingt mètres derrière elle, Karim aperçoit une moto de grosse cylindrée qui ralentit. Le passager saute sur le bitume, regarde à travers la baie vitrée de la banque, fait un signe de la main au pilote de la BMW 1 200 GS et remonte sur le deux-roues. Les deux hommes, peut-être reliés par un micro, se parlent brièvement. La moto démarre rapidement et fait soudain demi-tour devant Maloum. Le passager porte une cagoule avec deux orifices pour les yeux ; le pilote, lui, est trahi par ses yeux noirs, ceux, à coup sûr, de l'inconnu de l'avant-veille. Au bluff, Karim dézippe sa « banane ». Le pilote accélère alors sur une vingtaine de mètres avant de freiner brutalement. Les deux individus se retournent comme un seul homme vers leur cible qui vient une deuxième fois de troubler leurs plans. « À la revoyure », semble dire le passager à Malouin d'un mouvement de main, lequel se sent soudain pris d'un lourd vertige : les Chasseurs n'auraient-ils, pour l'instant, que pour seul objectif de lui mettre un gros coup de pression, de chercher à lui faire perdre pied alors qu'il venait tout juste de trouver un emploi, le nid douillet d'une famille et un peu de sérénité ? Au fond de lui, il n'espère qu'une seule chose : ne pas avoir affaire à des « condés voyous » dont certains, dit-on dans l'antichambre du Milieu, sont mouillés jusqu'au cou dans l'escroquerie internationale. Nino Merlini l'a toujours averti : c'est les indics qui tiennent le haut du pavé, c'est les condés qui sont les voyous. Il n'y a pas d'arrangements.

Olivia sort de l'agence bancaire, tend une liasse de billets à son mari. Maloum lui décrit rapidement le « manège » des Chasseurs et en vient à la conclusion qui s'impose : s'il ne quitte pas la capitale, c'est un homme mort. Olivia retient ses larmes, émue d'imaginer que Kahina ne va plus voir son père. Malouin ne perd pas de temps et file déjà sur son scooter, direction la gare d'Austerlitz. Il est attendu par un ami de longue date, étranger au grand banditisme, qui va l'héberger dans une ville de province. Fini le boulot à la « fédé », au revoir femme et enfant, amis et sportifs. Bonjour la cavale. L'ancien braqueur va devoir utiliser des balourds pour rester en contact avec sa garde rapprochée et avec tous

ceux qui se sont manifestés pour l'aider. Entre deux trains, il va activer un réseau de « relais », des individus insoupçonnables, pour s'éloigner le plus loin possible du Milieu. Et tenter de mener sa propre enquête pour cerner les motivations des Chasseurs, qui ne seraient peut-être pas étrangères à la mort de Merlini ou de Christian Oraison, autre membre de la Dream Team qui ne faisait pas partie du gang de Gentilly. Comme souvent, une histoire de gros sous…

Le dernier braquo de la Dream Team

Paris, 3 août 2011, quelques heures après la fausse alerte près du chalet. Sur le quai de la gare de l'Est, le Gros embrasse Jo le Parisien, sac de cuir à la main. Discrètement, les deux hommes montent dans un véhicule des plus anodins. Jo doit déposer son passager au centre de la capitale ; il pourrait s'y rendre en moins de dix minutes, *via* le quartier des Halles, mais il préfère prendre le périphérique pour voir si sa caisse n'est pas filochée. Jo est un « relais », un anonyme commerçant de Belleville qui n'a pas grand-chose à voir avec le Milieu. Si le Parisien est chargé d'un calibre, caché sous le siège, c'est à la fois pour assurer la sécurité de son ami d'enfance et la sienne ; il est en effet remonté comme une pendule depuis qu'il s'est aperçu de la ronde d'une moto BMW devant la porte de son immeuble, le jour où il devait justement héberger le fugitif pour une nuit… Depuis, l'adresse est grillée. Il se doute que Maloum a probablement été « mené en belle », attiré dans un guet-apens par un ami, en février dernier, et que le Gros a une nouvelle fois échappé à une tentative d'assassinat, un miracle qui fait jaser dans le Milieu. Jo sait que le chasseur aux yeux noirs, très noirs, est dorénavant blessé dans son orgueil, à cran, et têtu…

Au volant, comme dans un film de José Giovanni[15], Jo parle avec la gouaille d'un titi parisien. En langage codé, il fait comprendre à Maloum que Dacheville, l'un des « tapeurs[16] » du carbone, vient de se faire serrer à Dubaï et qu'il y a « le feu dans le Sentier », comprendre que des familles qui « font » officiellement dans la confection et le textile, et officieusement dans l'escroquerie à tout-va sont sur le qui-vive, prêtes à se faire réveiller à l'heure du condé. « Tout le monde se chie dessus, précise Jo, de peur que Dacheville se mette à table, mais il se dit aussi que le mec tient un poulet dans sa manche, que ça va s'arranger pour sa pomme. » Maloum ne dit mot, écoute sans ciller. Comme tous les beaux mecs du Milieu, il a entendu

parler de l'escroquerie de la taxe carbone et croisé certains des tapeurs dans des bars ou autres points de chute luxueux qui feraient pâlir de jalousie les nababs du pétrole. Azzoug, pas un « intime » mais un « mec bien », s'est fait descendre en banlieue parisienne le 30 avril 2010, soit un mois après sa seconde tentative d'assassinat. Azzoug a-t-il trempé dans l'escroquerie jusqu'à s'y noyer ? Cela n'aurait rien d'extraordinaire. Une rumeur lui prête le fait d'avoir assuré d'abord la sécurité des mecs du Sentier, les cerveaux de la carambouille, une marche qui lui aurait permis d'être intégré dans la filière d'abord comme prête-nom, à la tête de sociétés « bidons », rouages essentiels de la chaîne de l'escroquerie financière, puis comme associé. C'est à ce stade-là que les ennuis auraient véritablement débuté pour Azzoug, l'ancien braqueur et, dit-on, mannequin dans sa jeunesse. Dettes ? Conflits d'intérêts ? Mauvais partage ? Dans le Milieu, une hypothèse tient la corde, à deux contre un : Azzoug aurait fumé un beau mec du grand banditisme, qui aurait voulu « emplâtrer[17] » les Dupont & Dupont de l'escroquerie à la TVA de plusieurs millions d'euros. Retour de manivelle oblige, Azzoug aurait été à son tour fumé par l'associé du défunt et principal usurier des mêmes Dupont & Dupont, deux flambeurs invétérés qui n'arrivaient plus à honorer le service de leurs dettes… Et qui, après la mort d'Azzoug, auraient décidé de mener en belle le « banquier » en question ! Une façon comme une autre de solder une ligne de crédit d'une quarantaine de millions d'euros, de passer pour des guerriers, en inventant un motif « bidon », et de continuer à flamber comme l'ont fait leurs pères ou oncles au siècle dernier sur le même secteur de la carambouille.

Le « CO_2 », comme on nomme cette escroquerie dans le Milieu, a fait certes gagner des fortunes colossales à une centaine de Français, de Paris à Lyon en passant par Toulouse et Marseille, mais il a provoqué, pour ceux qui n'y ont pas été invités, un sentiment de frustration et, pour les autres, un vif désir d'extorsion. Secoué, menacé, quel individu normalement constitué irait porter plainte pour s'être fait détrousser de quelques millions d'euros frauduleusement soustraits aux contribuables français, belges ou danois ? Personne, cela va de soi. Taper un bien mal acquis est une vieille ficelle utilisée par les renards de la pègre. Maloum le sait : dans

le Milieu, des individus dont la réputation est au moins égale à leur puissance militaire se tournent les pouces pendant que les autres « travaillent », volent, extorquent, etc. Lorsque ceux-là sont riches, très riches, rien de tel qu'un petit coup de pression pour leur rappeler que leurs bas de laine n'ont pas été gagnés avec la sueur de leurs fronts, à l'usine, comme tout le monde, et qu'ils seraient prudents de partager le fruit de leurs judicieux labeurs. Et malheur, pour l'exemple, à celui qui s'amuserait à partir en courant ou se faire consoler dans les bras de policiers…

Deux heures plus tard, à deux pas du Sentier, centre de Paris. Bureau intérieur jour. Rideaux tirés, portables fermés. Un homme aux cheveux ras propose de poser l'explosif sur la porte arrière du fourgon blindé. Face à lui, le Gros l'interrompt sans ciller : « Non, Manu. Pour éviter que les convoyeurs ne soient tués ou blessés par la charge, il faut "taper" sur le côté, le plus haut possible. Et avant, précise-t-il tout en mimant, envoyer une rafale de kalachnikov pour les prévenir de s'allonger. »

Manu acquiesce d'un mouvement de tête. Pour la première fois, il va « taper une tirelire » avec des figures du grand banditisme et une devise en tête : « Force, courage et détermination ». Dans le Milieu, il se dit que c'est le dernier braquage de la Dream Team, ce qui fait sourire Maloum : « C'est le dernier, oui, mais cette fois-ci au cinéma, sur grand écran, un grand spectacle en hommage aux amis de l'équipe de rêve qui ont disparu. Dix ans d'une belle histoire. J'espère juste, ajoute-t-il, que l'on n'écrira pas mon nom sur la liste posthume et que je pourrai aller au bout de cette aventure cinématographique, un autre rêve d'enfant. » L'expérience lui a appris que, dans le Milieu, la réalité dépasse souvent la fiction. C'est par ailleurs ce qui a suscité un vif intérêt chez le producteur : « La trajectoire de Karim, comme celle de son beau-frère, dit Manu, est celle d'un sportif de haut niveau qui, pour de multiples raisons, va monter au braqua tout en appliquant les fondamentaux du sport. C'est un film d'aventures, une confrontation entre des sportifs et des vrais braqueurs, puis entre la Dream Team et les policiers, surtout pas un guide pour entrer dans le monde fantasmé du grand banditisme. »

Maloum sait que le film *Dream Team*, dont il coécrit le scénario avec Manu, le producteur aux cheveux ras, est suspendu à son destin d'homme traqué. Il espère juste que « le film dans le film » ne va pas se finir en carnage comme dans *Scarface*, le long-métrage culte des jeunes des cités où le héros finit par être abattu dans un bain de sang. Des « gamins » qui n'ont d'yeux que pour Karim Maloum, l'un des rares caïds à porter un nom kabyle et, semble-t-il, à fréquenter des gangsters corses. Le top dans la profession.

Après la séance de travail, le fugitif rejoint Jo le Parisien dans une ruelle du Sentier. Direction le Pays basque, histoire de brouiller les pistes, ou peut-être ailleurs. Tout dépendra du déplacement des deux principaux Chasseurs, vus il y a quelques heures entre Aix-en-Provence et Marseille, en train de filocher une autre cible. Dans la voiture qui le conduit à la gare, Maloum reçoit un texto d'un ami sur son balourd : « Ton fils filoché par ki tu sé. » Maloum tape violemment sur le tableau de bord, les yeux soudains exorbités. Jo trouve les mots pour le calmer. Dans la guerre, on ne touche pas aux enfants, à la famille. Maloum proteste, crache son venin sur cette fameuse mentalité qui n'est qu'un univers fantasmé, un merveilleux alibi qui cache les pires saloperies que l'on puisse imaginer.

Le soir venu, sur le quai de la gare Montparnasse, sac de cuir en main, Karim Maloum veut toujours croire que le temps reste son meilleur allié. Que, demain, il pourra enlever son costume de fugitif, faire sauter sa fille dans ses bras sur la terrasse du chalet, retrouver son poste de manager et regarder autant qu'il le voudra le film des aventures de sa » Dream Team. Plein écran. La vie enfin aux trousses, la paix dans son cœur. Mais la vie n'est pas un long fleuve tranquille. La cavale coûte cher. Est-ce en voulant renflouer son portefeuille que Maloum est interpellé le 6 juillet 2012 pour des faits d'extorsion de fonds ?

Ce jour-là, il accompagne des amis qui lui conseillent d'aller chercher conseil auprès de Kosovo[18], un mec bourré de fric, impliqué dans plusieurs carambouilles et qui, étrangement, passe régulièrement à travers les mailles du filet policier. Bref, Maloum cherche à toucher un gros chèque pour acheter un fonds de commerce dont les dividendes lui permettraient de financer sa cavale de « voyou » et ses vieux jours. Or Kosovo, autre

miracle, parvient à alerter les flics du « manège » : suite à un rendez-vous dans un fast-food, filmé à leur insu par les caméras de surveillance, les policiers « sautent » Maloum et trois autres individus. Un autre complice, dit « Le Chauve », échappe au coup de filet et se met en cavale en Espagne[19]. Le rideau tombe en prison sur une cavale de « voyou » qui a duré près de dix-huit mois.

Préventivement détenu, l'ex-braqueur entame une grève de la faim fin 2012, réclamant une confrontation avec les supposées victimes, laquelle n'a pas été réalisée par le magistrat instructeur. Le juge attend probablement de voir bouger les lignes, si ce n'est d'obéir à la demande d'un collègue qui tire les ficelles d'une autre pelote. De fait, une seconde demande de remise en liberté lui est refusée. Les jours passent à l'ombre, loin de sa famille, de ses amis, de son « chantier » cinéma qui le faisait tant rêver.

Puisqu'une mauvaise nouvelle n'arrive jamais seule, alors que Maloum obtient enfin le feu vert pour recouvrer la liberté, il est de nouveau gardé à vue en février 2013. Il est écroué et mise en examen pour des faits de « vols en bande organisée », « association de malfaiteurs » et « infraction à la législation sur la détention d'armes ». En mars 2012, alors qu'il était en cavale de « voyou », des gendarmes ont découvert une planque dans l'Ain. Les empreintes génétiques, bras armé des enquêteurs, ont révélé que les armes, mais aussi les cinq véhicules volés, les gilets pare-balles, explosifs ou munitions, auraient été manipulés par les six membres présumés de la Dream Team. Douche froide.

Dans la foulée, les cinq autres interpellés, dont Aurélie, la fille de Nino Merlini[20], qui a eu les jambes brisées par une rafale de kalachnikov en octobre 2012, sont écroués et mis en examen pour les mêmes faits. Enquêteurs et magistrats n'en doutent pas une seconde : la planque n'était que la dernière étape avant de monter au braquage, peut-être le dernier d'une Dream Team du XXe siècle, désormais coupée du monde, des voyous et des affaires. Virtuellement en cavale, réellement décimée.

2
La diagonale du fou

> Moi, Jacques Mariani, c'est pas mon ami. Je préfère prendre perpète que de demander des choses à Mariani, je n'ai rien à voir avec lui. S'il a voulu me faire du bien, il m'a tué, s'il a voulu me faire du mal, il a gagné. »
>
> Ange-Toussaint Federici, berger corse, Palais de justice de Draguignan, le 16 octobre 2012.

« Moi, Jacques Mariani, c'est pas mon ami. Je préfère prendre perpète que de demander des choses à Mariani, je n'ai rien à voir avec lui. S'il a voulu me faire du bien, il m'a tué, s'il a voulu me faire du mal, il a gagné. » La mine sévère, Ange-Toussaint Federici n'ajoute pas un mot de plus. En ce mardi 16 octobre 2012, dernier acte du second procès de la tuerie des Marronniers, la dernière phrase n'est pas balancée aux jurés de la cour d'assises de Draguignan à l'emporte-pièce, ni même sous la forme d'un cri de colère ou d'un aveu d'impuissance. Elle signe la fin d'un scénario un rien machiavélique, la rupture d'un pacte présumé, dont seuls « Santu » Federici et Jacques Mariani, deux acteurs majeurs du grand banditisme français, ont écrit les principaux rebondissements tout en jouant leurs propres rôles.

Présenté comme le chef d'un groupe criminel baptisé les « bergers de Venzolasca », du nom de son village natal situé à l'ouest de la Corse, accusé de meurtres, Federici a pesé chacun de ses mots, tous adressés à celui que magistrats, avocats et journalistes présentent comme son complice. Dorénavant, il ne se fait guère d'illusions sur le verdict des jurés, suite au dernier retournement de situation, digne d'une tragédie qui aurait pu trouver ses racines dans le mythe de Médée… et dont Santu pourrait être la principale victime. En déclarant qu'il préfère « prendre perpète que

de demander des choses à Mariani », Federici affirme haut et fort qu'il vient de perdre une bataille, mais pas la guerre. Dans la partie d'échecs qui se joue depuis la nuit du 4 avril 2006, date à laquelle trois gangsters ont été tués par balle au sein du bar des Marronniers, Federici et Mariani, soi-disant unis par une traditionnelle solidarité criminelle, ont-ils perdu la partie en jouant une même et vulnérable partition ? Ou, dans un autre jeu d'ombres et de nuances, Federici a-t-il été victime d'un extraordinaire coup monté, une diagonale du fou menée de main de maître par Jacques Mariani depuis sa cellule de la maison centrale de Saint-Maur ?

La tuerie des Marronniers

Lundi 8 octobre 2012. Le président de la cour d'assises de Draguignan, Thierry Fusina, ouvre le second procès, en appel, de l'affaire dite de la tuerie des Marronniers. Ange-Toussaint Federici est le seul prévenu, l'unique individu interpellé, écroué depuis 2007 et soupçonné d'avoir participé à l'assassinat de Farid Berrahma, de son lieutenant Radouane Baba et d'Heddie Djendeli alors que ces derniers regardaient un match de football dans le bar marseillais. Le 5 novembre 2010, la cour d'assises des Bouches-du-Rhône avait lourdement sanctionné le berger corse : vingt-huit ans de réclusion criminelle assortis de dix-huit ans de peine de sûreté. Ses conseils avaient alors pris la décision de faire appel de la décision, une option qui n'existe que depuis le 1er janvier 2001.

Dans la salle, des dizaines d'amis sont venues apporter leur soutien, un geste, un regard, un sourire, un clin d'œil, à celui que les policiers présentent comme l'un des plus dangereux et brillants « barons » du grand banditisme, une « étoile montante » du Milieu corso-marseillais. Si effectivement Federici apparaît sur les radars des policiers dans plusieurs affaires jugées ou en cours d'instruction, il est impossible d'affirmer que le berger corse, qui se présente d'ailleurs à la barre sans emploi, est un général du Milieu ; la réponse se trouve en effet inscrite sur son casier judiciaire. Né en 1960 à Venzolasca, celui que les policiers surnomment rapidement « ATF » a été condamné en 1988 à vingt ans de prison pour divers braquages. Libéré en 2003, il aurait commis l'irréparable en avril 2006, date à laquelle il a débuté une cavale qui s'est terminée neuf mois plus tard dans une rue parisienne. Dans le Milieu, c'est une loi, jamais un individu n'est parvenu à devenir un général quatre étoiles en dormant aussi longtemps entre quatre murs. Certes, parloirs, téléphones portables, tierces personnes ou lettres cachées permettent à un prisonnier de communiquer avec l'extérieur, de donner ordres ou conseils à des amis

« intimes », de superviser le travail d'un groupe structuré, mais rien ne remplace une solide poignée de mains, une parole donnée en gage ou la sourde menace d'un regard, ce que les sociologues définissent comme les acquis de l'expérience et de l'apprentissage. Un baron, tel qu'on le désigne dans le Milieu, doit en effet obéir à trois conditions : avoir un casier judiciaire vierge ou presque ; ne jamais être cité dans la presse, au mieux dans les rapports de police ; enfin, compter sur des amitiés indéfectibles dans la sphère politico-administrative. Santu, lui, apparaît loin du compte, même si l'exception peut confirmer la règle…

À Draguignan, l'objectif de Federici est simple : démontrer, en convoquant de nouveaux témoins à la barre, qu'il était au bar des Marronniers, situé dans le XIII^e^ arrondissement de Marseille, par le plus grand des hasards : un client ayant commandé une Vittel, absolument, blessé par une balle perdue, à son corps défendant, ayant subi, comme d'autres témoins, un choc post-traumatique, à coup sûr, mais le chef d'un commando d'assassins, certainement pas ! Pour Santu, les jours qui viennent sont les plus cruciaux de sa vie : il doit en effet persuader le tribunal de Draguignan que les jurés de la cour d'assises des Bouches-du-Rhône l'ont injustement condamné à vingt-huit ans de réclusion criminelle, deux ans auparavant. Pour mener à bien sa défense, il a convoqué la crème des avocats pénalistes à son chevet, persuadé que ces derniers pourront lui faire recouvrir la liberté, le blanchir de toute velléité criminelle. À Venzolasca, le bruit court depuis la fin de l'été que Santu va bientôt retrouver famille et amis dans le bistrot du village tenu par Balthazar, son grand frère. Sur la place du village, l'homme à la grosse moustache n'a pas revu son « petit » frère depuis le début de l'année 2007 même si, de son côté, il n'a pas perdu de temps : Balthazar Federici est devenu le maire du village perché sur les crêtes de la Casinca — une région escarpée située entre mer et montagne au nord-est de la Corse — avant de soutenir Paul Giacobbi, lors de l'élection de « Paul Emploi[1] » à la présidence du Conseil exécutif de Corse le 25 mars 2010.

Après avoir discrètement salué ses amis, Santu se retrouve très vite confronté aux faits qui lui sont reprochés : à Marseille, homicides volontaires commis en bande organisée et ayant accompagné d'autres

homicides volontaires sur les personnes de Farid Berrahma, d'Heddie Djendeli et de Radouane Baha ; tentative d'homicide volontaire sur Kader Gasmi ; association de malfaiteurs ; à Corte (Corse), acquisition, détention, transport sans autorisation d'une arme et de munitions de première catégorie par personne déjà condamnée ; enfin, à Amiens, faux en écriture publique, dans le but d'obtenir notamment un faux passeport au nom d'Ange-Toussaint Giordano.

Suite aux formalités d'usage, le président annonce aux jurés que la première journée du procès va revenir sur la tuerie des Marronniers. Le commandant Moustacakis, patron de la brigade criminelle à la direction de la PJ à Marseille, ouvre le feu sans prendre de gants : « La thèse du règlement de comptes saute aux yeux. C'est comme si on me demandait s'il y a de l'eau dans la mer[2]. » Il sait que le prévenu porte un gros caillou dans sa chaussure, décelé notamment par les nombreux échanges téléphoniques du 4 avril au soir, et ne goûte guère au fait que si Federici a fait appel de la décision de la cour d'assises, c'est parce qu'il « n'a rien à voir dans cette affaire ». « Je suis innocent, affirme Santu sans trembler. Je n'ai jamais fait de mal à personne. » Le policier a certes écouté avec attention le principal accusé, qui s'est présenté comme un exploitant agricole s'efforçant de mettre sur pied un élevage d'ânes dans son village natal, mais il n'a jamais pu se faire à l'idée que Santu était venu à Marseille, début avril 2006, pour « faire les boutiques ».

Deux ans plus tôt, le berger de la Casinca l'avait assuré au président de la cour d'assises : « Puis, l'heure venue, je suis allé aux Marronniers… J'avais rendez-vous avec un ami. Mais comme je l'ai déjà dit au juge, je ne dirai pas son nom ! » S'il martelait qu'il n'était qu'une « simple victime », comprendre victime d'une balle perdue, puis d'une cabale, le président s'était fendu d'une réclamation : « Mais alors, on ne comprend pas bien pourquoi vous ne dites pas qui est cet ami… » Ce à quoi Santu avait répondu, pesant comme à son habitude le poids de ses mots, comme s'il en analysait le pour et le contre au quart de seconde près : « Vous savez, les faits sont graves. Il y a eu trois morts. Cette personne ne veut certainement pas être mêlée à tout ça. Maintenant, si elle veut venir, elle vient ! » L'appel n'ayant pas été entendu, les jurés en tirèrent de lourdes

conséquences, ce qui fit dire à maître Acquaviva : « Ne pas donner de nom n'est pas une posture mais une nature profonde. » Et maître Éric Dupond-Moretti, l'homme aux cent acquittements, de voler au secours de son client : « C'est un paysan corse qui a appris à devenir paranoïaque. Il est taiseux, on fera avec[3]. »

Pour le commandant Moustacakis, Ange-Toussaint Federici n'est pas étranger au Milieu corse. « Il est à la tête de la bande de la Plaine[4], explique-t-il à la barre, une équipe qui aurait remplacé celle de la Brise de mer, qui fait dans les restaurants et les boîtes de nuit du pays d'Aix, et dans les machines à sous autour de l'étang de Berre. » D'où les conflits, qui ne cessent de laisser des hommes sur le carreau depuis le début des années 1970, autour de l'extorsion de fonds, de la fraude fiscale ou de l'abus de biens sociaux dans les établissements de jour et de nuit ou les bars-tabac-PMU, lieux où le client paie régulièrement en espèces et peut, clandestinement, s'adonner à des paris sur des vrais faux flippers ou autres bingos. Sur la foi de l'enquête, le policier n'en démord pas : Farid Berrahma, son lieutenant Radouane Baha et Heddie Djendeli ont été exécutés par un commando de huit à dix hommes encagoulés, dont faisait partie l'accusé. « En matière de banditisme, il est impossible que Berrahma et Federici se trouvent ensemble dans le même bar, si ce n'est pour se tuer. » Une déclaration qui fait bondir Santu : « Il faut arrêter de dire ça. Berrahma, je ne l'ai jamais rencontré. Quand il était dehors, j'étais en prison, et quand il était en prison, je n'y étais pas. » Le commandant poursuit : « Les territoires sont partagés pour les machines à sous. Le clan Berrahma a l'étang de Berre, les Corses ont la région aixoise et la voyoucratie marseillaise a Marseille et Aubagne. » Dans le tribunal, des hommes s'échangent des sourires appuyés. Déroutés, les jurés semblent découvrir un univers de fric, de peur et de sang, qui pourtant fonctionnent depuis des décennies sous leurs yeux selon des règles et des codes empiriques. « Le 23 mars 2006, poursuit le policier, Roch Colombani a été abattu à Rognac par Berrahma, selon des informateurs. Il était dans les machines à sous à Berre-l'Étang, le fief historique de Berrahma. Pour moi, il y a eu un débordement dans les territoires. » Un « débordement » qui a provoqué la mort de trois individus, le dernier étant décédé à l'hôpital, un

trio ciblé par au moins quatre tireurs équipés d'un pistolet semi-automatique de calibre 45 de type Colt 1900, d'un calibre 9 de type CZ, Sig ou Herstal, un fusil d'assaut de calibre 7,62 de type kalachnikov et d'un fusil de chasse, à pompe, de calibre 12.

Comme dans une partie de poker, Federici reprend la main et annonce la couleur. L'homme avec lequel il avait rendez-vous s'est décidé à venir témoigner à la barre pour en finir avec le mystère. Demain, au plus tard. Sans faute. Interrogé sur le fait que l'individu en question aurait pu témoigner au cours de l'instruction, Santu répond : « Il m'avait aidé. Je n'avais pas envie qu'on le mette en examen pour ça. » Cette fois-ci, ce sont policiers et magistrats qui s'échangent des regards narquois. À la lecture de la synthèse de la brigade criminelle, de l'ordonnance de renvoi du juge marseillais Serge Tournaire et du jugement de la cour d'assises, ce n'est probablement pas un témoin sorti *in extremis* de la manche qui va modifier le cours de l'histoire. Les faits sont en effet têtus. La téléphonie ou le recours aux prélèvements d'empreintes génétiques ont « parlé », balayant d'un revers de main la défense du berger corse, le seul individu accusé d'avoir participé à la soirée sanglante du 4 avril. Et pour cause : il est le seul membre du commando à avoir été blessé par balle…

En novembre 2010, comme tout au long de l'instruction, le berger corse avait démonté, un à un, les arguments des magistrats ou des avocats des parties civiles. Sa version est aussi claire que la Vittel bue aux Marronniers ; il se trouvait effectivement dans le bar où il avait rendez-vous avec son ami, dont il refusait de citer le blaze, un établissement qu'il connaissait pour avoir consommé une même eau plate en 2005. Tout à coup, alors qu'il se trouvait debout, dans l'entrée, il avait vu deux individus faire irruption dans le bar, tirer des coups de feu, lui-même ayant été blessé au genou. Juste après la fuite des assassins, son ami était arrivé et avait contacté diverses personnes pour trouver une table d'opération. Dans un état de semi-conscience, Santu avait été transporté jusqu'à la clinique Clairval, un établissement marseillais où il avait été admis sous le faux nom de Pascal Simeoni. Pour des raisons de discrétion. Ce n'est que par la suite qu'il avait appris que son cousin, Paul Bastiani, était l'ange gardien qui l'avait déposé à la clinique. Peu après l'opération, des

membres de sa famille, dont il préférait taire les noms, l'avaient aidé à quitter les lieux et à rejoindre la Corse en toute clandestinité. Ce qui ne l'avait pas empêché de se présenter à un juge d'application des peines, au mois de septembre 2006, dans le cadre d'une mesure de probation concernant sa liberté conditionnelle. Le 27 septembre, il perdait un sac à dos dans un magasin de Corte, sac remis aux gendarmes qui découvraient une arme de poing — le calibre 9 de type CZ — munie d'un chargeur approvisionné de dix cartouches, un deuxième chargeur contenant quatorze cartouches et divers documents au nom d'Ange-Toussaint Federici. Un individu avait tenté de récupérer le sac auprès de la direction du magasin, peine perdue.

Santu s'en explique sans sourciller : il avait souhaité s'armer pour se défendre, craignant, bien qu'étranger à la tuerie des Marronniers, que les proches des victimes lui attribuent une quelconque responsabilité et désirent se venger. La découverte, lors de son interpellation neuf mois après le drame, d'un formulaire de demande de passeport au nom de Giordano n'était que la suite logique d'une cavale involontaire, qui lui imposait de se faire plus discret après la perte du sac à Corte. Le gérant des Marronniers, Tahar « Tony » Aggoune, allait d'ailleurs affirmer que Federici s'était assis sur un tabouret, juste à droite en entrant dans le bar, et avait commandé une Vittel. Une eau bien plate et sans saveur particulière.

« Pascal Simeoni »

Mardi 9 octobre 2012. Au menu du deuxième jour du procès : l'agenda de Federici, minute après minute, jour après jour, depuis la soirée du 4 avril. II y a deux ans, la défense de Santu avait volé en éclats, pulvérisée à la fois par le sans-faute des enquêteurs et le faux-fuyant des témoins. Alors que certains affranchis, dans la salle, commentent à mots couverts la perquisition des policiers de la douane judiciaire effectuée au service des ports du conseil général des Bouches-du-Rhône, présidé par le sénateur Jean-Noël Guérini[5], le président Fusina voit les deux camps se renvoyer la balle. Les policiers de la brigade criminelle ont en effet une version plus circonstanciée à offrir aux jurés, une enquête qui repose, faut-il le rappeler, sur la blessure de Federici, effet collatéral dont l'onde de choc est loin d'être amortie dans le Milieu et bien au-delà.

L'accusation repose sur trois principaux piliers : les témoins présents aux Marronniers ; les échanges téléphoniques ; et le relevé d'empreintes génétiques. Hormis Tony Aggoune, qui dans un premier temps n'a pas désigné Federici comme client de son bar, les témoins oculaires font état d'un scénario criminel parfaitement orchestré : alors que les clients regardent un match de football[6], huit à dix hommes armés et cagoulés pénètrent dans le bar et tirent sur les trois supposées cibles, touchant involontairement le pied d'un quatrième individu d'une balle « perdue ». Au cours de la fusillade, aucun des trois individus n'a eu le temps de riposter… C'est en allant « finir » le troisième homme, gisant au fond de la salle, que l'un des membres du commando est blessé par un tir « ami ». Ce dernier est alors porté et exfiltré du bar par deux comparses, laissant involontairement couler un filet de sang sur ses pas. Le commando s'enfonce dans une Audi A4[7], une BMW et une Alfa Romeo break. Du haut de son balcon, attiré par les coups de feu, un autre témoin assiste à la scène de l'exfiltration où l'individu est déposé dans une Renault Clio. Les

quatre véhicules disparaissent dans la nuit avant l'arrivée, non pas des policiers, tout juste alertés, mais de proches de Djendeli, neveu de Tony le gérant. Alertés par un témoin de la fusillade, ils ne peuvent que constater la mort des trois amis, récupèrent une arme de poing laissée au sol et se dirigent alors vers l'hôpital, persuadés, sans aucun doute, d'y retrouver le membre du commando blessé. Entre-temps, les policiers sont arrivés sur la scène du crime, « gelant » cette dernière pour mener leurs investigations techniques et recueillir les témoignages à chaud. Les premières constatations font état d'un mode opératoire établi par des professionnels parfaitement organisés et déterminés, ayant ciblé des individus défavorablement connus de leurs services, notamment pour s'être investis dans le trafic de stupéfiants ou le juteux business des « baraques[8] ». Un règlement de comptes en bonne et due forme au sein duquel un membre du commando a été blessé.

Le 5 avril 2006, les enquêteurs reçoivent une information d'un indic : Karim Boughanemi, présenté comme un proche du caïd Berrahma, aurait été blessé au cours de la fusillade avant de s'évanouir dans la nature. Si le renseignement n'a pas été étayé par l'enquête, un braqueur offre une vision pragmatique de cette scène : « Il n'est pas impossible que ce Karim ait été retourné par le commando, avance-t-il[9], ce qui est monnaie courante dans le Milieu. Le mec sort, par exemple, du bar, fais un signe à un gars pour lui donner le top départ, et revient à sa place. Le commando déboule, élimine les cibles, en faisant bien attention de ne pas blesser une tierce personne, cela fait partie des choses qui ne se font pas, et tire sur leur indic, histoire de le dédouaner, en lui laissant la vie sauve. Évidemment, l'indic se barre vite, vite, car il sait que les condés vont arriver. C'est vieux comme le monde ! »

Les jours qui suivent la tuerie, les policiers mettent le paquet sur la téléphonie, persuadés que les bornes-relais vont parler, et alertent les établissements hospitaliers de l'entrée tardive d'un individu blessé par balle. Une clinique, située dans le IX^{e} arrondissement de Marseille, répond aussitôt à l'appel : Pascal Simeoni, un homme au fort accent corse, a bien franchi la porte de Clairval autour de 23 heures, accompagné de deux individus qui sont aussitôt repartis. Victime d'une chute de moto, puis

mordu par un chien, le blessé a été opéré le 5 avril, peu après midi, avant de quitter discrètement la clinique vers 15 heures, abandonnant sur place une veste de survêtement. Alertés par un autre informateur de la présence d'Ange-Toussaint Federici aux Marronniers, les policiers découvrent très vite que l'ADN laissé sur la veste par le blessé de Clairval est le même que celui laissé sur la scène de crime. Après vérification, l'empreinte génétique correspond à celle du chef présumé de la bande de la Casinca. Lequel, par le biais d'appels ininterrompus émis par des proches entre le sud et le nord de la France, va être suivi à la trace par les diverses antennes-relais. Juste après la fusillade, les policiers font en effet « parler » une cabine téléphonique : des appels ont été passés vers Paris, Marseille et l'île de Beauté. Le premier, relativement court, active la ligne de Paul Lantieri, un individu qui, comme on va le voir, n'est pas inconnu des services de police. Jusqu'à l'entrée de « Pascal Simeoni » à la clinique, une dizaine d'individus vont se contacter, sans prendre les précautions d'usage, dont Paul Bastiani et Jean-François Federici, respectivement cousin et frère cadet de Santu, et Toussaint Acquaviva, souvent présenté comme le bras droit du berger corse.

Installé à Marseille, proche du milieu du foot-business, Bastiani contacte Lantieri à plusieurs reprises et compose le numéro d'une société. Le hasard n'étant jamais invité dans les affaires liées au grand banditisme, surtout lorsqu'un blessé cherche un lieu afin d'y être admis et opéré en toute discrétion[10], les policiers vont très vite vérifier que Lantieri, prétextant une panne de batterie de son portable, a utilisé le téléphone de ses hôtes d'un soir, celui de François Gonthier, président de la société en question qui deviendra dans quelques mois le bailleur des locaux d'un cercle de jeu et d'un restaurant parisiens. Le tout sur le conseil de Paul Lantieri, surnommé « le Grand » dans le milieu des jeux et par ailleurs gérant du bar-restaurant La Rotonde à Aix-en-Provence… Le 5 avril, Bastiani va passer des coups de fil en direction d'Augustin Federici, dit « Tintin » et fils de Santu, ou de Balthazar Federici et, semble-t-il, retrouver à l'aéroport de Marseille Toussaint Acquaviva, autre malfaiteur réputé pour son franc-secouer et appelé la veille.

En moins de trois heures, la chaîne de solidarité permet à Federici d'être hospitalisé à Clairval, sous le bon auspice de deux médecins de renom, et de lui sauver la vie. Face aux présidents des deux cours d'assises, des années plus tard, l'accusé persistera à contester l'enquête judiciaire, insistant sur le fait qu'il a été secouru par l'ami avec lequel il avait rendez-vous dans le bar… Si Santu n'a pas participé à la fusillade, comment a-t-il laissé trace de son ADN sur les débris d'un fusil à pompe cassé, sachant que l'empreinte ne provient pas d'une trace sanguine ? Pourquoi ledit Pascal Simeoni, une fois opéré, a-t-il quitté Clairval vêtu d'une simple camisole d'intervention jetable, avec une perfusion au bras, une sonde urinaire, un drain dans le genou et une attelle ? Si un chirurgien concédera que cela a dû faire « un mal de chien », pour le comprendre les jurés vont devoir attendre que le berger corse délivre enfin le nom de l'inconnu qui lui a porté secours, une révélation qui pourrait anéantir, telle une balle explosive, l'accusation.

Comme dans un film de gangsters, le principal nœud dramatique se déroule en la clinique Clairval, suite à l'opération, lorsque des complices parviennent à exfiltrer Pascal Simeoni depuis son lit d'hôpital. Ce dernier doit en effet rejoindre la Corse pour parfaire diverses obligations, dont celle de « pointer » devant le juge d'application des peines…

Le Cercle Concorde

Lorsque les enquêteurs découvrent la véritable identité de Pascal Simeoni, un nom souligné en rouge leur saute alors aux yeux, celui de Paul Lantieri. Santu et le Grand ont en effet pour point commun d'apparaître dans un dossier instruit à Marseille relatif au dysfonctionnement du Cercle Concorde, comme d'autres protagonistes de la chaîne d'assistance médicale. Les écoutes téléphoniques, une nouvelle fois, vont se montrer éclairantes sur la perméabilité entre le monde des affaires et celui, méconnu en France, de la criminalité organisée.

Fin 2004, début 2005, les négociations vont bon train pour que le Cercle Concorde ouvre de nouveau ses portes — fermées depuis 1988. À la manœuvre, deux hommes affranchis aux us et coutumes des établissements de jeu : Edmond Raffali, présenté comme un proche de la famille Francisci[11], longtemps directeur du Cercle ; et Paul Lantieri, un « homme d'affaires ayant prospéré dans le sud de la Corse et la fraude fiscale[12] », proche de banquiers et avocats genevois, de gérants de brasseries, de discothèques et de cercles de jeu, de célèbres journalistes mais aussi d'individus fichés au grand banditisme et inscrits, sous d'autres cieux, dans une démarche affairiste n'ayant rien à voir avec la philanthropie. La Commission supérieure des jeux du ministère de l'Intérieur va longtemps hésiter avant de donner son feu vert, en raison de la présence d'un individu ayant été condamné pour malversations financières, mais le lobbying de l'ex-directeur, exercé auprès de l'ancien parti de Charles Pasqua et de Jacques Chirac, le Rassemblement pour la République, va porter ses fruits. Un arrêté est signé le 19 juillet 2005 pour une année probatoire. C'est l'Association pour la communication et les relations humaines, dont l'objet est de promouvoir « l'idéal républicain » et d'œuvrer « pour la réalisation des États-Unis d'Europe dans le cadre des lois de la République française », qui se charge de tout : un bail est signé

avec François Gonthier[13], le gérant d'une société anonyme parisienne, pour un montant de 365 000 euros par mois ; des travaux, à hauteur de 4 millions d'euros, sont entrepris pour aménager le nouvel espace de mille cinq cents mètres carrés ; des recherches, essentiellement dans la région marseillaise, sont réalisées par les deux frères Paul et Antoine Lantieri pour persuader des philanthropes d'investir *a minima* 100 000 euros, dans le but de rassembler des fonds, une opération rondement menée. Parmi eux, Marc Sulitzer, cousin du célèbre écrivain éponyme et associé aux frères Lantieri dans un projet de construction d'un lotissement et d'une marina à Coti-Chiavari, qui remet un chèque de 100 000 euros, ou Jean Pinelli, propriétaire de parts dans plusieurs casinos, « caution morale » de la nouvelle association.

Le 30 novembre 2006, le quotidien national *Le Figaro* annonce « l'événement people de l'année ». L'inauguration de l'établissement de jeu, ouvert pour une année probatoire, réunit au 14 rue Cadet, dans le IX^{e} arrondissement de Paris, une foule de stars du show-business et de la politique tels le chanteur Enrico Macias, par ailleurs administrateur de casinos, les comédiens Olivier Martinez, très en cour en Balagne, ou Jean Reno, la princesse Caroline de Monaco, Bernard Kouchner et sa femme, la journaliste Christine Ockrent, Maryse Joissains et Jean-Baptiste Lantieri, maires respectivement d'Aix-en-Provence et de Bonifacio… En deux mois, les parties de poker auraient rapporté près de 600 000 euros, de quoi donner le sourire aux investisseurs du Cercle et du restaurant, dont le banquier suisse François Rouge, déjà associé dans La Rotonde auprès de Paul Lantieri. Cependant, l'enquête des policiers soulève vite un « lièvre », en l'espèce la présence d'étonnants « investisseurs introvertis[14] » et quelques décisions économiquement hasardeuses de la part des dirigeants de droit du Concorde.

Au sujet des investisseurs, la surprise est de taille : les surveillances physiques et conversations téléphoniques font en effet apparaître un « retraité en invalidité », des représentants d'un « démiurge du banditisme insulaire », la discrète « bande de la Plaine » et un « recouvreur de créances doublé d'un tueur professionnel »[15]. Un casting qui fera écrire, quatre années plus tard, au vice-procureur Marc Rivet ce prologue au style

balzacien : « Dès les années 2000, Paul Lantieri […] devait manifester un intérêt équidistant aux banques suisses, aux brasseries aixoises et aux cercles de jeu parisiens. Les investigations menées avec d'inégaux succès sur cette configuration triangulaire révélaient la sublime étendue de son improbité et confirmaient la pénétration de la délinquance méridionale dans la vie des affaires, singulièrement aidée en cela par l'immoralité d'un banquier suisse interlope et le clair-obscur administratif sur lequel devait prospérer un établissement de jeu dont le financement comme la gestion justifiaient qu'il soit définitivement fermé[16]. Ce dossier, poursuit-il, est celui d'un affairisme sournois et assassin. Rémunérateur évidemment […], mais cette abondance aura un prix : deux des reîtres identifiés par les enquêteurs comme ayant prêté leur concours, et leur réputation, aux investisseurs discrets mais exigeant du Cercle et de la Rotonde seront assassinés. Un troisième sera l'assassin[17]. »

Ce qui pourrait être un argument ou pitch d'une série télévisée n'est que la réalité d'un monde tout en ombres et en nuances : à compter du printemps, le « retraité » Roland Cassone, présenté comme la clef de voûte du Milieu corso-marseillais depuis une trentaine d'années, participe à des réunions afin de régler la délicate et occulte répartition des bénéfices entre le duo Lantieri-Rouge, considérés comme les représentants de Jean-Jé Colonna — le « démiurge du banditisme insulaire » — et le clan Raffali, soumis au discret contrôle de la « bande de la Plaine », autre appellation de la « bande de la Casinca », représentée physiquement par Jean-François Federici et Jacques Buttafoghi. Pour pimenter le tout, tel un *deus ex machina*, ajoutons à l'écran Marcel Ciappa, dans un premier temps investisseur à hauteur de près de 400 000 euros, dont les deux tiers en espèces, et tueur à gages pour le moins malheureux. Et quelques dialogues savoureux.

Les premières échauffourées débutent deux mois après l'ouverture un rien people du Cercle. Au téléphone, le trésorier Leneveu dit à Jean-François Raffali, fils d'Edmond : « Il faudrait qu'Edmond se chope Paul [Lantieri] et lui dise : maintenant on est associés, ça veut dire moitié-moitié sur tout ! Donc maintenant j'y accède comme tout le monde ! » Quelques jours plus tard, lors d'une réunion, Paul Lantieri se montre

menaçant auprès d'Edmond, après avoir refusé de répondre aux interrogations du vieil homme. En janvier 2007, le conseil d'administration nomme Leneveu à la direction des jeux, laissant Lantieri et Rouge sans voix, et l'un des membres de l'association perplexe : « J'aimerais quand même savoir ce que c'est que cette pétaudière, entre les deux bandes rivales, afin de ne pas mourir idiot… » Du Audiard dans le texte. Les interpellations de Santu Federici, le 12 janvier 2007, puis de Paul Lantieri dans la foulée ont-elles modifié le rapport de forces en présence ? Pas le moins du monde, si l'on en croit la suite du feuilleton.

Début mai, Lantieri[18], Rouge, Edmond Raffali et Leneveu se retrouvent dans un hôtel parisien autour d'un homme âgé, lequel frappera l'esprit du directeur des jeux : « Cet individu a très peu parlé, déclarera-t-il plus tard aux policiers. Il est resté relativement en retrait. Il m'a fait penser à Marion Brando dans *Le Parrain.* » Le banquier suisse, lui, en tremble encore : « L'organisation de ce rendez-vous avait créé chez moi un grand stress […], le vieux monsieur auquel Paul parlait avec déférence s'appelait Roland, de mémoire […], Paul m'avait dit qu'il fallait tout dire au « vieux monsieur ». » Que ce dernier ne parle pas beaucoup, Edmond Raffali allait rendre compte de l'entrevue en ces termes : « Celui-ci m'a dit : « Je ne vous serre pas la main », alors que je la lui tendais. Il m'a dit que je n'avais pas à demander de comptes sur le fonctionnement du Cercle, que les responsables sont les financiers tels que Rouge et que j'avais rien compris, que les comptes n'étaient pas de mon ressort. » Rouge confirmera la présence de Roland Cassone[19], le Marion Brando du jour : « Le « vieux monsieur » s'est peu exprimé si ce n'est pour dire que la gestion devait être faite par Lantieri et que la priorité était de rembourser[20] les gens qui avaient investi là-dedans. J'ai été frappé qu'il ne serre la main de personne. » Une petite remarque s'impose avant d'aller plus loin : dans le cas où Cassone serait bien un général « quatre étoiles » du Milieu, il faut souligner que la réunion est extrêmement importante ; un individu de cette envergure, d'une insolente discrétion, n'a pas pour habitude de se déplacer. Comme dans *Le Parrain*, ce sont les autres qui viennent à lui, sans lui serrer la main. Sauf si le contexte impose de mettre les points sur les *i*, au moment où de nouvelles plumes entendent écrire un chapitre

inédit du Milieu français, dont l'histoire est étrangère aux « caves[21] » : Jean-Jé Colonna s'est tué dans un accident de voiture le 1er novembre 2006 au moment où d'autres individus, méconnus des rares spécialistes, passaient l'arme à gauche. Lors de son interpellation plusieurs mois plus tard, réalisée tout en douceur dans sa villa située près de Marseille, force est de reconnaître que la « légende » du grand banditisme, Roland Cassone, fut à la hauteur de sa stature : porteur d'un Glock calibre 9 muni d'un chargeur garni de seize cartouches, dont une chambrée, deux autres chargeurs approvisionnés en poche, il taillait paisiblement la haie de son jardin. Il déclarera au magistrat instructeur, interloqué par le port d'un tel arsenal, ce qu'aucun scénariste au monde n'aurait jamais pu écrire : « C'est un peu comme quelqu'un qui aurait une pipe et deux paquets de tabac dans la poche, ça fait partie de la panoplie. » Fin de citation.

Avant d'en venir à l'épilogue, quittons l'hôtel parisien et revenons au Cercle, rue Cadet, où l'un des *Tontons flingueurs* aurait pu déclamer : « Quand le lion est mort, les chacals se disputent l'empire. » Car il s'agit bien de l'après Jean-Jé[22] qui se dessine au sein du cercle parisien. Et partout ailleurs. Le 25 mai, suite à une bagarre entre Paul Lantieri et l'un des fils Raffali, un nouveau conciliabule fait apparaître pour la première fois sur le radar des enquêteurs Jean-François Federici et Jacques Buttafoghi, deux membres supposés de la « bande la plaine », présentés par le vice-procureur comme des « miliciens » recrutés par le Grand. Dès lors, les balles allaient-elles être montées au canon ?

Le 5 juin 2007, Henri Panunzi, un des membres du comité des jeux, est licencié du Cercle suite à la réunion qui s'est tenue entre Jean-Philippe Leneveu, Jacques Buttafoghi et Jean-François Federici, lesquels ont constaté, un rien fâchés, la disparition d'une importante somme d'argent. Le lendemain, les deux frères Lantieri retrouvent Buttafoghi et Jean-François Federici en l'absence des Raffali, père et fils. La sanction tombe comme la lame de la guillotine : Paul Lantieri est invité à ne plus se présenter rue Cadet. Mi-septembre, alors qu'un groupe de policiers mène discrètement une enquête sur une entreprise corse de sécurité, entreprise qui ne peut échapper à l'attention de la bande de la Casinca[23], Buttafoghi joint Antoine Lantieri au téléphone : « Dis-moi, je t'appelle parce qu'il y a

un problème… Apparemment, ton frère [Paul] continue ses petites affaires […], il veut faire ses enculeries par-derrière, il croit avoir affaire à des gamins ? […] Qu'il arrête maintenant… parce que… à ce moment-là alors… on ne va plus être fâchés… on va être ennemis… On se reverra, tout ce que je peux te dire, c'est ça […], ils nous ont pris pour des ânes. On n'est pas des ânes, on n'a peut-être pas beaucoup été à l'école… mais on n'est quand même pas bêtes. Tu le sais ? » Et Buttafoghi de poursuivre : « Lui et l'ordure, celui du pays du chocolat[24], ils veulent faire leurs enculeries, ils n'en ont pas assez ? Il ne faudrait pas qu'ils poussent le bouchon trop loin. Moi, je ne parle pas pour moi, je parle pour lui[25]. » Il conclut vertement : « Tu n'es plus mon ami… Et je sais ce que je dis, et je sais ce que je fais, et je pèse mes mots… S'il [Paul] ne vient pas discuter, c'est moi qui irai le voir… Est-ce que tu comprends ? »

L'art du parler « voyou », cher aux hommes d'honneur corses, n'est pas une simple corde à leur arc : il est avant tout une épée de Damoclès, dont toute la subtilité est de ne jamais trancher dans le vif. À quelques exceptions près… « On va plus être plus fâchés, on va être ennemis… » Voilà néanmoins qu'apparaît entre les lignes celui qui a fait appeler Paul Lantieri, la nuit du 4 avril 2006, et qui, par un concours improbable de circonstances — une balle « amie » dans un genou —, a lancé la PJ aux trousses de drôles de paroissiens. Laquelle n'est pas au bout de ses surprises : outre la présence de Tintin Federici, le fils de Santu, Buttafoghi prend l'initiative de superviser les embauches et la gestion du Cercle dès le mois de juin, une action qui pourrait se résumer ainsi : « Je précise, déclarera Rouge[26], que X m'a mis en garde contre les actions judiciaires que je pourrais tenter car je lui avais parlé de maître Vergès[27]. Il m'a informé que les Raffali n'étaient pas seuls mais en équipe avec deux personnes qu'il m'indique qu'il ne faut pas contrarier si on souhaite conserver sa vie et sa famille ; il me parle d'un Federici et d'un Jacques Buttafoghi. »

Depuis 2005, des policiers ajacciens semblent ne pas perdre une miette des déplacements d'Ange-Toussaint Federici, à l'exception d'une nuit d'avril, notamment à Paris aux côtés de Jules Filippeddu[28], autre individu connu pour son entregent politique et son active participation dans

l'industrie des jeux. Si Tintin est présenté comme le « fils du directeur », la découverte de l'attribution d'une prestation de sécurité du Cercle à la SISIS, une société corse domiciliée à Venzolasca, va mettre enquêteurs et magistrats dans l'expectative : pourquoi utiliser, dès juin 2007, l'expertise d'une société domiciliée sur une île de la Méditerranée, alors que la région parisienne regorge de telles entités, et payer cette dernière 30 % plus cher que la société ayant déjà contracté le marché ? Confronté à de nombreuses questions, Santu Federici niera toute implication dans le Cerde Concorde et dans la SISIS. Le chef de la division économique et financière n'ira pas par quatre chemins : « Le poids dans le paysage du banditisme, la personnalité de l'ensemble des protagonistes et surtout leur très vif appétit aiguisé par les substantiels bénéfices potentiels représentés par le cercle de jeu vont bien évidemment balayer l'ensemble des "hommes de paille[29]". Paul Lantieri se situera quant à lui, et c'est là tout son art, dans un premier temps, comme le tampon entre ces deux mondes, plus proche par son histoire et les affaires communes des intérêts du Milieu marseillais[30]. »

Néanmoins, le conflit est loin d'être terminé. Vexés, peut-être même humiliés, Rouge et Lantieri décident de prendre le taureau par les cornes et de renvoyer ce dernier dans les cordes, si ce n'est *ad patres*. Pour résoudre définitivement « l'équation Federici-Buttafoghi », Rouge se laisse aller au téléphone en évoquant le mystérieux « colonel Mario » qui, semble-t-il, lui a remonté le moral après lui avoir confié trois hypothèses de travail : corrompre des juges ou des officiers de PJ ; exercer des pressions ; régler définitivement le compte aux deux Corses en payant quelqu'un pour le faire. Colonel Mario aurait donc plusieurs atouts dans sa manche et une condition, une seule, pour accomplir la dernière hypothèse : 600 000 euros dont la moitié réglable d'avance. Selon lui, c'est pourtant Rouge[31] qui donne le nom du « sapiteur » : celui de Marcel Ciappa, décrit comme le « recouvreur de créances doublé d'un tueur professionnel ». Vraie ou fausse piste ? Escroquerie ou alibi de fortune pour des propos qui pourraient envoyer les responsables en cour d'assises ?

Alors que des tractations s'engagent, une douche froide s'abat sur le front rebelle. Le 20 septembre 2007, Ciappa est en effet assassiné par des

faux médecins alors qu'il se repose dans une clinique à Aubagne, suite à une blessure à la jambe occasionné par un accident de voiture[32]. Ce que les médecins, entendus lors de l'enquête criminelle, mettront en doute : la blessure serait incompatible avec l'argument avancé par le « petit Marcel », l'un des braqueurs du casse de Nice[33] — vol à main armée rendu célèbre suite aux bouffonneries du supposé cerveau niçois, un nommé Spaggiari. Un dialogue entre François Rouge et Paul Lantieri, trois jours après l'insolent assassinat, mérite le détour… « Alors tu sais, dit Paul, j'avais un ami… il s'est fait dessouder dans sa chambre. — Pardon ? dit François. — Ben tu sais, il [Ciappa] avait aussi sa propre vie, tu vois, alors je sais pas du tout… Mais bon, c'est embêtant quoi. — Mais tu penses qu'il n'y a aucune corrélation ? — Mais j'en sais un peu rien, alors… — Tu penses vraiment qu'il n'y a pas de lien ? — De toute façon, il faut qu'on en parle. — On ne peut pas être trahi par le vieux monsieur ? C'est très emmerdant ça… »

« Emmerdant », c'est le mot. Ciappa était un prêteur apporté par Lantieri, prêt ne passant pas par la comptabilité officielle à raison de 10 % d'intérêts par an sur vingt-quatre mois. Et quel est le « vieux monsieur » dont parle Rouge ? Roland Cassone ? Dominique Venturi[34], propriétaire d'un luxueux appartement à Marseille, associé aux côtés de Paul Lantieri dans la société de droit suisse Sextius[35] et présenté comme un membre important des « Canards[36] », par conséquent relativement proche de Cassone ? Mystère.

Mais pour le colonel Mario, propriétaire d'une boîte de nuit au Sénégal et consultant indépendant pour l'Afrique, tout paraît encore possible, d'autant plus que ce dernier devient, par la magie d'Internet, destinataire de pièces relatives à l'instruction de la tuerie des Marronniers. Des documents qui valent de l'or. Le colonel Mario archive et note tout ou presque : il le sait plus que tout autre, le nerf de la guerre, c'est le renseignement, la chasse à l'information souterraine et confidentielle. Il mentionne, par exemple, qu'entre septembre 2006 et mai 2007 « les gens de François Rouge » maîtrisent le cash, produit et en partie détourné du Cercle, mais que suite au conflit généré par le fils Raffali et à l'intervention de Cassone qui mettait au pas son père, Edmond, ce dernier « avait

chauffé » Jean-François Federici et Jacques Buttafoghi, qui devaient toucher la moitié des 15 % du clan Raffali au titre de la… sécurité. Mais Ciappa éliminé, comment régler le différend entre les deux clans ? En demandant l'avis de Paul Barril, ancien adjoint de la cellule antiterroriste de l'Élysée, conseil de plusieurs chefs d'États africains, qui lui a présenté Rouge et qui lui a pourtant demandé de « sortir de cette affaire parce que cela devenait dangereux » ? Le colonel Mario n'en aura pas le temps. Il ne sera pas assassiné, à l'instar du petit Marcel, mais tout simplement placé en garde à vue fin novembre 2007, comme la plupart des protagonistes de l'affaire, avant de participer activement à l'interpellation de Rouge. Son nom : Olivier Bazin. Son passe-temps favori : conseiller des présidents africains. Celui que l'on présente comme un « mercenaire » n'est pas étranger aux Corso-Africains, une nébuleuse de Corses ayant jeté leur dévolu sur le continent africain depuis les années 1950, un groupe de « sorciers » blancs qui font et défont les régimes de nombreux pays francophones au gré de la spéculation sur les marchés du cacao, des pierres précieuses ou du pétrole. Sans oublier l'univers feutré, et pour le moins interlope, des jeux. Rien d'étonnant, dès lors, de retrouver dans les petits papiers du colonel Mario des « noms qui chantent » du Milieu.

Un prétendu « tueur à gages » assassiné, des conseillers africains relativement bien informés, un banquier en déroute, des généraux du grand banditisme sur le marchepied, une « bande de la Plaine » sous les tables de jeu… Fin 2007, après la fermeture de l'établissement de jeu, l'affaire du Cercle Concorde n'a pas encore écrit son épilogue : Paul Lantieri, probablement informé de l'action des enquêteurs, échappe à son interpellation, tout comme Buttafoghi, présenté comme le « lieutenant » d'Ange-Toussaint Federici, lequel, pour mémoire, est préventivement incarcéré dans l'affaire de la tuerie des Marronniers depuis janvier 2007.

2009, l'année de tous les dangers

Le 28 mars 2008, c'est une autre scène digne d'un film policier qui se déroule à Porto-Vecchio : au sein de l'une des villes les plus riches de la Corse, les policiers décident d'interpeller Buttafoghi, fiché au grand banditisme, alors que ce dernier a « pris du recul » depuis trois mois. En conflit avec une autre équipe, le braqueur, possiblement armé, se méfie : les policiers doivent donc le prendre par surprise et le neutraliser rapidement. Habile et rusé, Buttafoghi s'aperçoit du « manège » des condés et réussit à prendre la fuite après avoir percuté plusieurs véhicules de police. Une course-poursuite s'engage dans les rues de Porto-Vecchio qui tourne finalement à l'avantage des poursuivants. De vrais policiers. Arrêté en possession de 9 000 euros en liquide et d'un 357 Magnum, Buttafoghi se défend comme un seul homme, expliquant sa fuite au regard de « menaces » dont il aurait été la cible dans l'affaire du Cercle. Mis en examen et enchristé, l'homme sans emploi réfute les propos de certains protagonistes ayant assuré que Jean-François Federici et lui, « deux personnes assez puissantes pour évincer Lantieri et Rouge » ont « repris en main » l'établissement de la rue Cadet, servi des intérêts supérieurs ou empilé des liasses de billets dans des sacs-poubelle. Se serait-il transformé en médecin pour éliminer Ciappa ? L'homme n'est pas du genre bavard. Après quelques mois de préventive, Buttafoghi retrouve l'air iodé des ruelles de Porto-Vecchio, une destination plein sud qui ne fait pas sourire les « Sudistes[37] », ceux qui, tant bien que mal, ont repris les affaires du *paceru*[38] Jean-Jé Colonna.

Dans les tuyaux coulent en effet de grands projets de construction, les pieds dans l'eau, qui, tradition oblige, ne peuvent échapper à la perspicacité des hommes d'honneur et d'affaires corses. Dans les salons parisiens, il est de bon ton d'imaginer que les équipes insulaires mettent la main sur de tels projets pour laver de l'argent sale ; à y regarder de plus

près, il ne faut jamais perdre à l'esprit que c'est d'abord l'occasion de « faire des sous » sans en investir… un seul. C'est probablement le cas du projet d'agrandissement du port de Porto-Vecchio ou de somptueux projets immobiliers autour de Bonifacio ou dans le golfe de Valinco. À ce jeu, Buttafoghi va perdre temporairement un ami, si ce n'est un associé. Le 30 juin 2008, Jean-François Federici est à son tour arrêté en possession d'une grosse liasse de billets et d'un revolver Smith & Wesson calibre 38. Attablé dans un bar, il est accompagné de son neveu Tintin et plongé dans la lecture de documents concernant des projets immobiliers à Porto-Vecchio.

Mis en examen dans l'affaire de la tuerie des Marronniers, puis dans celle du Cercle Concorde, Buttafoghi recouvre une nouvelle liberté provisoire au début de l'année 2009 alors que l'île est plongée dans une série de règlements de comptes dont il est bien difficile, à chaud, de comprendre enjeux et ressorts. Néanmoins, le présumé lieutenant de Santu change régulièrement de lit et de voiture de location comme s'il redoutait que la foudre lui tombe sur la tête.

Au-delà des affaires en cours, le Milieu est en effet en ébullition. Au banc des premiers accusés, la juridiction interrégionale spécialisée (JIRS) de Marseille qui sévit sur quatre régions du sud de la France : Rhône-Alpes, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Languedoc-Roussillon, Corse. Depuis sa création en 2004, concomitante à la création de nouveaux offices centraux à Nanterre, le pool « anti-mafia » oriente ses investigations sur le volet financier, le véritable bras armé des équipes françaises. Et les chefs d'inculpation tombent comme à Gravelotte : association de malfaiteurs, extorsion de fonds, abus de biens sociaux… À Marseille, après la tuerie des Marronniers, c'est l'empire des frères Guérini, originaires du village corse de Calenzana comme Jacques Buttafoghi ou Richard Casanova[39], qui vacille sous la pression des magistrats et policiers chargés de faire toute la lumière sur d'éventuels conflits d'intérêts ou autres délits financiers ; à ces instructions, supposées être confidentielles, s'ajoute l'interminable saga de l'Olympique de Marseille, un club qui naviguerait dans les eaux troubles de l'argent sale du grand banditisme tout en surfant sur la « vague » dorée des rétrocommissions au sein du foot-business[40]; à Ajaccio, c'est le dossier

de la Société méditerranéenne de sécurité, la SMS, qui est de toutes les conversations et de tous les fantasmes, une affaire qui croise, *via* la SISIS de Venzolasca ou le MPA, Mouvement pour l'autodétermination, d'Alain Orsoni et d'Antoine Nivaggioni, de nombreux compagnons de route de la bande de la Casinca et des « gens en place » à Ajaccio, Bastia, Paris, Marseille, Miami ou Saint-Domingue. Des points en commun ? Le Panama, un pays qui offre de bons et loyaux services en termes d'évasion fiscale ou de blanchiment d'argent depuis les années 1960, et, à tout seigneur tout honneur, la Corse. Les coups de butoir de la JIRS, dit-on dans le Milieu, feraient en effet « bouger les lignes » : le retrait de certains, arrêtés ou assassinés, n'engendre-t-il pas le bonheur des autres et un revirement d'alliances des plus improbables ? L'instabilité d'un climat jugé délétère par certains truands n'est-elle pas l'occasion de régler de vieux comptes ou d'essayer, pour ceux qui ne cachent pas leurs ambitions, de sortir du ruisseau qui les a faits « voyous » ?

En homme avisé, Buttafoghi sait garder des secrets et « envoyer tordu », soit transmettre de faux messages pour savoir par quels canaux ces derniers reviennent à ses oreilles, à celles de ses associés ou à des policiers et magistrats. Car la force de ce milieu-là, c'est bel et bien l'information. Et dire à qui veut l'entendre qu'il est le « lieutenant » de Santu le fait probablement sourire car il est l'un des rares à connaître le « mariole » de son équipe, lequel n'est certainement pas celui qui a pris une balle « amie » dans un bar marseillais. À l'évidence, il est difficile d'avoir les « mains sales », c'est-à-dire d'être obligé d'aller sur le terrain, « au charbon », et d'être présenté comme un parrain. Et il ne faut pas compter sur Buttafoghi pour prononcer le blaze de celui qui donne les ordres, ce qui, par un étrange effet papillon, va lui coûter « cher »…

S'il parvient à échapper à une première tentative d'assassinat, Buttafoghi tombe en effet sous le feu nourri de deux tireurs embusqués, le 20 novembre 2009. Soit quatre jours après l'assassinat de Francis Guazzelli, criblé de balles au volant d'un pick-up. Relation de cause à effet ? Seuls les initiés pourraient le confirmer. Il faut cependant noter que Guazzelli, fiché au grand banditisme depuis des lustres et présenté comme l'un des barons de la Brise de mer, n'est pas le premier à mourir sous les balles de

professionnels de la gâchette : Pierre-Marie Santucci, Richard Casanova et Daniel Vittini, tous membres de l'équipe des Bastiais, ont disparu corps et biens en moins de dix-huit mois. En y ajoutant François Mariani, dit « Francis », le père de Jacques, qui a trouvé la mort dans l'explosion d'un hangar viticole, des mauvaises langues parlent déjà de la Brise de mer au passé. Les quatre premiers individus avaient-ils un même ennemi en commun ?

Se sentaient-ils menacés ? Francis s'est-il retourné contre ses anciens complices de braquage suite à des conflits au sujet de la répartition de fonds occultes ? Aurait-il, comme il se dit, éliminé son ami de trente ans, Daniel Vittini, en raison d'un lourd passif d'argent dont ce dernier, féru de parties de cartes et toujours « en dettes », ne parvenait pas à en honorer le remboursement ? Et *quid* de la bande de la Casinca, qui fait décidément beaucoup parler d'elle dans les couloirs feutrés des cercles de jeu depuis la fusillade des Marronniers ? Répondre à de telles questions nécessite d'être dans le secret des dieux, de raisonner sur la base d'une structure mentale qui échappe aux communs des mortels et d'identifier les véritables enjeux de différends personnels ou plus largement de la guerre, forme exacerbée et violente d'une concurrence au sein de laquelle plusieurs équipes structurées souhaitent accéder à une ressource certes limitée mais insondable. D'autres questions subsistent… L'élimination de Buttafoghi, âgé de 43 ans, serait-elle préventivement liée à l'ouverture, prévue cinq mois plus tard, du Cercle Cadet en lieu et place du Cercle Concorde ? Autrement dit, le Calenzanais aurait-il, seul ou pas, fait passer le message sur son intention de « garder la main » sur l'établissement de jeu de la rue Cadet, un geste qui aurait pu déplaire en d'autres cieux ? Autre hypothèse : les tueurs ont-ils voulu rendre service à des beaux mecs du Milieu au regard de la façon dont ces derniers entendaient « parler mal » des faits et gestes de Buttafoghi ?

Sur le lieu du crime, les policiers ne découvrent pas de portable mais quatre fiches bristol, remplies de numéros de téléphone, écrites à la main et sans aucune rature[41] : membres de son clan, entrepreneurs, maires de villages corses et nombre de personnalités politiques. En tête d'une fiche, les policiers notent la présence des dix chiffres du portable personnel

d'Alexandre Guérini, le frère du président socialiste de conseil général Jean-Noël Guérini. Tous deux nés à Calenzana, comme la victime. Pour les policiers, rien de surprenant : entre la Corse et le « continent », et bien au-delà, voyous, hommes politiques, entrepreneurs, élus, mercenaires, espions, directeurs de cabinet ou haut fonctionnaires ont tissé une toile d'araignée dont la soie, pourtant si fragile, légère et précieuse, résiste depuis un siècle à la plupart des coups judiciaires, toile qui peut être étirée, comme dans la nature, jusqu'à cinq fois sa taille d'origine. Tout en contrôlant sa « cristallisation ».

Les frères Guérini sont dans la tourmente depuis qu'une lettre anonyme, adressée au bureau du procureur de Marseille début 2009, les accuse d'être associés avec un voyou, en l'espèce Bernard Barresi, autre prétendu membre de la Brise de mer, et de faire la pluie et le beau temps sur le secteur très convoité des déchets ou de fréquenter des casinos. Le corbeau accuse les Guérini d'avoir contracté « le vice du jeu[42] » et d'en être dépendants. Jusqu'à l'assassinat de Buttafoghi, huit mois plus tard, l'enquête ouverte en mars 2009 n'est connue officiellement que d'une poignée de magistrats et gendarmes qui ont placé les principaux protagonistes sur écoutes et sous surveillances rapprochées. En pratique, les fuites se déversent dans le Vieux-Port, tradition oblige. Le 27 avril, Jean-Noël Guérini informe son *frattedu*[43], Alexandre, qu'une enquête judiciaire est en cours, dans des conditions dignes d'un thriller de John le Carré ; c'est en effet un mystérieux « homme de Madrid » qui a invité le président du conseil général des Bouches-du-Rhône à mettre la pédale de frein sur ses fréquentations. Comme souvent, rien de tel que de prendre à témoin l'opinion publique pour laver le linge sale en famille : le « Madrilène » ne serait autre qu'un policier de haut-rang, très au fait de tout ce qui touche à la sécurité entre la Corse et la cité phocéenne… C'est donc en pleine grève des ordures, début novembre 2009, que Marseille devient le théâtre d'une truculente symphonie.

À la baguette, Renaud Muselier, éternel dauphin du maire Gaudin, profite de sa stature de premier vice-président de la Communauté urbaine Marseille Provence Métropole (CUM) pour jeter sur le bureau de son président le livre de Roberto Saviano, *Gomorra*[44], et lancer : « Marseille, ce

n'est pas Naples ! Et les Marseillais sont des républicains ! » Ce à quoi Jean-François Gaudin répond sèchement : « Je vous le rends, je l'ai lu avant vous ! » Avant de jeter le best-seller du journaliste italien au pied de Muselier ! Si le conflit éclate au grand jour, un livre sur la mafia comme métaphore, c'est en raison d'un sourd conflit qui gronde, comme souvent dans le sud-est de la France, en coulisses. Alexandre Guérini soutient en effet la grève des salariés de Bronzo pour s'attaquer directement à la commission d'appel d'offres, suite à l'octroi du marché de déchets par une société concurrente, ce qui a déclenché la fureur de l'éternel dauphin de Gaudin, une « gomorrade » qui n'empêchera pas Eugène Caselli, dit aussi « Brushing », premier secrétaire fédéral du Parti socialiste mis en place par Jean-Noël Guérini à la tête de la CUM, d'annuler purement et simplement l'appel d'offres[45].

« Emmerdant », comme dirait François Rouge ? Sans aucun doute, car le dossier des déchets, baptisé « Guernica », se superpose, *via* l'action simultanée d'hommes de l'art qui « cristallisent » la toile d'araignée, à une autre affaire qui touche l'île de Beauté, plus précisément la Haute-Corse. En avril 2008, un fonctionnaire des services fiscaux de Marseille rédige un courrier au procureur de Grasse afin de signaler que la société Riviera International a obtenu un marché auprès du conseil général de la Haute-Corse. Jusque-là, rien d'anormal, si ce n'est que la société en question est détenue par deux sociétés de droit anglais. Pour ceux qui croient toujours que le grand banditisme se limite à des attaques de diligence, la suite en démontre le contraire ; Mediterranee Consultant Holding (MCH) contrôle Riviera International, présente aux côtés de la société de collecte des déchets Nicollin dans le marché de La Fare-les-Oliviers remporté par la SMA Vautubière. Or un ami de longue date d'Alexandre Guérini, Goliath[46], possède la moitié des parts de la SMA, une société du même Alexandre Guérini qui gère la décharge de… La Fare-les-Oliviers. Et ce *via* une autre entreprise, elle-même emboîtée dans des holdings au Luxembourg, au Panama, en Suisse… une farandole de poupées russes où apparaît la MCH, domiciliée à Bristol, elle-même présente dans le capital d'ABT, l'entreprise de travaux publics de Goliath. Pour simplifier, le juge de la JIRS de Marseille, Charles Duchaîne, soupçonne tout ce petit monde

de se livrer, en toute impunité, à quelques pirouettes financières qui relèvent plus du délit que de la transparence, précisément sur des marchés publics, cabrioles off-shore contrôlées en sous-main par des beaux mecs du Milieu corso-marseillais. Peut-être à des fins de blanchiment d'un argent dont il est difficile de connaître la provenance… Réputé dans le Milieu pour son mauvais fer[47], Buttafoghi aurait-il joué un rôle particulier dans cet entrelacs de rapports pour le moins singuliers entre des individus affranchis des enquêtes sur les marchés publics de la JIRS ? Lui aurait-on fait faire un « travail » avant de le descendre aussitôt ? Son assassinat est-il le résultat d'un effet collatéral qui se serait joué sur ou sous une table de poker d'un cercle de jeu ?

Roland Cassone, réputé pour sa discrétion, se laissera aller à plus de précisions, soulignées et volontaires, lors du procès du Cercle en juin 2013. Le dialogue entre celui que l'on appelle simplement « Roland » dans le Milieu, son avocat maître Dupond-Moretti, la présidente du tribunal et le vice-procureur est digne d'un long plan-séquence d'un film de Scorsese…

La présidente : « Vous a-t-on parlé d'un climat dangereux, de menaces sur les uns ou sur les autres ? » Roland Cassone : « Non, jamais, je n'aurais plus salué Paul Lantieri si on m'avait mêlé à des choses sans me le dire. » Imparable. Au sujet de l'aide procurée par ce dernier au blessé Ange-Toussaint Federici, l'accusé réagit vertement : « Si directement ou même indirectement Paul Lantieri a fait soigner ce bonhomme [Federici] et que par la suite, si c'est vrai, il a fait ce que l'on connaît à Paul Lantieri, je peux le qualifier de porc, je tenais à le dire pour que tout le monde l'entende. » Cassone se tourne alors vers l'assistance et répète dans un silence de cathédrale : « Si quelqu'un est là pour faire le rapport[48], je le répète : ce sont des porcs ! »

Les mouches s'arrêtent de voler, les anges ne passent plus. Même hors du palais de justice, sur la Canebière… Le présumé parrain marseillais, ami des barons de la Brise de mer assassinés en série lors de l'été 2009, se défend bec et ongles de toute collusion affairiste, avançant même avoir suggéré à Lantieri de fermer le Cercle. Et Cassone de s'autocélébrer : « Je crois que j'avais la bonne solution. » Au sujet de feu Dominique Venturi, autre grand manitou de *l'undercover world*, Cassone fait passer un autre

message à qui veut bien l'entendre : « Je n'ai jamais investi avec Dominique Venturi. Je vais vous tranquilliser : je ne fais rien à risque. » Le vice-procureur, Jean-Luc Blachon, réagit aussitôt : « Je vous ai entendu distribuer des bons points et des mauvais points. De quelle morale êtes-vous le gardien pour vous permettre de distribuer des bons points ? Quelle autorité avez-vous pour le dire ? » Si la question mérite d'être posée, la réponse est tout aussi claire : « J'ai exprimé ma personnalité et, dans la vie, un homme est un homme. » Un « homme » qui, du haut de ses soixante-neuf printemps, a toujours pris ses responsabilités, n'ayant jamais eu peur de rien, ni de personne, encore moins de ceux qu'il vient de baptiser « porcs », acte fondateur d'une guerre qui risque de provoquer un tremblement de terre dont les secousses telluriques pourraient être « entendues » sur les terres « nôtres » de Porto-Rico, du Panama ou de Saint-Domingue…

Son avocat, maître Dupond-Moretti, saute sur l'occasion : « On vous reproche la mise à disposition de la réputation ! On va parler de votre réputation, monsieur Cassone. Retraité en invalidité avec un casier judiciaire vierge : pour les enquêteurs, c'est de l'habileté, pas de la clarté ! La JIRS fait la guerre, c'est le procureur Jacques Dallest qui l'a écrit. Quand M. Cassone dit quelque chose, c'est forcément un mensonge ! Comment voulez-vous lutter contre ça ? » Son client, lunettes de vue sur le nez, de nouveau guetté par toute l'assistance, en profite pour faire passer un autre message à un Sudiste : « Ma réputation, ce sont des bouquins, des articles de presse. Je n'ai jamais écrit de livre ni contresigné un article de presse. Je laisse les gens à leur fantasme. On est trop friand de films américains dans notre région. » Et d'ajouter en guise de pied de nez : « J'ai parrainé deux affaires : deux enfants à l'église. » Point barre. La présidente et le vice-procureur sont tout à trac mis de côté, laissés au rang de spectateur. Le baveux enchaîne : « On vous reproche de ne pas avoir serré la main et ça constitue des pressions ! » L'accusé boit du petit-lait : « Je ne serre pas la main à tout le monde. Là, c'était pour ne pas dire mon nom, c'est tout. » Avant de mettre définitivement les points sur les *i* : « Je l'aurais très mal pris si Paul Lantieri, venant me demander des conseils, avait des intentions belliqueuses en dessous[49]. »

Le ball-trap aixois

Aux assises de Draguignan, ce mardi 9 octobre 2012, c'est la chaîne d'assistance « médicale » qui est passée au crible. Hormis Lantieri, proche des Sudistes, les principaux protagonistes ont pour point commun d'être affilié à la bande de la Casinca, un groupe qui ne semble pas étranger à la conquête de territoires autour de Marseille depuis le début des années 2000, soit peu ou prou au moment où Santu va sortir d'une longue période d'incarcération. Bastiani et Acquaviva illustrent, à leur manière, la façon dont les papillons sont immanquablement attirés par la lumière. Les deux hommes, considérés comme des témoins clés par la défense, n'ont pas la même liberté de mouvement que le soir du 4 avril 2006 : Bastiani est sous contrôle judiciaire, Acquaviva toujours préventivement incarcéré. Une nouvelle donne qui pourrait défavorablement impressionner les jurés même si, à ce jour, aucun tribunal ne s'est prononcé sur une « affaire dans l'affaire » au pays des santons et des calissons[50].

Le 7 février 2012, une trentaine de personnes sont réveillées au lever du jour et placées en garde à vue dans les locaux de l'Évêché, le commissariat de Marseille, par le juge Perruaux de la JIRS. Baptisée du nom de code *Calisson*, l'instruction a mis en exergue un système d'extorsion de fonds auprès d'établissements de la cité du Roi-René parmi lesquels Le Pearl-Fabrick, L'Usine ou Le Studio. Depuis les premières investigations, l'ombre d'Ange-Toussaint Federici a plané sur *Calisson* sans pour autant être accroché aux wagons des mis en examen. À sa décharge, considérons qu'il est bien plus difficile de gérer diverses affaires lorsqu'on est coincé entre quatre murs et montré du doigt par magistrats et policiers spécialisés. Car, depuis la mi-janvier 2007, Santu a été déféré par le juge Tournaire, un collègue de Perruaux, suite à son interpellation à Paris : recherché depuis la tuerie des Marronniers, le blessé de Clairval n'a pas réussi à semer les condés et s'est fait « serrer » neuf mois plus tard en compagnie de

Buttafoghi dans une rue de Paris. Outre la somme de 3 500 euros en petites coupures, les policiers ont trouvé sur le fugitif un reçu délivré par la mairie d'Amiens dans le but de se procurer un passeport au nom de Giordano.

Étonnant détournement de situation : c'est lors de l'enquête relative au « fumage » de Buttafoghi, abattu à Calenzana en novembre 2009, qu'une nouvelle enquête allait se vernir de pâte de melon confit et d'amandes, le tout broyé et nappé de glace royale…

Début 2012, l'opération *Calisson* a laissé sur le carreau sept individus, tous « raccrochés » à la bande de la Casinca, tandis que les gérants d'établissement recouvraient rapidement la liberté après avoir dénoncé des « coups de pression » ou raconté, par le menu, les enveloppes qu'ils ont remis à des lampistes du groupe criminel. Autour de 5 000 euros par mois, du fric détourné de la caisse, d'où le chef d'inculpation, au-delà de l'extorsion en bande organisée ou de non-justification de ressources, de recels d'abus de biens sociaux. « Les enveloppes, c'est pas nouveau, confie un braqueur qui a injecté une grosse partie de son bas de laine dans des bars et brasseries[51]. Ça fait bientôt trente ans que je suis dans le métier, j'ai toujours connu ça, ce qui d'ailleurs n'a jamais trop énervé les condés. *(Rires).* L'objectif d'une équipe ou de plusieurs associés, disons, d'une certaine réputation, c'est de finir comme étant le seul propriétaire de la boîte de nuit, de la brasserie, d'une plage privée… La première étape consiste à « tamponner » le gérant, les propriétaires, à leur faire croire que, sous protection, ils seront tranquilles, et même à l'abri des contrôles du fisc ou autre, ce qui est tout à fait possible dans le cas d'une grosse équipe. Après les enveloppes, on passe à la seconde étape, l'association *de facto* : là, on utilise des notaires, des comptables, bref des mecs qui nous font pas apparaître en façade. Enfin, d'associé on devient le seul et unique patron. N'empêche, conclut-il, il faut toujours avoir à l'idée qu'un mec qui monte une boîte de nuit, par exemple, n'attend pas que l'on vienne lui taper sur l'épaule : s'il connaît le milieu de la nuit, surtout de Marseille à Lyon, de Biarritz à Paris et sur toute la côte de la Méditerranée, c'est lui qui va aller voir l'équipe en place, ce qui va être un atout psychologique. Le « je te

donne avant que tu me demandes » est une règle qui fonctionne dans plein de secteurs. »

Si *Calisson* met en exergue une vieille tradition du Milieu, les Aixois ne semblent pas offusqués de telles pratiques dès lors que les brasseries ou discothèques en question accueillent la jet-set régionale, à commencer par les « vaches à lait » de l'Olympique de Marseille, staff compris. Il en va ainsi du restaurateur Christophe d'Amico qui semble connaître la fine fleur des agents de joueurs gagnant des fortunes sur le dos de footballeurs, naïfs ou pas. Or, en février 2012, c'est un autre son de cloche que l'on entend sur le cours Mirabeau, la principale artère d'Aix : les magistrats de la JIRS veulent à tout prix faire prendre perpète à Santu, celui qui, comme Francis le Belge en son temps[52], se retrouve au centre de toutes les affaires. Un « parrain » de lumière au royaume des ombres et des nuances. En d'autres lieux, pourtant, des cloches dissonent… En cause, justement, la reprise en main d'établissements, comme la Joïa[53], par l'équipe de Santu au détriment de celle de Jacques Mariani, un autre braqueur qui n'a pas froid aux yeux et qui partage, avec le premier, un attachement viscéral à la Haute-Corse et le fait d'être embastillé depuis plusieurs années. Si Toussaint Acquaviva et Paul Bastiani ont été écroués le 11 février 2012, un curieux hasard du calendrier judiciaire va jeter de l'huile sur le feu et révéler ce que les « caves » n'auraient jamais dû connaître…

Deux jours plus tard, le 13 février, Jacques Mariani se retrouve dans le box des accusés du tribunal correctionnel de Marseille, soupçonné d'avoir organisé un système de racket depuis sa cellule de Saint-Maur. Après avoir demandé non sans ironie à la présidente : « Je me demande ce que l'on fait là, pas vous ? », il est condamné à sept ans de prison ferme pour extorsion de fonds[54]. Le vice-procureur Rivet n'est pas tendre avec le « gangster insensible » : « Il [Mariani] ne fait pas appel qu'à des polytechniciens, mais il est rationnel, efficace. Il est basé sur le cynisme, il transforme ses victimes en plaideurs infatigables de ses propres qualités. Il se repose sur la tyrannie de la peur, sur une conception archaïque de la société. La loi du plus fort, du plus redoutable, c'est-à-dire du plus redouté. […] Cette peur est le fruit d'une contrainte, la procédure la transpire, cette peur, insidieuse, mais absolue, omniprésente. » Entre 2008 et 2009, Mariani a

perçu près de 35 000 euros en mandats, pendant que les comptes courants de son épouse étaient crédités de 290 000 euros. L'argent, selon l'enquête, était siphonné des trésoreries de plusieurs boîtes de nuit d'Aix-en-Provence comme la Joïa ou le Mistral, et d'un restaurant cossu, établissements qui « participaient aussi au "sponsoring" de Jacques Mariani », toujours selon le vice-procureur. Le tout à l'aide de portables branchés par les enquêteurs qui ont très vite « parlé ».

Bref, fait rare dans les annales de la justice, ce sont deux instructions qui se sont succédé autour de deux équipes, la bande de la Casinca profitant des petits tracas de l'équipe de Jacques Mariani pour avancer ses pions vers le nord de Marseille. Sans son chef présumé, toujours sous les verrous depuis janvier 2007, et sans Buttafoghi, l'un des bras droits de Santu, tué par balles en 2009, ce qui témoigne de la vitalité et de l'expérience d'un groupe assurément structuré, organisé et pas tombé de la dernière pluie. Comme de bien entendu, la géopolitique du crime organisé, de la « mafia » comme l'a défini le Premier ministre Jean-Marc Ayrault[55], ne se définit pas d'un claquement de doigt, en buvant un café matinal sur une terrasse situé au bord de la Méditerranée. Les deux équipes partagent en effet deux points en commun : au cours des années 1990, elles se sont constitué un trésor de guerre dont l'essentiel a été injecté tant dans d'autres secteurs criminels, telles les baraques — machines à sous — que dans des secteurs légaux, ce que l'on appelle dans le Milieu les affaires « saines[56] » ; en second lieu, elles ont « marché » dans les pas de barons de la Brise de mer, assez longtemps pour en connaître petits secrets et grands tracas.

Il n'est de secret pour personne que la bande de la Casinca est longtemps restée le bras armé de la Brise de mer dont l'objectif consistait à faire respecter un climat de paix autour du juteux business des baraques, précisément au nord de Marseille. Or faire la paix n'est pas sans risque, contrairement à ce que l'expert imagine du haut de sa suffisance : il faut, certes, savoir tirer les oreilles de ceux qui n'ont pas compris qu'il vaut mieux « demander » avant de se prendre pour Marlon Brando dans *Le Parrain*, voire se garder de toute sommation lorsque le besoin s'en fait sentir, mais surtout tendre vers l'objectif « zéro défaut, zéro faute », devise

partagée par tous les braqueurs de la planète. Dans l'histoire du Milieu, jamais une équipe n'est restée le bras armé d'une autre : mieux, celle qui a occupé le terrain, arbitré et géré les conflits, donné du volume à son carnet d'adresses, investi peu à peu dans les affaires saines, « tordu » des élus, chefs d'entreprise, notaires ou tout autre individu indispensable au développement et à la discrétion du groupe, lorgné sur les marchés de sécurité ou les cercles de jeu, « touché » la main à des notables — qualifiés d'« intouchables » dans le Milieu — au cours de parties de cartes clandestines, développé des affaires en Afrique, en Amérique ou en Asie, celle donc qui réussit à tisser un tel maillage sociopolitique et économique ne peut plus attendre les bras croisés… Surtout si les promesses ne sont pas tenues. Inéluctablement, les deux équipes entrent dans une première phase, elle aussi peu connue, que l'on nomme dans le Milieu la « guerre froide ». Dans le cas de ceux de la Casinca et de la Brise de mer, les premiers ayant peu apprécié d'être menés en bateau sur les deux rives de la Méditerranée par lesdits « Bastiais », c'est donc un conflit sourd qui, il n'y a pas de hasard, a bien débuté dans les mois qui ont suivi la libération de Santu, en 2003. Trois ans avant la tuerie des Marronniers. Sommés de « partager le gâteau », autre expression définissant le partage des bénéfices, les barons de la Brise de mer ont péché par optimisme, persuadés que leur expérience leur permettrait de créer une ou plusieurs brèches au sein de la bande de la Casinca ; bien mal leur en a pris… La guerre froide s'est déplacée sur un territoire connu pour être une poule aux œufs d'or en matière de paris clandestins : la région industrielle de l'étang de Berre. Et, encore une fois, sans le concours du hasard : c'est en effet une guerre intestine au sein d'un autre groupe structuré, mené d'une main de fer par Farid Berrahma, qui va attirer les papillons autour de la lampe à pétrole, celle qui, par la magie d'une économie souterraine sans fond, peut rendre riche, très riche. Et faire perdre patience.

Le juteux business des baraques

Les baraques, c'est un peu comme les manifestations : pour en connaître le nombre, il est impératif de prendre en compte les chiffres donnés par les organisateurs et par la police. Entre les deux estimations se cache une part de vérité qui, faut-il le rappeler, ne concerne qu'une partie des paris clandestins récupérés par le Milieu. Les chiffres officiels donnent le ton du cafouillage institutionnel, par conséquent du peu d'intérêt fiscal de ce secteur d'activités présent dans toutes les régions hexagonales. Ainsi, et sans rire, le rapport du sénateur Trucy[57] estime en 2002 le nombre de faux flippers ou faux jeux vidéo, transformés en machines à sous grâce à l'ajout d'un logiciel, entre six et cent mille ! Chiffre d'affaires estimé : autour de 300 millions d'euros, net d'impôt, soit presque un quart du produit brut des jeux des machines légales. Le principe du jeu est simple : le joueur lâche la monnaie dans la fente du flipper, joue avec la boule, gagne des points, des gains payés par le cafetier à la fin de la partie. Pourquoi ne va-t-il pas jouer dans les casinos ? Car les baraques ont la réputation, fausse comme de bien entendu, d'être plus généreuses avec ses clients, qui peuvent jouer quand bon leur semble, chaussons aux pieds, et participer, *in fine*, à faire (sur)vivre le gérant du bistrot. Ce dernier ne prend en effet pas beaucoup de risque : celui qui place les machines — le placier — lui reverse en cash entre 30 et 40 % de la recette mensuelle et lui assure une rente dans le cas où le café serait fermé par l'administration. À la condition, évidemment, de ne pas balancer le nom du placier, voire des heureux exploitants et propriétaires. Si, par malheur, le gérant venait à mettre la clef sous la porte, le fonds de commerce tomberait, *via* des prête-noms, dans l'escarcelle des beaux voyous, histoire de joindre l'utile — lavage d'argent, fiches de salaire, lieu de réunion — à l'agréable — installation de baraques, jeux de cartes ou paris hippiques clandestins, table et bar ouverts aux « condés ripoux », etc. Le jackpot étant de

récupérer des bars-tabac-PMU, histoire d'ouvrir une double comptabilité sur les cigarettes et de récupérer des tickets gagnants auprès de clients qui ne se plaindront jamais d'avoir gagné, en échange, une prime d'environ 10 %…

Affirmer que le grand banditisme s'intéresse beaucoup à cette activité, rentable, peu risquée et qui génère des revenus élevés avec un investissement de départ modeste, est un doux euphémisme. Car selon les organisateurs, les rares qui ont bien voulu témoigner, le Milieu est en situation de quasi-monopole depuis une quarantaine d'années, laissant l'exploitation de « parcs » de baraques à des exploitants historiques, telles de vieilles familles d'Afrique du Nord, pieds-noirs ou maghrébines, ou à divers groupuscules (turcs, arméniens…) arrivés plus récemment sur le territoire. Sans compter l'exploitation de baraques en Espagne, en Belgique, en Italie ou en Allemagne. « Les baraques, affirme un vieux braqueur, c'est la mamelle du grand banditisme et, le plus fort, c'est que tout le monde ferme les yeux ! »

Alors, combien d'équipes, de parcs, de baraques ? Selon plusieurs sources, l'actuel « aménagement du territoire », pour reprendre la formule d'un beau mec, est aux mains d'une trentaine d'équipes, toutes structurées de façon pyramidale et présentes sur le marché depuis au moins trois décennies. Gérer un parc est en effet un « emploi à temps complet » : une équipe doit en effet créer diverses structures (placement des machines, blanchiment et lavage[58] des capitaux), y placer des hommes de confiance, au mieux n'ayant jamais été condamnés, utiliser des « employés », payés à la tâche, pour « faire tourner le business », « tamponner » des policiers afin d'obtenir des informations privilégiées et, enfin, être « non-stop sur le qui-vive » face à la menace externe (appareil répressif) et aux « coups de coude » de la concurrence. Les chiffres font en effet tourner la tête : les plus grosses équipes, une quinzaine environ essentiellement basées à Marseille, Toulon, Lyon ou Paris, seraient, chacune, à la tête d'au moins un millier de machines ; les autres parcs comprendraient entre cent et cinq cents baraques. *A minima*, il y aurait vingt mille baraques sur le seul sol français, dont plus de la moitié réparties sur les régions d'Aix-Marseille, de

Carpentras et de Paris. Soit un chiffre d'affaires quotidien de l'ordre de 400 000 euros[59]. De quoi aiguiser l'appétit et les couteaux.

C'est au cours des années 1990 que les affaires se sont gâtées, avant d'être vivement reprises en main par qui de droit. À cette époque, le secteur des baraques connaît un fort développement, notamment dans les régions du sud de la France, provoquant un semblant d'anarchie au sein des territoires, un bar étant un « point d'ancrage » criminel pour une équipe, et l'apparition de conflits meurtriers en plusieurs fronts de guerre en régions Provence-Alpes-Côte d'Azur, Languedoc-Roussillon, Rhône-Alpes et île-de-France. La fameuse guerre des baraques, qui aurait envoyé à trépas plus de deux cents individus au milieu des années 1990, n'est pas étrangère à la « guerre des boîtes de nuit » qui voit plusieurs groupes s'affronter pour mettre la main sur les fameuses « enveloppes » siphonnées des discothèques, bars ou restaurants aixois, voire pour en devenir les propriétaires officieux. Comme souvent, ce sont des groupes de braqueurs, dits « équipes montantes », qui viennent perturber l'ordre public : fortes de la réussite de nombreux vols à main armée, elles ne prennent pas de gants pour conquérir des points d'ancrage criminel, soit installer des baraques ou monter une partie de poker clandestine dans un estaminet, prendre des enveloppes, « tordre » élus, magistrats ou policiers dans l'objectif d'investir le bénéfice des braquages dans des affaires saines, voire développer d'autres trafics (voitures de luxe, drogue, métaux précieux ou fausse monnaie) pour se faire une place au soleil.

Du côté de Salon-de-Provence, une ville située à côté d'Aix, un nom revient aux oreilles des grands flics et des beaux mecs corso-marseillais. Présenté comme le chef du gang des Salonais, Farid Berrahma ne semble pas faire dans la dentelle. Né en 1966, il s'entoure de gâchettes sans foi ni loi et écume les banques à la recherche d'espèces sonnantes et trébuchantes. Ayant réussi à passer « à travers les gouttes », comprendre à travers les mailles du filet policier, il installe très vite des dizaines de baraques autour de l'étang de Berre, profitant de l'embellie autour des paris clandestins. Et se lance dans le business de la drogue. Voilà pour la légende, car la réalité est tout autre. Berrahma n'aurait jamais pu grandir sans l'aide et l'expérience de Saïd Tir[60], un homme présenté dans le Milieu

comme le « parrain » de Salon, encore moins sans la témérité et l'inconscience d'une dizaine de Salonais, certes, mais aussi de braqueurs qui, ailleurs, font parler la poudre. Dont Jacques Mariani, José Menconi, son alter ego, ou Jean-Luc Germani. Un trio de choc n'ayant pas froid aux yeux et rien à perdre. Berrahma n'a donc pas avancé ses pions sous la poussée de la réputation sanguinaire de son équipe : comme tous ceux qui montrent des muscles, il s'appuie surtout sur des alliances temporaires avec des amis, cousins et autres comparses éparpillés dans toute la France. Installer des « gagneuses », autre appellation des machines à sous clandestines, n'est pas interdit : comme démontré auparavant avec les établissements où l'essentiel de la recette se réalise en espèces, il est vivement recommandé d'appliquer la règle usuelle « je te donne avant que tu me demandes » afin de ne pas chatouiller les moustaches du lion. Car s'il existe un marché parfaitement maîtrisé par les « barons » ou les « généraux » du Milieu, basés en Corse, Marseille, Nice et à Toulon, c'est bien celui des baraques. Au-delà de la rente, le business tourne en effet à plein régime lorsque aucun bruit parasite ne vient perturber l'ordre social, autrement dit « quand les flics peuvent continuer à jouer tranquillement aux cartes », selon l'expression d'un beau mec. Il ne faut pas imaginer que lesdits généraux sont en haut de la pyramide et décident de tout ; au contraire, et c'est une spécificité française, s'ils possèdent évidemment un parc important de gagneuses, ils laissent faire les uns et les autres tant que ces derniers ne perturbent pas l'ordre public à coups de calibre ou de « barbecues », formule imagée pour désigner une voiture calcinée dans laquelle a brûlé un ou plusieurs individu(s) tué(s) par balle avant la mise à feu. Associés à plusieurs groupes, dont celui de Jean-Louis Moracchino et de François Vanverberghe[61], neveux de Francis le Belge, les Salonais se sont senti pousser des ailes, prenant par la force des bars à d'autres équipes au sein desquelles apparaissaient des membres de la Brise de mer. Lesquels étaient par ailleurs associés à des généraux marseillais. C'est à ce moment-là, peu après 1995, que le gang des Salonais commence à faire parler de lui dans la rubrique « faits divers », au rayon « règlement de comptes » sauce « barbecue ». Que faire dès lors contre le « bruit » insupportable du gang ? Pourquoi un ministre dit-on dans le Milieu aurait-

il fait passer le message, à qui de droit, de faire baisser d'un ton la symphonie qui accompagne sans discontinuité les pleurs des veuves sur le boulevard des Allongés[62] ? Pour entendre avec respect un autre bruit bien plus apaisant : celui des pièces qui tombent dans les baraques… Les généraux auraient, utilisons ici le conditionnel, décidé de se réunir pour régler définitivement le problème avant d'appliquer une vieille règle du Milieu qui fait toujours recette.

En 1997, moins d'une dizaine d'individus se retrouvent discrètement et exceptionnellement dans l'arrière-pays marseillais. L'ordre du jour ne concerne pas que la fureur de vivre du gang des Salonais mais d'autres équipes ayant profité des failles provoquées par la guerre : il s'agit de trouver une solution rapide et consensuelle pour faire taire les armes sans bouleverser le nouvel ordre en marche. Voilà ce qui se serait dit autour de la fameuse Table ronde : « À partir d'aujourd'hui, ceux qui ont les baraques, ils les gardent, les indics, les pâtissiers, même les connards ; nous, on a nos baraques et, celui qui trouve une place nouvelle, elle est à lui, mais personne n'a le droit de piquer une place à un autre ; s'il y a un problème, avant de prendre une décision, il faut qu'ils[63] passent par nous et il faut qu'ils viennent avec des arguments, qu'ils ne nous dérangent pas pour rien. » Il ne manque pas une virgule.

Le vœu des généraux sera exaucé suite à une rapide démonstration de leur force, ayant été « dérangés pour rien » par des crâneurs de la première heure. Dans un second temps et pour parer à l'hégémonie des Salonais, dont certains étaient soupçonnés de financer le GIA algérien[64], il aurait été décidé d'attendre patiemment qu'ils s'entre-tuent, en déclenchant une guerre interne au gang. Fin 1999, début 2000, après l'assassinat de l'un de ses piliers, le gang des Salonais éclate en deux factions pendant que Berrahma, malchanceux, se fait serrer en Espagne après avoir été « carotté » ou volé — hypothèse énoncée par des enquêteurs — par des fournisseurs colombiens de cocaïne. Extradé en France en 2003, Berrahma sort deux ans plus tard libre et blanchi de toute participation à l'opération *Topaze*, du nom du démantèlement d'un trafic international de stupéfiants réunissant Antoine Cossu, beau-frère du Belge, ou Pascal Perletto[65]. Au cours de ces quatre années d'isolement, Farid Berrahma a vu « le train

passer », comme on dit dans le Milieu : si certains de ses associés n'ont pas laissé tomber les baraques, d'autres n'ont eu d'autres choix que de laisser armes et bagages à ceux qui sont alors inconnus du grand public et qui « roulent » pour la Brise de mer : la bande de la Casinca. Jacques Mariani n'est pas un « étranger » pour les braqueurs corses : fils de Francis Mariani et présenté comme un baron de la Brise de mer, il est régulièrement vu aux côtés de Jean-Luc Germani, celui qui deviendra le beau-frère de Richard Casanova, ou de Dominique Costa, autre membre éminent de l'équipe des Bastiais. Comme son père, il est proche de Nino Merlini et de Christian Oraison, deux « as du braquo » qui pointe à la Dream Team[66], autre équipe qui a « tapé » banques ou fourgons blindés au cours des années 1990 et relève les compteurs de gagneuses dans le sud-est de la France.

C'est donc en toute logique que l'on retrouve ces derniers noms prononcés au tribunal de Marseille en février 2012. Il apparaît en effet que Jacques Mariani s'est appuyé, en terre provençale, sur la détermination et l'expérience d'Aurélie Merlini, présentée comme la directrice d'une discothèque à Oraison (Alpes-de-Haute-Provence) et qui n'est donc autre que la fille de Nino Merlini assassiné en mars 2010. Envoi de mandats ou gestion de conflits, Aurélie Merlini sera condamnée à trois ans de prison, dont dix-huit mois avec sursis, et 30 000 euros d'amende pour complicité d'extorsion, fraude aux Assedic, abus de biens sociaux et travail dissimulé. Présentée par ses proches comme un « mec », en raison de sa témérité et d'un goût prononcé pour la conduite sportive et pour les bolides, elle semble n'avoir peur de rien, pas même de tous ces beaux mecs qui lorgnent sur les affaires familiales depuis la tragique disparition de Nino. Lequel était un ami de Francis Mariani, autre individu ayant été rayé du fichier du grand banditisme suite à l'explosion accidentelle d'un hangar, situé près d'Aleria, en janvier 2009. Les investigations ont par ailleurs révélé que Jacques Mariani « comptait sur les compétences managériales de Daniel Merlini — libéré conditionnellement au début du mois de juin 2009 […] — pour reprendre en main un système en voie d'essoufflement[67] ». Mais est-ce bien le cas ? Deux points ont peut-être échappé aux enquêteurs et magistrats qui, par la force des choses, ne

savent pas tout et ne peuvent pas digérer des informations qui leur échappent.

Le premier focus concerne le braquage d'un fourgon de la Brink's, une société de transport de fonds, réalisé par la Dream Team à la fin de l'année 2000. Le braquo réussi, suite à un scénario parfaitement orchestré, l'équipe se retrouve dans une villa de la région parisienne pour « fader[68] » l'équivalent de 6 millions d'euros en espèces. Une partie des gangsters quitte la planque pendant que l'autre décide de repartir le lendemain matin, aux aurores. Pas de chance : les policiers cueillent ces derniers, dont Nino Merlini, en train de dormir sur leurs sacs à dos contenant leurs parts — autour de 500 000 euros. Garde à vue, écrou, cantine, parloir, procès… Merlini et ses quatre comparses écopent d'une douzaine d'années de prison pendant que les autres se sont évanouis dans la nature. Qui sont « les autres » ? La justice ne le saura jamais, même si elle soupçonne plusieurs braqueurs de renom d'avoir participé au casse de Gentilly. Néanmoins, Merlini et consorts n'apprécient guère les manières des « autres » qui, contrairement à la tradition, vont « s'asseoir » sur le « refadage » du butin en nouvelles parts égales. Pour s'en défendre, les « autres » font passer le message que « l'argent fait des petits », comprendre qu'il sert de cash pour monter de nouvelles affaires : à terme, tout le monde devrait pouvoir récupérer un substantiel retour sur investissement. Mais à Nino, on ne la fait pas à l'envers : la règle, c'est la règle, et malheur à celui qui voudrait y déroger. Lorsque Merlini sort en conditionnelle, malgré l'assassinat de son ami Christian Oraison[69], il demande à qui de droit sa part et les intérêts promis. Patient, il attend quelques mois avant de recevoir, comme réponse définitive, des balles dans la peau. De quoi déclencher l'ire de ses comparses… Est-ce la raison pour laquelle Jacques Mariani aurait trouvé en la fille de Nino Merlini un soutien opportuniste, sautant sur la possibilité à la fois de « prendre les patins » de son père, en cavale depuis le 13 mars 2008, et de s'immiscer indirectement dans le conflit entre les deux groupes ayant participé au casse de Gentilly ?

Second point : Francis Mariani. Fin novembre 2007, le père de Jacques est l'objet d'une tentative d'assassinat dans un village de la Castagniccia,

une région de châtaigniers située au sud de Bastia. Au sud de la Casinca. Blessé au bras gauche, il échappe par miracle aux autres projectiles. Dès le lendemain, il mène tambour battant sa propre enquête pour tenter de mettre des noms sur les visages probablement cagoulés. Les nationalistes d'Armata Corsa, groupe armé clandestin fondé par François Santoni et Jean-Michel Rossi[70]. Les grands bandits de la bande de la Casinca ? Les Sudistes regroupés autour d'Antoine Nivaggioni, dit « Gennaro », qui se serait rapproché de Richard Casanova depuis la création de sa société de sécurité, et d'anciens individus du MPA reconvertis dans les affaires « saines » ? Des individus qui voudraient se venger au nom d'une quelconque vendetta ? La réponse, mais est-elle vraisemblable, sortira de la bouche de Claude Chossat, l'homme à tout faire de Francis : il déclarera aux policiers que Mariani était persuadé que Jean-Luc Germani avait tenté de le tuer. Raison pour laquelle le supposé baron de la Brise de mer aurait flingué, le 28 avril 2008, celui qui aurait commandité sa perte : Richard Casanova, le beau-frère de Germani[71].

Revenons un instant sur « l'aménagement du territoire des baraques » dont on a compris qu'il est à la merci de nombreuses équipes, certaines supposées plus structurées et puissantes que d'autres, lesquelles peuvent dès la fin des années 1990, suite au prononcé de la Table ronde, arguer de la principale conclusion : « Celui qui trouve une place nouvelle, elle est à lui, mais personne n'a le droit de piquer une place à un autre. » Sauf avis définitif des « beaux mecs », des « généraux » essentiellement marseillais. Lorsque Berrahma est emprisonné en Espagne en 2001, ses principaux associés doivent mettre les bouchées doubles pour veiller à la bonne marche des gagneuses et anticiper toute velléité d'un ou plusieurs groupes concurrents. Selon la brigade criminelle de Marseille[72], le danger se rapproche début 2004, quelques mois après le transfert de Berrahma dans une prison française. En liberté conditionnelle depuis octobre 2003, Ange-Toussaint Federici désire rattraper le temps perdu, même si ses frères, cousins et amis ont pris leurs responsabilités. Fin mars 2004, il participe à une réunion aux côtés de Richard Casanova dont l'un des objets n'est autre que la reprise en main des baraques autour d'Aix et de l'étang de Berre, précisément celles estampillées gang des Salonais. Deux Marseillais

sont chargés de « mettre le couvert », autrement dit de gérer le business, du montage des sociétés aux transferts des liquidités aux propriétaires un rien fantômes. Federici profite-t-il de la baisse de régime de Francis Mariani qui, comme son fils, est dans le collimateur de la justice en Corse[73], de la privation de liberté de Nino Merlini, alors sous les verrous, pour aménager, à sa façon, le territoire nord-marseillais ? Veut-il mettre le pied à l'étrier à son fils Augustin, ou Tintin, afin que ce dernier devienne un héritier en puissance des affaires paternelles et, par là même, l'un des futurs hôtes de la Table ronde, aussi appelée la « Générale » à Marseille ? Enfin s'appuie-t-il sur une autre famille corse, les Colombani, elle-même présentée comme proche des Costa du village de Moltifao, l'un des sanctuaires de la Brise de mer en Haute-Corse ? Serait-ce pour venger l'assassinat de Roch Colombani que le commando a voulu marquer de fer-blanc son empreinte sur le territoire de Berrahma ?

Des fantômes dans le bar des Marronniers

Retour à Draguignan. En ce mercredi 10 octobre 2012, la cour d'assises du Var se penche sur les circonstances de la tuerie du bar des Marronniers. Pour les experts, en balistique et génétique, la messe est dite : Santu Federici était bien présent sur le lieu des crimes, victime d'un croisement de tirs par le porteur d'un Colt 45 alors que ce dernier poursuivait Radouane Baha au fond de la salle. Quatre armes utilisées, douze balles de calibre 11,43 tirées par la même arme, six balles de 9 mm parabellum, une balle de kalachnikov et une douille de calibre 12, quatre balles dans la tête de Berrahma, autrement dit un message fort envoyé au reste de l'équipe et à celui dont on ne prouvera pas la présence au bar ce soir-là : Karim Boughanemi. Lorsqu'il est rappelé que l'unique ADN retrouvé sur place est celui d'Ange-Toussaint Federici, ce dernier, comme promis la veille, révèle le nom de celui qui l'a aidé à quitter la clinique Clairval : son frère Jean-François Federici. En fuite depuis le 12 mars 2012, celui-ci avait pourtant nié devant le juge d'instruction avoir aidé son frère alors que de nombreux appels téléphoniques avaient convergé vers son portable et qu'il avait précipitamment quitté la Corse le lendemain du massacre et atterri à l'aéroport de Marseille-Marignane. Santu prend sa défense, pesant comme à l'accoutumée chacun de ses mots : « S'il a dit ça, c'est pour ne pas être impliqué. Mais c'est mon frère qui est venu me chercher à la clinique. » Par un tour de passe-passe dont il a le secret, le berger de Venzolasca, le front haut, s'empare de la partition dont il est, avec ses conseils, le seul à anticiper le dénouement.

À la barre, chacun y va de sa vérité, quitte à faire mentir les preuves techniques. Paul Bastiani, par exemple, assure que ce n'est pas Toussaint Acquaviva[74] mais Paul Lantieri qui l'a appelé le soir de la fusillade, pour lui dire que Santu était blessé. En dépit du témoignage du veilleur de nuit

de Clairval, il affirme avoir déposé son cousin à la clinique, après l'avoir récupéré dans une Clio, mais ne pas connaître l'homme au volant. Le lendemain matin, il était allé chercher Jean-François Federici, le frère de son cousin, à l'aéroport de Marignane. Toussaint Acquaviva, lui, ne se souvient de rien, pas même d'avoir pris l'avion à Calvi, atterri à Marseille ou s'être servi de son portable pour appeler les uns et les autres.

Le suspense monte alors d'un cran lorsque le président aborde la question, centrale, des spectateurs ayant échappé aux tirs du commando. L'enquête est formelle : neuf individus ont été témoins de la fusillade, dont deux maçons turcs ou bulgares jamais identifiés. Santu a-t-il été vu au comptoir, comme il le martèle ? Personne ne reconnaît son visage sur présentation de sa photographie. Tony Aggoune, alors qu'il n'avait pas reconnu le visage du blessé, désignait en juillet 2007, suite à une demande de confrontation du conseil du mis en examen, Federici parmi les cinq hommes lui faisant face derrière une glace sans tain. II précisait que cet individu avait commandé une Vittel tout en s'asseyant sur un tabouret au comptoir. Le soudain revirement de Tony n'est pourtant pas validé par Radia R.: après avoir positionné douze clients des Marronniers sur un croquis, précisant n'en connaître que dix d'entre eux, elle écartait de façon certaine la présence de Santu ; quelques semaines plus tard, elle affirmait au téléphone qu'elle n'avait pas vu de Corses dans le bar et que, contrairement à Tony, elle ne mentait pas, disait la vérité même si elle avait reçu la visite d'insulaires au sujet de son témoignage[75]. Son interlocutrice, une amie de Radia, placée sur écoutes, s'empressait alors d'ajouter que Tony avait été victime d'un « pressing »… Semble-t-elle éreintée, à l'instar de Tony, Radia ne s'est pas présentée à la reconstitution des faits organisée par la justice en mai 2008. Les autres témoins n'ayant pas reconnu le visage de Federici, le « pressing » aurait-il été réalisé par celui que l'on surnomme dans les quartiers sud de Marseille le « Gros Jo », dont les coordonnées de la compagne avaient été retrouvées dans les contacts du portable de Tony Aggoune ?

Ce point, non mentionné devant la cour d'assises de Draguignan, mérite une petite parenthèse. Membre de ladite équipe de la Pointe Rouge, du nom d'un quartier du VIII^{e} arrondissement de Marseille, Georges Ben

Mohamed n'a en 2010 aucune activité professionnelle ni aucun revenu, si ce n'est les économies réalisées lors de la vente d'un bar partagé avec sa concubine. Il a été placé en garde à vue dans une affaire qui a fait grand bruit dans le monde de la pègre et de la police : en cavale depuis seize ans, Bernard Barresi a en effet été interpellé le 5 juin 2010 aux côtés des frères Campanella sur un yacht appartenant à Rodriguez Group, le leader mondial du yachting de luxe[76]. Des hommes soupçonnés par les limiers de la PJ de s'adonner au juteux marché des baraques, voire de s'installer autour de la Table ronde, montres de prix aux poignets. Le temps, c'est de l'argent.

Face aux jurés, et malgré les controverses soulevées par les avocats des parties civiles et l'avocat général, Tony jure ses grands dieux qu'il n'a subi aucune pression. Le bâtonnier Dominique Mattéi en profite pour suggérer que Santu, son client, pouvait être l'un des deux Turcs vus par les témoins au comptoir et jamais retrouvés dans le cadre de l'enquête. Un autre témoin oculaire de la fusillade hésite, le regard fuyant. L'oncle de feu Heddie Djendeli confirme ce qu'il a dit lors du premier procès d'Aix-en-Provence : ayant spontanément reconnu l'accusé présent dans le box, il maintient lui avoir servi une bouteille d'eau minérale. Les divers témoignages, souvent contradictoires, sont au centre du débat. Dans l'assistance, des oreilles n'en perdent pas une miette : au regard de la pugnacité de la défense, l'affaire n'est pas encore entendue et rien ne laisse présager que les jurés soient convaincus de l'innocence du berger corse. En fin d'après-midi, au moment où l'avocat de Santu confie à qui veut l'entendre qu'il plaidera l'acquittement, laissant sous-entendre que le meilleur est à venir, le conseil de la famille Berrahma saute sur l'occasion pour bousculer ses adversaires : « Dans cette affaire, affirme maître Michel Roubaud, on s'est heurté à plusieurs reprises à ces tentatives de manipulation qui démontrent une puissance d'organisation incontestable. » D'un léger accent méridional, il souligne « une *espèce* de continuité de délinquance » exercée depuis sa cellule par l'accusé. Lequel ne baisse pas les yeux, bien au contraire.

De nouveaux témoins à la barre

Jeudi 11 octobre 2012. Tandis qu'à Marseille trois nouveaux policiers de la brigade anticriminalité Nord sont mis en examen[77], les conseils de Federici s'échangent de brefs sourires, un rien crispés. Dans le box, surveillé comme du lait sur le feu par une escouade de policiers armés, leur client semble décontracté. La défense convoque un premier témoin à la barre. Âgé de 31 ans, Alexandre est commercial. Il affirme avoir vu arriver Ange-Toussaint Federici au bar des Marronniers vers 20 h 30, puis assisté à l'arrivée d'hommes encagoulés et armés, avant de voir sortir un homme qui boitait. Le commandant Boudet de la brigade de répression du banditisme n'est pas du même avis. Vérification faite, le commercial n'a pu se trouver pendant trois quarts d'heure dans sa voiture, garée devant les Marronniers. Si le témoin est longtemps resté muet, c'est pour une simple et bonne raison : après avoir réalisé des recherches sur Internet en 2008, il a contacté le cabinet de maître Dupond-Moretti, à l'époque en charge de la défense de l'accusé, en juillet 2011 ! À l'étrange comportement du commercial s'ajoute une erreur de débutant : le soir du 4 avril 2006, il avait utilisé sa carte bancaire à 22 h 55 dans un distributeur situé à Montpellier. À trois heures de route du lieu de la fusillade. « Il a convenu qu'il avait sans doute fait une erreur, un amalgame », commente sobrement le commandant Boudet. « C'est quelqu'un d'un peu perturbé, ajoute-t-il, qui a voulu se donner un rôle. Un farfelu qui détenait une fausse carte de presse et disait travailler avec la DST [Direction de la surveillance du territoire][78]. » La défense rit jaune.

Le second témoignage est celui de François Canazzi, un retraité de 75 ans, ami de la famille Federici. Placide, l'homme ne tremble pas et fournit sa version des faits. À la faveur d'un séjour à Marseille, dans un hôtel voisin de la gare Saint-Charles, il a eu un contact téléphonique avec Ange-Toussaint, qui lui a donné rendez-vous à 21 heures au bar des

Marronniers. Après avoir emprunté une voiture à un ami, il y est arrivé vers 21 h 15. « Les gens couraient dans tous les sens, précise-t-il. J'ai vu Ange-Toussaint qui marchait difficilement. Il m'a dit qu'on lui avait tiré dessus. Je l'ai aidé à s'installer dans la voiture. Il m'a dit de rouler jusqu'à une cabine téléphonique et d'appeler un ami. Cet homme m'a dit d'aller à un rendez-vous du côté des puces. Il y avait un homme dans un break, un certain Paul. Je l'ai aidé à prendre en charge Ange-Toussaint et ils sont partis. » Voilà donc l'homme qui a porté secours à Santu et qui a remis Santu à « Paul » dont il ignore le nom. Mais l'accusation émet des doutes : si les faits concordent, *quid* du séjour marseillais de François Canazzi ? Aucune trace de son passage sur les vols Ajaccio-Marseille de toutes les compagnies, ni de réservation ou de paiement à son nom à l'hôtel situé près de la gare. *Quid* de la voiture à bord de laquelle Ange-Toussaint Federici aurait perdu son sang pendant le trajet, avant d'arriver en choc hémorragique à la clinique Clairval ? Les experts l'ont bien retrouvée mais sans y déceler la moindre trace sanguine. « Pourquoi ne pas avoir témoigné lors du premier procès ? » demande le président. « J'ai contacté les frères de l'accusé avant et après le premier procès pour apporter mon témoignage. Ils m'avaient laissé libre de faire ce que je voulais. » Canazzi l'admet : « J'aurais dû le faire plus tôt. » Quant aux imprécisions de son récit, l'homme aux cheveux blancs les met sur le compte de problèmes de santé dont, dit-il, « une névrose de la guerre d'Algérie pour laquelle je suis pensionné ».

Après la pause déjeuner, ce n'est pas le dernier témoignage, pourtant très attendu, qui soulève un murmure au sein du palais de justice, mais un événement qui précipite Marseille dans un climat de défiance. Jean Marano, âgé de 53 ans, vient tout juste d'être tué de trois balles dans la tête alors qu'il se trouvait à la terrasse d'un bar du quartier des Cinq-Avenues. Les tueurs, masque de latex sur le visage, l'ont abattu devant des dizaines de témoins de plusieurs balles de 11.43 et surtout devant sa fille, serveuse dans l'établissement. L'exécution d'un ancien gangster, arrêté en avril 1978 pour une série de braquages de Postes dans les Bouches-du-Rhône et dans le Var, est la vingt et unième depuis le début de l'année : elle survient la veille de la visite de Manuel Valls dans la cité phocéenne, un

ministre de l'Intérieur obligé d'intervenir dans une autre affaire qui fait scandale : les supposés ripoux de la brigade anticriminalité située dans les quartiers nord. Marano a-t-il été mené en belle ? Pourquoi les tueurs ont-ils laissé un sac près de la table rempli de billets de banque ?

Pendant que le tribunal bruisse de mille hypothèses, la défense appelle à la barre un individu aux muscles saillants, cheveux longs plaqués en arrière et attachés en queue-de-cheval. Karim Boughanemi, 36 ans, ne se présente pas libre de ses mouvements : détenu à la centrale de Saint-Maur, il y purge une peine de vingt ans de réclusion criminelle pour homicide. L'adepte de musculation fut en effet condamné pour avoir abattu, en octobre 2005, un individu en pleine fête foraine. Arrêté puis jugé après la tuerie des Marronniers, l'ancien lieutenant de Berrahma a décidé, à l'instar de Canazzi, de venir à la barre pour donner sa version des faits. Alors que le doute planait sur sa présence aux Marronniers le soir de la fusillade, l'homme à la queue-de-cheval confirme : « J'étais dans le bar, à la table du fond. Deux hommes sont entrés à visage découvert et ont commencé à tirer. Je me suis jeté à terre. Dès que ça a cessé, je suis parti. » Boughanemi n'est pas présent à Draguignan pour faire de la figuration : s'il témoigne, c'est surtout pour battre en brèche l'hypothèse, développée lors du premier procès aixois, selon laquelle il aurait pu jouer le rôle de l'assassin. Ou, plus subtilement, jouer le jeu du commando, d'où les incohérences des témoins sur sa présence ce soir-là. Le body-buildé s'en défend bec et ongles : « Farid Berrahma et Radouane Baha étaient mes amis. Mes amis, je ne les assassine pas. » Dans l'assistance, des individus opinent du chef, pas peu fiers du scénario qui se déroule sous leurs yeux. « Les policiers, ajoute Boughanemi, se sont trompés : il n'y a pas de guerre entre les Arabes et les Corso-Marseillais. Farid avait changé de vie. On faisait dans le trafic de cannabis. Les machines à sous et les boîtes de nuit, c'était fini. On n'avait pas de problème avec les Corses. » Ce qui exclurait que Roch Colombani n'ait pas été tué par balle, le 23 mars 2006, en raison d'un « débordement dans les territoires », comme en a déduit le chef de groupe de la brigade anticriminalité.

L'avocat de la famille de Farid Berrahma, maître Roubaud, sent la moutarde lui monter au nez lorsque le témoin affirme avoir été convié à

un rendez-vous avec un Corso-Marseillais aux Marronniers. Filippi un prétendu ami de Berrhama n'est pas venu au bar, mal lui en a pris : le lendemain, il était tué par balle par des inconnus. « Filippi devait nous mettre en contact, explique l'homme à la queue-de-cheval, avec un Corse qui avait de l'influence et qui pourrait expliquer à la famille Colombani que nous n'avions rien à voir avec l'assassinat de Roch Colombani. » Un rien théâtral, il se tourne vers Ange-Toussaint Federici qui ne pipe mot dans le box : « Ma déduction, c'est que peut-être que c'est avec lui que Filippi avait rendez-vous. Mais c'est à lui qu'il faut poser la question. Moi, je ne veux pas qu'un innocent aille en prison. »

Marc Gouton, l'avocat général, croise le regard de maître Roubaud qui réagit aussitôt, évoquant un « théâtre de boulevard » et regrettant que le témoignage soit donné à la fin des débats, au moment où personne ne peut plus vérifier le moindre élément. Gouton demande alors au témoin : « Sur quels éléments fondez-vous votre conviction ? Quels seraient les commanditaires de la tuerie ? » Réponse sibylline : « Des faisceaux d'indices me disent que ce n'est pas la bonne personne. Je les garde pour moi. » Dans le box, Santu dément coup sur coup : il ne connaît pas Boughanemi et n'avait pas rendez-vous aux Marronniers avec Filippi ou Berrahma mais avec François Canazzi. À la question de savoir s'il pourrait tirer profit des révélations du témoin de la dernière heure, le berger corse économise sa salive : « Je suis lésé dans cette affaire. S'il avait donné les noms, cela m'aurait arrangé. » Les deux hommes échangent un long regard torve qui n'échappe à personne, surtout pas à maître Roubaud, L'avocat de la partie civile cherche la faille, celle qui pourrait permettre à Santu de recouvrir la liberté. Il a gardé à l'esprit la façon dont le prévenu peut perdre son sang-froid, parfaite démonstration que Federici ne peut pas tout prévoir…

En 2010, bousculé par l'avocat général de la cour d'assises d'Aix-en-Provence, le berger corse avait haussé le ton notamment lorsqu'il avait été présenté comme un braqueur condamné à sept reprises, niant à chaque fois sa culpabilité. L'accusation avait profité de l'examen de personnalité pour s'adonner à de « l'archéologie judiciaire[79] », quitte à flirter avec les règles de la procédure.

« Lors de cette attaque de supermarché, à Bastia [en 1984], rappelle l'avocat général, le gérant a été blessé au ventre par une balle. Dites-moi, dans cette affaire, vous étiez coupable ou innocent ?

— J'ai été condamné, constate Santu. Voilà tout !

— Et au Puy-en-Velay ? Et dans la Drôme ?

— J'ai nié les faits. Je n'ai jamais rien reconnu. C'est tout. Ça ne veut pas dire que j'ai fait du mal à des gens dans un bar. Et je m'arrête ! Voilà. Je m'assieds et je ne vous réponds plus ! »

Le procureur en avait profité pour rappeler l'arrestation de Federici à Paris, place de la Madeleine, en janvier 2007. L'accusé, appointé mille euros par mois, venait de réaliser de menus achats, notamment chez Cerruti, rue Royale. À son poignet, il portait une Cartier et, dans son portefeuille, quelque 3 000 euros. Sans oublier l'achat d'un puissant véhicule, autour de 30 000 euros, et une moto neuve…

« D'où vient cet argent ? s'étonne l'avocat général.

— Ma famille, elle m'aide. Peut-être que la vôtre, elle ne vous aide pas ? »

Maître Roubaud se souvient parfaitement de la réaction de son confrère maître Dominique Mattéi, qui avait fait un petit signe à son client pour que ce dernier garde son calme. Jusque-là, les jurés avaient vu un homme serein et posé, pas bouillant pour un sou. Le président en avait profité pour rappeler le « côté lumière » du prévenu, celui d'un berger apprécié de tous dans son village, et le « côté obscur », celui d'un brigand, craint de chacun. Avant d'ajouter :

Vous avez la face d'un éleveur de brebis…

— Que je suis, répond tout à trac Federici.

— Et celle d'un brigand…

— Que j'étais… »

Des jurés avaient souri, appréciant là tout l'art de la rhétorique d'un individu aux deux visages, ne disant mot sur sa vie privée et sur sa famille. Lorsque le président avait évoqué ses deux fils, dont Augustin, le regard plongé dans ses notes, il n'avait pas vu les mâchoires de Federici se fermer. Le conseil de Santu avait alors annoncé : « Son fils est mort, Monsieur le président. » Il avait expliqué, face aux jurés, que Tintin s'était tué dans un

accident de la route le 20 mai 2010. Même destin tragique que le grand-père, prénommé lui aussi Augustin, trente-sept ans auparavant, sur la même route. Il avait souligné le parcours de « notable » de Balthazar, d'abord élu maire de Venzolasca puis conseiller territorial à l'Assemblée territoriale de Corse. Maître Roubaud avait noté, dans un coin de sa mémoire, une seule phrase, énoncée par l'épouse d'Ange-Toussaint : « Il n'aime pas parler de ses affaires[80]. » Puis il avait vu le prévenu, alors que les jurés venaient juste de se retirer pour délibérer, crier son innocence : « Je n'ai jamais tué personne, jamais, j'ai fait du mal à personne. »

Une guerre d'honneur

Vendredi 13 octobre. L'audience reprend au pas de course, comme s'il fallait liquider les affaires courantes et offrir aux jurés un week-end bien mérité. Comme à son habitude, Ange Toussaint Federici « parle » avec ses yeux, plus précisément avec ses sourcils. Le circonflexe s'adresse à ses proches, serrés sur les bancs du public, venus lui témoigner un soutien indéfectible. Le sourcil froncé tente de décrypter la stratégie de l'accusation et les questions mordantes de maître Roubaud. Dans les mains des uns et des autres circulent, non pas des *pizzini*[81], mais les journaux du matin qui relatent le témoignage de Boughanemi, tel un lapin sorti du chapeau par les « magiciens[82] » aux robes noires. Si hier le murmure s'était concentré sur le meurtre de Marano, aujourd'hui les langues devisent sur la réunion des quatorze procureurs des parquets de Corse, Marseille et Paris, en présence du procureur général de la capitale, qui se retrouvent à Ajaccio. À l'ordre du jour : les dossiers liés au grand banditisme. Si la JIRS de Marseille, notamment, est saisie de la plupart des affaires, la justice est à la peine sur l'île de Beauté. Un état des lieux s'impose avant la venue du ministre de l'Intérieur, Manuel Valls, et de la garde des Sceaux, Christine Taubira, lesquels s'interrogent sur la façon dont ils vont pouvoir faire taire les nombreux fronts de guerre qui font trop souvent couler le sang. Le procureur Dallest reconnaît que la JIRS porte des coups au grand banditisme en matière financière, que des « grands bandits et leurs lieutenants sont en prison » : « Mais vous savez, concède le procureur de Marseille à un journaliste[83], même en étant incarcérées, ces personnes peuvent continuer leurs "affaires". Il est important pour nous de développer la saisie des avoirs criminels pour essayer de ponctionner le patrimoine de ces gens-là. Le plus long est d'identifier clairement leur patrimoine. Car il ne sert à rien de mettre un caïd sous les verrous pendant trois ans s'il retrouve tout son butin à la

sortie. » Reste à tirer toutes les conclusions, pour le moins non hâtives, de ce que l'on nomme « l'affaire Feliciaggi[84] », décrite par l'ancien procureur d'Ajaccio comme un « acte fondateur » d'une guerre sans merci au sein du Milieu insulaire.

Alors que l'avocat général aborde la personnalité du prévenu, le président est discrètement informé d'un élément nouveau. Soucieux, il demande alors aux avocats de le rejoindre. Dans son box, Santu hausse soudain les sourcils tandis que l'assistance retient son souffle. Très vite, un murmure envahit la salle : des écoutes téléphoniques révéleraient que Jacques Mariani, classé parmi les « non-amis[85] » de la bande de la Casinca, a été contacté par un entrepreneur de Porto-Vecchio, proche de Jean-François Federici, le frère de Santu. Mariani serait alors intervenu auprès de Karim Boughanemi, détenu dans la même prison, pour le « tamponner », autrement dit pour que l'ancien lieutenant de Berrahma fournisse un témoignage à décharge. Quel coup de théâtre ! La veille du témoignage de Boughanemi à la barre, sa compagne et un individu ont été interpellés en flagrant délit par des policiers cagoulés de la brigade de recherche et d'intervention à l'aéroport de Marseille-Marignane alors que deux Corses, dont un entrepreneur du bâtiment réputé, leur remettaient une enveloppe contenant 70 000 euros en espèces ! Au total, ce sont près de 130 000 euros qui sont passés d'une main à l'autre, de quoi faire réfléchir avant de parler…

Dans le box, Santu fronce une nouvelle fois les sourcils. Il le sait mieux que quiconque : l'homme à la queue-de-cheval avait déjà demandé à témoigner en juin 2012, ce qui avait eu pour effet de retarder le présent procès de plusieurs mois. Est-il possible de retourner un témoin en lui agitant une grosse enveloppe de fric sous le nez, ou est-ce plus complexe ? « Il s'est passé que le mec qui témoigne n'a pas le choix, explique un vieux truand, expert en la matière[86]. Soit il s'est fait retourner par Ceux de la Casinca avant le massacre des Marronniers, ce qui expliquerait que le Karim a mené en belle ses amis, voilà, c'est la guerre, c'est comme ça, c'est toi ou moi, soit le Karim s'est fait amadouer en prison pour aider Santu, moyennant finance et même plus que ça : on a dû lui faire croire qu'il pourrait toucher sur des baraques, c'est typique des Secors[87]. De toute

façon, on ne le lui a pas laissé le choix, voilà ce que l'on peut en dire, même si l'on ne voit que le sommet de l'iceberg. Car il y a un gros hic : vu la guerre entre Francis Mariani et les membres de la Casinca, je ne vois pas comment Jacques, qui se frotte à Aix, peut aider Santu… »

Au sein du tribunal, le coup de théâtre rend les avocats de la défense nerveux : les policiers auraient des preuves tangibles, à l'instar d'un flagrant délit de remises d'espèces à l'aéroport ou d'écoutes téléphoniques fort compromettantes, mais ces derniers possèdent-ils assez de « billes » pour inquiéter leur client qui pourrait être à son tour inculpé pour subornation de témoin, voire faux témoignage ? La pause déjeuner tombe à point nommé pour les avocats qui vont devoir déployer une nouvelle stratégie, se réveiller prestement d'un scénario cauchemar, reprendre les jurés par les sentiments. Le temps, c'est certes de l'argent, mais, mal agencé, il peut jouer des tours…

À la reprise, après conciliabule et sans surprise, le président Thierry Fusina ajourne le procès jusqu'au lundi. D'ici là, de l'eau va couler sous les ponts du Var, réservant peut-être son lot de nouvelles surprises. À la sortie du tribunal, maître Édouard Martial, l'un des avocats de Federici, n'exclut pas un piège : « D'où ça vient, comment cela a été organisé, par qui ? On verra lundi matin. » Maître Roubaud pavoise : « C'était prévisible, mais c'est lamentable si c'est avéré. Les parties civiles ont la conviction que d'autres témoins ont pu modifier leurs déclarations suite à des pressions. » Sans toutefois nommer les témoins en question. Le lendemain, le quotidien *Corse-Matin* s'interrogera face à cette « affaire dans l'affaire » : « Faut-il y voir une maladresse d'un soutien de l'accusé ? Ou au contraire une machination visant à provoquer sa perte ? »

Si la nuit, dit-on, porte conseil, les heures à venir vont être déterminantes tant pour les détenus désormais impliqués dans « l'affaire dans l'affaire » que pour les avocats de la défense. Loin du pays varois et en toute discrétion, Jacques Mariani est conduit le lendemain, dimanche 15 octobre, à Nanterre, dans les locaux de l'Office central de lutte contre le crime organisé. Soupçonné d'être impliqué dans la nouvelle et sensationnelle affaire de subornation de témoin, il nie en bloc, et pour cause. Si le prisonnier de Saint-Maur s'accusait d'être l'un des rouages de

la chaîne carcérale, il serait inculpé, suite à l'ouverture d'une information judiciaire, pour faux témoignage aggravé, complicité et association de malfaiteurs. Un coût maximal de sept ans de prison dont le fils de Francis ne peut se moquer. Dehors, les lignes bougent et il entend bien, patience sans rage, y participer. Incarcéré depuis 2001, pas encore fixé sur sa condamnation définitive pour extorsion de fonds[88], il espère recouvrir la liberté le plus rapidement possible, même si des ennemis, qui ne s'en cachent pas, ont déjà « pris le ticket » pour le tuer. À la guerre comme à la guerre, et rira bien qui rira le dernier.

Les policiers ont eu vent du « chantier » de faux témoignage présumé depuis quatre mois, *via* des portables branchés à la prison de Saint-Maur et utilisés notamment par le fils de Francis. Sous les verrous, Mariani aurait joué l'intermédiaire entre des proches de Santu, ceux qui ont remis les enveloppes à la famille de Boughanemi, et l'ancien lieutenant de Berrahma. Premier extrait sonore : « On leur montre qu'on n'est pas des enculés, on n'a pas peur qu'il sorte. » Comprendre : nous, l'équipe de Mariani, on respecte l'équipe de Santu, mieux, on se fera un plaisir de s'occuper de ce dernier dès qu'il aura recouvré la liberté car il ne nous fait pas peur. Ou comment substituer à l'action de la justice publique celle de la justice privée en prenant en otage la première *via* un coup « tordu », dont seuls les truands corses semblent connaître les règles… Selon plusieurs témoignages, il apparaît en effet que les deux individus, un temps « amis », ne se supportent plus depuis que la bande de la Casinca a décidé d'investir la région aixoise et de marcher sur les plates-bandes à la fois du père et du fils Mariani. Affaires mises en lumière par les enquêteurs ces dernières années sous l'angle de l'extorsion de fonds notamment et dans lesquelles il n'est pas facile de comprendre alliances, désaccords ou règlements de comptes. D'autant plus que Jacques Mariani peut compter sur quelques vieilles amitiés, dont celles de Jean-Luc Germani, beau-frère de feu Richard Casanova, de Stéphane Luciani ou de Frédéric Federici, le plus jeune frère de Santu, une génération de bergers quadra dont, pour citer un Bastiais, « les dents raient le plancher depuis qu'ils ont l'appui des Africains[89] et les coudées franches pour s'occuper des cercles parisiens ». Entre Jacques et Santu, ce serait une guerre

d'honneur et non, comme certains le claironnent, une question d'argent. Mariani le concède aux enquêteurs : « Ennemis à l'extérieur ? Possible. N'empêche, alliés à l'intérieur. La prison, je la souhaite à personne, on n'est pas des salopes. » Sous-entendant l'idée saugrenue d'un front commun contre la justice, JIRS de Marseille comprise. Le détenu Mariani aurait fait comprendre à Boughanemi que le prix de son faux témoignage, fixé par ce dernier à 300 000 euros, était un peu trop élevé.

Autre perle relevée par les écoutes, suite au témoignage de Boughanemi à Draguignan : « La justice, dit un correspondant à Mariani, va s'asseoir sur une belle carotte et les condés, ce soir, ils vont faire cocoroucoucou. » Si l'expression prête à sourire, il est néanmoins prudent de se la mettre derrière l'oreille car la mariée n'est peut-être pas aussi belle qu'il n'y paraît… À Nanterre, et comme à son habitude, Mariani se tait devant les enquêteurs, rappelant à qui voudra l'entendre un proverbe de sa terre : « *Megliu a lingua di u mutu cà quella di u buggiardu* » — la langue du muet vaut mieux que celui du menteur. En fin d'après-midi, son avocat lyonnais, maître Metaxas, va préciser à des journalistes que son client n'a pas été mis en examen ni entendu comme témoin assisté, ce qui n'a pas été le cas de six autres personnes déférées dans la matinée au palais de justice de Marseille. Mariani retourne à la case prison, la tête haute, une petite idée derrière celle-là…

Hors d'état de nuire

Le lundi 15 octobre, les débats reprennent peu après 10 heures à Draguignan. Pour les jurés, au-delà de comprendre le fonctionnement de la justice, l'affaire dans l'affaire retient toute leur attention. L'avocat général se fait d'abord communiquer, *via* le parquet de Marseille, la procédure de flagrance établie après l'interpellation des quatre personnes à l'aéroport de la cité phocéenne. Les procès-verbaux des premiers interrogatoires sont communiqués à la cour et aux avocats des parties civiles et de la défense. Le président leur donne deux heures pour en prendre connaissance et suspend la séance. Avocats et magistrats vont devoir débattre des nouvelles pièces, qui peuvent pulvériser la défense du berger corse en un simple claquement de doigt. Les jurés ne sont pas dupes. L'heure est grave, la tension maximale.

Lorsque le président ouvre de nouveau la séance, maître Martial renonce à entendre les quatre nouveaux protagonistes de l'affaire dans l'affaire, qui pourraient être acculés par l'accusation face à des jurés pour le moins incrédules, voire agacés. « La défense, dit-il, souhaite que les débats continuent en l'état. » Appelé à prendre la parole, Ange-Toussaint Federici nie toute implication dans l'affaire de subornation présumée. « C'est Mike Tyson qui me tombe dessus. Je ne sais pas ce qui s'est passé, je n'imagine même pas. On m'a pollué mon dossier, je ne comprends pas. » Santu poursuit, pesant chacun de ses mots : « Moi, monsieur Mariani, c'est pas mon ami. Je préfère prendre perpète que de demander des choses à Mariani, je n'ai rien à voir avec lui. S'il a voulu me faire du bien, il m'a tué, s'il a voulu me faire du mal, il a gagné. » Dans les deux cas, le message est clair : Santu s'avoue vaincu, même s'il n'a pas encore mis les deux genoux à terre et posé la tête sur le billot. Les questions fusent sur les complicités de la subornation, se focalisant sur l'entrepreneur corse qui a remis

l'argent à la famille de Boughanemi… « J'en ai entendu parler, confesse le prévenu, mais je ne le connais pas. »

Dans l'assistance, on n'entend même les mouches voler : présents depuis le début de la semaine, les amis de Federici ont déserté Draguignan, histoire de rendre compte à qui de droit et de préparer un nouveau plan de bataille. En Corse, on peut perdre une bataille, mais jamais la face.

Le procès se poursuit tant bien que mal, mené d'une main de maître par le président Fusina. Dans l'air confiné du palais, les jurés vont devoir prendre une décision lourde de conséquences, même s'ils ne peuvent en imaginer les effets collatéraux. Les deux avocats de la partie civile entament leurs plaidoiries, comme un seul homme. Face aux jurés, ils insistent d'une même voix : « Des témoins achetés, menacés sous pression ! Vous ne pouvez pas croire les Boughanemi comme les Canazzi ! Pour acquitter, il faut un doute raisonnable, mais comment peut-il y avoir un doute ? On a des éléments de preuve ADN, du sang d'Ange-Toussaint Federici ! Et on vous dit, j'ai eu peur, j'étais dans le bar, je suis parti ! Mais tout est un tissu de mensonges ! » Santu, le sourcil circonflexe, ne cherche plus de réponses dans l'assistance au moment où l'avocat général entame son réquisitoire. Trois longues heures où Marc Gouton ne prend pas de gants pour tailler un costume au berger, sans toutefois insister lourdement sur le dernier coup de théâtre. En conclusion, il demande aux jurés de « mettre hors d'état de nuire, pour des raisons d'ordre public, un tueur qui a délibérément choisi la voie du crime et du banditisme depuis près de trente ans ». L'avocat général requiert la réclusion criminelle à perpétuité, assortie d'une période de sûreté de vingt-deux ans. Dans le box, Santu reste de marbre. Il possède assez d'expérience pour avoir anticipé la sanction et ne doit donner aucun signe de faiblesse ou de désenchantement. La messe est dite, même si les plaidoiries de la défense reviennent longuement sur sa personnalité, cherchant comme souvent une circonstance psychologique atténuante tout en éludant les témoignages pourtant présentés comme « clés » avant le procès. Pour clore les débats, maître Dominique Mattéi plaide toutefois l'acquittement, insistant sur le « doute immense » qui plane sur l'affaire. « Cet homme, assure-t-il, n'a jamais tué personne, il n'a jamais eu à répondre d'un meurtre à 52 ans. Il a

le profil du braqueur, oui, il a volé, mais il n'a jamais été condamné pour meurtre. »

Fronts de guerre

Avant de connaître le verdict des jurés, il est utile de revenir sur la carrière des Mariani père et fils, qui croise l'histoire à la fois du grand banditisme et du nationalisme insulaire. Et un autre procès tout aussi haut en couleur.

Fin février 2008, Francis Mariani comparaît libre devant les jurés de la cour d'assises des Bouches-du-Rhône, poursuivi pour « complicité et associations de malfaiteurs ». Blue-jean, pull marin, celui que les policiers présentent comme l'un des barons de la Brise de mer est dans la ligne de mire du procureur qui l'accuse d'avoir été complice de l'assassinat de Nicolas Montigny, un jeune nationaliste abattu en 2001 par deux individus. Mais Francis n'est pas homme à se laisser démonter. C'est dans son caractère : combatif, rusé, jamais battu. Son fait d'armes, le plus glorieux, c'est son évasion de la prison de Borgo au printemps 2001 en compagnie de deux autres supposés barons de la Brise de mer : Pierre-Marie Santucci et Maurice Costa[90]. Malins, les trois hommes avaient fait courir le bruit d'une libération imminente, histoire de n'éveiller aucun soupçon dans le bureau du directeur, avant de sortir par la grande porte grâce à un fax ordonnant leur remise en liberté. Un fax évidemment faux, expédié depuis le télécopieur d'un hôtel de la région marseillaise, qui pourrait inspirer les scénaristes de la série *Mafiosa*[91].

Lorsque le procureur rappelle aux jurés l'incroyable évasion, Mariani s'en défend avec l'ironie qui le caractérise « Ce n'est pas nous qui l'avons envoyé, ce fax. On nous a ouvert une porte, on est partis. Moi, je suis sorti tout doucement[92]. » II n'en faut pas moins à l'accusé pour souffler le chaud et le froid sur les jurés, qui assistent médusés aux exclamations du prévenu tout au long du procès. Et pour certains, comme on le verra, avec un frisson dans le dos… Accusé d'être l'un des hommes forts de la Brise de mer, il renvoie aussitôt la balle : « Je suis le parrain de personne, à part de

mon filleul. » Les nombreux journalistes et amis qui se pressent au sein de la cour d'assises ont en mémoire une autre pirouette du braqueur lorsque, jugé pour une affaire d'extorsion de fonds en 2002, il avait lancé à la barre une flèche à ses détracteurs : « La Brise de mer, c'est de la pipette, un mythe. » Et lorsque Mariani passe en revue un à un les cinq coaccusés, il montre du doigt et enfonce le clou en s'adressant au président : « Vous trouvez que c'est la Brise de mer, monsieur De Masi ! Vous trouvez que c'est la Brise de mer, ce pompier ! » Dans la salle, des rires fusent. Montré du doigt pour une affaire d'extorsion, dans laquelle il fut incarcéré juste après l'évasion légendaire, il brocarde : « Soi-disant, des parrains corses montent racketter un pizzaïolo de Sartène. Faut savoir, soit on est des milliardaires, soit on aime les pizzas ! » Avant d'ajouter : « Je ne suis pas un saint. Dans toutes mes condamnations, il n'y a pas une goutte de sang. On n'a jamais touché à la drogue car on respecte les enfants. Les machines à sous, c'est pas nous. Vous pensez bien qu'il n'y a pas eu un jour sans une enquête sur moi. Ils n'ont jamais rien trouvé, pas même un petit compte en Suisse. Je suis innocent, assure-t-il, ceux-là aussi. » Parmi « ceux-là » figure son propre fils, Jacques, incarcéré depuis 2001 par le juge Duchaîne et accusé d'être le meurtrier de Montigny, le jeune nationaliste tué de plusieurs balles à bout portant.

La scène se déroule à Bastia en plein jour, preuve à la fois du professionnalisme et de la détermination des agresseurs. Le 5 septembre 2001, deux individus descendent d'un véhicule devant le bar, montent directement à la mezzanine et abattent le jeune homme de 28 ans. Ils ressortent aussitôt mais l'un d'eux prend le temps de retourner dans le cybercafé, s'empare de l'arme de la victime et vide le chargeur sur le cadavre. Le nationaliste d'Armata Corsa, une branche dissidente du FLNC[93], avait fait l'objet d'une tentative d'assassinat devant le palais de justice de Bastia un an auparavant. Une moto, deux individus, un pilote, un passager armé. Un *modus operandi* certes classique, mais qui ne fonctionne pas à tous les coups. La cible dans le dos, Montigny avait confié à des proches sa certitude que le pilote de cette moto était Jacques Mariani et que le tireur était Menconi[94], deux hommes que le jeune nationaliste soupçonnait d'avoir eu un rôle majeur dans l'exécution des deux frères

Marcelli quelques semaines plus tôt[95]. Revenu sur l'île pour assister aux obsèques de ses amis, Montigny était sur ses gardes et sortait à l'occasion, une arme à portée de main : « C'était l'angoisse, on se croyait dans un film », confiera sa mère. Montigny avait fait fuir, à coups de fusil, des inconnus qui étaient en planque devant la maison familiale de Haute-Corse. Il avait expliqué à sa mère que la Brise de mer cherchait à venger le meurtre d'un voyou commis le 21 juillet 1999 et revendiqué par Armata Corsa. Le jeune nationaliste n'était peut-être pas dans la ligne de mire pour rien : la rumeur lui prêtait d'en être l'un des auteurs, en raison de sa proximité avec le leader, Jean-Michel Rossi. Le tout sur fond de guerre supposée en Balagne dans le secteur très convoité des baraques.

Parmi « ceux-là », Jacques Mariani n'échappe ni au regard ténébreux ni à la formule pour le moins alambiquée du père : « Si mon fils, il a fait ça, dit la figure paternelle, j'ai pas besoin de vous, j'ai besoin de personne. Il ne faut pas qu'il s'amuse. Il m'a juré que ce n'était pas lui. » Comme toujours, chaque mot est pesé, lourd de sens. Et les formules ne sont peut-être pas des flèches décochées à l'accusation, comme le ton pourrait le faire croire. S'il est vrai qu'un père ne peut renier son fils, même en des circonstances aggravantes, il n'est pas certain que Francis Mariani défende son fils bec et ongles. Le baron de la Brise de mer exprime clairement deux messages : le premier peut se traduire par l'hypothèse du recours à la justice privée, sans pour autant annoncer une condamnation à mort, ce qui induit le second avertissement : « Il ne faut pas qu'il s'amuse. » Autrement dit, si Francis Mariani accorde une circonstance atténuante à son fils, affirmant que ce dernier a « juré que ce n'était pas lui », il n'oublie pas de lui rappeler que leurs destins sont scellés. Que la prison ne tombe pas à pic car elle bouche, pour un temps, l'horizon de belles affaires. Or, et c'est un élément qui a échappé aux différents accusateurs, Francis et Jacques ne partagent pas la même « gamelle », comme on dit dans le Milieu : chacun vaque en effet à ses affaires.

À la fin des années 1990, Jacques Mariani n'a pas demandé à son père de l'aider à se faire une place au soleil ; selon plusieurs témoignages, c'est même l'inverse qui s'est passé. « Jacques est allé voir, un par un, les associés de son père en Corse comme à Marseille, assure un Bastiais du

Milieu insulaire[96]. Son message était clair : arrêtez de faire courir le bruit que je prends les patins de mon père, il ne m'a jamais donné un franc ! » D'autres n'hésitent pas évoquer un conflit œdipien permanent entre le fils et le père, d'où les soupçons qui ont longtemps alimenté le Milieu sur le rôle supposé de Jacques au sein d'une équipe redoutée et redoutable qui n'aurait pas pris de gants pour attaquer des fourgons blindés d'une société de sécurité appartenant en sous-main aux barons de la Brise de mer, Francis compris. C'est possiblement au regard d'un combat à fleurets mouchetés entre les deux hommes, au nom d'une sourde lutte d'égocentrisme, de virilité et de symbolisme, que leurs destins se sont croisés à la fin des années 1990 autour d'une guerre triangulaire entre le FLNC repris en main par Charles Pieri[97], Armata Corsa et une branche elle aussi armée de la Brise de mer implantée dans l'ouest de la Corse. L'assassinat de Montigny, qui fait suite à une série de règlements de comptes, n'est que le tragique destin d'Armata Corsa dont les deux têtes ont été coupées à un an d'intervalle, entre 2000 et 2001. Deux têtes brandies certes comme un trophée, mais dont l'une, précisément celle du leader François Santoni[98], aurait été convoitée par la Brise de mer : quelques membres de la « Coupole », terme utilisé dans le Milieu pour décrire le noyau dur de la Brise de mer, ne juraient que par l'assassinat de celui qui portait le lourd bagage de passer pour une « balance ». Comme souvent, le profane manque toujours de recul lorsque l'émotion l'emporte sur la raison. Au début des années 2000, ce n'est peut-être pas uniquement le marché des « baraques », en soi relativement limité autour de Calvi, qui aiguise les appétits, mais ceux de la sûreté, de la sécurité et des jeux qui font saliver nationalistes, notables et truands, regroupés au sein de firmes trafiquantes[99], dont les piliers s'appuient sur des cellules implantées dans les départements des Alpes-Maritimes, des Bouches-du-Rhône, du Calvados, de Corse-du-Sud, de l'Essonne, de la Haute-Corse, des Hauts-de-Seine, de l'Oise, de Paris ou du Nord. Firmes, car ces groupements fonctionnent comme n'importe quelle entreprise industrielle ; trafiquantes, car ces firmes puisent leurs ressources dans les trois secteurs de l'économie ainsi caractérisée : criminel, criminalisé, à l'instar de la corruption ou de la contrebande de produits dont la production n'est pas

prohibée, et légal. Le tout afin de laver l'argent sale et de capter un fric fou. Tout un programme, sur lequel les Français sont en avance depuis la Seconde Guerre mondiale.

Si Santoni porte le chapeau d'indic, comprendre qu'il renseigne des policiers sur les activités de la Coupole, faisant ainsi le jeu de son groupe contre celui de la Brise de mer, ce n'est pas seulement le fruit du hasard ; au milieu des années 1990, comme on dit dans le Milieu, « l'instituteur » avait « mis le nez à la fenêtre », décidé qu'il était à se faire une place au soleil, celle où l'argent tombe du ciel. Sa stratégie, tout aussi machiavélique que ses comparses, a d'abord consisté à trouver des oreilles bien intentionnées dans les sphères de la Ve République, celles du pouvoir et des décisions publiques, au nom d'une lutte contre des acteurs jugés omnipotents du grand banditisme. Précisément, « ceux du nord » de l'île. Des interlocuteurs que l'instituteur a précieusement conservés dans son carnet d'adresses depuis qu'il avait été mandaté par le FLNC pour entreprendre de discrètes négociations avec l'État français. Après avoir été élu secrétaire national de Cuncolta Naziunalista[100] et nommé responsable de l'entreprise de transport de fonds Bastia Securita, considérée comme une « pompe à fric » de la Cuncolta, Santoni est sur ses gardes depuis l'éclatement du FLNC en 1990[101]. Après avoir échappé à une première tentative d'assassinat en 1995, il fuit *in extremis* un guet-apens fomenté par le Canal habituel en février 1996 et n'hésite pas à montrer du doigt Gilbert Casanova, président de la chambre de commerce et d'industrie d'Ajaccio, et son rival Alain Orsoni[102]. La guerre entre les deux groupes clandestins s'est en effet accélérée début août 1995. Lors d'une conférence de presse réalisée dans le maquis, le Canal historique écrit : « Plusieurs membres de la proche famille d'Alain Orsoni, dont son oncle et son cousin germain, sont à la tête d'un important réseau de drogue qui sévit en Corse-du-Sud. L'existence de ce réseau remonte aux années 1980. Ses activités ne sont pas étrangères à la disparition de Guy Orsoni […]. » Ce dernier est le propre frère d'Alain disparu corps et biens en 1983, qui était à l'époque toujours accompagné d'un ami d'enfance : pour l'anecdote, inédite, le père de l'ami en question avait d'abord pensé que le commando avait enlevé son fils, alors impliqué dans le trafic de… stupéfiants.

Santoni, dit l'Iguane, n'est pas en reste. Aux premières loges de l'affaire du golfe de Sperone[103], il est accusé d'extorsion de fonds par le propriétaire et se rend à la justice en 1998. Libéré quelques mois plus tard, le nationaliste tend la main à des Sudistes ayant, depuis longtemps, des attaches en haut lieu, des individus qui ont compris tous les profits, au sens propre comme au sens figuré, qu'ils peuvent retirer du secteur des jeux, clandestins ou pas, en Afrique, en Amérique ou en Asie. Mais à trop se rapprocher de la fenêtre, voire à signer un livre dans lequel l'Iguane affiche des positions défensives vis-à-vis de la spéculation foncière et d'agissements mafieux, on peut se brûler les ailes. Lorsque des barons de la Brise de mer ont la certitude que Santoni « mange à la gamelle de condés voyous », par un système perfectionné de désinformation dont seuls quelques truands corses ou siciliens possèdent les principaux codes, ils ne mettent pas longtemps à réagir. Après avoir discrètement cerné l'environnement de la cible, toujours en mouvement en raison de ses activités clandestines, ils décident d'en finir une bonne fois pour toutes.

Le 4 juillet 2000, Francis Mariani, Pierre-Marie Santucci, Maurice Costa, Alexandre Chevrière l'un des rares Marseillais de la Brise et Richard Casanova se rendent à Sartène. Alors que les quatre premiers attendent le retour du cinquième, parti en éclaireur, ils sont « détronchés » par des gendarmes qui ne semblent pas être arrivés là par hasard : ces derniers auraient été en effet alertés de la présence des Bastiais par un ami de Jean-Jé Colonna, proche de Santoni, qui les aurait surpris en réunion devant un restaurant, pensant que les barons de la Brise de mer n'étaient pas venus que pour manger la pizza… Par miracle, l'éclaireur Casanova réussit à s'enfuir[104]. Arrêtés sur-le-champ, Mariani, Santucci, Costa et Chevrière vont se retrouver gardés à vue et provisoirement écroués. Avant de se faire la belle par la grâce d'un fax « bidon » neuf mois plus tard[105]. Jamais, c'est une évidence, les quatre individus n'ont fait part de leur désir de « fumer » le dirigeant d'Armata Corsa : comme souvent, ils ont « fait marron » policiers et magistrats en leur servant le refrain d'un pseudo-racket sur la personne d'un pizzaïolo sartenais, qui, comme dans un scénario parfaitement rodé, ira jusqu'à faire paraître une lettre dans la presse locale pour présenter ses excuses aux quatre gangsters. Ces derniers, faut-il le

préciser, font partie de la « deuxième vague » de la Brise de mer, une équipe soudée, téméraire, ayant réalisé de gros braquages sans rien demander à personne. « Au contraire, précise un des leurs[106], c'est la Brise de mer qui a été obligée d'aller vers eux, c'est de la doctrine, ça vient tout seul. Pour ne pas s'attirer d'ennuis, mieux vaut faire le premier pas que de reculer dans le vide… »

Libre, ou pour être précis en « cavale »[107], la deuxième vague a-t-elle participé à l'assassinat de François Santoni, le 17 août 2001 ? Cela n'a jamais été démontré. Vers une heure du matin, celui que l'on appelle l'Iguane ou plus ironiquement la « chèvre de Debré[108] » quitte le banquet d'un mariage situé à quelques kilomètres de son village natal. À peine a-t-il traversé la route pour regagner son véhicule[109] qu'un individu lâche une longue rafale de kalachnikov. Santoni meurt presque un an jour pour jour après l'assassinat de son ami de lutte, Jean-Michel Rossi. Si aucune hypothèse n'est à exclure, en raison notamment d'un goût prononcé pour la justice coutumière ou privée sur l'île de Beauté, les spéculations vont aller bon train autour de conflits de territoires sur l'île mais aussi dans le Var ou les Bouches-du-Rhône. Sans oublier, en toile de fond, la sempiternelle guerre entre la PJ et les renseignements généraux en Corse et à Paris, capitale des cercles de jeu et des parties de poker clandestines, un conflit alimenté en permanence par d'étranges échanges de service entre flics et indics. Depuis notamment la création du Service d'action civique en 1959, il est de notoriété publique que des truands, habillés ou pas du costume de nationalistes, utilisent les réseaux de renseignements de l'État français afin d'échapper à la répression et de pérenniser leurs affaires, ayant la possibilité d'activer des cellules de veilles informatives à tout moment ; pour les firmes trafiquantes, le renseignement, qui consiste par exemple à obtenir les adresses secrètes de leurs adversaires afin d'éliminer physiquement ces derniers, est en effet crucial à la fois pour gagner une guerre et neutraliser les sempiternels opposants (concurrents, services de répression). Le tout sur fond de haine, d'ambition et d'alliances souvent difficiles à cerner, même si certains n'hésitent pas à sortir de leur réserve. « Toutes nos informations, explique en 2002 un policier des renseignements généraux, convergent pour affirmer que, contrairement à

ce qui se raconte, le grand banditisme insulaire ne se porte pas bien. Il est miné par les rivalités comme le monde de la clandestinité politique. Ce sont malheureusement les ingrédients nécessaires et suffisants à une nouvelle guerre tous azimuts. Des voyous vont tuer d'autres voyous, des nationalistes d'autres nationalistes. Cela va commencer sur les bords les plus éloignés des centres nerveux. On va retrouver un jour un petit voyou avec une balle dans la tête et l'on apprendra qu'il travaillait pour un des FLNC mais aussi pour telle ou telle bande. C'est déjà ce qui est arrivé pour Armata Corsa. Et puis les cadavres vont désigner un chemin qui mènera vers les centres. Mais cette fois-ci ça risque de faire vraiment mal. Nos informations laissent penser qu'en Corse, en ce moment, tout est fragile. Et le gouvernement[110] acceptera jusqu'à certaines limites puis il frappera fort. Or je vous rappelle que bien souvent la force des voyous et des clandestins, ça a été le laxisme des autorités. Encore quelques mois et la population elle-même réclamera des actes de répression. Ce qui me frappe, c'est l'incroyable bêtise de la plupart de ces clandestins qui prétendent mener la Corse à son indépendance et s'entre-tuent pour savoir qui a le plus long… C'est navrant[111]. »

Pas pour tout le monde puisque l'État lui-même, grâce au renfort de barbouzes en Corse[112], n'a fait que renforcer les conflits *via* des provocations dignes de régimes autocratiques, loin de l'idéal de la V^e^ République. C'est néanmoins dans cette *mare nostrum* qu'un autre front de guerre s'est ouvert contre Armata Corsa dès 1999, pour des raisons liées à la fois à des activités clandestines et à des stratégies politiques, et que les Mariani père et fils ont décidé de ne pas rester à quai.

Échec et mat

Au cours de la partie d'échecs qui se déroule à Draguignan, Jacques Mariani et Santu Federici, l'un à l'ombre sous les verrous, l'autre sous la lumière à la barre, ont avancé discrètement leurs pions. Jusqu'à l'affaire de subornation de témoin, les policiers ont été aux premières loges d'une partie où les deux hommes auraient mutualisé force et ruse pour mettre la justice en échec. D'où le champagne mis au frais dans les caves de Venzolasca le village natale des Federici. Or un grain de sable est venu gripper le « chantier » au point de faire voler en éclats la stratégie de la défense et toute espérance de liberté. Les jurés ne s'y sont pas trompés : Ange-Toussaint Federici est en effet condamné à la peine maximale, soit trente ans de réclusion à perpétuité. S'il n'est pas définitivement condamné, vu que maître Mattéi a annoncé le pourvoi en cassation de son client, le berger corse doit ruminer ce qu'il a dit, en parlant de Mariani : « S'il a voulu me faire du bien, il m'a tué, s'il a voulu me faire du mal, il a gagné. »

Suite au verdict du tribunal, nombreux furent les commentaires, notamment dans la presse régionale et nationale, faisant état de l'alliance secrète entre les deux Corses au nom d'une lutte contre la justice « coloniale », pour reprendre un refrain bien connu de la rhétorique nationaliste, laissant de côté, comme l'a souligné Jacques Mariani, les pires animosités. Au cours des dernières années, les deux équipes semblent s'être échinées à récupérer des enveloppes dans des établissements de nuit, à jouer des coudes dans d'autres affaires ou à installer, si ce n'est récupérer par la force, des baraques autour de l'étang de Berre. Mais le pouvaient-elles sans en avertir la fameuse Table ronde dont on a vu qu'elle joue le rôle de juge de paix dans le sud-est de la France à des fins de discrétion et de concorde sociale ? Des truands du Milieu le confirment dès lors que l'une des principales règles est respectée : « S'il y a un problème,

avant de prendre une décision, il faut qu'ils[113] passent par nous et il faut qu'ils viennent avec des arguments, qu'ils ne nous dérangent pas pour rien. » D'où la tentative de récupérer les baraques du groupe de Berrahma ce dernier n'étant peut-être pas le vrai boss : sa condamnation à mort, dit-on, pourrait être le fruit d'une mûre réflexion dont le chef d'inculpation serait totalement étranger au business du jeu… C'est une autre loi : la puissance financière impose aux barons, qu'ils soient mafieux ou pas, de jouer sur les deux tableaux pour *in fine* récupérer au pire leur mise, au mieux de plus grands profits et surtout une plus grande respectabilité. Une telle règle est connue de tous les membres du grand banditisme, en tout cas de ceux qui ne jurent que par l'intrigue, le mensonge, la ruse et la force pour se faire une place au soleil. Donc de Jacques Mariani. La question, dès lors, brûle les lèvres : le fils de Francis, en digne héritier d'un psychologue sanguin doublé d'un tueur retors, n'a-t-il pas finalement joué la partie d'échecs contre Santu Federici ? Si l'hypothèse peut paraître tirée par les cheveux, il ne faut jamais oublier que, au-delà de l'animosité qui règne entre les deux hommes, une telle diagonale du fou pourrait se résumer ainsi : « Je te laisse venir pour mieux te cueillir. » Autrement dit, Mariani aurait participé à la subornation de témoins afin de « laisser venir » Santu, ce qui implique une négociation sur des bénéfices à venir, avant non pas de « le » cueillir mais, ô comble de l'ironie, de « le » faire tomber par cette même justice tant de fois honnie par les hommes d'honneur corses. « S'il a voulu me faire du bien, il m'a tué, s'il a voulu me faire du mal, il a gagné. » Inutile d'avoir fait l'École nationale d'administration pour comprendre que, dans les deux cas, Santu s'est fait berner, à l'instar de son premier cercle.

Tout profane qui s'intéresse à ces hommes d'honneur corses doit toujours regarder de près l'agenda de la criminalité organisée. À des fins de protection ou de recherche de bénéfices, les décisions, à quelques exceptions près, ne sont jamais prises à l'emporte-pièce. Dans le cas du procès en appel, la démonstration reposait entièrement sur la déposition de nouveaux témoignages, en particulier de celui de Boughanemi. Incarcéré dans la même prison que Mariani, ce dernier a donc eu le temps de cerner l'environnement de l'ancien et supposé bras droit de Berrahma,

jusqu'à se rendre compte que, comme tous les voyous, Boughanemi est vulnérable dès lors que l'argent lui brûle les mains. Remises d'enveloppe, écoutes téléphoniques, rendez-vous discrets, échanges de regards au sein du palais de justice de Draguignan, dépositions sur mesure…

Lorsque l'affaire dans l'affaire éclate, le ciel tombe sur la tête d'Ange-Toussaint Federici qui, non pas pour l'honneur mais pour l'orgueil et l'amour-propre, ne peut en rester là. Si le ciel monte noir du côté de Draguignan, l'orage gronde en Corse et à Paris tout au long du week-end. Il ne faut pas être devin pour imaginer que des altercations, en des alcôves proches du pouvoir politique, les seules qui ont *in fine* le pouvoir de vie et de mort sur des prévenus, se sont succédé au sein du clan Federici autour d'une seule question : à quel moment la chaîne de solidarité a-t-elle failli ? Que Mariani ait voulu faire du bien ou du mal au berger de Venzolasca, il a infligé à son adversaire un échec et mat sanglant. À bien y réfléchir, la diagonale du fou repose sur une béquille purement policière : pris les doigts dans le pot de confiture dans l'affaire du racket des établissements aixois, Mariani, même en utilisant des portables dits « toc », en circuit fermé, se savait sur écoutes. C'est là que le vice s'appuie sur le bras du crime, comme dans les *Mémoires d'outre-tombe* de Chateaubriand : écouté, Jacques Mariani n'avait plus qu'à mettre les enquêteurs sur la piste de la subornation de témoin sachant, évidemment, que ces derniers se feraient une joie de lever le filet au moment opportun. Difficile toutefois de mieux faire : prendre les auteurs en flagrant délit le jour même de la déposition de Boughanemi relève presque d'un scénario à la *Usual Suspects* où le héros réussit à berner tous ses adversaires, y compris les plus coriaces. Avec l'aide de l'ennemi.

Si l'hypothèse peut fait sourire le profane, elle réveille, chez l'affranchi, une foultitude de souvenirs sur la capacité des truands corses à « envoyer tordu » afin à la fois de neutraliser un adversaire coriace et de (re)trouver grâce auprès de personnalités du très, très grand banditisme. Auprès de ceux qui sont autour de la Table ronde et qui ne seraient pas étrangers à la guerre entre le gang des Salonais et un gang constitué de membres de la bande de la Casinca et du Milieu ajaccien. L'affaire du Cercle Concorde a démontré, en partie, la façon dont deux groupes se sont d'abord alliés pour

rassembler des fonds, ouvrir le cercle de la rue Cadet ou « tamponner » des hommes politiques pour accélérer le mouvement, avant de se déchirer sur la question de la répartition de fonds occultes. Il en est de même pour l'affaire de la SMS, de diverses escroqueries et autres business qui n'ont pas été placés sous la loupe de services d'enquêteurs français ou étrangers… Dès que le grisbi fait tourner les têtes, la légende d'un Milieu solidaire, secret et scellé par le fameux code d'honneur vole en éclats : plus dure sera la chute pour celui qui ne dispose pas d'une « armée », comme on dit chez les affranchis, dont la puissance militaire est au moins égale à sa puissance financière.

Lorsque le ciel tombe sur la tête de Santu à Draguignan, en d'autres lieux, notamment à Ajaccio, en Balagne, à Paris et évidemment à la Casinca, c'est le branle-bas de combat. Il ne faut pas longtemps en effet aux comparses de Santu pour comprendre qu'il y a, au-delà de la possible entente cordiale, un autre scénario dont le principal auteur n'est autre que Jacques Mariani. Au cours du week-end qui suit la suspension du procès, le doute sur la solidarité « criminelle » s'installe : pour quelle raison Mariani n'est-il pas mis en examen par le juge d'instruction, alors que tout laisse à penser qu'il fut, dans les dernières semaines, au cœur du dispositif : « Il faut sauver le soldat Santu » ?

Une autre question fait tache d'huile dès le dimanche soir sur toute l'île de Beauté et bien évidemment dans des alcôves parisiennes du pouvoir politique : Mariani a-t-il agi seul ou a-t-il mis « dans la boucle » des individus qui auraient tout à gagner de la déroute de Santu ? À ce petit jeu, certes spéculatif pour les profanes mais bien réaliste pour les affranchis, les regards se tournent vers Ajaccio, justement. Depuis le retour sur l'île de Beauté d'Alain Orsoni, en mai 2008, la ville est le théâtre d'un scénario tout aussi incroyable, dont l'objectif n'échappe pas aux vieux briscards : reprendre d'une main de fer les affaires gérées par feu Jean-Jé Colonna, mort accidentellement dix-huit mois auparavant. Le retour du « Bel Alain », figure du mouvement nationaliste, parti un temps en Amérique du Sud, est au centre de toutes les rumeurs, les célèbres *puttachji* corses, qui vont vite faire bondir le premier cercle de celui qui reprend les rênes de l'Athletic Club Ajaccio — premier club de football corse à accéder à l'élite

professionnelle en 1967. À commencer par maître Antoine Sollacaro, l'un des avocats d'Orsoni : « On l'a couvert [Orsoni] de boue. Je l'ai défendu pendant trente ans et il n'a jamais été impliqué dans une seule affaire de droit commun[114] ! » Ce qui ne l'empêchera pas de croiser la route des Federici, notamment celle de Santu, pour des questions liées notamment aux secteurs de la sécurité[115]. Ni d'être dans le viseur de tueurs sans scrupule[116]. Bref, à Ajaccio, ça « sulfate sévère » : plusieurs fronts de guerre entretiennent un climat délétère à la bonne marche des affaires au moment où la Brise de mer est, elle aussi, bousculée par une jeunesse décidément sans foi ni loi. Sans parler de l'escroquerie à la TVA sur le marché immatériel de la taxe carbone[117], aux profits si gigantesques que plus aucun outil n'est adapté à leurs injections dans les affaires « saines » (légales).

Lorsque maître Metaxas annonce, le dimanche 14 octobre 2012, que son client Jacques Mariani n'a pas été mis en examen ni même entendu comme témoin assisté, les *puttachji* vont se multiplier tant sur l'invraisemblance de la diagonale du fou que sur ses conséquences. Comme de coutume, rien n'est laissé au hasard : si Mariani a véritablement « monté un chantier » à Federici, alors l'onde de choc devrait se propager rapidement tout au long de la chaîne de solidarité, celle qui aurait dû permettre au berger corse de recouvrer la liberté tout de suite ou quelques années plus tard *via* le prononcé d'une « peine en bois » ; condamné, par exemple, à une quinzaine d'années d'emprisonnement, Santu serait sorti, remises de peine confondues, en 2016 ou 2017. Juste avant Jacques Mariani… Autrement dit : quel sera le prochain « coup de vice » et qui le mettra en œuvre ? Des proches de Federici par mesure de rétorsion ? Des ennemis des Sudistes, dont Alain Orsoni serait inscrit en tête de liste, qui verraient là l'occasion de joindre l'utile à l'agréable, c'est-à-dire d'envoyer un nouveau message à leurs ennemis tout en rendant indirectement service à la bande de la Casinca ?

Question « coup de vice », Mariani père et fils ne sont pas en reste. En mars 2008[118], le procès concernant l'assassinat de Nicolas Montigny, en 2001, avait été interrompu durant quelques heures : le président de la cour d'assises avait dénoncé des pressions « intolérables » sur les jurés.

Circulant à bord d'un puissant véhicule, trois hommes avaient été placés en garde à vue, soupçonnés d'avoir approché un juré résidant à Marseille[119]. Selon un avocat de la partie civile, outre le « travail » des trois hommes, une « manœuvre téléphonique » aurait également été tentée, pour essayer d'identifier une autre jurée qui était en réalité une… homonyme. Maître Dupond-Moretti, l'un des avocats de Jacques Mariani, en avait profité pour affirmer à la barre : « Je ne peux plus me défendre contre le fantasme, contre la rumeur, parce que la rumeur tue. Tout ce qui se produira et ce qui s'est produit est entaché de suspicion, le verdict qui sera rendu est déjà entaché de suspicion. » Avant d'ajouter : « Si c'est l'acquittement, on dira : " Ah, ils ont bien manœuvré ! " et si c'est une condamnation, on dira : " Ah, c'était couru ! " »

Du fond de sa cellule, l'auteur de la diagonale du fou doit se rappeler, non sans fierté, l'une des joutes toujours très attendues du vice-procureur de Marseille lors de son procès pour racket. « C'est assez déstabilisant, dit Marc Rivet. Généralement, j'ai une boîte avec une étiquette coupables et une autre avec une étiquette victimes. Là, j'ai des coupables qui ne souhaitent pas être des coupables et surtout des victimes qui ne veulent pas être des victimes. C'est une sorte d'absurdité judiciaire, où je dois requérir sans les victimes, et même malgré elles, en devers elles[120]. » Puis il détaille le « système rustique » mis en place par les truands corses…

Marc Rivet ne croit pas si bien dire. En ce mardi 16 octobre, le soleil est légèrement voilé sur Ajaccio. Comme tous les matins, tel un rituel immuable, l'avocat ajaccien, maître Antoine Sollacaro, gare sa Porsche cabriolet devant une station-service. Il est 9 heures, juste le temps d'acheter le quotidien *Corse-Matin*, de faire le plein d'essence avant de rejoindre le cabinet place du Diamant au centre-ville, situé à moins de deux kilomètres. Le conseil a rendez-vous dans une trentaine de minutes avec une documentariste de France 3 Corse qui prépare un film sur Antoine Nivaggioni, l'un de ses amis et clients, assassiné par deux tueurs embusqués à quelques centaines de mètres de là en octobre 2010. Il y a presque deux ans jour pour jour. Sollacaro a-t-il entendu, à la radio, l'annonce de la mort de Jean-Dominique Allegrini-Simonetti, découvert dans une voiture criblée de balles, peu avant 8 heures en Balagne ? Sait-il

que cette quatorzième victime depuis le début de l'année, la quatre-vingt-dix-huitième depuis 2008, est un ancien membre d'Amata Corsa, un proche de Santoni et Rossi, reconverti dans l'immobilier ? Probablement, car l'avocat est intarissable sur la « chose » nationaliste, ayant défendu entre autres Yvan Colonna, le meurtrier présumé du préfet Érignac, et bien d'autres natios » du MPA, à l'instar de Nivaggioni ou d'Alain Orsoni. Néanmoins, l'avocat ajaccien n'en saura jamais rien. Sortie de nulle part, une moto s'approche rapidement de lui, deux individus aux casques à visière fumée, une main, un calibre, neuf tirs, dont six à la tête, au thorax et au bras, gros calibre, type 11,43. Lorsque les policiers arrivent sur le lieu du crime, ils retrouvent une dizaine de douilles à terre, signe que le tueur ne s'est pas donné la peine de les ramasser, peut-être pressé, peut-être trop sûr de lui. Arrivé très vite sur place, le procureur d'Ajaccio évoque un mode opératoire qui fait penser à un règlement de comptes. À une sanction, sinon à une punition. En Corse puis sur le continent, c'est très vite la consternation, l'indignation. La mort par balle de maître Sollacaro est un nouveau coup de théâtre de la saga de ce que le ministre de l'Intérieur ne va plus appeler le « grand banditisme » mais la « mafia » quelques jours plus tard. Dans l'opinion publique, l'onde de choc est telle que le Premier ministre Jean-Marc Ayrault annonce un plan pour « renforcer la lutte contre le crime organisé ». Mafia, crime organisé… Il n'en faudra pas plus pour que des voix s'élèvent en Corse pour dénoncer, de nouveau, l'action de la JIRS de Marseille saisie de l'enquête criminelle. Meurtri et furieux, maître Paul Sollacaro demande vertement le dessaisissement de la JIRS de la cité phocéenne, estimant que « ses magistrats et les enquêteurs à son service sont responsables » de la mort violente de son père, ainsi qu'une enquête parlementaire afin de juger du fonctionnement de la juridiction.

Curieusement si les experts[121] pointent du doigt l'étrange coïncidence temporelle entre les assassinats de Nivaggioni et de l'avocat ajaccien, personne n'évoque l'autre coïncidence : à Draguignan, sur le « continent », le président annonce sans surprise la condamnation à perpétuité d'Ange-Toussaint Federici. Après son couplet sur des « coupables qui ne souhaitent pas être des coupables et surtout des victimes qui ne veulent

pas être des victimes », le procureur marseillais aurait pu ajouter un adage bien connu et pratiqué dans le Milieu, à Naples ou en Sicile : « Une main lave l'autre. » Donnant, donnant. Mais, comme d'habitude, on ne prend pas au sérieux les codes du grand banditisme, ses coups de vice, son pouvoir d'insertion dans la sphère politico-administrative, ses effets d'expérience, sa puissance militaire comme financière. Son art de la guerre. Se prêter au jeu des coïncidences est probablement le meilleur alibi que l'on puisse offrir à tous ces individus dont l'esprit retors, et loin d'être rustre, n'a rien à envier au réalisme politique de Machiavel. Car à la possible diagonale du fou, et par un autre jeu tout aussi absurde, il faut ajouter une autre coïncidence. Le mercredi 14 novembre 2012, Jacques Mariani est présenté devant des juges d'instruction de la JIRS de Marseille pour son implication présumée dans l'affaire dans l'affaire. Entendu en tout début d'après-midi, l'un des détenus les plus surveillés de France est finalement mis en examen des chefs de « faux témoignage aggravé, complicité et association de malfaiteurs ». Son avocat, maître David Metaxas, plaide non coupable : « Je peux objecter à sa mise en examen que la plupart des détenus de la centrale de Saint-Maur savent que les deux hommes [Boughanemi et Mariani] n'entretenaient aucune relation. Nous contestons formellement les faits[122]. »

Un peu plus tard, à Ajaccio, peu avant 19 heures. Un individu au visage dissimulé entre dans la boutique de vêtements appartenant à Jacques Nacer, le président de la chambre de commerce et d'industrie (CCI) de Corse-du-Sud, située au milieu de la rue Fesch. Devant un client abasourdi, l'individu tire trois balles à bout portant sur le visage de Nacer avant de disparaître dans le dédale des ruelles qui quadrille le centre-ville. Malgré l'intervention rapide des sapeurs-pompiers, le président décède sur place. Un mois après la mort par balle de l'avocat ajaccien, souligne-t-on en la cité impériale, notamment sur les terrasses des bars situés devant la statue de Napoléon. Nacer avait pris la tête de la CCI en 2008, lorsque son président, Raymond Ceccaldi, avait été écroué dans l'affaire de la SMS. Pis, il avait provoqué l'ire du parquet en ne se portant pas partie civile au nom de la CCI. Malgré les détournements de capitaux avérés, l'assassinat de Nivaggioni ou bien d'autres scènes dignes d'une version corse d'*Usual*

Suspects, Nacer avait considéré que la SMS n'avait provoqué aucun préjudice. Lors du procès en 2010, le vice-procureur Marc Rivet, encore lui, avait fustigé sa « complaisance », le traitant de « prince du tango corse ».

Après l'assassinat de Nacer, François Hollande, le président de la République, fut contraint de sortir du bois tout en restant à la lisière, histoire de ne pas faire trembler toutes les lignes. « La Corse, dit-il, est endeuillée depuis trop d'années par des assassinats. » Avant que « Pépère[123] » remette ses pantoufles. Dans le maquis, chacun sait que celui qui s'y frotte s'y pique.

3
Peur sur la ville

> « Mon passage en Corse [de 2006 à 20081 m'a ôté mes dernières illusions. Je suis tellement écœuré que je me demande si je ne vais pas passer un jour du côté de la force obscure[1]. »
>
> Le commissaire Robert Saby, quelques jours avant de quitter la police, en 2011.

Il est un peu plus d'une heure du matin, l'heure où tous les chats sont gris. Les ruelles d'Ajaccio sont désertes. En cette nuit du 25 au 26 novembre 2008, le commissaire Robert Saby s'est endormi dans les bras de Morphée. Comme souvent, le policier a laissé sa voiture de fonction sur le parking de son domicile situé Parc-Cunéo, au centre de la cité impériale. Celui que l'on surnomme « Bob » ou « Bébel », en raison d'une étonnante ressemblance avec Jean-Paul Belmondo, est en passe de boucler ses valises et de s'installer à Paris : au début du mois, il a bénéficié d'une promotion qui le laisse mi-figue mi-raisin. Son rêve, c'est de finir sa carrière à Toulouse, la ville dans laquelle il a grandi et passé une partie de sa vie, et de faire auparavant une escale à Londres dans les locaux du Service de coopération technique internationale de police[2]. Il espère donc que la direction adjointe des courses et jeux n'est que la dernière marche, la plus courte possible, pour rejoindre les bords de la Garonne.

Comme la plupart des enquêteurs de la police judiciaire (PJ), Bob quitte la Corse sans trop de regrets, au vu des vives tensions dont il est l'objet, et rejoint pourtant la capitale à reculons. Il quitte un vrai nid de guêpes pour un autre : il va devoir travailler avec des flics des renseignements généraux (RG) passés sous le giron de la Direction centrale du renseignement intérieur (DCRI)[3]. Pour nombre d'observateurs, le retour de Bob sur le

continent est perçu comme une punition au sein d'une section qui ne compte pas que des incorruptibles et qui pourrait lui faire « payer » le fait de s'être mis à dos une grande partie des RG d'Ajaccio ; depuis l'été 2006, date de son arrivée à la direction de la PJ, Saby et ses hommes se sont démenés comme de beaux diables pour déjouer toute une série de pièges, tout en se cassant les dents sur l'affaire de la Société méditerranéenne de sécurité (SMS), une société de sécurité insulaire à laquelle la JIRS de Marseille reproche quelques malversations financières et l'aide fortuite de policiers des AG de la cité impériale… D'autres voix, plus discrètes, s'interrogent sur l'affectation de Saby à la section ironiquement baptisée « Corses et jeux », au moment où des offices centraux[4] « tapent » tous azimuts sur les cercles de jeu parisiens, des établissements jusque-là surveillés par les fonctionnaires de la section et toujours sous l'œil des RG de la préfecture de police de Paris. Une question demeure pour l'instant sans réponse : quel rôle le commissaire va-t-il y jouer ?

Alors que Saby dort du sommeil du juste, une ombre se rapproche de son véhicule, y place discrètement une charge explosive, revient sur ses pas, surveille discrètement les alentours afin de prévenir la présence de témoins, voire d'éconduire toute personne qui passerait là par hasard, et regarde sa montre. Activé par un minuteur, l'engin artisanal fait exploser la voiture sans autres dégâts collatéraux. Paradoxalement, la « bombinette » ne fera que furtivement la une des médias hexagonaux, obnubilés par les rebondissements de l'affaire Besancenot[5] ou la défaite de l'Olympique de Marseille à Liverpool (0-1). Dans le milieu du renseignement, où la privatisation va bon train depuis le début des années 2000[6] et où de « grands » flics y pantouflent, c'est-à-dire passent du public au privé, une seule question brûle les lèvres des initiés : pourquoi faire sauter la voiture d'un flic sur le départ ?

La cité impériale

Deux ans auparavant, été 2006. Robert Saby pose ses valises à Ajaccio et s'installe, seul, dans un appartement du centre-ville. Christian Sainte, le patron de la police judiciaire locale, accueille son adjoint non sans soulagement. Le divisionnaire peut s'enorgueillir d'une excellente réputation : ayant commencé sa carrière comme commis d'écriture, Saby a brillamment passé les concours internes pour arriver au poste de commissaire. Œuvrant nuit et jour, ce bourreau du travail connaît le métier de policier sur le bout des doigts et ne jure que par les vertus et valeurs républicaines de la PJ, au point d'être considéré comme un incorruptible par ses pairs. Ses allures à la Belmondo en font un personnage attachant, souriant, charmeur, même si Bébel n'oublie jamais de froncer les sourcils, de taper sur la table ou de retrousser les manches lorsque l'enquête piétine. À Toulouse, il a notamment supervisé l'enquête relative à l'explosion de l'usine AZF ou celle de la disparition de la femme d'un professeur de droit[7], deux enquêtes aux contours mystérieux qui lui restent en travers de la gorge. Obstiné et courageux, Bob, comme l'appellent sans ambages ses collègues, ne va pas être de trop pour essayer d'élucider bien d'autres mystères qui hantent l'île de Beauté. Sainte, le « patron », n'a pas assez de doigts dans la main pour les compter : assassinats, extorsions, clientélisme, escroqueries… La direction régionale de la PJ plie sous le poids de nombreuses enquêtes, dont la plupart sont parasitées par la sempiternelle guerre des services au sein de la police, voire entre cette dernière et la gendarmerie ou la douane. Pour ajouter à la confusion, et c'est unique en France, les enquêtes corses sont du ressort de magistrats insulaires, marseillais, *via* la JIRS, ou parisiens si elles relèvent du terrorisme. De quoi renforcer à la fois les luttes intestines entre les différents parquets et permettre aux firmes trafiquantes de multiplier les

fausses pistes pour jouer sur les conflits d'intérêts jusqu'au sommet de l'État.

Néanmoins, c'est surtout le volet « assassinat » qui fait grincer des dents en haut lieu. Depuis longtemps, la professionnalisation des pratiques liées aux homicides est l'un des freins majeurs à l'enquête policière : peu ou pas de témoins, utilisation de motos ou de véhicules immédiatement calcinés, armes de poing ou fusils de chasse des plus communs, douilles le plus souvent ramassées sur les lieux du crime, difficultés à identifier les mobiles, sans oublier l'amnésie qui semble glacer le sang de nombreux témoins… Même si quelques exceptions viennent confirmer la règle.

C'est par exemple le cas de l'un des derniers assassinats, en date du 19 mai 2006 ; ce jour-là, alors que le soleil brûle les peaux sur les plages du littoral, une voiture se dirige à contresens vers une Peugeot 206 conduite par Paul Corticchiato, dit le Pharaon, présenté dans le « village » ajaccien comme un « intime » de feu Robert Feliciaggi, dit Bob l'Africain[8]. Elle s'arrête contre la portière de la 206, qui est coincée dans un embouteillage. Malgré la présence de nombreux témoins, le pilote se saisit en un éclair d'une arme de guerre, placée sur le siège passager, et « allume » le Pharaon d'une rafale : les vingt-trois balles ne touchent aucun organe vital et laissent la victime dans une telle souffrance que les médecins seront obligés, avant que la cible ne rende l'âme, de le plonger dans un coma artificiel. Le tueur partira comme il est venu, tel un fantôme sorti de nulle part. La mort préméditée du Pharaon illustre un climat de poudre et de sang dans lequel baigne la cité impériale depuis le début des années 2000. Les règlements de comptes, même si l'expression n'est pas toujours appropriée, se succèdent en laissant derrière eux des larmes et, le plus souvent, un vif désir de vengeance.

À peine installé dans son bureau de l'hôtel de police, rue du Général-Fiorella, juste au-dessus de l'étage des RG, le commissaire Saby ne peut balayer d'un revers de main les séries de turbulences qui agitent l'ensemble de l'île depuis au moins le 6 février 1997, date de l'assassinat du préfet Érignac. La Corse est un laboratoire sociologique certes peu étudié sous l'angle de la criminalité organisée mais qui ne cesse de surprendre même les plus affranchis des insulaires. Les règlements de comptes les

plus violents, et souvent les plus professionnalisés dans leur mode opératoire, relèvent depuis les années 1980 de l'affairisme[9], du grand banditisme et du nationalisme, trois franges de la société corse qui partagent un même objectif : mettre la main sur des usines à cash.

L'actualité va donner au commissaire Saby l'occasion de réviser ses fiches : le 8 août 2006, Jean-Jacques de la Foata est atteint mortellement d'une seule balle, tirée probablement par un sniper embusqué. Ancien braqueur, ce passionné d'armes âgé de 49 ans avait porté le cercueil de son ami Roger Polverelli, abattu dans le commerce de sa femme en août 2004. Une mare de sang qui avait fait déborder le vase et déclencher indignation et colère. La fille de Polverelli, avocate, avait lâché devant le juge d'instruction le nom du diable qui se cacherait à Ajaccio : « Le Petit bar, autour de Francis Castola, se vantait de commettre des assassinats, il voulait mettre la ville en coupe réglée[10]. » Un Castola père abattu lui aussi en mars 2005 par de mystérieux individus…

Pour ne pas mourir idiot, tout policier de la PJ d'Ajaccio se doit donc d'étaler la carte de la Corse et de recenser les multiples fronts de guerre qui ne cessent d'alimenter la rubrique nécrologique. Un de ces policiers peut y arriver, mais l'exercice est difficile et il lui faudra beaucoup de patience pour en comprendre les ressorts, les enjeux et, il ne faut jamais l'oublier, les conséquences sur l'échiquier géopolitique tant sur l'île de Beauté qu'à Paris, Marseille, Toulon, Nice et leurs régions. Voire en République dominicaine, au Gabon, au Costa Rica, au Pérou, ou encore au Cambodge… L'assassinat du Pharaon, qui portait un gilet pare-balles — d'où l'utilisation d'un fusil de type Remington pour l'atteindre à la tête —, permet de mettre le doigt sur un sujet qui fâche autour du golfe de Valinco.

« Mettre une ville en coupe réglée »

À la Brise de mer, nom d'un bar de Bastia qui a notamment servi de quartier général aux Costa, Guazzelli, Mariani, Rutily et consorts, il faut ajouter celui du Petit bar, estaminet ajaccien qui fait parler la poudre depuis la fin des années 1990. Comme tout groupe d'abord criminel, le Petit bar ne s'est pas installé dans le schéma d'« aménagement trafiquant » du territoire par la seule opération du Saint-Esprit, ni même, comme on le croit trop rapidement, par la seule fougue d'une jeunesse aux dents longues, calibres en main. Il y a toujours un homme expérimenté — ou plusieurs — qui passe derrière le comptoir, main sur la caisse, l'autre sur le carnet d'adresses. Un individu très discret offrant sa tournée à ses ouailles qui vont s'empresser d'aller faire le ménage. Un « patron » qui peut à tout moment être renversé ou au contraire, avec le temps et l'argent, prendre comme devise un vieil adage latin : *Divide ut regnes*. Diviser pour mieux régner.

À peine installé, Bob Saby n'est pas confronté qu'à la volonté d'une armée d'individus de mettre la « ville en coupe réglée » par le chant des balles. Ajaccio, faut-il le rappeler, est le centre nerveux administratif, politique et commercial de l'île de Beauté, raison pour laquelle la cité impériale, forte de 65 000 habitants, a toujours été au centre de luttes intestines pour mettre la main sur le principal bras armé de l'économie régionale : la chambre de commerce et d'industrie. Dotée d'un budget annuel de plusieurs dizaines de millions d'euros, la CCI de Corse-du-Sud gère les ports de commerce d'Ajaccio, Porto-Vecchio, Propriano et Bonifacio, le port de plaisance de la cité impériale et les aéroports d'Ajaccio et de Figari. De quoi aiguiser les appétits d'entreprises qui sont en mesure de décrocher des marchés auprès de la CCI en remportant les habituels appels d'offres, avec ou sans trucage. Pour les firmes trafiquantes, qui possèdent diverses sociétés en sous-main, le jeu en vaut

la chandelle : être au cœur de l'activité des ports ou aéroports permet de mettre en place une chaîne de complicités afin de déjouer le contrôle des forces de l'ordre et de la douane, et par conséquent de rendre invisible les trafics entre la Corse et le continent ou l'Afrique.

Depuis le milieu des années 1990, c'est un secret de polichinelle, la CCI est aux mains d'anciens militants nationalistes du Mouvement pour l'autodétermination — le parti créé par Alain Orsoni[11] —, reconvertis dans le secteur privé à des fins de prospérité et surtout de respectabilité. Avec l'assentiment d'un ministre de l'Intérieur qui préfère ménager le MPA au nom de la lutte contre le… grand banditisme. D'Ajaccio à l'extrême sud de l'île, les « anciens » y feraient la pluie et le beau temps, ce qui ne plairait pas à tout le monde. D'où l'idée machiavélique d'y injecter des chevaux de Troie ou d'en retourner les principaux leaders. Mais qui sont ces derniers ? *Quid* du rôle du Canal habituel (MPA) et du Canal historique (Cuncolta) dans la géopolitique insulaire, dont les cartes sont en partie battues à Paris ? Ces deux partis viennent-ils chasser, depuis la scission en 1990 du FLNC, sur les terres affairistes des groupes criminels ? Les anciens du MPA ont-ils constitué un groupe de pression à part entière ou se sont-ils rangés, au gré d'alliances familiales, amicales ou professionnelles, ou de force, du côté des diverses firmes trafiquantes insulaires ? Ces questions sont au centre des préoccupations de la PJ d'Ajaccio, des RG mais aussi de la DST, des services de police qui tentent, bon gré, mal gré, de recenser les forces en présence. Au nom, comme va très vite le constater l'incorruptible commissaire ajaccien Robert Saby, de troublantes pratiques et d'intérêts particuliers. Pour l'heure, ce dernier doit prendre en compte une histoire et un contexte politique particuliers.

Au début des années 1990, Marianne Lefèvre, une universitaire insulaire, a écrit dans la très sérieuse revue *Hérodote* [12] : « Le Mouvement pour l'autodétermination, MPA-Canal habituel, surnommé dans l'île le « mouvement pour les affaires », est majoritairement composé aujourd'hui de socioprofessionnels du tourisme et du commerce, d'entrepreneurs et de membres de professions libérales. Le trésor de guerre amassé durant les années grâce au racket a été réinvesti : hôtels, commerces, bars, machines à sous, principalement localisés dans le golfe d'Ajaccio et le port de

l'Amirauté, l'extrême sud et la Balagne, le continent et l'étranger. Les militants de ce courant nationaliste ont désormais un patrimoine à protéger et à faire fructifier. Ils sont entrés dans une phase d'investissement et de revitalisation du littoral insulaire [...], ils ne parlent plus d'indépendance, mais de développement économique géré par les pouvoirs locaux [...]. Ces nationalistes sont mûrs pour revendiquer à leur tour une paix civile garante de prospérité économique. » Au sujet du groupe concurrent, elle poursuit : « Le Canal historique-Cuncolta s'est quant à lui spécialisé dans le prélèvement de fonds, soit de l'État, soit des investisseurs insulaires, continentaux et étrangers [...]. Les investisseurs sont traditionnellement soumis à l'impôt révolutionnaire, comme dans les grands complexes touristiques ou les entreprises de transports [...]. Les militants du Canal historique sont moins intégrés que ceux du Canal habituel dans le tissu économique de l'île. Ils ne créent que très peu d'entreprises, excepté dans l'agriculture ou le transport de fonds. Si les dirigeants officiels de la Cuncolta en Haute-Corse sont majoritairement des avocats du barreau de Bastia, les troupes officielles et clandestines sont quant à elles de plus en plus mobilisées parmi les chômeurs et les jeunes des quartiers sud-bastiais, ce mouvement nationaliste, qui recrute parmi les agriculteurs, les petits commerçants et les artisans, compte dans ses rangs une part croissante d'hommes de main [...]. Dans ce contexte de racket systématique et d'endettement généralisé, l'observation des règles républicaines devient un obstacle [...]. »

L'intrusion dans les affaires liées au tourisme expliquerait-elle la trêve estivale des attentats régulièrement observée depuis de nombreuses années ? Possible, même si les deux groupes nationalistes n'ont pas non plus les coudées franches pour renverser le pouvoir occulte des affairistes et des acteurs du grand banditisme qui détiennent, depuis la période faste de la French Connection, le cash-business des grandes villes touristiques.

Une dizaine d'années plus tard, à Ajaccio, il y aurait donc le Petit bar, un groupe largement investi dans le trafic de stupéfiants, et la bande de Valinco, dont le boss serait Jean-Jé Colonna. À moins que ce dernier, en fin stratège et héritier[13] de pratiques ancestrales sur l'art de la guerre et la gestion du pouvoir, n'ait la main sur les deux groupes pour mieux en tirer

les ficelles… C'est en tout cas ce qui se murmure du côté de Pila-Canale, le village des Colonna, un temps administré par Robert Feliciaggi assassiné en mars 2006. Si l'on parle beaucoup de la Brise de mer ou du Petit bar, il ne faut surtout pas oublier le rôle incontournable de quelques élus largement investis dans la vie économique, sociale et sportive de l'île de Beauté, et chargés de lobbying au sein des parlements français — Assemblée nationale, Sénat — et européen, sans oublier l'Assemblée territoriale, autant de lieux de veille stratégique.

Il faut avoir à l'esprit que la criminalité organisée, précisément en Corse, terre protégée de la bétonisation par la loi Littoral[14] et, par conséquent, au centre d'une intense spéculation foncière, ne se résume pas à une sombre bataille sur le parc des machines à sous clandestines, sur le trafic d'or, de corail ou de stupéfiants : elle a pour objectif de capter les indispensables outils qui lui permettront à la fois de laver l'argent issu des activités illégales, d'infiltrer l'économie légale à des fins de maximisation de profit et de s'inscrire *in fine* comme un acteur indiscutable du schéma d'aménagement du territoire. C'est donc assez logiquement que tous les regards se tournent vers les deux CCI, celles de Bastia et d'Ajaccio : non seulement « la mariée est belle », forte d'une cagnotte reconduite *ad vitam aeternam*, mais elle offre la possibilité d'y embaucher des amis et de mettre la main sur des secteurs sensibles, que ce soit pour les entreprises ou pour certains groupes nationalistes, tels que la sûreté ou la sécurité, des secteurs dont les chiffres d'affaires ont littéralement explosé depuis les attentats du 11 septembre 2001 à New York.

Pour les trafiquants, maîtriser les allées et venus de flux de biens ou de capitaux, *via* ports ou aéroports, est une priorité. En contrôler les sociétés implique par conséquent un important lobbying auprès d'instances, telles que la CCI, la préfecture, voire les ministères concernés. Sous cet angle, les enquêteurs ont peut-être sous-estimé les enjeux souterrains qui ont pu faire perdre la vie au préfet Érignac *via* un subtil coup de billard. Ayant obtenu carte blanche pour retrouver les auteurs du crime, jusqu'à solliciter les Américains pour mettre la Corse sur écoutes pendant plusieurs semaines, les enquêteurs vont en effet découvrir d'étranges pratiques au sein notamment de la CCI ajaccienne.

En 2005, par exemple, la bataille pour « prendre » la CCI va tourner au fiasco : les élections à la chambre seront invalidées par la cour d'appel de Bastia pour cause de « fraude organisée », ce qui n'empêchera pas l'équipe, montrée du doigt pour avoir bourré les urnes, d'être élue une fois la tempête passée. Comme souvent, et c'est une loi universelle des affranchis, il suffit d'ouvrir le parapluie, d'attendre que l'averse laisse place au soleil et de tabler sur l'amnésie collective pour se refaire une virginité. Faire glisser à la corbeille le rapport de l'Assemblée nationale[15] qui avait pourtant souligné : « On peut déceler les traces d'une connivence ancienne, du moins dans les périodes électorales, entre les mouvements nationalistes et les élus traditionnels de l'île. »

Le fiasco de 2005 va mettre en lumière le rôle d'un ancien du MPA, groupe qui aurait récupéré le pouvoir économique en Corse *via* l'arbitrage de Charles Pasqua qui, en 1995, aurait acheté la paix sociale ; patron d'une concession de véhicules, Gilbert Casanova a été président de la CCI à la fin des années 1990. Une enquête de l'Inspection générale des finances avait alors relevé de nombreuses irrégularités sur l'attribution des marchés publics ou l'existence de substantiels frais de mission peu compatibles avec le cahier des charges d'un président. « Gilbert Casanova, souligne les enquêteurs, a développé des relations spécifiques avec [...] les grands armateurs américains et a entrepris pour cela trois actions en 1995 et 1996. Or le bien-fondé de celles-ci s'avère en définitive très douteux[16]. » Parmi ces actions, l'Inspection générale des finances avait déterré des « dépenses somptuaires engagées pour l'accueil des représentants de la ville de Miami, [qui] n'ont eu aucune conséquence concrète pour la chambre de commerce ». À l'époque, le président s'était insurgé, s'emportant contre « une entreprise de déstabilisation », demandant qu'on arrête de « jeter du fiel sur la Corse », tout en concluant : « Si j'étais un voleur, je serais en prison[17]. » Quelques années plus tard, le 4 mars 2005, Gilbert Casanova sera condamné à trois ans de prison ferme et cinq ans d'interdiction de droits civiques, pour détournement d'une somme équivalente à 2,2 millions d'euros...

Au printemps 2005, le dossier « transport » est en surchauffe : la Société nationale maritime Corse Méditerranée (SNCM) est en partie à vendre sur

décision du gouvernement de Dominique de Villepin. Dans les coulisses, les tractations vont bon train pour mettre la main sur l'un des bijoux de famille de l'État français : la SNCM est une compagnie de navigation maritime qui assure des liaisons régulières depuis la France continentale vers la Corse, la Sardaigne, l'Algérie et la Tunisie. Passagers, véhicules ou marchandises sont autant de « produits » qui font travailler directement ou indirectement des milliers d'employés des deux côtés de la Méditerranée, notamment dans le domaine de la sécurité. Le trafic maritime est le nerf économique de l'île, nul ne peut s'en passer et l'ignorer. L'offre de Butler Capital Partners, une société d'investissement qui propose de reprendre la SNCM pour 35 millions d'euros après sa recapitalisation par l'État à hauteur de 113 millions d'euros, est entachée par les révélations de liens entre le patron de Butler et le Premier ministre. Suite à une grève déclenchée par les salariés, un accord est trouvé *in extremis*, prévoyant l'entrée au capital de la société Connex[18], désignée comme l'opérateur industriel, aux côtés de Butler. Une affaire de gros sous qui ne peut échapper à la vigilance de Bernard Squarcini nommé en février 2004 préfet délégué pour la sécurité et la défense auprès du préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. En lieu et place d'un autre « grand » flic français, Roger Marion[19].

Après avoir donné son aval dans les Bouches-du-Rhône aux activités de la SMS, société insulaire de sécurité dirigée par Antoine Nivaggioni, autre rescapé du MPA à l'instar de Casanova, Squarcini recommande Nivaggioni à Éric Marie de Ficquelmont lors de la grève des salariés de la SNCM. Ce dernier est alors un cadre du groupe Veolia chargé des marchés publics et trouve une aide précieuse en l'expertise de l'ancien nationaliste en termes de réflexion « politique et syndicale[20] ». Ce n'est pas tout : Squarcini fait aussi entrer dans la danse son ami Didier Vallé, un retraité de la police nationale ayant travaillé aux RG, où il était chargé de « traiter » des sources humaines, les fameux indics. L'ancien RG est semble-t-il habité par le « complexe corse » : il se fait appeler Luciani, du nom de sa mère, une aliénation qui peut amener un homme à avaler de grosses couleuvres ou à réaliser de sourdes actions au nom d'un drapeau à la tête de Maure. À moins que ce ne soit pour brouiller les pistes.

Proche d'Alain Orsoni, au point de partager des intérêts dans la Pefaco — une société, basée à Barcelone, tournée vers la restauration, le commerce des engrais et les jeux, et présente sur plusieurs continents —, Vallé vient jouer le rôle de pompier parmi les grévistes, partagés entre syndicalistes purs et durs et nationalistes. L'ancien flic fait donc du lobbying entre les représentants de Veolia et les élus corses, et organise une campagne de presse contre Corsica Ferries, l'entreprise qui grignote des parts de marché à la SNCM. Bilan des courses : Veolia devient l'actionnaire majoritaire de la SNCM[21], non sans l'aide d'un autre RG, le brigadier Christian Orsatelli, « intime » également de Squarcini et lui aussi habité par le fameux « complexe corse ». Un RG très proche d'un certain Nivaggioni, lequel ne peut que se féliciter du « sérieux coup de main » que lui a donné Squarcini.

Politique, nationalisme et économie industrielle feraient-ils bon ménage en Corse ? La question brûle les lèvres de ceux qui se sentent lésés, des familles qui dominent notamment les marchés de la grande distribution ou les grandes entreprises tournées vers le secteur dominant du tourisme.

Robert l'Africain

Le 10 mars 2006, Robert Feliciaggi est assassiné sur le parking de l'aéroport d'Ajaccio. Fraîchement arrivé de Paris, Bob l'Africain rejoint son véhicule garé sur le parking. Vers 23 heures, après être passé devant les équipes de la SMS qui assurent la sécurité de Campo Dell'Oro, le maire de Pila-Canale et président du groupe divers droite à l'Assemblée de Corse est brutalement tué à l'aide d'un 38 Spécial. Les balles le frappent à la tête et à la nuque. Une signature explicite : pas de pitié pour les « braves » qui « parlent mal ». Selon des témoins, le tueur s'évanouit dans la nuit après s'être engouffré dans un puissant véhicule, non sans avoir pris la précaution de ramasser les douilles au sol. Travail de pro. Il paraît évident que la cible était dans la ligne de mire et que son emploi du temps avait été passé au crible.

L'émoi qui surgit sur l'île de Beauté, notamment sur les terres de Jean-Jé Colonna et jusque dans les couloirs de l'Assemblée nationale, ne permet toutefois pas aux enquêteurs d'identifier le mobile du crime. Les affaires africaines ? Feliciaggi a fait effectivement fortune sur le continent africain, dans le domaine des jeux, grâce aux réseaux français qui ont pour vocation de maintenir une stabilité géopolitique autour des indispensables matières premières (pétrole, uranium ou cacao). Il ne s'est pas aventuré seul au Congo, au Gabon ou au Cameroun : il a toujours su compter sur son frère « Charlie », dont la réputation est aussi importante que sa discrétion. L'aîné a choisi l'Angola comme camp de base pour bâtir une colossale fortune dans l'hôtellerie, les pêcheries et les transports. Le vent en poupe, Robert Feliciaggi s'est associé à Michel Tomi, un autre « Corsafricain » du sud de l'île, ancien directeur d'un cercle de jeu parisien, lorsque ce dernier est sorti de prison en 1990 après son incarcération préventive dans l'affaire du casino de Bandol.

Au début des années 1990, alors que le FLNC se scinde en deux groupes, Canal historique et Canal habituel, plusieurs États africains autorisent les deux hommes à organiser des paris sur les courses hexagonales sans avoir à reverser un centime au PMU français. Un exploit salué par le monde des affaires, notamment celui qui pousse des responsables de l'Ouest africain à privatiser ports et aéroports. Import, export, contrebande… Le pipe-line qui relie la France à ses anciennes colonies est hautement stratégique tant pour les sociétés françaises que pour les hommes de l'ombre qui l'utilisent à bon ou mauvais escient, c'est une question de point de vue, pour y faire circuler individus, capitaux et marchandises.

Revenu en Corse en 1994, où dit-on Jean-Jé Colonna lui remet les clés de Pila-Canale, le « village » du présumé parrain, Feliciaggi se lance, toujours auprès de Tomi, dans la course aux investissements au sein des casinos hexagonaux. Devenu un rouage de la « Françafrique », vaste et puissant réseau d'individus essentiellement corses qui dominent l'économie de l'Afrique francophone, il obtient, grâce à l'appui de Charles Pasqua, autre pièce maîtresse de la Corsafrique, l'autorisation d'implanter des machines à sous dans le casino d'Annemasse près de la frontière suisse. Alors ministre de l'Intérieur, chaperon de Nicolas Sarkozy et leader incontesté des Hauts-de-Seine, Pasqua s'est permis l'audace de délivrer l'autorisation contre l'avis de ses services, qui avaient émis des doutes sur l'origine des capitaux. Le renvoi d'ascenseur, « une main lave l'autre », comme on dit en Corse, ne s'est pas fait attendre : la fille de Tomi, patronne du PMU gabonais, va signer un chèque de 7,5 millions de francs en 1999 dont on retrouvera la trace dans la comptabilité du Rassemblement pour la République, le parti du ministre de l'Intérieur. Financement illégal. Robert Feliciaggi, Michel Tomi et Charles Pasqua[22], en personne, seront mis en examen par le juge Courroye en 2002.

Dès lors, il semble y avoir de l'eau dans le gaz entre les associés, qui se rejettent la faute sous l'œil noir du patron des Hauts-de-Seine, un conflit qui dépasserait le financement d'un parti : c'est en effet en Afrique que les paris vont bon train pour savoir qui va gagner le jackpot. Les privatisations galopantes et autres autorisations dictées par l'intérêt croisé et privé de ceux qui vont s'offrir ce que l'on ne va tarder à surnommer les

« biens mal acquis » ne cessent d'aiguiser les couteaux. À l'ombre de la diplomatie et du renseignement français, il est question de trafic de pierres précieuses, de déchets nucléaires ou d'art africain. Et, bien évidemment, de contrebande de pétrole ou de cacao. Mais, lorsqu'il est question de partager le gâteau, il arrive parfois que la lame se rouille.

Depuis la fin des années 1990, de nouvelles entreprises frappent à la porte des ministères africains pour vider les poches des joueurs du continent noir et remplir celles de leurs dirigeants. Fondée au milieu des années 1990 par Francis Perez, Olivier Cauro et Farid Daklia, la Pefaco a d'abord fait ses gammes au Togo en obtenant une concession d'exploitation délivrée par la Loterie nationale dès 1995[23]. Les machines à sous y sont gérées par Lydia Ludic, filiale de la Pefaco, une société créée par Francis Perez dont le nom provient de son ancien casino situé au nord de Perpignan, Le Lydia. Très vite, suite au départ de Daldia vers d'autres horizons, la Pefaco s'est développée au Brésil en partenariat avec le groupe espagnol Recreativos Franco, puis dans une dizaine de pays africains et américains, dont le Salvador ou Saint-Domingue.

La société mère, Grupo Pefaco SL, est une holding barcelonaise, créée en 1998 pour coiffer un ensemble de sous-holdings réparties par branches d'activité : restauration, hôtellerie, construction d'habitat social, téléphonie mobile et jeu, ce dernier secteur représentant les trois quarts du chiffre d'affaires[24]. La holding qui gère les jeux se développe très rapidement, *via* Lydia Ludic, grâce au lobbying exercé par des hommes d'influence. Au-delà des précieux conseils d'Orsoni, Perez peut compter sur l'entregent de son ami Julien Filippeddu, dit « Jules », en Afrique et en Amérique, qui s'est fait connaître pour avoir, chez lui, au Brésil, offert le gîte et le couvert à Yves Chalier[25]. Outre ce fait historique, Jules nage comme un poisson dans l'eau des réseaux liés de près ou de loin à la French Connection, dont ceux de Jean-Jé Colonna, aux multiples relais sur les cinq continents, et ceux de la Cosa Nostra ; il semble en effet être très à l'aise avec la famille sicilienne des Santa Paola où l'on retrouve les frères Pellegrinetti ou Lillo Rosario Lauricella, tous un temps associés dans la Compagnie des îles Lavezzi pour l'aménagement de Cavallo ou fort intéressés pour racheter la caserne Montlaur à Bonifacio[26]. Francis Perez et Alain Orsoni ont par

ailleurs un point commun : leurs pères ont fait partie de l'OAS (Organisation armée secrète), créée en 1961 pour conserver l'Algérie française. Pour couronner le tout, Perez et Filippeddu apparaissent dans le sillage d'André Guelfi, dit Dédé la Sardine, autre Corse des réseaux Elf et Françafricain, et de François Santoni, le leader du Canal historique, au sein d'investissements immobiliers sur l'île de Beauté. Le mélange des genres montre à quel point le profit est au cœur des divers intérêts, le tout baignant dans un étonnant climat d'impunité : comment, par exemple, François Santoni a-t-il pu accepter un cadeau du parrain italien Lillo Lauricella, en l'espèce une voiture de marque BMW dernier cri, quelques semaines avant d'être assassiné, sans que la police s'en inquiète[27] ? Comment des mafieux siciliens ou napolitains peuvent-ils se déplacer en toute tranquillité en Corse aux bras d'anciens nationalistes ou de « grands » bandits ?

« Francis » Mariani

La mort de Feliciaggi fait donc remonter à la surface de la Méditerranée les vieilles rancœurs et les conflits en cours. Si celui avec Tomi remporte la palme, il est fort probable que Lauricella, et indirectement la famille qu'il représente, soit le caillou dans la chaussure du maire de Pila-Canale. Le mafieux sicilien est connu des hommes d'honneur corses comme de la justice ; mis en examen à Bastia en 1994 pour « présentation de faux bilans et abus de biens sociaux », Lauricella a été renvoyé devant le tribunal correctionnel le 24 novembre 1999[28]. A-t-il été jugé ? Que nenni.

Le 28 septembre 1998, il est arrêté en Italie lors d'une opération antidrogue baptisée *Malocchio* (Mauvais œil) dans laquelle il apparaît comme l'un des principaux blanchisseurs d'un vaste trafic de cocaïne. Jugé à Rome, il est condamné au mois de juin 2001 à trois ans et demi de prison par contumace. Ayant réussi à se faire libérer, le mafieux de Catane prend la fuite, direction l'Amérique du Sud. Rapidement, il devient le « roi des machines à sous » au Brésil tout en investissant dans les plus beaux casinos du Venezuela, associé avec des Corses installés outre-Atlantique. Fin octobre 2002, celui qui s'est fait refaire le visage et qui circule sous une fausse identité est abattu sur une voie rapide de Caracas de plusieurs balles. L'occasion pour les limiers de la PJ, dont Robert Saby s'inspire, de s'apercevoir que trois semaines avant son arrestation, le 3 septembre 1998, Lauricella avait revendu sa société de machines à sous, Nevada Gaming, à Cauro et Perez, deux hommes devenus entre-temps des amis d'Alain Orsoni. L'ennemi supposé et présenté comme tel de François Santoni.

Pour Saby, l'horizon s'élargit donc à l'étude des sociétés qui contrôlent les jeux de par le monde. Rechercher les mobiles de l'assassinat de Feliciaggi impose de marquer un temps d'arrêt sur l'un de ses cousins, lui aussi conseiller de la Corse-du-Sud. Toussaint Luciani fait partie de la famille : il chaperonne Jean-Jérôme Feliciaggi, le fils de Robert, sur le

continent africain, notamment en Afrique du Sud[29]. Tout comme son frère Antoine, Toussaint Luciani est présenté comme un professionnel des jeux[30] que l'on retrouve dans le proche entourage de Jean-Jé Colonna ; depuis le début des années 1980, il est dans la ligne de mire du groupe des enquêtes réservées de la préfecture de police à Paris, qui le soupçonne d'entretenir une relation équivoque avec Jean-Jé et autres Sudistes parisiens autour des établissements de jeu.

À l'été 2006, Robert Saby possède un atout dans sa manche : depuis la mort par balle de Feliciaggi, de l'eau a coulé sous les ponts, permettant d'entrevoir le lit du ruisseau qui serpente à travers le maquis. Dans un premier temps, une étrange scène se déroule sous le téléobjectif des enquêteurs : lors de l'enterrement de l'Africain, deux individus en viennent aux mains, un incendie très vite éteint par le *paceru* Colonna. Si les deux hommes, la cinquantaine, sont défavorablement connus des services de police, l'altercation intrigue les policiers : Ange-Marie Michelosi et Jean-Luc Codaccioni ne sont-ils pas considérés comme des lieutenants de Jean-Jé ?

En creusant le sillon, il apparaît que le premier est l'un des patrons officieux de la bande du Petit bar à Ajaccio. Pendant la seconde cavale de Jean-Jé Colonna, entre 2002 et 2004, Michelosi se serait senti pousser des ailes, laissant les plus jeunes de la bande le soin de « charcler[31] » à tout-va pour faire place nette[32]. Le Petit bar y a laissé des plumes, en la personne notamment de Francis Castola père, un ancien du MPA qui fut notamment associé avec Alain Orsoni ou Paul Giacomoni dans Lydia Ludic Nicaragua. Les policiers supposent donc que Michelosi demande des comptes à Jean-Luc Codaccioni père : ce dernier est en effet un ami intime de Michel Tomi, élevé par la famille après la mort de sa mère[33], et de Richard Casanova, le fantôme qui plane sur l'assassinat de Robert Feliciaggi. L'altercation ne se traduirait pas seulement par un « garde-toi, je me garde[34] », mais ne ferait que révéler la stratégie machiavélique de Casanova, dit « le Menteur ». Curieusement, si le nom du Menteur est de toutes les conversations, pour avoir notamment commandité le crime de l'aéroport, une zone stratégique connue pour être aux mains du clan Colonna et de quelques associés de la

Brise de mer, il est impossible d'aller à sa rencontre, sauf autorisation spéciale…

Le 3 mars 2006, après seize années de cavale, Richard Casanova est interpellé comme un malfrat de cité par la brigade anticriminalité et mis sous écrou. Sept jours avant l'assassinat de Feliciaggi. La date et le mode opératoire, qui ne semble pas tenir compte de la dangerosité d'une légende vivante du grand banditisme, font déjà jaser : Casanova n'a-t-il pas joué de ses amitiés au sein de la police ou des services de renseignements pour se mettre à l'ombre et piloter l'assassinat du maire de Pila-Canale ? L'interrogation n'est pas sans fondement : depuis quelques années, Robert l'Africain se serait senti lésé, suite au rapprochement de Casanova, Tomi, Codaccioni et d'autres individus pointant à la bande de la Casinca. Point de discorde : les affaires africaines, asiatiques et américaines, toujours dans le domaine des jeux.

Une nouvelle alliance qui aurait agacé Jean-Jé Colonna, qui comptait jusque-là sur l'autorité de Codaccioni qu'il formait depuis des lustres pour reprendre son flambeau. Utilisons le conditionnel, car il est de bonne guerre qu'un homme d'expérience puisse envoyer l'un de ses protégés chez l'ennemi afin de récupérer la liste de tous ceux qui disent du mal de lui… Codaccioni lui-même n'a-t-il pas été l'objet d'une tentative d'assassinat au cours de l'été 2005 ? Dans le Milieu, des langues de vipère précisaient que le protégé de Jean-Jé méritait de « prendre des balles » : un, pour avoir choisi le camp de Tomi, donc d'une partie de la bande de la Casinca ; deux, pour ne pas avoir anticipé les conflits entre les deux clans qui s'affrontent à fleuret moucheté au sein du Cercle Concorde, rue Cadet à Paris[35], et au sein des Cercles Eldo et Wagram[36], précisément entre deux autres groupes, l'un incluant Francis Mariani, l'autre Richard Casanova.

Entre ces deux derniers, le conflit couve depuis plusieurs années, justement autour de la répartition de fonds occultes siphonnés des caisses de plusieurs cercles parisiens et des parcs de machines à sous clandestines. Pour preuve, Mariani n'a pas encore digéré l'affront qui lui a été fait en 2001 ; sur une route de Haute-Corse, l'enfant du Fiomorbo a échappé à une première tentative d'assassinat commanditée par Casanova… Selon la conclusion de sa propre enquête. Comme souvent dans le Milieu, un

conflit entre deux fortes personnalités sert les intérêts de ceux qui préparent l'avenir.

Usant de l'expérience de tout un dan, principalement de son oncle Jean-Jean qui fut au cœur de la guerre du *Combinatie* [37], Jean-Jé Colonna croit reconnaître en Francis Mariani l'homme de la situation, celui qui possède assez de ruse et de malice pour réaliser une contre-enquête afin d'identifier les auteurs et les commanditaires du meurtre de son ami Feliciaggi. Si Casanova s'est soudainement constitué prisonnier, après des années de cavale, n'est-ce pas pour échapper à l'effet boomerang de l'assassinat de Robert l'Africain ?

La tactique de Jean-Jé serait d'autant plus judicieuse que Mariani connaît petits et grands secrets du Menteur. Il sait, par exemple, que Casanova est devenu un intime de Tomi, au point de l'appeler « tonton », et que les deux hommes sont en affaires au Maroc ou au Gabon. Il connaît l'amitié qui a lié le Menteur à Jean-Dominique Rutily, assassiné en 1996 à Calvi, un Calenzanais arrivé à Marseille en espadrilles et reparti quelques années plus tard les chaussures vernis, les calibres fumants et le portefeuille « gavé ». À l'instar de Jean-Jé. Il connaît l'influence de son ami Roland Cassone au sein des établissements de jeu — notamment ceux tenus d'une main de maître par les Francisci —, un homme qui n'aurait pas la patience de se faire marcher sur les pieds par Casanova au prétexte d'amitiés en haut lieu, précisément au sein du Cercle Concorde. Mariani sait que le Menteur utilise ses connexions politiques et policières de haut niveau pour mettre la main sur de grands chantiers immobiliers insulaires ou portuaires. L'appétit vient en mangeant. Mariani sait, enfin, que Casanova irrite les Sudistes, à vouloir marcher sur leurs plates-bandes, notamment celui qui se cache depuis maintenant plus de deux décennies dans l'ombre de Jean-Jé Colonna et qui attend patiemment d'être projeté sous les feux de la rampe…

Au printemps 2006, les intrigues s'entremêlent autour de l'assassinat de Feliciaggi, faut-il le rappeler un élu de la V^{e} République ayant participé de tout son poids au processus de Matignon[38], mais aucun indice ne permet de savoir qui se cache réellement derrière la mise à mort. Les policiers remarquent cependant que les balles, fabriquées artisanalement, sont du

même type que celles qui ont frappé Paul Renucci, le 15 août 2005, jour de la célébration de la Sainte-Vierge, un proche de Jean-Jé Colonna. Une piste qui ne mènera nulle part.

Après la mort du Pharaon, en mai 2006, c'est au tour de Jean-Jacques de la Foata, un braqueur n'ayant pas froid aux yeux, d'être abattu le 8 août 2006 par un sniper, devant sa boutique de motos. Pourquoi avoir utilisé une arme de longue distance pouvant tuer d'une seule balle ? Pour viser la tête. Jean-Jacques de la Foata portait en effet un gilet pare-balles. Et pourquoi lui ? Les policiers en formulent l'hypothèse : l'amateur de grosses cylindrées aurait participé au meurtre de Feliciaggi sans en définir le mobile. Le 13 septembre 2006, c'est au tour de Paul Giacomoni, présenté comme un proche d'Alain Orsoni, d'être tué par un tireur embusqué muni d'un fusil à lunette et posté à une centaine de mètres de la cible. Grâce à une douille retrouvée à terre, les enquêteurs concluent que c'est la même arme qui a servi à éliminer Foata.

De plus amples recherches font ressurgir les cicatrices du passé : le père et le frère de Paul Giacomoni ont été abattus le 26 juillet 1995, lors de la guerre fratricide entre groupes indépendantistes rivaux. Reste la question centrale : si le sniper est le point commun des deux assassinats, est-il le bras armé de ceux qui réclameront vengeance bien des années plus tard ? Giacomoni n'était pas le dernier des Mohicans : lui et un autre individu avaient créé au début des années 1990 Deinic SA[39], une société basée au Nicaragua. En 1997, Alain Orsoni avait contacté Francis Perez, cofondateur de la Pefaco, et lui avait proposé de racheter Deinic SA qui possédait une licence de jeu dans les pays d'Amérique centrale. Marché conclu, la Pefaco avait racheté 75 % du capital de la société, laissant le quart des parts à Giacomoni et à son associé, et avait financé l'achat d'environ quatre cents machines à sous pour 500 000 dollars. Suite à l'expulsion de ses dirigeants vers la France, en 1999, les dirigeants de la Pefaco s'étaient rendu compte que la société nicaraguayenne avait accumulé de fortes dettes, fiscales et sociales, en raison d'une gestion pour le moins hasardeuse, d'où la création de Lydia Ludic Nicaragua. La nouvelle société, entièrement contrôlée par la Pefaco, est devenue leader sur le marché des jeux en bénéficiant des précieux conseils du consultant

Alain Orsoni, revenu en Amérique centrale au début des années 2000 après avoir été expulsé du Nicaragua vers la France en 1999[40]…

À Bastia comme à Ajaccio, tout le monde est pour une fois d'accord avec le procureur de Marseille, Jacques Dallest : l'assassinat de Feliciaggi est un « acte fondateur » d'une guerre sans merci au sein du Milieu insulaire. Et bien au-delà. « En tuant Renucci, avance un policier, on adressait un message symbolique. Avec Feliciaggi, on assèche la manne financière[41]. » La veuve de l'Africain, par l'entremise de France 3 Corse, appellera de ses vœux à ne pas venger la mort de son mari, rappelant qu'elle a placardé une phrase d'Alphonse Daudet dans toute sa maison : « La haine est la colère des faibles. »

Dénonciations et calomnies en série

Au cours de l'été 2006, les policiers d'Ajaccio ont du pain sur la planche. Outre le fait qu'ils se cassent le nez sur la série d'assassinats, ils doivent par ailleurs jouer au chat et à la souris avec les autres services de police et de gendarmerie. La rétention d'informations a toujours été le marbre de tout service : si elle est nécessaire au secret de l'enquête, ce qui paraît somme toute logique, elle encourage de façon plus insidieuse une véritable guérilla que se livrent les groupes d'enquêteurs au nom de la performance et de la visibilité tant hiérarchique que médiatique. Par ailleurs, la rétention d'informations est intrinsèquement liée à la carrière du « taulier », celui qui supervise le travail des chefs de groupe au sein d'une direction régionale ou d'un office central de la PJ. Mais garder sous le coude des informations confidentielles n'est pas sans conséquence lorsque les dossiers s'accumulent sur les bureaux des tauliers : le système atteint son paroxysme lorsque, d'une part, les services gèrent les mêmes informateurs et quand, d'autre part, certains de ces indics sont aussi des personnages clés d'un groupe criminel ou plus largement d'une firme trafiquante… En Corse, les enquêteurs doivent prendre en compte deux nouveaux obstacles : le levier médiatique sur lequel s'appuient les hommes de l'ombre, activé par un réseau d'individus qui n'ont *a priori* rien de « mafieux »[42] ; la stratégie de désinformation à laquelle se livrent depuis des décennies les maîtres de la criminalité organisée. Une pratique qui ferait pâlir de jalousie bien des fonctionnaires de l'espionnage industriel.

Le Toulousain Robert Saby n'est pas un taulier comme tous les autres : si sa fonction impose de manager des hommes, de donner des lignes directrices à ses chefs de groupe, de payer régulièrement des « pots[43] », il ne supporte pas de rester le dos droit sur son fauteuil. Le terrain est une source de jouissance, une étape indispensable à la connaissance des us et coutumes d'une île toujours hantée par les légendaires hommes

d'honneur, symboles de la lutte contre le pouvoir central, la police et l'autorité « française ».

Présenté comme un policier incorruptible, Bob est un homme courageux, deux qualités qui n'impressionnent pas ses adversaires, bien au contraire : le défi en est d'autant plus ludique. En Corse plus qu'ailleurs, les grands bandits n'ont pas pour tradition de se laisser surprendre par le premier venu : avant d'être chassé, il est prudent de porter l'habit de chasseur. Nul doute que l'environnement de Saby a été passé au crible avant qu'il n'ait posé le pied sur l'île de Beauté.

L'espérance de vie d'une firme trafiquante se mesure à sa capacité d'échapper aux forces répressives, à refréner l'ardeur de la concurrence et à infiltrer la sphère politique, économique et administrative. Les voyous corses ne restent jamais les bras croisés lorsqu'un policier, à la réputation sans failles, vient fureter sur leurs terres ; dans un premier temps, ils se renseignent sur ses états de service, sa carrière, ses fréquentations, *via* des cellules de veilles confortablement installées dans les services de renseignements ou dans l'appareil administratif. Par la suite, ils s'intéressent à la vie privée de la « cible », particulièrement à ses faiblesses, ses vices, ou à toute aspérité de la vie sociale et familiale : enfant handicapé, divorce… Enfin, dès que l'individu s'est installé dans sa nouvelle routine, qui plus est sur une île où les déplacements sont limités, ce dernier est surveillé comme du lait sur le feu soit par un cheval de Troie, un policier tapi à l'intérieur d'un groupe, soit par d'autres enquêteurs dont le métier n'est autre que « faire du "rens"[44] ». La quête de l'ensemble de ces informations n'est certes pas obligatoire elle dépend, évidemment, de la position de l'acteur au sein des forces répressives, qu'il soit douanier, gendarme ou policier, et de sa force de frappe, soit des divers leviers dont il dispose. Que le nouveau taulier de la rue du Général-Fiorella ait été filoché, avant d'avoir posé ses valises à Ajaccio, est plus que probable ; ses adversaires disposent en effet de moyens financiers considérables et aucun obstacle ne les contrarie. Si la « cible » est fermement décidée à chatouiller les moustaches du lion, le défi en sera d'autant plus honorant…

Au cours de l'automne, le directeur adjoint de la PJ d'Ajaccio hérite d'une enquête préliminaire, étape méconnue d'une longue chaîne judiciaire, ouverte par le parquet et attribuée à un service d'enquête à des fins de vérification d'informations. Dans le viseur du procureur : une société de sécurité, la Société méditerranéenne de sécurité, le troisième employeur de l'île, qui ferait l'objet d'importants détournements de fonds. Une banale affaire financière qui pourrait, à l'avenir, incriminer des personnes physiques au chef d'abus de biens sociaux. Pas de quoi fouetter un chat. Pourtant, les dénonciations ne sont pas tendres avec le patron de la SMS : Antoine Nivaggioni s'en serait mis plein les poches pendant des années, s'octroyant un train de vie de ministre, les comptes de l'entreprise seraient dans le rouge, le tout avec l'aide d'anciens du MPA installés au cœur même de la matrice économique et politique : la chambre de commerce et d'industrie.

Les valets de la justice coloniale

L'enquête préliminaire s'annonce délicate à plus d'un titre. Primo, elle débute dans un climat détestable : à la fin de l'été, les Ajacciens sont invités à lire un tract placé sur le pare-brise de leur véhicule : « La justice coloniale et ses valets tombent les masques[45]. » L'écrivain anonyme y dénonce pêle-mêle les méthodes « barbouzardes » de l'État, évoque le verdict d'acquittement rendu le 21 mars 2006 dans l'affaire Castela-Andriuzzi[46], profère des attaques en règle contre « des policiers carriéristes, zélés et sans scrupule : Squarcini, Battesti et leurs sbires », accuse Nivaggioni d'avoir assassiné un gérant de boîte de nuit, « bien évidemment acquitté », un homme qui « informe régulièrement ses amis policiers et voyous, devenu le grand ami de Squarcini »…

Le message est-il adressé à ce dernier, à son « grand ami » Nivaggioni ou à des « condés voyous », comme on les appelle dans le Milieu ? Qui a osé prendre la plume et laver le linge sale sur la place publique ? À relire le tract, il ne fait pas mystère que Squarcini et ses « sbires » sont dans le collimateur. Très vite, les ruelles d'Ajaccio se mettent à bruisser d'une rumeur qui ne prêterait pas la missive à des nationalistes, mais à des policiers de la PJ ! Rue du Général-Fiorella, il n'échappe à personne que Squarcini, alors préfet délégué pour la sécurité et la défense à Marseille, n'a pas été étranger à la prise de participation de Veolia dans la SNCM, ni même à la conquête de marchés de la SMS en région Provence-Alpes-Côte d'Azur. À l'étage des RG, située au-dessous des bureaux de la PJ, Squarcini ne compte-t-il pas parmi le personnel des amis ayant, de près ou de loin, participé à l'expansion de la SMS ? Leurs noms — Battesti, Vallé, Orsatelli — ne sont-ils pas inscrits sur le tract ?

Il est de notoriété publique que la SMS, créée en mars 2000 notamment par Antoine Nivaggioni et Yves Manunta, tous deux anciens nationalistes du MPA, a remporté des contrats sur le continent notamment à l'aéroport

de Toulon-Hyères, au port autonome de Marseille ou sur les navires de la SNCM. Enfoncer le clou au moment où Squarcini se débat comme un beau diable dans l'affaire Clearstream[47], qui défraie la chronique à Paris, n'est donc pas innocent même si aucun indice, pour l'heure, ne prouve que des hommes de la PJ aient pu s'adonner à la distribution d'un tract diffamatoire. Un geste qui pourrait coûter cher à ses auteurs. Il n'en fallait pas plus pour relancer la guerre entre les services de police, un « coup tordu » qui pourrait aussi bien avoir été manigancé par des… RG.

Haro sur le Petit bar

Second obstacle à l'enquête préliminaire, la guerre qui sévirait entre des anciens du MPA, Nivaggioni compris, et la bande du Petit bar[48]. Le 13 septembre, on l'a noté, Paul Giacomoni a été assassiné : un temps en fuite au Nicaragua, aux côtés d'Alain Orsoni, il avait été extradé vers la France en 1999 en compagnie d'autres membres du MPA dans des conditions rocambolesques. Après avoir purgé une peine de deux ans de prison pour escroquerie, il s'était installé à Ajaccio où les policiers le soupçonnaient de gérer des machines à sous illégales. En a-t-il fait les frais ? Pour l'heure, c'est un nom rayé de la liste des anciens du MPA, la neuvième victime de l'année pour la seule région d'Ajaccio. Antoine Sollacaro, l'avocat de la famille Feliciaggi, en avait profité pour enfoncer les portes ouvertes : « Je m'interroge si l'action de la police relève de l'incompétence ou de la complicité. L'État suit cette vieille maxime selon laquelle un meurtre résout le précédent[49]. »

Si les comptes se règlent dans une odeur de poudre, il arrive qu'une autre voie soit privilégiée, celle qui va alerter le grand public de la dangerosité d'un individu présenté comme « l'ennemi public numéro un », voire d'un groupe criminel. Prendre à témoin la fameuse opinion publique offre l'avantage, pour ceux qui tirent les ficelles en coulisses, d'orienter le vote de leurs concitoyens dans le cadre d'élections au suffrage universel ou pour élire un individu à un mandat.

Alors que Saby et les siens sont concentrés sur la guerre à laquelle se livreraient la Brise de mer et la bande de la Casinca, au moment où Santu Federici est en cavale depuis la tuerie des Marronniers[50] et où le Cercle Concorde vient d'ouvrir ses portes à Paris avec force de stars et de truands sur les marches, voilà le Petit bar qui sort de la clandestinité. C'est l'hebdomadaire *Le Point* qui emporte la palme de l'exclusivité sous un titre accrocheur : « Le gang qui fait trembler la Corse ».

Extraits[51] : « Depuis quelques mois, Ajaccio se fait peur. Neuf crimes non résolus depuis le 29 mai 2004, la capitale de la Corse-du-Sud vit dans la terreur. Mercredi 4 octobre [2006], un jeune sans histoire s'est encore fait tirer comme un lapin en rendant visite à ses grands-parents, échappant de justesse à la mort. Son seul tort : il voulait racheter une brasserie du centre-ville et était sur le point de signer la promesse de vente… « Ici, on se rejoue *Pulp Fiction* au quotidien », s'alarme un observateur continental. L'odyssée — pas burlesque du tout — d'une bande qui met Ajaccio à feu et à sang. Une bande à laquelle la rumeur publique fait porter la responsabilité — directe ou indirecte — de la flambée de violence de ces derniers mois. L'atmosphère est tellement délétère que plus personne ne se sent tranquille. Ni les ex-nationalistes reconvertis dans le business, ni les voyous traditionnels, ni les chefs de clan… Pas même les policiers. « Je ne quitte plus mon gilet pare-balles ni mon arme, raconte cet inspecteur. Je sais que 'l'équipe' m'a accroché une cible dans le dos. Ils me l'ont fait comprendre sans ambages. »

Climat de terreur, une bande qui met Ajaccio à feu et à sang et qui ferait trembler les voyous « traditionnels » et les chefs de clan, un policier avec une cible dans le dos… En quelques lignes, l'auteur de l'article donne le ton, d'autant plus que « l'odyssée » n'est pas terminée : « Plus sceptique, Gilles Millet, journaliste à *Corsica*, se demande pour sa part « si dans ces affaires, comme lors de la guerre entre nationalistes, on n'assiste pas à un jeu de rôle mortel où des services de police chargent plus qu'il n'est besoin certaines équipes et en protègent d'autres, tout en faisant courir des rumeurs qui ne peuvent que provoquer de nouveaux assassinats. Comme si l'on voulait que les intéressés eux-mêmes fassent le vide ». Certains services, il est vrai, n'hésitent plus à annoncer la prochaine victime, en l'occurrence le patron d'une société de sécurité en pleine expansion. « On m'a prévenu, confirme l'intéressé [Nivaggioni]. Mais qu'est-ce que mon entreprise rapporterait à ceux qui voudraient s'en emparer ? Pour la faire vivre, je bosse quinze heures par jour. »

Dorénavant, d'autres flics — ceux qui n'ont pas de cible accrochée dans le dos — protègent des équipes tout en faisant courir des rumeurs… pour ne pas dire diffuser des tracts. La visite du Petit bar, dont les neuf[52]

membres sont cités par le journaliste du *Point*, se poursuit sur un refrain que ne cessent de siffler les barons du grand banditisme, ceux-là même qui, comme l'a affirmé Roland Cassone[53], se servent de plumes pour écrire leur propre légende et mieux tordre la réalité : « "Une chose a cependant changé du tout au tout, observe le gérant d'un grand hôtel de la région : les jeunes n'ont plus de repères. Jadis, il y avait des voyous, mais il y avait aussi des chefs, une hiérarchie et surtout un code de l'honneur. Aujourd'hui, il n'y a plus de règles, la confusion la plus totale règne. Même les flics ne savent plus où ils en sont. » Et ne savent plus comment s'y prendre. « On chasse la bande toutes les nuits, confie l'un d'eux. Mais ces types n'ont pas d'adresse, ne se servent pas de téléphones mobiles et ne circulent qu'à moto de grosse cylindrée. Ils ont juste des contacts avec des filles, jamais les mêmes, qui leur servent de relais. » […] « Le naufrage a commencé le jour où les politiques du continent sont venus se mêler de nos affaires, avance un avocat de l'île. Précisément le jour où Charles Pasqua, ministre de l'Intérieur, lâche la fameuse phrase : 'On va terroriser les terroristes', avant de se mettre à monnayer la paix avec les groupes indépendantistes. Dès lors, la confusion des genres — voyous et militants — devient la norme. »

Il est facile d'imaginer l'indignation de policiers, voire de Charles Pasqua sorti tel un lapin du chapeau du magicien, à la lecture d'un article qui fait trembler la République. Une question se pose d'emblée : qui sont les policiers visés par les déclarations des uns et des autres ? N'est-ce pas la PJ d'Ajaccio, par ailleurs accusée d'être l'auteure anonyme du tract, qui met en lumière une autre facette de Nivaggioni, celle d'indic des RG ? Sans aucun doute. Entre les lignes, la PJ travaillerait même la main dans la main avec le Petit bar tout en « chargeant » d'autres équipes de malfaiteurs. Dès lors, le tir, ou plutôt la commande, ne viendrait-il pas de l'étage inférieur de l'hôtel de police où travaillent d'arrache-pied des amis de Squarcini ?

Comme prévu, la publication de l'article met le feu aux poudres, et Saby au cœur de la tempête. Au cours de l'été 2006, il a vite compris que les deux étages de la rue du Général-Fiorella ne pouvaient pas se voir en peinture. Un conflit ouvert oppose son directeur, Christian Sainte, à Éric Battesti, le patron des RG : le premier reproche au second des méthodes

peu orthodoxes afin d'entretenir une armée d'indicateurs au nez et à la barbe des intérêts de la PJ ; quand à Battesti, loin de plaider coupable, il renvoie le patron de la PJ à ses chères études, expliquant à qui veut l'entendre que la PJ ferait mieux d'obtenir des résultats probants en matière de résolution d'homicides ou d'affaires sur des associations de malfaiteurs ! Bref, l'enquête du *Point* tombe à point nommé, même si, en coulisses, des enquêteurs observent de près comment la mayonnaise a été montée… de toutes pièces !

Un parrain paraplégique

Trois jours avant la publication de l'article du *Point*, soit le 16 octobre 2006, c'est depuis son bureau des RG situé place Beauvau à Paris que Christian Orsatelli appelle son ami Nivaggioni pour lui parler du long article que s'apprête à publier le magazine *Le Point* : « T'avais un truc à dire ou à enlever [...] pour l'article ? Je suis avec un de mes amis, là. Tu veux que je te le passe, comme ça il t'explique[54]. » L'ami n'est pas un inconnu ; depuis trois décennies, le journaliste Marc Francelet est soupçonné de faire le « tampon » au sein d'une triangulaire bien connue des services de police : stars, truands et politiques. Et il ne s'en cache pas, allant jusqu'à entretenir un épais mystère sur sa vie et ses relations jusque dans les couloirs de l'Élysée. Ami intime de Jean-Paul Belmondo, de Johnny Hallyday ou de feu Françoise Sagan, d'hommes d'affaires ou de patrons de presse, il répond toujours présent dès lors que le « drapeau français » est en danger. Si l'alibi est de pacotille, l'essentiel étant d'abord de se remplir les poches, le danger porterait sur la perte de marchés relatifs à la sécurité et à la sûreté, et à la découverte de pratiques corruptives autour de la SMS.

Le contrôle des passagers et des bagages n'est pas seulement une activité lucrative qui cède, depuis les attentats du 11 septembre 2001, aux sirènes de la privatisation : il peut d'une part faire preuve d'un laxisme particulier auprès d'individus, transportant par exemple des valises d'argent liquide ou des documents confidentiels, et être un important effet de levier auprès de l'État dans le cas de menaces de grève, qui peut très vite paralyser un aéroport et par effet domino l'ensemble des mouvements aériens au niveau international. La SMS n'échappe pas à cette logique, d'autant plus qu'elle contrôle la sûreté de l'aéroport d'Ajaccio, zone qui voit atterrir régulièrement des avions d'affaires en provenance d'Afrique ou du Moyen-Orient. Quand on connaît l'intense activité de certains

Corses en ces contrées, notamment dans les secteurs du jeu, du trafic d'armes ou des pierres précieuses, rien de plus facile que de se jouer du contrôle des agents de sécurité par la grâce de liens familiaux ou d'amitiés scellées sur le banc de l'école ou dans les vestiaires d'un club de football.

Écrit en grande partie par Francelet sous la vigilance d'un brigadier des RG et d'un ancien cadre du FLNC-Canal habituel, lui-même à la tête de la SMS, depuis peu sur le radar des hommes de la PJ et informateur à ses heures de repos des RG, le pseudo-article fait feu de tout bois à l'encontre du Petit bar. Pourquoi ? Car le « gang qui fait trembler la Corse » frappe depuis quelques années à la porte de la « mafia » insulaire et perturbe l'ordre établi, certes à coups de revolver comme dans un bon vieux western mais pas seulement. Y lire par ailleurs que « jadis il y avait des voyous, mais il y avait aussi des chefs, une hiérarchie et surtout un code de l'honneur » sous-entend que, « jadis », c'était « plus belle la vie » en Corse et que, aujourd'hui, ce n'est plus le cas. Outre les formules consacrées, l'article n'évoque pas, par exemple, les deux contentieux qui auraient pour effet de « mettre la ville en coupe réglée » : le premier relève précisément de la SMS et, pour être clair, de sa gestion officieuse et du système d'une rare opacité qui l'entoure.

Une vive tension va naître en 2004 autour de trahisons réciproques entre deux fondateurs de la SMS, Yves Manunta et Antoine Nivaggioni, et entretenir un vif climat de jalousie dès lors que la SMS va emporter des appels d'offres sur le continent. Manunta, par ailleurs à la tête d'une autre société de sécurité, est resté sur le quai de la gare. À Ajaccio, on prête même à Manunta la rafale de dénonciations auprès des autorités judiciaires et, pour joindre l'utile à l'agréable, un repli stratégique sous l'aile de l'une des figures mystérieuses du Petit bar : Jacques Santoni. Ce dernier, qui figure sous le prénom de « Jacques » dans l'article du *Point*, est un homme d'à peine 30 ans, présenté comme un « mariole » par ses pairs. D'autres diraient que c'est une « pépite » comme il n'en existe qu'une poignée dans un siècle. L'un de ses amis parle d'une force de la nature, d'un garçon baraqué. « Au-dessus du lot, précise l'ami, il a pris en main les autres quand ils ont commencé à faire trop de conneries[55]… » Des « ils » qui jouent des coudes pour se faire une place au soleil, affichent un

luxueux train de vie à qui veut le voir, tout en s'adonnant au trafic d'armes ou de stupéfiants, ou rackettant sans vergogne leur prochain. Les jeunes du Petit bar l'apprennent vite : rien de tel que d'aller détrousser des individus qui font du black à tour de bras.

« C'est un puits sans fond, admet un truand corse[56]. Sur l'île, il y a deux économies, l'officielle, et l'autre. Contrairement à ce que l'on croit, le racket, qui prend mille et une formes, se développe sur le black, tout le fric mis de côté, dans la poche. Les natios, enfin ceux qui se cachent derrière le costume, avec l'impôt révolutionnaire, en ont fait une caricature car ils ont souvent manqué de vice. Il faut savoir caresser, ne pas frapper. Si un voyou cherche à taper un mec, c'est parce qu'il sait que le mec fait dans la double comptabilité. Ensuite, c'est l'engrenage : le voyou serre le mec à la gorge, l'obligeant à faire encore plus de black. Il arrive même que le mec se fasse faire les poches par d'autres voyous ou natios, une escalade qui débouche toujours sur un crime. » Une réalité qui démontre que l'universitaire Marianne Lefèvre n'avait pas tout à fait tort en soulignant que dans « un contexte de racket systématique et d'endettement généralisé, l'observation des règles républicaines devient un obstacle ».

Ayant fait ses gammes sous l'autorité d'Ange-Marie Michelosi, amateur de chevaux de course à ses heures perdues, Santoni roule le plus souvent à moto, histoire de se perdre dans le trafic ou de se faire un malin plaisir à contre-filocher des enquêteurs un peu trop curieux. Fin 2003, un grave accident le condamne à finir ses jours sur un fauteuil roulant, vertèbres explosées, ce qui ne va pas l'empêcher de se déplacer et de prendre tout son temps pour réfléchir et songer à l'avenir de son groupe. La paraplégie le condamne à prendre l'ascendant sur ses comparses pour ne pas finir les pieds devant…

Comme tout groupe criminel, la bande du Petit bar se retrouve à la tête d'une petite fortune, du cash qui est investi dans le business, celui qui flirte avec « l'autre » économie. Comme les conteneurs qui font la ronde autour du monde, toujours plein de marchandises, le cash doit lui aussi « tourner » en permanence pour assurer la pérennité de ce qui devient, par l'effet de capitalisation voire de spéculation, une firme trafiquante. C'est ainsi que Jacques Santoni, et assez logiquement au vu des aptitudes de ce

dernier, va se rendre au Vietnam pour un séjour de plusieurs mois[57]. En touriste, certes, mais avec vue sur l'ouverture d'un casino, main dans la main avec Alain Orsoni, un précieux conseiller de l'industrie des jeux. Est-ce en raison de l'échec de la négociation que les deux hommes se seraient fâchés ? Mystère. Il n'en reste pas moins qu'à l'automne 2006 le Petit bar de Santoni, connu d'une poignée d'affranchis insulaires, devient la cible publique de Nivaggioni et consorts, pour la plupart d'anciens cadres du MPA, aussi appelé en Corse, outre le « Mouvement pour les affaires », le « Mouvement pour Alain ». Quant au « Bel Alain[58] », il fait preuve d'une grande discrétion : installé depuis son expulsion du Nicaragua à Barcelone, il peut néanmoins compter sur son fils Guy, installé à Ajaccio, pour le tenir informé des dernières nouvelles du front.

U paceru

Dernière difficulté pour les enquêteurs : la soudaine disparition de Jean-Jé Colonna à l'âge de 67 ans, quelques mois seulement après l'assassinat de son ami Feliciaggi et le décès de Roland Francisci, le frère de feu Marcel[59], suite à une longue maladie. Si les trois hommes ont pour point commun d'avoir investi le secteur des jeux, leur disparition a pour effet de faire bouger les lignes dans les coulisses de la société française. La question brûle les lèvres : qui va remplacer Jean-Jé à la tête de ce que les uns décrivent comme un système, les autres comme un clan ? Quel va être la réaction d'Alain Orsoni pour l'instant installé à l'étranger et, dit-on dans le Milieu, mis en réserve par Jean-Jé lui-même dans le cas où les affaires tourneraient mal en Corse ?

Celui que l'on présente, on le sait, comme le *paceru*, l'homme « que l'on écoute », a toujours veillé à se forger une image d'homme paisible, amateur de pêche et de chasse. Dans un long article paru dans *Corsica*, en août 2002, Jean-Jé Colonna insiste : « Non, je ne suis pas le parrain de la Corse. » Il répond au rapport parlementaire Glavany qui le désigne comme « le chef incontesté du banditisme corse », un document qui s'appuierait, selon l'auteur de l'interview exclusive, sur « un passé tumultueux et une rumeur distillée par le public et des sources policières ». « Jean-Jé Colonna, poursuit le journaliste, était donc l'homme sans voix et sans visage, d'autant plus coupable aux yeux de ses détracteurs qu'il incarnait le mystère. »

Dans les faits, Jean-Jé a été condamné en janvier 1978 à dix-sept ans de prison pour trafic de stupéfiants, mais par contumace : écroué en février 1975 dans le cadre de la French Connection, il s'était évadé de la prison des Baumettes trois mois plus tard. « Il y a des détails, dit-il, que l'honneur commande de ne pas révéler une trentaine d'années après. J'avais et j'ai

toujours des amis fidèles dans toutes les couches de la société. C'est déjà le signe d'une vie réussie. »

Né en 1939 à Sartène, il avoue avoir « vu le jour deux fois », la première par sa mère, la seconde le jour où son père, Jacques, le frère de Jean-Jean, se fait assassiner presque sous ses yeux le 18 juillet 1955. Dès lors, l'enfant de Sartène n'a plus qu'une seule idée en tête : venger le sang qui coule dans ses veines. À sa majorité, 21 ans à l'époque, il apprend que des assassins de son père sont vivants et vivent sur le continent. « Je suis allé voir mon oncle, précise-t-il dans son interview à *Corsica*, pour lui demander la raison de cette situation et lui dire que j'allais venger mon père. Mon oncle m'a regardé sans parler. Puis il m'a simplement demandé si j'avais bien réfléchi. Je lui ai répondu que oui. Il a seulement incliné la tête et m'a murmuré que je m'engageais dans la voie la plus difficile qui soit mais que, si c'était mon destin, je devais l'accomplir. Ce devoir m'a pris dix ans de ma vie… »

Ce qu'il ne précise pas, c'est qu'il est accueilli à Marseille par des amis de la famille ; revenus de Saïgon où ils trafiquaient l'opium, les frères Pajanacci sont alors à la tête d'une filière de production et d'exportation d'héroïne marseillaise, la célèbre White Horse. La guerre nécessitant d'importants capitaux pour acquérir armes, munitions, voitures volées et adresses des cibles, Jean-Jé aurait fait comme tout le monde, investissant quelques poignées de dollars sur le business avant d'en tirer un profit plus substantiel. Le fils de Jacques apprend toutes les ficelles pour « charcler » la cible : aidé de complices, dont une femme surnommée « la Rouquine », il se déguise en prêtre, vérifie qu'il a bien réalisé sa mission et part se mettre au vert à la « campagne » dans des maisons isolées au milieu des pins[60].

Néanmoins, il nie toute participation au business de la came, affirmant dans la même interview : « L'un de mes ennemis s'est vengé en déclarant à la police américaine que j'avais trafiqué de la drogue dans le cadre de ce que l'on allait, par erreur ou par facilité journalistique, appeler la French Connection[61]. » Michel Nicoli, puisqu'il parle de ce personnage, un ennemi ? À en croire les documents de police de l'époque et des témoins rencontrés lors de mes recherches, cet individu était ni plus ni moins en affaires avec Jean-Jé Colonna comme avec des dizaines d'autres

trafiquants marseillais et napolitains. Un réseau international sur lequel s'est appuyé le neveu de Jean-Jean, qui était connu pour être un contrebandier hors pair, proche de Lucky Luciano, de Dominique Venturi, de Marcel Francisci ou d'influents trafiquants libanais, napolitains, turcs, canadiens…

Début 1978, Jean-Jé débute une longue cavale : il part pour l'Argentine puis le Brésil, « en Amazonie » précise-t-il, où il trouve une « liberté totale » au sein d'une ferme, d'une mine d'étain et d'une exploitation de briques. Néanmoins, il jure avoir passé toutes ses vacances en France, déjouant la surveillance des forces de l'ordre à l'aide de plusieurs voitures. Un pied de nez qui l'honore. Lorsque la prescription tombe en 1984, il décide de revenir sur sa terre et achète une supérette avec le soutien de sa femme. Le retour en Corse ne se fait pas sans difficultés ; très vite, Jean-Jé Colonna est présenté comme un « parrain », ayant pris les « patins[62] » de son onde décédé en 1985.

Des policiers, affirme-t-il, veulent « se faire » Jean-Jé Colonna au moment où la Brise de mer, au nord de l'île, est en pleine expansion. Pourquoi ? « Pour deux raisons essentielles. La première, explique-t-il dans l'interview, est le chapeau immense dont m'a coiffé la rumeur insulaire. On dit que nos compatriotes sont des mafieux silencieux. Je trouve moi qu'ils parlent à tort et à travers. Ils cherchent surtout des logiques en tout. Ils ne parviennent pas à penser que le hasard et le désordre sont les grandes causes qui président aux drames de notre île […]. La seconde explication est ma relation plus ou moins étroite entre ma personne et la politique. Je n'ai vraiment jamais eu de goût pour le pouvoir politique. Mais j'ai cru à un moment donné que je pouvais participer à l'avenir de la Corse. De surcroît, mon oncle a été maire de Pila-Canale et conseiller territorial. Mon frère avait été élu aux régionales de 1986. Sans oublier que l'actuel maire de Pila-Canale, mon ami Robert Feliciaggi, est aussi un patron de casinos en Afrique, bref tout un composant sulfureux qui, rapproché à mon passé, ont fait naître le mot diabolique de "mafia". » Le mot est lâché.

Au début des années 1990, Colonna semble être de toutes les *combinaziones* : la rumeur, encore elle, lui prête la commandite du meurtre

du maire de Grosseto Prugna, village tout proche de Porticcio, et celui du président de la chambre d'agriculture. « C'est infâme, répond Colonna, et c'est de la diffamation. » Précisant, à bon entendeur salut, que le président était son ami et qu'il n'est pas « de la race de canaille qui tue par intérêt ». Colonna balaie enfin d'un effet de manche l'une des affirmations du rapport sénatorial qui précise que « l'emprise d'un réseau en toile d'araignée, typique de l'organisation mafieuse, est déjà à un stade avancé » en Corse. Pour le présumé « parrain », le rapport a été écrit sous « le coup de l'émotion légitime soulevée par l'assassinat du préfet ».

Un sujet n'est pourtant pas abordé lors de l'interview il s'agit de soupçons qui feraient état d'un vaste trafic de cocaïne entre l'Amérique du Sud et l'Europe. Jean-Jé Colonna en serait le chef d'orchestre aux côtés de plusieurs familles du sud de la Corse dont celle des frères Orsoni — Alain étant secondé par son frère Stéphane en Amérique centrale, les frères Michelosi, et par alliance la famille Bozzi, ou les frères Taberner. Des soupçons, notamment de la DEA, le service antidrogue américain, qui ne seront jamais transformés en preuves.

SMS Connection

Alors que nombre de Corses se demandent si Jean-Jé n'a pas été victime d'une opération digne des films de James Bond, où « celui qui incarne à lui tout seul la mafia », comme il le souligne ironiquement dans *Corsica*, tombe dans un sombre traquenard le jour de la Toussaint, d'autres, à l'instar de Nivaggioni ou de ses amis des RG, s'interrogent sur les intentions du parquet au moment où l'Office central pour la répression de la grande délinquance et financière apparaît dans ce qui pourrait devenir judiciairement « l'affaire de la SMS ». Les enquêteurs de l'OCRGDF observent que Nivaggioni a encaissé en 2005 et 2006 six chèques et trois prêts d'une société de négoce en fruits d'Ajaccio pour un montant total de 1,5 million d'euros. Parmi les créanciers, on trouve un proche de Jean-Jé, Toussaint Luciani, ancien élu, considéré comme une « figure patriarcale de l'île », ou un transporteur de l'Isère incité par un truand grenoblois à verser 128 000 euros ! Il est vrai que la SMS affichait en 2005 une perte qui frisait le million d'euros, ce qui avait déclenché une procédure de sauvegarde sous administration judiciaire.

Début 2007, un autre sujet jette de l'huile sur le feu : Richard Casanova, qui n'avait pas réussi à échapper aux forces de l'ordre quelques jours avant l'assassinat de Feliciaggi, recouvre la liberté grâce au versement d'une caution de 150 000 euros. Pour la petite histoire, son nom a été retiré en 2000 du fichier des personnes recherchées, une action attribuée à Roger Marion, alors numéro deux de la PJ[63].

Problème pour le clan Casanova : Francis Mariani avait affiché ses ambitions en rendant hommage au *paceru* de Pila-Canale aux côtés d'Ange-Marie Michelosi. Une façon comme une autre d'adresser un message à ceux qui disent du mal de la bande du Petit bar, accusée d'être derrière de nombreux homicides depuis des années, voire d'être épaulée par des policiers de la PJ d'Ajaccio…

Pour les patrons de la SMS, ça sent le roussi à double titre : un, suite à l'enquête préliminaire, l'information judiciaire est ouverte par le parquet à la vue d'éléments accablants ; deux, celle-ci est confiée au juge Charles Duchaîne, qui non seulement a commis l'outrage de publier un livre[64] à charge contre la principauté de Monaco, ce qui lui a valu d'être « exfiltré » par le garde des Sceaux en Corse suite à sa procédure disciplinaire sur le Rocher, mais qui en outre porte le costume, comme Saby, de l'incorruptible. Toujours bien renseignés, les protagonistes de la SMS n'ont pas le choix : ils doivent enrayer la machine judiciaire, perturber le travail des enquêteurs, bref avoir un coup d'avance. Mais à trop d'arrogance…

Le 11 janvier 2007, quelques jours seulement avant l'arrestation de Santu Federici[65], dont l'ombre plane aussi sur les marchés de sécurité, Nivaggioni appelle son ami Orsatelli, pour mémoire brigadier des RG, expert des mouvements nationalistes et décoré de l'ordre national de la Légion d'honneur par Squarcini en 2003. Écouté dans le cadre d'une enquête[66] sur l'assassinat en 2006 de Paul Giacomoni, ancien nationaliste du MPA reconverti soi-disant dans les machines à sous, Nivaggioni va à l'essentiel : « Oh, c'est moi. J'te dérange pas ? Tu peux me taper un numéro ? [Il dicte alors le numéro d'une plaque d'immatriculation.] Dis-moi, tu me fais un rapport immédiatement ? » Quelques minutes plus tard, Orsatelli rappelle : « Un bougnoule, avenue Noël-Franchini [le policier précise l'adresse, donne le nom du propriétaire de la voiture, et même sa marque…]. Voilà, mon ami, allez, bisous, bisous, ciao. »

Deux mois plus tard, *bis repetita* : le patron de la SMS demande à son ami Orsatelli qui est à Paris, rue des Saussaies, de vérifier si d'autres policiers, ceux de la PJ d'Ajaccio et de l'OCRGDF qui sont accrochés à ses basques, font surveiller la ligne dont il donne le numéro de téléphone ! Ce n'est pas fini : quelques jours après, les hommes de Saby reçoivent des « conseils amicaux » ou des demandes informelles d'informations sur la procédure en cours.

Le 16 mars 2007, Saby se voit dans l'obligation de consigner ces interventions sur procès-verbaux, notamment celle qui met en scène le patron des RG, Éric Battesti, qui demande au chef du groupement d'intervention régional de lui confirmer une surveillance sur un portable…

ce qui va lui être refusé. La guerre des services, qui n'est autre qu'une sourde lutte entre des individus aux singuliers objectifs, n'a pas encore atteint son paroxysme car les hommes de la PJ ont, cette fois-ci, plusieurs coups d'avance : de janvier à juin 2006, Nivaggioni a passé 341 coups de fil, pas un de plus, avec un portable de service appartenant à la Direction centrale des renseignements généraux, soit deux appels par jour. Le patron de la SMS émarge-t-il aux RG ? Aucun doute. S'il semble évident qu'il faut sauver le soldat SMS, personne n'arrive encore à savoir quand la foudre va s'abattre sur le sud de l'île… et l'Hexagone.

« Y a des candidats qui vont se manger les couilles, je te le dis, moi ! »

Le 28 mars 2007, l'OCRGDF perquisitionne les locaux de la SMS à grand renfort de policiers. Avant de joindre son avocat, Nivaggioni appelle le portable d'une employée de la chambre de commerce et d'industrie, laquelle passe son téléphone à Orsatelli qui semble tomber de l'arbre : « Ouais, ils [les policiers de l'Office] ont fait vite, hein, putain ! » Dans la foulée, Nivaggioni appelle Alain Orsoni et lui explique qu'il est avec les condés qui perquisitionnent[67]. Quelques heures plus tard, alors que Nivaggioni est étonné de ne pas être placé en garde à vue, Orsoni s'énerve : « Mais qu'est-ce qu'ils cherchent ces enculés-là ? ! » Répétant à son ami qu'il ne s'est jamais mis à table, comme pour souligner qu'il garde sous le coude quelques billes en or massif, il poursuit sans ambages : « On est en pleine campagne électorale, écoute-moi, *Le Canard enchaîné*, il va faire la une, je te le jure, pendant une semaine ! Tu vas voir ! Qu'ils nous cassent les couilles, encore, tu vas voir si *Le Canard enchaîné*, il va pas faire la une. Y a des candidats qui vont se manger les couilles, je te le dis, moi ! *Le Canard enchaîné, Le Monde, Libération*, ils vont faire la une. Et avant l'élection présidentielle, je te le dis, moi ! Il va y avoir les horaires des repas, les restaurants, les lieux, les personnes présentes et le reste, ça, je te le dis ! Et j'en prendrais la responsabilité, moi tout seul, voilà ![68] »

Comme Jean-Jé, Orsoni ne parle jamais dans le vide et pèse chacun de ses mots, c'est l'une de ses qualités. Affirmer que des « candidats vont se manger les couilles », c'est rappeler à Nivaggioni que les « condés » ont franchi la ligne jaune et qu'il va falloir, dès à présent, en informer qui de droit, probablement un ou plusieurs candidats à l'élection présidentielle. Le message doit-il remonter jusqu'à Squarcini, chargé auprès de Nicolas Sarkozy de la cellule visant à surveiller les leaders du mouvement « Tout sauf Sarko », par l'intermédiaire de Christian Orsatelli ? Adressé à des

émissaires du processus de Matignon, toujours actifs et présents aux côtés de Lionel Jospin dans les backstages des meetings et de la communication du Parti socialiste ? Seul Orsoni le sait et inutile de compter sur lui pour balancer. Le pétage de plomb, au téléphone, est aussi adressé à ceux qui écoutent. L'homme d'affaires n'est pas tombé de la dernière pluie : à trop s'approcher du feu, insinue-t-il, il arrive que l'on se brûle. À bon entendeur…

Justin Florus, pseudonyme de l'auteur de *Guerre des polices et Affaires corses*, offre deux principales explications qui reposent sur la reconversion de l'ancien chef du MPA dans les jeux, depuis la création en 1998 de Grupo Pefaco SL à Barcelone. Il s'interroge en premier lieu sur la « mystérieuse » holding barcelonaise qui espère entrer sur le marché des jeux en France en 2010, suite au coup de sifflet de l'Union européenne cassant le monopole de la Française des jeux. Encore et toujours les jeux… La place d'outsider de la Pefaco, sur un marché dominé d'une main de maître par les services du ministère de l'Intérieur, serait-elle l'une des conséquences d'un deal entre des émissaires du MPA et Charles Pasqua, alors ministre de l'Intérieur, pour acheter la paix sur l'île ?

Avec le Grand Charles, comme les truands le surnomment dans le Milieu — notamment ceux qui l'ont côtoyé dans les couloirs du Service d'action civique ou dans des ambassades africaines —, tout est possible, même le retour de flamme : à l'évidence, son intention de « terroriser les terroristes », affirmée sans fard ni artifice aux Français lors d'un journal télévisé en 1986, ou le recours à Francia, un groupe de barbouzes ayant pour objectif de diviser les nationalistes et pousser les plus violents à d'ignobles actions, n'a pas porté ses fruits. Mieux, ce sont les barbouzes de Francia, dont une partie était regroupée autour d'un chimiste de la French Sicilian Connection[69], qui ont enlevé Guy Orsoni, le frère d'Alain, et l'ont fait disparaître corps et biens en 1983. Il y a donc des dettes qui ne s'oublient jamais, d'où, peut-être, le fait qu'on lit le nom de Pasqua dans l'article « choc » du *Point*.

En 1993, en pleine guerre entre factions nationalistes et au moment où les firmes trafiquantes insulaires se diversifient, investissant notamment dans les zones (aéro)portuaires et les stations balnéaires[70], Pasqua n'a-t-il

pas promis au Canal historique le pouvoir politique, au MPA le pouvoir économique, ajoutant dans le panier la CCI d'Ajaccio et, cerise sur le gâteau, le club de football (AC Ajaccio) ? Justin Florus en effleure l'idée, même si le pacte de paix sociale n'est pas du goût de tout le monde, les parts n'ayant pas été partagées de façon équitable : à titre d'ultimatum, le Canal historique de Santoni et Rossi osera plastiquer la mairie de Bordeaux en 1996, provoquant l'ire du maire Alain Juppé alors Premier ministre. Quant à l'assassinat du préfet Érignac, seize mois plus tard, ce sera la goutte d'eau qui fera déborder le vase, enterrant pour un temps tout conciliabule entre les divers groupuscules de l'île.

Dès lors, Pasqua va perdre un peu la main, même s'il n'est jamais loin du jeu, au moment où s'enclenche le processus de Matignon, nouveau mouvement pour la paix, l'expansion économique et le renforcement des pouvoirs de la collectivité territoriale de Corse, suite au vote de la loi du 22 janvier 2002. Après l'affaire des paillotes[71], où le préfet Bonnet a perdu les pédales puis la face, la France se doit de répondre tant à la violence qui ne cesse de semer haine et vengeance au sein de l'île de Beauté qu'aux desiderata des élus, *versus* développement économique et touristique. À la clé, le lancement d'un vaste programme exceptionnel d'investissement, le PEI, soit *grosso modo* la fourniture d'une enveloppe de deux milliards d'euros pour refaire la Corse de fond en comble. De quoi donner des idées à ceux qui anticipent, déjà, l'inflation des terrains constructibles, surtout en bordure du littoral, et qui pourraient concrétiser un rêve : injecter une partie de leur bas de laine, dont l'origine n'est pas très propre, chez « eux » pour mieux maîtriser les leviers de l'action politique. Et en profiter pour siphonner les fonds publics provenant du PEI. Comment ? En tenant s'il le faut par les « couilles », pour reprendre une formule désormais célèbre, des individus qui supervisent les appels d'offres au sein des CCI d'Ajaccio et Bastia et qui, en amont, dans les assemblées nationales et européennes, exercent un lobbying un rien efficace. « Une main lave l'autre », dit-on en Corse. Donnant-donnant.

VRP de luxe

Au four et au moulin dans le processus de Matignon, Robert Feliciaggi n'y a pas joué que sa partition d'élu ; fort d'un entregent international, le puissant homme d'affaires aurait, selon Justin Florus[72], réalisé un arbitrage qui ne figure pas sur le texte de loi de 2002 : ouvrir le marché à la Pefaco en Afrique en échange d'une paix des braves, Orsoni ayant dès lors pour mission de calmer l'ardeur d'anciens du MPA qui donnent toujours le change en plastiquant quelques villas. Dans l'ombre, et à la baguette : Daniel Léandri, ami « intime » de Charles Pasqua, proche de l'homme d'affaires Alexandre Djouhri[73], de Michel Tomi ou de Michel Perez, le président-directeur général de la Pefaco. Ce qui expliquerait la présence de Lydia Ludic, la filiale de la Pefaco, sur les secteurs des jeux et des hôtels et résidences de luxe depuis le début des années 2000.

Les sourdes menaces d'Alain Orsoni ne sont pas étrangères à la présence d'intérêts croisés sur le continent africain : chacun sait, depuis l'affaire Elf, qu'un système perfectionné et opaque met en relation des grandes entreprises françaises et des hauts responsables africains dans le but officiel de décrocher d'importants contrats indispensables à la sauvegarde d'emplois dans l'Hexagone. Des juges ont démontré que des intermédiaires, VRP de luxe, bénéficient de commissions substantielles, dont une partie revient dans les poches des divers individus ayant participé aux négociations, quand ce n'est pas directement dans les caisses de campagnes… électorales[74]. Comment ? Par la grâce de porteurs de valises qui, habillés de costume de prix ou fichés au grand banditisme, lorsque ces derniers ne sont pas de surcroît en cavale, montent dans un avion d'affaires à Libreville et en descendent à Figari, aéroport régional géré d'une main bienveillante par la SMS de… Nivaggioni. La mécanique ne serait pas bien huilée sans l'intervention de policiers des RG ou de la DST qui, à titre privé, serviraient de cellules de veille à quelques firmes

trafiquantes présentes sur le sol français depuis la Seconde Guerre mondiale, précisément depuis que le Milieu tient les cercles et autres haras d'une main de velours.

La guerre des services de police cache bien des mystères que seul un homme comme Alain Orsoni pourrait éclairer d'un jour nouveau et que Robert Saby souhaiterait percer. D'autant que le commissaire qui n'hésite pas à retrousser les manches et à soutenir ses hommes sur le terrain dispose d'une autre cartouche : un autre RG, Didier Vallé, a prévenu par téléphone un proche de Nivaggioni quelques heures seulement avant la première perquisition : « C'est pour « notre ami ». Il y a un gros orage qui se prépare[75]. » La métaphore s'y prête, les menaces d'Orsoni adressées à ceux qui pourraient « se manger les couilles » l'attestent. Comme l'a dit avec justesse Bernard Tapie : « Ceux qui sont les vraies vedettes dans leur métier, dans la vie, ce sont les plus simples, les plus authentiques, ceux qui font le moins de cinéma. » Ne reste plus qu'à attendre l'entrée en scène de nouveaux acteurs dont l'objectif, caché, est de faire retomber le soufflet judiciaire par l'intermédiaire d'un subtil jeu à trois bandes dont seuls quelques experts en connaissent la martingale.

Veolia mon amour

Après la première perquisition, l'affaire de la SMS prend la forme d'un polar très noir où se retrouvent de vraies vedettes d'un système politico-mafieux dont quelques branches, du côté des Bouches-du-Rhône et des Hauts-de-Seine, sont légèrement secouées par un fort vent judiciaire. La Corse est de nouveau sur le radar de discrets enquêteurs qui, tel le Petit Poucet, posent des cailloux blancs aux carrefours de multiples affaires pour ne pas se perdre sur la « toile d'araignée » de l'économie trafiquante internationale et globalisée.

Un village semble être au cœur du secret des dieux de la « mafia » : Calenzana. Un homme, installé en Espagne depuis 2004, pourrait faire le pont entre plusieurs pipe-lines financiers : il s'agit de Patrick Boudemaghe[76]. As de la voltige financière, ce dernier dispose d'un savoir-faire exemplaire en matière d'évasion fiscale ou de blanchiment d'argent et, surtout, un épais carnet d'adresses. *Via* un cousin germain, il veille sur des marchés publics gérés par le conseil général de Haute-Corse ; son alter ego en ingénierie financière, Damien Amoretti, a fait ses gammes dans l'industrie de l'assainissement, la gestion des déchets et la dépollution dans la région marseillaise, un secteur d'activités qui a toujours été prisé par les firmes trafiquantes pour deux raisons : elle est au centre d'une lutte sans merci entre d'importantes entreprises françaises, leaders sur le marché mondial, qui se partagent la bagatelle d'un peu plus de 12 milliards d'euros de dépenses publiques dans l'Hexagone ; elle est à proprement parler dans les mains de fonctionnaires et d'hommes politiques qui peuvent s'en servir comme d'un outil à caractère à la fois clientéliste et populiste.

Dans l'ombre de Boudemaghe et d'Amoretti figurent en effet à la fois des noms qui « chantent dans le Milieu », dont ceux des frères Barresi et Campanella. En cavale depuis 1994[77], Bernard Barresi, dit « Ber », s'est

offert une villa de luxe à Calenzana, village d'origine des frères Alexandre et Jean-Noël Guérini qui tiennent la section marseillaise du Parti socialiste et le conseil général des Bouches-du-Rhône ; Ber est par ailleurs un ami intime de Francis Mariani et de plusieurs autres barons de la Brise de mer installés dans la région de Bastia, ou plus au sud de l'île.

Du côté de Bastia, outre la guerre larvée entre la Brise de mer et la bande de la Casinca qui inquiète les patrons du Cercle Concorde, à quelques semaines de l'élection présidentielle, on guette avec attention les faits et gestes du juge Duchaîne qui, comme à Monaco, fonce tête baissée sans laisser aucune prise à ses « clients »-adversaires. Au sein de la SMS, les employés se font un sang d'encre pour leur avenir tandis que des cadres s'interrogent à l'unisson : pourquoi enquêteurs et magistrats n'ont-ils pas, pendant ou après la perquisition du 28 mars 2007, placé en garde à vue les patrons, Nivaggioni et consorts ? Est-ce une tactique visant à surveiller faits et gestes de ces derniers après le coup de pied dans la fourmilière et les menaces à peine déguisées proférées par Alain Orsoni ? La foudre tombe une seconde fois, début juillet 2007, après la victoire de Nicolas Sarkozy à la présidentielle et la nomination, attendue, de Squarcini à la tête du contre-espionnage français, la DST. Cette fois-ci, les téléphones portables ne « parlent » pas, le coup de gueule d'Orsoni ayant peut-être porté ses fruits, et toujours pas l'ombre d'une garde à vue, même si les enquêteurs perquisitionnent les appartements privés de Nivaggioni…

Reste la procédure judiciaire qui doit permettre de sauver le soldat SMS. En septembre 2007, l'avocat de la société propose un plan de sauvegarde : 40 % des parts pourraient être reprises par JMS, une filiale du groupe Ginger. Après conciliabule, le tribunal de commerce d'Ajaccio s'y oppose. Les repreneurs font partie de l'establishment politico-financier et ne vont pas lâcher prise, d'autant que le déluge finit par tomber sur le golfe de Valinco.

Le 20 novembre suivant, une première vague d'interpellations inonde les caves de la SMS, emportant plusieurs notables sur le passage : les présidents de la CCI de Corse-du-Sud, Raymond Ceccaldi, et de celle de Toulon, Jean Bianchi ; le président du Medef du Var, Gérard Cerruti, soupçonné de favoritisme dans les appels d'offres sur le marché de la

sécurité de l'aéroport de Toulon-Hyères. Au bout de leur garde à vue, Cerruti et Bianchi sont mis en examen et laissé sous contrôle judiciaire. Ceccaldi, lui, est envoyé au trou[78] pour avoir interféré au niveau des appels d'offres, privilégiant la SMS probablement par excès de patriotisme. Néanmoins, il manque le principal protagoniste à l'appel, vraisemblablement informé de l'opération policière : Antoine Nivaggioni s'est évaporé dans la nature en prenant soin de disperser les cailloux blancs laissés par le magistrat instructeur derrière lui dans le maquis corse. Qui l'a prévenu ?

À la PJ d'Ajaccio, le commissaire Saby commence à trouver l'atmosphère lourde, se demandant même si les lignes de l'étage de la PJ ne sont pas mises sur écoutes par d'autres services… Car l'ancien nationaliste n'est pas le seul à manquer à l'appel : Francis Pantalacci, président de la commission d'appels d'offres à la CCI, a lui aussi pris la poudre d'escampette.

Avec la mise en examen pour favoritisme d'un autre personnage clé de l'aéroport d'Ajaccio, par ailleurs salarié de la SMS, tout laisse à penser que l'enquête dépasse le strict aspect financier : les prêts fictifs, salaires mirobolants et avantages divers ayant notamment bénéficié à Nivaggioni ne sont que la partie visible d'un vaste système de corruption où, très vite, une police pour le moins « politique » s'est mise à écouter, renseigner, quand ce n'est pas à faire obstacle au travail de l'appareil judiciaire. Une situation aberrante digne d'un roman de Kafka où certains protagonistes, se sachant écoutés ou surveillés, utilisent ces dernières techniques à des fins de désinformation ou, au contraire, pour transmettre un message au plus haut niveau de la décision politique.

Au moment où Nivaggioni se met en cavale, il est donc manifeste que la SMS a bénéficié d'un réel favoritisme. Un exemple ? Un président de la commission d'ouverture des plis affirme que les marchés étaient bouclés en amont de la procédure d'appels d'offres, alors que la SMS était en concurrence avec des poids lourds du marché de la sécurité. Surfacturations, prestations facturées deux fois par la CCI de Corse-du-Sud… Parmi les personnes incarcérées figure Nadine Nivaggioni, la femme d'Antoine, soupçonnée de diriger une société immobilière[79] : la Colomba

Mérimée. Un hommage à la nouvelle de Prosper Mérimée ? L'argument du chef-d'œuvre fait froid dans le dos… « Colomba, triste, fière et orgueilleuse, prend la décision de venger son père lorsque celui-ci meurt assassiné ; elle n'hésite pas à calomnier les tueurs présumés ou à les accuser faussement et force son frère à faire justice. » Dans la réalité, la société aurait servi de boite aux lettres à de diverses et douteuses transactions ou aurait détaché des employés, payés par la CCI, pour effectuer des travaux sur plusieurs chantiers, à l'instar du stade d'Ajaccio où joue l'Athletic Club. Quant à Yves Manunta, autre fondateur de la SMS, il est à son tour mis en examen et incarcéré aux Baumettes fin novembre 2007 — il recouvre la liberté juste avant les fêtes de Noël, au grand dam de ses détracteurs.

Début 2008, le tribunal de commerce d'Ajaccio se prononce enfin : un temps mis à l'écart, le plan de sauvegarde est validé, repoussant l'éventualité d'un redressement judiciaire aux calanques grecques. La SMS devient « Arcosur », histoire de tourner la page, ce qui lui permet de conserver l'agrément, renouvelé par la préfecture, afin d'assurer la sécurité de l'aéroport d'Ajaccio pour cinq ans[80]. Qui sont les « chevaliers blancs[81] » qui viennent sauver le soldat SMS et ses trois cents salariés ? Sur un terrain de pétanque, on parlerait d'une « doublette » qui viendrait rafler la coupe du premier tournoi, haut la main.

Le premier, probablement celui qui pointe, c'est Jean-Luc Schnoebelen, patron du groupe d'ingénierie Ginger, ancien de Bouygues et de la Lyonnaise des eaux dont le slogan fait mouche : « Des idées neuves pour l'eau. » Coté en Bourse, Ginger est spécialisé dans l'ingénierie — bâtiment, aménagement urbain, transports, eau et énergie, en somme tous les secteurs qui bénéficient de la manne publique. Le second n'est autre que son directeur général, Éric Marie de Ficquelmont. Deux ans auparavant, souvenez-vous, quatre hommes s'étaient retrouvés au chevet de la SNCM, au moment de sa partielle privatisation : Ficquelmont, Nivaggioni, Squarcini et Vallé, ce dernier ayant aidé Squarcini en termes de réflexion « politique et syndicale. » Rien d'anormal jusque-là, si ce n'est que Vallé, embauché chez Veolia après sa retraite de fonctionnaire des RG, n'a pas manqué d'annoncer qu'un gros « orage » se préparait avant la première

perquisition des locaux de la SMS et que c'est lui qui a invité la doublette au tour de table. Lorsque les enquêteurs fouillent le passé de Ficquelmont, ils s'aperçoivent qu'ils n'ont pas à faire à un margoulin mais à un homme de réseaux, méfiant et rusé. Ficquelmont pourrait en effet se targuer d'avoir été l'éminence grise d'Henri Proglio, le boss de Veolia, avant de prendre ses distances en 2006 — car jugé trop proche de Jacques Chirac par le trio Rachida Dati, Nicolas Sarkozy et Henri Proglio[82] ? Expert en marchés publics, un carnet d'adresses aussi long que la Canebière, il posséderait un bloc de papier comme seul agenda, dont il déchirerait chaque soir la page du jour.

La doublette qui s'invite sous les jupes de Colomba injecte donc 200 000 euros dans l'entreprise. Quelques semaines auparavant, l'un des actionnaires de Ginger s'est pourtant étonné au téléphone : « Qu'est-ce que vous allez vous foutre là-dedans, demande-t-il à Schnoebelen, si ce n'est pas indiscret ? » Réponse de l'ancien de la Lyonnaise des eaux : « Je peux pas en parler au téléphone… C'est lié à Ginger pour d'autres raisons… On a rendu service plus ou moins aux politiques… » Deux jours plus tard, il répétera au président du conseil de surveillance : « On nous a demandé un service là-dessus […]. Aux plus hautes instances de… Aux plus hautes instances[83] » Les policiers, toujours à l'écoute, n'en perdent pas une miette. En décembre 2007, pourquoi Schnoebelen va-t-il évoquer les problèmes de la SMS à Alain Juillet, en charge de l'intelligence économique à Matignon ? Que vient faire l'ancien baron de la DGSE, ami proche de Chirac et Villepin, dans ce salmigondis ? Le patron de Ginger lui parle-t-il de la cavale de Nivaggioni ? Mystère. On peut cependant noter que l'on n'apprend pas à un vieux singe à faire la grimace.

Pour Saby et les limiers de l'Office central, la question des « hautes instances » pose problème, car elle pourrait les amener dans un puits sans fond, faute de preuves et manque de temps, voire sur une fausse piste ponctuée de nombreux obstacles. La méfiance est de mise : l'affaire Clearstream a provoqué de nombreux effets collatéraux au sein de la police et de la justice, dont la mise au placard de policiers un rien zélés. Du côté d'Ajaccio, l'affaire de la SMS rebondit une nouvelle fois suite à l'arrestation, en janvier 2007, d'Ange-Toussaint Federici, et plutôt deux

fois qu'une : il apparaît en effet que la SISIS, basée dans le bastion de la famille du berger corse, aurait non seulement échangé des marchés avec la SMS mais interviendrait directement à Sarcelles, en la mairie de François Pupponi, l'homme de confiance de Dominique Strauss-Kahn ; enfin, voilà que réapparaissent des petites mains qui rendent de précieux services dans une autre mairie : celle d'Amiens.

L'affaire du passeport

Le 8 janvier 2008, Francis Pantalacci se rend à la police, ce qui ne manque pas d'étonner les hommes de la PJ d'Ajaccio. Aussitôt placé en garde à vue, il est incarcéré à la maison d'arrêt de la cité impériale avant d'être transféré à Marseille, où le juge d'instruction le met en examen, le 13 janvier, pour « favoritisme et association de malfaiteurs ». Entre-temps, le 10 précisément, Schnoebelen appelle le fils de Nivaggioni et lui dit qu'il ramène le « diplôme » d'Antoine. Est-ce celui qui récompense le meilleur fugitif de l'affaire ? La question ne fait pas du tout rire le juge d'instruction, Charles Duchaîne, qui ouvre grand ses oreilles. Schnoebelen passe alors un autre coup de fil à Jean-Christophe Angelini, figure montante du mouvement nationaliste. Conseiller territorial depuis 2004, fin stratège politique, Angelini répond par un : « Très bien, excellent ! » qui surprend les grandes oreilles. Pourquoi le titulaire d'une maîtrise de droit est-il mis dans la boucle au sujet du fameux « diplôme » ? Pourquoi s'intéresse-t-il à l'affaire de la SMS ? Est-il en service commandé A-t-il pris des « points[84] », comme cela s'est déjà vu en Corse sur des sujets politiques éminents, auprès du patron de sa loge maçonnique parisienne ? Autant de questions qui restent pour l'instant sans réponse.

Le magistrat a néanmoins compris que Nivaggioni tente de lui échapper et que le « diplôme » est probablement un nom de code ou d'emprunt. Le hasard n'est pas en reste car, dans l'île, la tension est montée d'un cran ces derniers jours. Des manifestations contre « la répression de l'État » opposent des groupes d'individus manifestement bien préparés aux forces de l'ordre. Serait-ce un contre-feu à l'affaire de la SMS ? Toujours est-il qu'un incendie va ravager les bureaux du Conseil exécutif de l'Assemblée de Corse…

Pour Nivaggioni, le scénario d'une éventuelle exfiltration prend l'eau : impossible pour les hommes de l'ombre de mettre la main sur le fameux

« diplôme » qui n'est autre qu'un passeport en bonne et due forme. Un vrai faux, bien évidemment. À la manœuvre, l'homme est pourtant « beau » : Jean-François Beauchet, un ancien honorable correspondant de la DGSE, a été présenté à Nivaggioni par Ficquelmont à la fin de l'été 2007[85] dans le but de trouver des marchés en Afrique pour la SMS. Ayant travaillé pour la Lyonnaise des eaux ou pour Bouygues, l'ancien légionnaire persuade la nouvelle doublette, qui se penche sur le berceau de la SMS, d'exfiltrer le patron en cavale. Version officielle à la vue d'un scénario qui n'est pas exemplaire.

Le 17 janvier 2008, une employée de la mairie d'Amiens refuse de délivrer à une tierce personne un passeport au nom d'Yves Lerouvillois pour une raison des plus officielles : seul le demandeur peut récupérer la pièce d'identité. Amiens ? Un an auparavant, presque jour pour jour, Ange-Toussaint Federici s'était fait serrer à Paris, alors qu'il était lui aussi en cavale de condés après avoir déjeuné avec Jules Filippeddu, autre ami de longue date des anciens du MPA : les policiers avaient trouvé dans ses poches un reçu délivré par la mairie d'Amiens dans le but de se procurer un passeport au nom de Giordano.

Pour Beauchet, rien ne paraît impossible. Le rêve d'Amiens évaporé, il rencontre Schnoebelen pour lui proposer un plan B : une exfiltration à l'aide d'un jet privé. Cette fois-ci, sans « diplôme ». Mais la doublette hésite à envoyer les boules : la fatigue, si ce n'est la méfiance, pointe le bout de son nez. À l'évidence, les « hautes instances » ne répondraient plus de rien si le plan B devait tourner au vinaigre.

Dans le secret, tout en envoyant « tordu » aux fonctionnaires des RG, le juge Duchaîne prend la responsabilité de donner un nouveau coup de pied dans la fourmilière : Angelini, Ficquelmont, Schnoebelen et les mousquetaires de l'opération « exfiltration » sont interpellés et conviés à répondre à quelques questions subsidiaires. Le magistrat fait montre de prudence : après son passage à Monaco, il sait que le dossier est une patate chaude qui pourrait brûler les mains de bien des coquins et, par retour de flamme, lui jeter un sort dont seuls quelques sorciers de l'île en connaissent la formule. Néanmoins, il garde sous la main une grosse

« cartouche », pas encore montée au canon mais qui pourrait être dévastatrice pour les « hautes instances »…

Sur la forme, des policiers de Nanterre ne prennent pas de gants : ils « sautent » Angelini à la sortie d'une brasserie des Champs-Élysées, suite à un déjeuner avec Squarcini, le grand patron de la DST qui partage avec Claude Guéant la confiance du nouveau président Sarkozy. La plupart de ces hommes ont pour point commun d'avoir fait leurs gammes dans les Hauts-de-Seine. Un département qui a longtemps compté au sein du conseil général une ligne budgétaire afin de financer une représentation quasi diplomatique en Afrique[86].

Les policiers s'envolent pour Porto-Vecchio afin de perquisitionner le domicile d'Angelini, qui fait partie des organisateurs de l'exfiltration. Dans le sud de l'île, l'information file jusque dans le maquis à la vitesse de l'éclair, poussée par un vent de protestation de la classe politique, celle qui soutient surtout le président de la République et ancien maire de Neuilly-sur-Seine. Président UMP de l'Assemblée de Corse, député de la Corse-du-Sud, Camille de Rocca Serra monte aussitôt au créneau : « Je m'interroge sur les conditions d'interpellation de Jean-Christophe Angelini, un élu territorial engagé dans la voie du dialogue et condamnant la violence. Sans pour autant m'immiscer dans une affaire de justice, j'estime que le fait de conduire un élu menotté dans les rues de Porto-Vecchio est disproportionné par rapport à ce qui pourrait éventuellement lui être reproché. Je réfute toute manœuvre politique, cette affaire ne servant à personne[87]. »

Manœuvre politique ? Pendant ce temps, Squarcini digère mal l'affront qui lui a été fait, ce qui ne va pas manquer de creuser encore un plus le fossé entre les RG et la PJ au moment où se profile, sur le modèle du FBI américain, un projet révolutionnaire : rassembler la DST et la Direction centrale des RG sous un même toit, précisément dans les Hauts-de-Seine. Probablement une pure coïncidence. Sur la présence d'Angelini à Paris, des langues pourtant se délient. Suite à l'incendie de bureaux du Conseil exécutif, au moment où les plasticages vont bon train sur l'île, l'élu aurait rencontré à Paris, selon *Le Monde* du 22 janvier 2008, « un représentant du gouvernement » afin de « faire le point sur la situation très tendue de la

Corse ». Le journaliste du quotidien du soir Antoine Albertini poursuit : « Ces contacts entre l'État et une partie de la mouvance nationaliste se seraient doublés, d'après plusieurs sources, de tentatives d'alléger le sort judiciaire de M. Angelini en échange d'informations sur la situation d'Antoine Nivaggioni, le fondateur et patron de la SMS, toujours en fuite. « Dimanche matin, nous avons reçu un appel téléphonique d'une personne de confiance qui nous a déjà servi de passerelle avec le gouvernement, affirme un militant très proche de M. Angelini. Celle-ci nous a proposé un deal : Jean-Christophe sortait indemne de son arrestation si nous acceptions de livrer des informations sur le sort d'Antoine (Nivaggioni). »

Faut-il comprendre qu'Angelini a évoqué, entre deux coups de fourchette, un tel deal avec Squarcini ? Ce dernier a-t-il mené en belle l'élu· [88] afin, d'une pierre, deux coups, d'obtenir des informations sur les planques du patron de la SMS et de faire la paix des braves avec les hommes de la PJ ? Questions sans réelles réponses qui n'auront aucune incidence sur la décision du juge : après sa garde à vue, l'élu est écroué. Ses relations avec la doublette de « Veolialand[89] » ne semblent pas l'avantager…

En haut lieu, le suivi des opérations est surveillé comme du lait sur le feu : Gilles Leclair, le numéro deux de la PJ, assiste en personne à l'interrogatoire de Ficquelmont, qui est par ailleurs un ami d'enfance de Frédéric Péchenard nommé à la tête de la Direction générale de la police nationale par le président Sarkozy. Relâché sans charge, tout comme son associé Schnoebelen, Ficquelmont a été dédouané par l'ancien légionnaire. Quant à Nivaggioni, il reste introuvable malgré les moyens déployés par les services d'enquête. Dans le Milieu, il se dit alors que l'ancien « natio » va rejoindre la République dominicaine, autre base arrière des firmes trafiquantes françaises où des insulaires feraient la pluie et le beau temps au niveau des « plus hautes instances », avec une main de velours sur le trafic de cocaïne, sempiternelle vache à lait de toutes les mafias.

L'affaire du passeport va faire couler de l'encre sur le continent, creusant un peu plus le fossé d'incompréhension entre Français et Corses au sujet de la ritournelle des attentats. Pourquoi Paris fait-il le dos rond depuis bientôt quarante ans ? Mystère. Sur l'île de Beauté, les rumeurs, ou

puttachji en langue corse, se concentrent sur la nouvelle tentative d'assassinat de Francis Mariani, faisant dire à qui veut l'entendre qu'« il n'y a pas d'arrangements », pour paraphraser son ami feu Nino Merlini, et sur l'implication d'un ancien président de la CCI de Corse-du-Sud dans un vaste trafic de cannabis entre la France et le Maroc par hélicoptère… pas encore éventé.

Les « bonnes » nouvelles de Mariani

Comme souvent, une information chasse l'autre et l'amnésie guette le profane. Seuls les affranchis n'ont pas la mémoire courte, et pour cause : le passé est source d'expériences, il éclaire le présent et permet de voir l'avenir. La criminalité organisée française, puisqu'il faut appeler un chat, un chat, reste sagement rangée au rayon « faits divers ». Les éditorialistes et autres faiseurs d'opinion ont, semble-t-il, d'autres chats à fouetter comme soupeser, classer, relativiser, par exemple, les petites phrases assassines que les clans politiques s'envoient à longueur de journée sur les bancs de l'Assemblée nationale. En France, l'effet Tchernobyl tient la corde : la « mafia » s'arrête comme par magie à la frontière italienne, gardée par les Alpes, s'il le faut par les Alpilles ou le Rocher monégasque… Suite à l'affaire du passeport, le dossier de la SMS rejoint l'ombre, là où les acteurs du judiciaire travaillent sans relâche pour rassembler les indispensables preuves. Sous le soleil méditerranéen, on aiguise les lames pour mieux préparer l'avenir, voire anticiper l'action de la police et de la justice.

Francis Mariani n'a pas digéré que des « gens » lui aient tiré dessus et se permet même de faire passer le message aux « amateurs », histoire d'entretenir sa légende de guerrier et d'inciter les mêmes tueurs à ne pas baisser les bras. L'actualité judiciaire lui est pour une fois favorable : Michel Tomi, le « tonton » de Casanova, est condamné à dix-huit mois de prison avec sursis dans l'affaire du casino d'Annemasse. Même si le casinotier ne fait pas appel de la décision, tout comme son ami Charles Pasqua, le sol se fissure sous ses pieds : s'il y a un affront que l'on peut faire à un Corse, c'est bien celui d'être sanctionné par la justice française. Non pas par racisme, loin de là : c'est une question de respectabilité, par conséquent de réputation dans les multiples cercles de pouvoir que fréquentent les frères Tomi. Autre « bonne » nouvelle : le lendemain, soit le

13 mars 2008, Mariani est condamné à sept ans de prison dans l'affaire du meurtre du nationaliste. Ayant anticipé le verdict, le braqueur de la Brise est déjà en cavale, une fuite en avant qui tombe à pic : rien de tel que de prendre le maquis pour régler de vieux comptes…

Plus d'un mois plus tard, c'est au tour de Richard Casanova, libéré après quelques mois de prison, de prendre une rafale sur le parking d'une concession automobile et d'être effacé des tablettes. La mort du Menteur annonce un tremblement de terre sur l'île de Beauté : il va faire sortir du bois les amis du clan, exactement comme l'a prévu celui qui a supprimé le « neveu » de Tomi, et susciter de nouveaux conflits dans le business des jeux, officiel et clandestin. Dans le Milieu, le meurtre est signé puisque depuis longtemps annoncé, mais les preuves manquent pour l'instant à l'appel. Sur le lieu du crime, les enquêteurs découvrent, derrière le muret qui sépare la concession d'une villa, des étuis de calibre 223[90] et des impacts de balle autour de la cible. Dans les poches de Casanova, un Post-it sur lequel est inscrit le nom d'une conseillère à la Cour de cassation, du fric en liquide et deux cartes magnétiques donnant accès au domaine de Murtoli, ensemble hôtelier de grand luxe situé entre Sartène et Bonifacio.

Le meurtrier n'est pas surpris d'apprendre que les « intimes » de Casanova se sont rendus sur les lieux du crime : Paul Canarelli, le boss du domaine dissimulé entre plages et maquis ; Sandra Germani, la femme du défunt et son frère Jean-Luc, appointé à la bande de la Casinca ; enfin, le directeur des jeux au Cercle Wagram. Dans l'ombre, le tueur se frotte les mains : si les condés marquent à la culotte Paul Canarelli, le fils de Toussaint, propriétaire du grand hôtel de Cala Rossa situé à Porto-Vecchio et surtout ami très proche de feu Jean-Jé Colonna, ils vont mettre le doigt sur la couture de l'industrie du tourisme, donc sur le processus de Matignon et les petits arrangements entre amis autour du PEI. De quoi, pour l'instant, lancer la cavalerie sur une piste qui pourrait gêner quelques « condés voyous » et des politiques qui mériteraient le même adjectif. Un nouveau jeu de billard à trois bandes se met en place.

Calla Rossa et Murtoli, comme la discothèque le Via Notte détenus par les Canarelli, sont particulièrement appréciés du monde du show-business parisien, une passerelle indispensable au « tampon » des politiques par les

voyous[91]. Ce n'est donc pas un hasard si les enquêteurs découvrent plusieurs pièces à conviction pour le moins révélatrices de l'intérêt que portait Casanova à des projets immobiliers et portuaires dans le sud de l'île. Il est de tradition, dans le Milieu, de ne pas laisser les bonnes affaires aux « caves », à l'exception de ceux qui servent de prête-noms ou de digues contre les enquêtes judiciaires, prêts à passer des années en prison au nom d'une solidarité à proprement parler mafieuse. Le jeu en vaut la chandelle.

Business is business

Prenez un bord de mer, imaginez tous les commerces qui vident les poches des touristes à foison : sur l'eau, des bateaux, navettes et autres activités de loisirs ; sur le port, une capitainerie, des voiliers et hors-bord, sur lesquels se greffe une industrie connexe (voilures, matériels de bord, radars, sécurité…), et surtout des anneaux et des chantiers navals ; entre les ports de plaisance, l'été, un intense trafic de bateaux, avec ou sans moteurs, où l'on retrouve les yachts de milliardaires de tous les pays, monarques qataris et mafieux russes compris ; sur la plage, des paillotes, plages privées, clubs de plongée et autres marchands ambulants ; un peu plus en recul, des bars, hôtels, discothèques, ensembles privés et sécurisés et des commerces de tout poil, dont des grandes surfaces ; sur la place du village, un marché de plein air ; enfin, et précisément en Corse, un tourisme destiné aux randonneurs, baigneurs ou autres amateurs de sensations fortes… « Et le Milieu, me demande un braqueur du nord de l'île[92], regarderait les autres, ses amis, ses cousins, ses frères même, s'en foutre plein les poches ? Soyons sérieux, tout ce business, c'est du pain béni pour des mecs qui veulent à la fois laver leur fric et faire des affaires, ce qui, il ne faut jamais l'oublier, est le propre du voyou. Et puis ça participe aussi à mettre un pied en politique, car paradoxalement un voyou recherche une honorabilité qu'il ne peut trouver que dans la politique. » Sans compter, souligne-t-il, entre mer et montagne, les routes et ponts, l'industrie du feu[93], des secteurs dépendant des fonds publics, autre manne qui n'échapperait pas à la vigilance des « équipes » du grand banditisme.

L'exposé s'applique-t-il à Casanova ? Si l'on en juge par les rapports de police, sans parler des confidences de voyous insulaires, c'est une évidence : la firme trafiquante, dans laquelle le Menteur figurait en bonne place, ratisse large, et ce depuis plusieurs décennies. Il a par exemple

proposé à Alexandre Rodriguez, le patron du leader mondial des yachts de luxe dont le siège est basé à Cannes, d'investir dans l'extension de ports de plaisance dans le sud de la Corse. Certes, l'affaire capote rapidement mais elle révèle, à l'abri des regards, le solide entregent de Casanova au contact non pas d'un puissant homme d'affaires, mais d'un homme qui vit dans l'ombre de Rodriguez : Gérald Campanella, dit « Bombelus ». Celui-ci est un proche du néo-Calenzanais Ber Barresi : à eux deux, ils tiendraient le haut du pavé du Milieu marseillais ; ils sont en cavale de condés[94].

L'entourage de Casanova, on s'en doute, ne va pas rester les bras croisés. Lorsqu'une guerre éclate, les deux parties se font face sous la bannière étoilée du vieux proverbe : « Garde-toi, je me garde. » Dans le Milieu, il n'est pas rare que les deux adversaires se donnent rendez-vous pour déterrer la hache de guerre, les yeux dans les yeux. L'orgueil toujours, la bêtise parfois. Mais la guerre, la vraie, suppose non seulement un professionnalisme de la part de ses acteurs, acquis très jeune dans le maquis en chassant le gibier et perfectionné dans des stands de tir, mais aussi de bonnes ressources en capitaux. Le fric, c'est le nerf de la guerre, ce qui sert à financer le « manège[95] » des tueurs auprès de la cible : armes, munitions, accessoires tels que les gilets pare-balles, blousons et autres accessoires sigles « police », faux papiers d'identité, voitures et motos dérobées sans risque… À la logistique s'ajoute le temps passé à cerner l'environnement de la cible : famille, enfants, réseau professionnel officiel ou pas, relations chez les flics, les magistrats ou les politiques, sans oublier le vice qui est souvent le talon d'Achille de celui qui est dans la ligne de mire — le sexe. La guerre a donc un effet pervers : elle oblige les deux parties à augmenter la « voilure », à trouver toujours plus d'argent liquide, qui se trouve à portée de main dans les doubles comptabilités. Le tueur de Casanova, l'un des experts de la cavale et de la guerre, va abattre une autre de ses cartes : il coupe le robinet de black que recevait jusque-là le Menteur depuis des cercles de jeu parisiens. Et attend patiemment, au pied de la fontaine, les « lions » qui viendront boire au lever du soleil…

Le retour de l'enfant prodigue

En mai 2008, Alain Orsoni revient s'installer en Corse au chevet de son ami Michel Moretti, le président de l'AC Ajaccio, club qui fait partie de l'élite du football professionnel français. C'est en tout cas la version officielle : à l'article de la mort, Moretti, autre ancien du MPA, désirait passer le relais à Orsoni, histoire de ne pas laisser un tel outil d'influence, *via* les coteries économiques, sociales et politiques qu'un club cristallise, au premier venu nanti d'un gros carnet de chèques. Dans les vestiaires, là où le match se prépare dans la plus grande discrétion, trois autres versions se chuchotent avant que ne commence le mercato, chassé-croisé des joueurs de football achetés et vendus comme des marchandises sur la planète entière, au gré de leur cote ou de savantes combinaisons réalisées en catimini par leurs agents.

Primo, Alain Orsoni serait rentré au pays pour veiller sur Guy, son fils, qui s'est fait prendre les doigts dans le pot de confiture ; quelques semaines plus tôt, Guy, âgé de 25 ans, a été interpellé à Perpignan en possession de 50 000 euros en petites coupures et rapidement écroué pour blanchiment. Les hommes de Saby ont saisi à son domicile ajaccien un sac portant des traces de cocaïne, une future piste à exploiter. En coulisses, Alain se démène pour sortir son fils du trou, en allant chercher conseil auprès de son ami Antoine Sollacaro, qui est, comme on l'a vu, l'un des glorieux avocats des nationalistes, tout en restant vigilant : Orsoni se déplace en voiture blindée, le plus souvent entouré de gardes du corps, et se tient à l'écart de la ville, à Vero, dans une villa que Justin Florus qualifie de « bunker[96] ».

Deuzio, Alain Orsoni, dit-on, reviendrait pour donner un coup de main à son ami Nivaggioni, suite à l'affaire du passeport aux conséquences pour le moins désastreuses, à quelques semaines des élections municipales. L'idéal serait sans aucun doute de trouver un *gentleman's agreement* avec

des interlocuteurs du dossier, voire directement auprès de directeurs de cabinet ministériel, pour que Nivaggioni, par un excès de sagesse, retrouve ses esprits et reprenne son souffle de cavaleur derrière les barreaux. Là, au moins, il y serait à l'abri. Dans l'article du *Point*, publié dix-huit mois auparavant, le journaliste n'avait-il pas évoqué que « certains services [de police], il est vrai, n'hésitent plus à annoncer la prochaine victime, en l'occurrence le patron d'une société de sécurité en pleine expansion » ? Entre-temps, Richard Casanova a été assassiné. Depuis, l'orage monte depuis la Casinca…

Enfin, tertio, Orsoni viendrait remettre de l'ordre en ville, soit dans le sud de la Corse, après le vide laissé par la mort accidentelle de Jean-Jé Colonna. Les deux hommes partagent la même passion pour l'Amérique, la chasse et les jeux. L'exercice est difficile, si ce n'est périlleux, au moment où les jeunes du Petit bar, sous l'autorité dit-on machiavélique de Jacques Santoni, contestent l'ordre établi en tendant la main à d'autres individus, qui de la bande de la Casinca, qui de la Balagne, qui de Marseille ou de Toulon. L'article du *Point* a probablement montré du doigt les « méchants » de la ville mais, comme souvent, il n'a pas mesuré l'effet boomerang. On l'a compris, certains individus font montre d'une forte susceptibilité et n'ont pas l'intention de se laisser manipuler une fois de plus par les hommes de l'art de la presse « française ». Les *puttachji* vont prendre le relais, jetant le costume d'affairiste sur le dos d'Orsoni, ce qui ne va plaire à tout le monde, à commencer par maître Sollacaro qui, comme on l'a vu, montera à juste titre au créneau : « On l'a couvert de boue. Je l'ai défendu pendant trente ans et il n'a jamais été impliqué dans une seule affaire de droit commun[97] ! »

Alors que les enquêteurs de la PJ planchent sur les relations de Guy Orsoni, marquent à la culotte des trafiquants de drogue et d'armes proches de l'ex-MPA ou tentent tant bien que mal de comprendre les interactions entre les bandits de la Casinca et du golfe de Valinco, après l'interpellation musclée de Buttafoghi[98], un nouveau drame vient frapper le sud de la Corse. Le 16 juin 2008, Jean-Claude Colonna est abattu de trois tirs de chevrotine sur une petite route montagneuse. Connu pour son amabilité et son amour pour le ballon rond, le vice-président du club de football du

Gazélec, l'autre club ajaccien, était une figure discrète de la cité impériale. Inconnu des services de police, ce viticulteur de Sartène, âgé de 47 ans, est pourtant tombé dans un guet-apens fatal. Le feu nourri est d'une telle violence que la tête est séparée du tronc… Est-il la première victime collatérale de l'assassinat de Casanova ? Paie-t-il le fait d'être l'un des plus proches cousins de Jean-Jé et à ce titre, dit-on, celui qui aurait repris la plupart de ses affaires ? N'est-ce pas feu Feliciaggi qui a injecté des millions de francs pour renflouer les caisses du Gazélec ?

Les enquêteurs découvrent dans la foulée que le viticulteur n'est peut-être pas qu'un simple cousin du *paceru* mais l'un de ses principaux adjoints si ce n'est l'héritier en chef : investissements en Colombie ou au Venezuela, liens ténus avec des casinos et des cercles de jeu parisiens, dont le Cercle Haussmann de la famille Francisci qui a fermé ses portes en février dernier, ou l'appui de la famille Michelosi[99] et d'un groupe totalement méconnu des services de police dont les deux camps de base se situent en Balagne… et au Japon. Très vite, la vengeance prend le dessus sur les autres hypothèses dont celle d'une vendetta — vengeance par le sang — sortie tout droit d'un autre siècle. Pourquoi les proches de Casanova auraient-ils décidé d'éliminer le cousin de Jean-Jé ? Ne se souviennent-ils pas que le Menteur a été sauvé le 5 juillet 2000 par le viticulteur ?

Ce jour-là, en effet, Alexandre Chevrière, Maurice Costa, Francis Mariani et Pierre-Marie Santucci se faisaient serrer par les gendarmes devant une pizzeria[100] pendant que le Menteur réussissait à sauter un mur. « Après avoir récupéré des affaires dans une voiture, explique Casanova à Follorou, j'ai vu un véhicule se porter à ma hauteur, c'était Jean-Claude Colonna. En le voyant ouvrir la porte et en l'entendant me dire de monter, j'ai eu un instant d'hésitation, nous nous sommes regardés et, finalement, on est partis ensemble. Il m'a déposé plus bas et, le lendemain, pour qu'il n'y ait pas de malentendu, je suis retourné les voir pour leur dire qu'on [les cinq hommes de la Brise de mer] n'était pas là pour eux[101]. » La vérité sortirait donc de la bouche du Menteur : le quintet n'était pas « là » pour attenter à la vie de Jean-Jé, mais probablement, comme je le révèle, à celle de Santoni. Par conséquent, si l'assassinat n'est pas pensé par le clan de

Casanova, l'acte barbare ne serait-il pas un coup de billard à trois bandes qui permettrait à la fois de jeter l'opprobre sur Jean-Luc Gerrnani, le beau-frère et porteur du cercueil de Casanova, tout en mettant Alain Orsoni, l'héritier caché de Jean-Jé, au pied du mur au moment où se joue l'avenir de Nivaggioni ?

Investi dans l'affaire de la SMS, Saby voit monter le brouillard depuis le golfe de Valinco, épais et ténébreux, lorsque des membres du Petit bar, avec en vedette américaine l'ancien président de la CCI Gilbert Casanova, tombent dans les filets des Stups le 22 juin 2008. Le *fly-fast*, soit le transport par hélicoptère de drogue entre le Maroc et la France, *via* Barcelone, est enfin démantelé grâce aux indications de chasseurs qui, près de Perpignan, ne supportaient plus la ronde d'hélicoptères et de puissants véhicules qui effrayaient leurs gibiers. L'étau se resserre-t-il sur le Petit bar ?

Le 3 juillet 2008, alors que la Direction centrale du renseignement intérieur, le FBI à la française, est enfin rendue opérationnelle, c'est au tour de Daniel Vittini, 56 ans, de succomber : présenté lui aussi comme un « beau mec » de la Brise de mer, l'homme de Corte est tué de deux balles dans le dos, à genoux, vêtu d'un short, des tongs aux pieds. Pourquoi les regards se tournent vers Mariani ? Car, dit-on, ce dernier n'aurait pas apprécié que son fils Jacques soit condamné à une lourde peine pour l'assassinat de Montigny alors que le fils de Daniel, Alexandre, a été acquitté. Francis Mariani soupçonnerait même un deal avec la justice, laissant sous-entendre qu'en contrepartie Alexandre aurait donné des informations sur le casse d'un fourgon blindé… Avant l'assassinat du jeune nationaliste, en 2001, Jacques Mariani et Alexandre Vittini seraient montés ensemble au braqua, à plusieurs reprises, des opérations certes rondement menées mais qui auraient entraîné des conflits récurrents pour la répartition des gains.

Reste l'autre possibilité, celle que des journalistes, peut-être trop penchés sur les rapports de police, ne peuvent deviner : Daniel Vittini aurait été tout simplement supprimé de deux balles dans le dos pour ne pas avoir honoré ses dettes alors que Francis Mariani, en cavale de condés et dorénavant de « voyous »[102], lui aurait à plusieurs reprises réclamé une

aide logistique et le remboursement d'une somme qui se monterait à plusieurs centaines de milliers d'euros. En vain.

C'est dans une atmosphère de plus en plus lourde qu'un nouvel orage éclate au sud de l'île. Le 9 juillet 2008, Ange-Marie Michelosi est tué dans sa voiture sur la commune de Porticcio, la station balnéaire d'Ajaccio, une « terre » de la firme des Colonna. Atteint à la tête par des cartouches de chevrotines, l'éleveur de chevaux, souvent aperçu dans les hippodromes parisiens, est-il un nouvel individu qui figurait sur une liste, celle où se trouve barré le nom de Jean-Claude Colonna ? Existe-t-il une volonté délibérée de faire le vide autour d'un seul et même personnage afin de voir comment ce dernier va réagir et surtout vers quels réseaux ou cercles de pouvoir il pourrait se tourner ? Lorsqu'on sait, qui plus est, que Francis Mariani s'est affiché avec Michelosi aux obsèques de Jean-Jé, retrouvant à Pila-Canale de puissants amis et barons marseillais, grecs et italiens, l'idée n'est pas à exclure.

Une nouvelle fois, la piste des anciens du MPA, pour des raisons n'ayant en apparence rien à voir avec le feu mouvement nationaliste, se retrouve sous la lumière des enquêteurs. Outre le fait qu'Arcosur, l'ex-SMS, fait l'objet d'une particulière attention de la part de nouveaux investisseurs, un certain Alain Lucchini est entendu par la PJ. « Un grossier stratagème, tranche son avocat, consistant à le présenter, sur la place publique, comme une des personnes susceptibles d'avoir participé à cet homicide [...]. Ces auditions ont placé Alain Lucchini dans une situation embarrassante pour son intégrité physique [...] vis-à-vis des amis des personnes assassinées[103]. » Des proches surtout d'Ange-Marie Michelosi, dont son fils, son frère Jean-Toussaint ou sa sœur Marie-Jeanne.

La métaphore déjà utilisée de la « toile d'araignée », afin de désigner les mille et un individus qui se cristallisent autour d'une autorité supérieure, prend ici toute sa mesure : mariée à un autre ami de Jean-Jé, Antoine Bozzi, Marie-Jeanne a été obligée de quitter son fauteuil de maire de Porticcio début juin 2008, après avoir été condamnée pour fraude fiscale en 2007, fonction aussitôt reprise par sa fille Valérie, une toute jeune avocate âgée de 26 ans. Élue à l'unanimité par le conseil municipal[104] et soutenue par le conseiller général Marcel Francisci, qui garde jalousement

la main sur un cercle de jeu parisien. Marie-Jeanne, la sœur des Michelosi, partage avec son mari une même condamnation rendue en 2002 : le couple avait illégalement fait appel à des entraîneuses dans leurs bars situés dans la même commune du littoral.

Pour les familles Michelosi et Bozzi, il est grand temps de « faire du retrait », autrement dit de se mettre à l'abri, car l'orage ne cesse de tourner autour de Porticcio. Jean-Toussaint Michelosi, autre personnage ténébreux de l'*underworld* sudiste, demande prestement aux trentenaires Pascal Porri et Edmond Melicucci de lui servir de gardes du corps. Il sait, par le recoupement d'informations, que ceux qui ont tué son frère ne sont pas d'Ajaccio et que ces derniers, au nombre de quatre, pourraient avoir agi soit dans le cadre de négociations secrètes qui se seraient tenues autour de l'affaire de la SMS et plus largement sur le marché de la sécurité, soit dans un processus régulièrement usité dans le Milieu : l'échange d'alibis[105]. Il suppose fortement, enfin, que Jean-Luc Codaccioni père fait partie du groupe de tueurs, se rappelant notamment que ce dernier et son frère, lors de l'enterrement de Feliciaggi, en étaient venus aux mains, une prise de bec vite stoppée par Jean-Jé Colonna. La présence présumée de Jean-Luc Germani, beau-frère du Menteur, et de son alter ego Stéphane Luciani renforcerait l'hypothèse d'une vengeance liée aux assassinats de l'Africain et de Casanova, règlement pour solde de tout compte qui cacherait plusieurs conflits d'intérêts tant dans les cercles parisiens que dans des établissements de jeu africains…

Coup de chaud à Ajaccio

Lucchini libre, les enquêteurs recueillent pourtant des informations qui tendraient à désigner l'entourage d'Alain Orsoni, celui qui proclame haut et fort qu'il n'est revenu en Corse que pour reprendre le flambeau de l'AC Ajaccio. Pourquoi ? « Partons du principe qui ne fait pas mystère, dit un truand ajaccien[106], qu'Alain revient pour mettre de l'ordre, après la disparition de Jean-Jé, ce qui est indispensable à la bonne marche des affaires au moment où tout le monde se met à spéculer sur la construction de marinas, de golfs, et le reste. Partons d'un autre principe qu'il hérite d'affaires de Jean-Jé. Il y a alors deux solutions : soit il a les yeux plus gros que le ventre, ce qui le pousserait à éliminer les autres héritiers, ce qui n'est pas son style ; soit le gâteau, mal partagé, génère des conflits qui, faute de bonnes paroles autour de la table, finissent à coups de calibre. » C'est peut-être à trop vouloir crier sur les toits d'Ajaccio qu'il n'a aucune ambition politique locale que le sosie d'Yves Montand[107] n'échappe que d'un cheveu à un règlement de comptes… juste avant le match Ajaccio-Vannes. « Chez » lui, au stade François-Coty.

Le scénario est digne d'un polar. Quelques jours avant le match, des hommes de la brigade de recherches et d'intervention suivent Pascal Porri, jeune repris de justice et protecteur de Jean-Toussaint Michelosi qui ne peut plus compter sur l'aide de deux de ses proches : membres supposés comme lui de la bande du Petit bar, Mickaël Ettori et André Bacchiolelli se sont fait lever par les policiers dans l'affaire de *fly-fast* deux mois auparavant. Anticipant le fait que la mort de Michelosi va être vengée, les flics découvrent que Porri rencontre d'autres individus, qui, long manteau sur les épaules, se livrent à un « manège » pour le moins circonstancié : repérage autour du stade de l'Athletic Club, transferts d'armes, déplacements de véhicules entre un entrepôt et la villa de Marie-Jeanne Bozzi. Pour les policiers, la cible est toute trouvée : le président du club a

bel et bien le « point rouge » marqué sur son front ridé par le soleil sud-américain. Le matin du match, l'un des hommes de la brigade de recherches et d'intervention file le commando d'un peu trop près et se fait repérer ! Coursé, il est rattrapé par trois hommes dont l'un arbore un brassard siglé « Police » et se fait dire de circuler[108]… Malgré le « coup de chaud », le commando poursuit son objectif : « taper » la cible circulant dans une voiture blindée aux abords du stade François-Coty. L'exercice est périlleux mais les repérages ne semblent pas avoir été réalisés par des amateurs. Enfin décidés à interpeller les probables tueurs, les policiers font chou blanc : leur manège a été détecté par un autre membre de l'équipe du Petit bar qui circule à moto.

Pour les hommes de Saby, et le procureur de la République qui suit le dossier de près, c'est la bérézina. Seuls quelques policiers des RG semblent se féliciter du camouflet de la bande à Michelosi, guerre des services oblige, d'autant plus que certains d'entre eux pensent sérieusement qu'ils vont se retrouver devant le juge dans l'affaire de la SMS et s'apprêtent à passer un mauvais quart d'heure. Ces derniers, dès le lendemain du camouflet, ne vont pas rire du tout : un petit groupe de nationalistes, conduit par Jean-Guy Talamoni, l'éminence grise du mouvement politique Corsica Nazione Indipendente, se donne rendez-vous dans le jardin de la villa de Christian Clavier afin de protester contre la spéculation immobilière. Ce qui aurait pu donner lieu à un simple barbecue tourne à l'affaire d'État ! Au-delà d'être un comique troupier du cinéma français, ayant notamment coécrit le scénario et joué le rôle de l'inspecteur Jack Palmer dans *L'Enquête corse* (2004), Clavier est un ami intime du président de la République, lequel ne plaisante jamais sur tout ce qui touche à l'île de Beauté, en général, et à ses amis, en particulier. Ni une ni deux, l'affaire Clavier coûte aussitôt son poste à Dominique Rossi, coordinateur des services de sécurité, et va surtout braquer les projecteurs sur le « complexe corse[109] » de Nicolas Sarkozy, fils spirituel à la fois de Charles Pasqua et d'Achille Peretti, et sur les villes du sud, Porto-Vecchio en tête, où flotte un parfum de copinage, un air de mafia. Le remplaçant de Rossi n'est autre que Gilles Leclair, celui qui a assisté en personne à l'interrogatoire de Ficquelmont dans l'affaire de la SMS. *Ita missa est.*

Finalement interpellés début septembre, Porri et ses complices sont aussitôt relâchés, les charges étant jugées trop faibles pour les accrocher et les mettre à l'ombre. Si l'instruction pour « association de malfaiteurs en vue de la commission d'un homicide volontaire en bande organisée » n'est pas close, le commissaire Saby se voit dans l'obligation d'inviter Alain Orsoni dans son bureau afin de s'expliquer. L'affaire est délicate et doit être traitée *mezza voce*. En ce 7 septembre 2008, face au « Bel Alain », Saby est obligé de reconnaître sa frustration car l'affaire, précise-t-il, est mal « engagée[110] ». La relâche du commando du Petit bar est non seulement un affront pour le président de l'AC Ajaccio mais un lâchage en bonne et due forme de la justice. Huit jours plus tard, il donne une conférence de presse dans les locaux de son club et ne prend pas de gants pour fustiger une « manipulation » policière visant à le « dézinguer ». Il l'affirme : « Je suis en possession d'informations assez stupéfiantes qui me font penser que certains policiers pour des raisons qui m'échappent jouent un jeu dangereux. Que dire de Saby qui a déclaré auprès de plusieurs témoins qu'il en avait marre de ramasser les cadavres qu'Alain Orsoni laissait derrière lui[111] ? » L'attaque vise aussi un brigadier, très proche de Saby, qui serait actif dans la propagation de rumeurs malsaines. Le nouveau coordinateur des services de sécurité, qui doit sa place sur l'île à l'affaire Clavier, réagit lui aussi *mezza voce* : « Ces accusations n'engagent que celui qui les prononce. Si le fonctionnaire se sent diffamé et qu'il souhaite porter plainte, il aura tout le soutien de l'administration ; le ministère de l'Intérieur se réserve d'ailleurs le droit de porter plainte à son tour[112]. » Curieusement, comme le souligne l'anonyme Justin Florus, ni l'un ni l'autre ne jurera bon de provoquer Alain Orsoni qui, faut-il le rappeler, pèse chacun de ses mots dès lors qu'il s'adresse à ses adversaires.

Une nouvelle interview exclusive dans *Le Point*

C'est probablement pour cette raison qu'Orsoni accepte de rencontrer un journaliste du Point pour dire enfin ses quatre vérités[113]. À la manœuvre : Jean-Christophe Angelini qui n'a pas apprécié d'avoir été « tapé » par les policiers suite à son déjeuner avec Squarcini, ni d'être dans le collimateur de Saby. Alain Orsoni se prête au jeu de l'interview sans langue de bois mais en pesant donc chacun de ses mots : il en va de l'écriture de sa propre légende. « À quel moment aurais-je dû rentrer ? En Corse, il y a malheureusement tout le temps des assassinats ! Je n'ai rien à voir avec le Milieu et je ne veux rien avoir avec. Les voyous sont des gens qui ne s'intéressent qu'à l'argent et les gens qui ne s'intéressent qu'à l'argent ne m'intéressent pas [...]. Je suis rentré dans un contexte précis et dramatique : la mort de Michel Moretti que je considérais comme un membre de ma famille. Cela a été un coup très dur. À la demande des dirigeants et de la famille de Michel, j'ai décidé de manière temporaire de m'occuper du club de foot. Il reste encore beaucoup de dossiers à suivre, comme la construction du futur stade, que je voudrais baptiser stade Michel-Moretti. Je ne suis rentré en Corse que pour cela. »

Le journaliste du *Point* aborde la question d'une rumeur qui lui prête pourtant beaucoup d'ambitions : la chambre de commerce et d'industrie d'Ajaccio, la mairie, le nationalisme... Réponse de l'intéressé : « Des rumeurs de plaisantins et de doux rêveurs... On ne peut pas empêcher les gens de penser. Je n'ai aucune intention de m'investir dans un domaine public, quel qu'il soit, mis à part le club. La politique, j'ai eu mon compte et je n'en veux plus. » Après avoir affirmé que Nivaggioni est son ami, il estime que ce dernier « sera probablement condamné pour un ABS [abus de biens sociaux] mais il restera mon ami. Tout homme peut commettre des erreurs, et l'amitié, c'est justement de ne pas se tailler à ce moment-

là. » Pourquoi a-t-il quitté la Corse il y a douze ans ? « C'était en raison d'un constat très simple, les affrontements dramatiques entre nationalistes avaient engendré des morts. Comment pouvais-je continuer de faire de la politique et demander aux gens de nous donner les rênes du pouvoir ? J'ai donc arrêté, point barre […]. Selon l'expression consacrée, ajoute-t-il, je suis parti « une main devant, une main derrière ». J'ai un peu emprunté à ma famille et j'ai rejoint mon frère qui voulait ouvrir une petite pizzeria à Miami. Compte tenu des fortunes qui circulent là-bas, inutile de vous dire que cette affaire est passée totalement inaperçue et qu'on a mis la clé sous la porte assez vite… J'ai alors rencontré un vieil ami qui m'a proposé de travailler avec lui dans la Pefaco, une société du secteur des jeux. J'y étais chargé de faciliter le travail administratif et de faire du lobbying avec les politiques. Mon boulot était de trouver des contrats, ce que j'ai fait au Salvador, au Honduras, en Équateur ou au Nicaragua, grâce à des amitiés avec un certain nombre de ministres et de parlementaires d'Amérique centrale. » Une activité qui « sent le soufre », ose le journaliste ? « Dès qu'on parle de jeux, c'est sulfureux, mais la Pefaco fonctionne de manière légale dans des pays qui autorisent les machines à sous. On ne fait rien de plus que la Française des jeux et, au moins, on redistribue beaucoup plus de gains ! »

Orsoni a-t-il négocié son départ avec l'État ? « Il n'y a eu aucune négociation. Les seules personnes avec qui j'ai discuté, ce sont mes amis. Je leur ai expliqué que je ne voulais pas que mon fils retrouve son père mort dans un caniveau et qu'il se mette à vouloir me venger, selon la bonne vieille tradition locale. La vengeance ne ramène pas les morts et elle ne soulage même pas la peine… Je n'avais pas envie que mes enfants aient la vie que j'ai eue. » À l'interrogation : « Votre ancien adversaire François Santoni, lui, a été assassiné ? » il répond : « Je respecte les morts mais c'était prévisible. François Santoni a publié son livre *Pour solde de tout compte*, dans lequel il faisait des pseudo-révélations assez loin de la vérité et mettait en cause nommément des personnes. En Corse, c'est le genre de choses qui ne peuvent pas rester sans réponse. » Pourtant, l'interviewer persiste : « Vous aviez déjà tenté de revenir en Corse à l'époque… » « J'y ai été contraint ! s'exclame Orsoni. C'était en 2000 et nous étions en pleine

période de la traque Colonna. Personne ne parvenait à l'arrêter et un de ces grands flics qui honorent la police républicaine, Roger Marion pour ne pas le citer [l'ancien patron de l'antiterrorismeJ, a voulu faire un coup médiatique. Il a monté une opération au Nicaragua d'où il a fait expulser tous les Corses[114] installés là-bas. J'ai été expulsé alors que j'étais parfaitement en règle, j'avais un visa, travaillais, menais une vie normale. À peine débarqué en France, j'ai été incarcéré parce que je n'avais pas payé une condamnation civile qui remonte à 1981. Je l'ai payée et ai été libéré immédiatement. Ce fameux retour était un retour forcé, qui m'a valu une interdiction de résider au Nicaragua et a motivé mon installation à Barcelone. »

Vient alors le thème de la politique qu'Orsoni connaît sur le bout des doigts : « Certains dossiers, dit-il, sont traités de manière désinvolte alors que ceux-ci pourraient débloquer la situation. Je n'arrive pas à comprendre cette obstination jacobine qui consiste à considérer qu'une langue ou une culture minoritaire représentent un danger pour un État [...]. Je constate simplement que ma vraie fausse tentative d'assassinat [fin août] suit de près cette affaire [Clavier]. J'ai du mal à penser que l'on foute dehors un haut fonctionnaire de la police parce que quelqu'un a fait pipi dans le jardin d'une villa. Pour moi, cela n'est pas la vraie raison... En Corse, la situation s'est souvent prêtée à des manips, encore récemment. Peut-être est-ce encore le cas... » Le coup de griffe est-il adressé au président Sarkozy ? Est-ce une piqûre de rappel à ceux qui auraient pu « se manger les couilles » ou Orsoni envoie-t-il « à l'envers » en pointant du doigt une « manip » dont il pourrait être l'objet, mais qui plus discrètement servirait sa cause ou celle de Nivaggioni ?

Quinze jours plus tard, la pression monte d'un cran comme pour rappeler à ceux qui enquêtent toujours sur l'affaire de la SMS, dont on voit les conséquences indirectes sur le boulevard des Allongés, que c'est « chaud bouillant », comme on dit dans le Milieu. Début octobre 2008, un nouveau tract anonyme circule dans Ajaccio : il évoque de nouveau les « officines barbouzardes », qualifie d'indicateurs un certain nombre d'anciens nationalistes et, surtout, cible Squarcini. La réaction du patron de la DCRI ne se fait pas attendre, fermement décidé qu'il est à porter

plainte : « Je suis victime d'une campagne de diffamation. J'ai l'habitude, j'étais déjà cité dans le faux fichier Clearstream… C'est la deuxième fois en deux ans qu'un tract de cette nature circule en Corse. Pas besoin d'être un grand expert des affaires corses pour s'apercevoir que ce texte n'est qu'une mauvaise bouillabaisse […]. Le tract est posté de Bastia mais il vient sans doute du sud ajaccien. On peut y voir des règlements de comptes entre nationalistes. Mais dans ce galimatias, on reconnaît surtout un certain jargon policier. Je suis en train d'étudier les suites judiciaires à donner à ces attaques. Le procureur d'Ajaccio, José Thorel, a déjà ouvert une enquête. De mon côté, j'envisage une plainte pour propagation de fausses nouvelles et dénonciation calomnieuse. Je vais d'abord demander le soutien du ministère de l'Intérieur et de Michèle Alliot-Marie[115]. » Le patron de la DRCI, un organisme à la pointe du renseignement, victime d'une campagne de diffamation ? Du jamais-vu sous la Ve République. Et qui oserait s'attaquer à l'ancien RG ? Tous les regards se tournent évidemment du côté de la PJ, fonctionnaires des offices centraux de Nanterre compris, mais un nom semble faire l'unanimité, celui de Robert Saby. « Quand on veut noyer son chien, on dit qu'il a la rage », dit-on dans le Milieu. Est-il venu le temps de se débarrasser de l'incorruptible Bob, voire de le retourner pour en faire un ami, après l'accusation réalisée en public par Alain Orsoni ? Qui manipule qui à travers la distribution de tracts en la cité impériale ?

Une interview peut en cacher une autre

Un élément de réponse ne tarde pas à frapper à la porte. Le 1er novembre 2008, deux ans après la disparition de Jean-Jé Colonna, le cavaleur Antoine Nivaggioni donne une interview exclusive au mensuel *Corsica*. Art oratoire de la persuasion, la rhétorique est régulièrement utilisée par les truands corses pour se sortir de mauvais pas et pour faire passer des messages à qui veut bien les entendre. Flics et voyous. Trouver des arguments, les bons mots, convaincre son auditoire, réconforter son public, garder la haute main sur l'écriture de sa propre légende… C'est une tradition, et mal vu celui qui y déroge. Après avoir pris la précaution de dire qu'il pourrait coopérer avec la justice, le fugitif s'en prend d'abord à l'acharnement des policiers de Nanterre, jusque-là restés dans l'ombre de l'enquête, pointant du doigt les moyens considérables mis en œuvre dans l'affaire de la SMS. Quinze heures de perquisitions pour tout défaire, quinze jours pour remettre les locaux en état. « Au total, ajoute Nivaggioni, on compte cent vingt perquisitions, des portes défoncées à l'explosif, des gardes à vue de personnes âgées, une pression psychologique incroyable à l'encontre des témoins. Face à la disproportion des moyens employés dans le cadre d'une enquête financière, je dois dire que j'ai eu peur. Dans de telles conditions, j'ai du mal à imaginer une justice sereine à mon encontre. » Protestant de son innocence, il s'insurge contre les protections supposées dont il bénéficierait auprès de policiers des RG, sans oser s'aventurer sur la relation qui le lie à un « officier traitant » de cette même police du renseignement. Inutile, doit-il penser, de se tirer une balle dans le pied.

La rhétorique faisant son bonhomme de chemin, voilà que la flèche se rapproche de la cible lorsque le cavaleur est interrogé sur ses liens avec Squarcini ou Angelini, le menotté de Porto-Vecchio. « Je note, poursuit Nivaggioni, que cette question reprend une obsession manifestée à

maintes reprises par un commissaire de la direction de la PJ d'Ajaccio. J'en veux pour preuve les mises en garde qu'il m'a fait adresser par plusieurs témoins entendus par lui : « Dites à Nivaggioni qu'il vaut mieux qu'il se rende à moi maintenant car Squarcini est un manipulateur parfaitement capable de le faire assassiner » [...]. Quant au policier d'Ajaccio qui fait circuler ces rumeurs, il est affectueusement surnommé "Bébel" par ses collègues, sans que l'on sache à quel film ils font allusion : *Le Guignolo* ou *Borsalino ?* [...]. Quand, de manière systématique, un responsable de la PJ m'accuse de tous les maux que connaît la Corse, faisant de moi tout à la fois un indicateur de police, un assassin, un affairiste et un parrain, que sais-je encore, je ne peux m'empêcher de penser que ce type de méthode n'est pas nouveau et qu'il a toujours conduit au drame. »

Que retenir sinon un collier de rumeurs qui ferait d'un patron de la DCRI un manipulateur doublé d'un assassin et d'un cavaleur un parrain doublé d'un indic ? Que cachent les attaques circonstanciées à l'encontre de Robert « Bébel » Saby au moment où la haute direction de la police nationale se penche sur le dossier de mutation de celui qui pourrait conduire la Corse droit dans le mur après avoir provoqué la mort d'un fugitif ? Enfin, la rhétorique de Nivaggioni ne cacherait-elle pas un autre jeu, bien plus malin et subtil, qui consisterait à montrer du doigt un ennemi qui n'en est peut-être pas un ? C'est ce qui se dit alors dans le Milieu, la méthode étant habituelle pour ceux qui maîtrisent l'art de la guerre et du renseignement. Le jeu consisterait à bouger un pion un rien trublion — Bébel, au nom de sa propre sécurité — et à le déplacer sur un autre échiquier, celui qui dorénavant n'est plus du ressort de la DCRI : la section des courses et jeux qui, depuis le 1er juillet, est passée sous la tutelle de la PJ. Pourquoi ? Car, depuis le début de l'affaire de la SMS, Saby a eu le temps de se familiariser avec les enquêteurs des deux offices centraux, un atout qui lui permettrait de comprendre rapidement les enjeux des affaires en cours, précisément celles qui ne cessent de perturber la bonne marche des cercles de jeu parisiens. Et le discret business de « beaux voyous » à l'ancienne, ceux, pour paraphraser le journaliste Marc Francelet, qui « jadis » obéissait à « une hiérarchie et surtout à un code de l'honneur ».

Plus simplement, il faut retenir le témoignage d'un homme qui a longtemps fréquenté les obscurs couloirs des cercles parisiens[116] : « Le but, c'est le profit, le profit, le profit. Le carnet d'adresses, les relations, oui : si ça vient, c'est mieux, mais c'est avant tout le profit. Et puis on ne va pas au-devant de relations. Le profit rapporte de la puissance en politique, étant donné que ces grands voyous [ceux qui tiennent en sous-main les cercles] ne viennent à fréquenter que des gens "bien", inévitablement des hommes politiques ou des parents, femmes, fils, filles, oncles ou entourage d'hommes de confiance. Avec cette puissance vient donc la confiance et eux, les politiques, vont venir vers les grands voyous. Normalement, c'est la loi : un patron de cercle ne doit pas gagner d'argent puisque, par définition, c'est une association à but non lucratif ; malgré tout, ce patron, et c'est facile à observer, possède un grand train de vie : un hôtel particulier à Paris, cinq voitures de luxe, et bizarrement ce patron n'est pas contrôlé par le fisc, aucun contrôle fiscal [...]. Le profit est la façade honorable d'un cercle qui procure de la main-d'œuvre à bon marché pour les basses besognes : soutenir les campagnes électorales, commanditer l'assassinat d'un Africain révolutionnaire — l'Afrique est toujours en ébullition —, avoir des oreilles — les oreilles des politiques, ce sont les RG —, veiller sur des personnages qui perdent les pédales et aussi beaucoup d'argent — ça rend service aux politiques dans la mesure où ils savent qui est vraiment cet homme ; par exemple, des hommes sont des terroristes sans que personne ne le sache. Ils entrent dans un cercle et perdent des millions. Les oreilles vont se dire, alors : « Où ont-ils pris cet argent ? » Donc ils vont rechercher la source de cet argent en mettant ces individus sur écoutes, en les filochant, remontant sur des réseaux. Mais les cercles servent d'abord de pompes à fric. Les grands voyous peuvent intervenir sur le plan planétaire : ils ont un premier cercle à Paris, puis trois autres, puis ils investissent à Londres, à Beyrouth, puis ils en ont vingt, à Saint-Martin, en Espagne. Ainsi, un homme politique va pouvoir aller placer son argent à l'extérieur de la France, *via* ce réseau, voire l'investir, et les parrains continueront à placer des pions sur l'ensemble de la planète. Mieux, il n'y a aucun risque puisque c'est officiel et ce sont même les RG qui portent l'argent aux voyous ! »

Bien évidemment, le scénario est non seulement machiavélique, destiné aux amateurs de la théorie du complot, mais irréalisable au sein d'un régime démocratique, vertueux et ô combien transparent… Reste l'autre stratégie qui consiste à faire le vide autour de « l'ennemi » Bébel : heureux hasard, Christian Sainte, le patron de Saby, va quitter l'île dans quelques semaines pour rejoindre la direction de la SDAT[117], et l'un des brigadiers nommément accusé par Orsoni lors de sa conférence de presse est contraint de faire ses valises, entendu dans le cadre d'une simple affaire d'usage de cannabis ayant ressurgi plusieurs années après les faits. N'accuse-t-on pas, à demi-mot, le policier d'être l'auteur des tracts anonymes ?

RG Connection

L'automne venu, la justice, elle, continue la partie d'échecs entamée deux ans auparavant. Autour du 10 novembre 2008, les juges Duchaîne et Tournaire entendent Didier Vallé, le retraité des RG qui travaille bénévolement en tout bien tout honneur pour la fondation humanitaire de la Pefaco, la société de jeu basée à Barcelone[118], et Christian Orsatelli, le spécialiste des séparatistes corses aux RG. Les magistrats voudraient notamment savoir de quel soutien logistique bénéficie Antoine Nivaggioni, comme certaines écoutes téléphoniques l'attestent. Poussé dans ses retranchements, Orsatelli reconnaît qu'il a bien traité la « source » Nivaggioni, précisant que, s'il a vérifié la mise sur écoutes de tel ou tel numéro de portable, c'est, dit-il, « pour protéger sa relation avec Antoine Nivaggioni », sachant que Joël Bouchité, le patron des RG de l'époque nommé par le président Sarkozy, « était au courant de tout ».

Bonne pioche, pour les juges même si un obstacle se dresse soudain devant eux : pour parfaire leurs arguments, il faudrait qu'ils mettent la main sur des documents jugés « sensibles », ayant trait à la surveillance des principaux acteurs du dossier SMS ; Madame le ministre Alliot-Marie, qui suit évidemment de près le dossier à la demande de Squarcini, acceptera-t-elle de déclassifier de tels documents ? La première réponse du ministère est on ne peut plus claire : quelques jours seulement après son audition, Orsatelli change d'affectation. Après Sainte, le brigadier de la PJ, c'est au tour de Saby d'apprendre sa mutation non pas à Londres comme il le souhaitait mais à Paris, précisément à la direction des courses et jeux. Pas très enchanté de partir au moment où l'étau se resserre sur les protagonistes de l'affaire de la SMS, le commissaire est convié à rencontrer Squarcini dans le bureau du patron qui domine la ville de Levallois-Perret.

Selon Justin Florus, la rencontre est « particulièrement orageuse[119] » entre deux hommes que Nivaggioni a désignés comme des ennemis. Se

sont-ils expliqués sur la cavale de Nivaggioni ? Sur le retour d'Orsoni en Corse après de longues années d'exil en Espagne ? Sur l'énigmatique bande du Petit bar dont certains personnages passent pour être des indics protégés ? Sur le rôle de « Ceux de la Casinca » dont Saby a probablement réussi à identifier les têtes pensantes outre-Atlantique dans les secteurs très prisés du jeu, des détournements de fonds publics dévolus aux actions humanitaires ou de l'action politique au niveau international ? Et *quid* d'Yves Manunta, l'autre fondateur de la SMS, lui aussi impliqué *via* une autre société dans le marché courtisé de la sécurité, dont personne ne parle ? Motus et bouche cousue. Rien ne filtrera du bureau du boss de la DCRI.

Une série policière inédite

Un scénariste de cinéma pourrait, ici, imaginer que le spectateur est à bout, impatient de découvrir comment les protagonistes de l'affaire de la SMS vont déjouer tous les plans de leurs adversaires pour finir en beauté, la morale sauve. Jusque-là, le spectateur ne s'est pas ennuyé une seconde. En attendant le climax, soit le point d'orgue où les principaux personnages du film atteignent enfin leurs objectifs, même les plus cachés, il doit faire le point pour ne pas se perdre dans le maquis corse.

Tout a donc commencé par les dénonciations à l'encontre de la SMS, qui furent l'incident déclencheur. Puis, dans l'ordre : enquête préliminaire après l'assassinat de Robert « l'Africain » Feliciaggi et l'arrestation de Richard « le Menteur » Casanova ; entrée en scène d'un flic incorruptible à la Jean-Paul Belmondo dans *Flic ou Voyou*, accueilli par des tracts douteux où l'on balance que le patron de la SMS, Antoine « Gennaro » Nivaggioni serait l'indic de Bernard « le Squale » Squarcini, qui n'est autre que l'homme de confiance de Nicolas « Sarko » Sarkozy ; ouverture d'une information judiciaire au moment où un vrai faux journaliste lance la première pierre contre le Petit bar ; nouveaux règlements de comptes qui sont autant de coups de théâtre et de mystères non résolus, dont celui de Paul Giacomoni, un temps associé avec Orsoni dans une société de jeu au Nicaragua ; premiers éléments d'enquête qui font apparaître l'ombre de policiers du renseignement, d'une certaine corruption au sein de collectivités et des détournements de fonds conséquents ; mort soudaine et accidentelle de Jean-Jé Colonna, présenté comme le « parrain » de la Corse, une étiquette qu'il réfute ; libération de Casanova et entrée en scène de François « Francis » Mariani, un homme du nord de l'île qui compte bien troubler le jeu des gens du sud — ce qui lui vaudra d'être l'objet de plusieurs tentatives d'assassinat ; découverte d'accords secrets entre la SMS et la société de sécurité aux mains de la bande de la Casinca, dont une

partie, les quadras, suit les pas et les conseils de Casanova ; début de ladite « guerre des services », où l'on assiste à un coup de pression déguisé de policiers des RG, qui demandent directement des informations à Robert « Bob » Saby au sujet de l'enquête sur la SMS ; première série de perquisitions, sans aucune interpellation, à Ajaccio, qui va provoquer l'ire d'un nouveau personnage, Alain Orsoni dit le « Bel Alain », qui, sachant qu'il est sur écoutes, fait état de menaces à peine déguisées envers des candidats à l'élection présidentielle, qui pourraient « se manger les couilles », dans le cas où les condés viendraient à trop fouiner dans les disques durs de la SMS ou dans la CCI de Corse-du-Sud ; seconde série de perquisitions peu de temps après la nomination du Squale à la tête de la DST, un cadeau de son copain Sarkozy en relation amicale, l'adjectif est faible, avec le patron de Veolia, Henri Proglio ; entrée en scène d'une doublette, Ficquelmont et Schnoebelen, pour sauver le soldat SMS, société placée en redressement judiciaire, anciens cadres de grandes entreprises dont la rente dépend de la manne publique — se souvenir de la tirade de Schnoebelen, désormais un classique de film d'espionnage : « On nous a demandé un service là-dessus [...]. Aux plus hautes instances de... Aux plus hautes instances ! » ; première série d'interpellations en Corse et sur le continent où la cible principale, Gennaro, a mystérieusement disparu dans le maquis ; associé de ce dernier, Yves Manunta, suspecté d'être l'auteur des dénonciations et pourquoi pas des tracts, recouvre la liberté après trois semaines d'incarcération ; interpellation et incarcération d'Angelini, un homme d'influence de Corse-du-Sud, à Paris après un déjeuner avec Squarcini, peu de temps après l'incendie de bureaux à la collectivité territoriale corse — l'élu corse est accusé d'avoir participé à la chaîne d'entraide qui aurait permis à Nivaggioni, toujours en cavale, de se procurer un vrai faux passeport et de s'évanouir dans la nature ; interpellation et mise à l'écrou de Guy Orsoni, le fils d'Alain, en possession de dizaines de milliers d'euros à la frontière espagnole ; assassinat de Richard Casanova, d'une rafale probablement tirée par Francis Mariani, qui est en cavale depuis le verdict de la cour d'assises d'Aix-en-Provence ; entrée en scène d'Alain Orsoni qui revient officiellement en Corse, après plusieurs d'années d'exil en Espagne, pour

reprendre les rênes de l'AC Ajaccio, le club de football professionnel ; dans son sillage, prises de parole de l'avocat Antoine Sollacaro qui défend les intérêts de la SMS et des anciens compagnons de route d'Orsoni au sein du Mouvement pour l'autodétermination ; nouvelle série de règlements de comptes autour d'Ajaccio entre la bande du Petit bar et un groupe aux contours flous dont il est difficile d'identifier les têtes pensantes ; arrestation du *fly-fast* dans lequel apparaît un ancien président de la CCI de Corse-du-Sud, des membres supposés du Petit bar et de la Banlieue sud, le groupe ayant fait ses gammes dans les vols à main armée aux côtés des barons de la Brise de mer, Richard Casanova en premier lieu, sous le nom de « gang des Postiches » au cours des années 1970 et 1980 ; après l'assassinat de Michelosi, Alain Orsoni doit sa vie sauve à l'action de la PJ, précisément aux hommes de Robert Saby ; l'affaire Clavier met au jour la façon dont le président Sarkozy fait la pluie et le beau temps en Corse, île qui n'est autre que le berceau de la famille de sa première femme et celui d'Achille Peretti, son père spirituel et baron politique des Hauts-de-Seine ; vive altercation entre Alain Orsoni et Robert Saby dans le bureau de ce dernier, qui conduit le président de l'Athletic Club à dénoncer les paroles et agissements de Bob lors d'une conférence de presse qui restera dans les annales ; nouveau tract balancé dans les rues d'Ajaccio pour dénoncer une nouvelle fois Squarcini qui se décide à porter plainte devant le galimatias qui ressemble à un « jargon policier » ; interview exclusive de Nivaggioni, toujours en cavale mais sans passeport, qui règle ses comptes avec des policiers et magistrats, mettant en exergue le « jeu extrêmement dangereux » d'un commissaire « surnommé "Bébel" par ses collègues, sans que l'on sache à quel film ils font allusion : *Le Guignolo* ou *Borsalino* » ; alors que la pression s'accentue sur le policier incorruptible, un policier des RG reconnaît devant le juge être l'« officier traitant » de Nivaggioni, ce qui fait planer le danger sur ce dernier, désormais « déshabillé » ; au moment où l'affaire de la SMS atteint son paroxysme, le juge attendant désormais la réception de pièces qui pourraient être déclassifiées, Saby apprend qu'il est muté à la section courses et jeux de la PJ de Paris, section qui veille sur les établissements de jeu et qui a toujours été dans le giron des RG ; pour finir, une discussion présentée comme « orageuse » éclate

entre Saby et Squarcini sans que le spectateur ne puisse en obtenir la moindre virgule ou exclamation…

Fin de nombreux épisodes où le scénariste pourrait s'amuser à glisser dans la bouche de Jean-Jé Colonna ses propres mots, que l'on a repris de son interview à *Corsica* en août 2002 : « On dit que nos compatriotes sont des mafieux silencieux. Je trouve, moi, qu'ils parlent à tort et à travers. Ils cherchent surtout des logiques en tout. Ils ne parviennent pas à penser que le hasard et le désordre sont les grandes causes qui président aux drames de notre île. » Fin de citation.

À ce stade, est-il possible d'écrire la suite de ce qui n'est plus un film d'espionnage mais une série digne des plus grandes productions américaines ? Que vont devenir le cavaleur Nivaggioni, improbable fusible d'un système politico-mafieux qui ne dit pas son nom, Alain Orsoni, toujours dans la ligne de mire de ses adversaires, et surtout Robert Saby, qui a essuyé deux gros coups de pression de la part du président de l'AC Ajaccio et du directeur de la DCRI ? L'un des trois individus va-t-il être rayé de la carte par une main invisible qui veillerait à la fois à ce que l'affaire de la SMS ne devienne pas une affaire d'État et au fait que, comme dans toute production cinématographique, la morale soit sauve, les « méchants » étant finalement châtiés ?

Une « bombinette »

Le nouveau nœud dramatique, le climax de la série SMS, va en surprendre plus d'un… Dans la nuit du 25 au 26 novembre 2008, quelques jours avant que Bébel ne s'installe à la direction des courses et jeux, son véhicule est la cible d'un attentat à l'explosif ! Certes, une « bombinette », comme on dit en Corse, de faible puissance, un acte qui ne sera d'ailleurs jamais revendiqué, mais sur la personne d'un commissaire de police qui supervise de nombreux dossiers pour le moins « politiques »… Est-ce pour lui souhaiter « bonne chance » lorsqu'il devra retrousser une nouvelle fois ses manches et monter dans le train d'affaires en cours qui visent plusieurs cercles de jeu ? Est-ce un coup de pression, cette fois-ci des plus explicites puisque l'attentat le désigne aux yeux de tous les « caves » comme un empêcheur de tourner en rond ? Est-ce, plus simplement, l'acte rageur d'un homme qui serait jaloux de quelques conquêtes féminines de Bébel ? Ou, selon une autre hypothèse encore plus radicale, Saby a-t-il lui-même saboté sa propre voiture pour se dédouaner d'une collaboration avec des personnages clés du Milieu ajaccien ? Quel serait par conséquent le « point faible » de Bébel ?

Le plus étrange, dans ce scénario aux incessants rebondissements, c'est à la fois le fait que la police des polices (IGPN) est saisie le lendemain même d'une enquête afin de déterminer le rôle exact des policiers des RG dans l'enquête sur la SMS[120], que les autorités supérieures condamnent l'attentat du bout des lèvres — Alliot-Marie évoque seulement un « acte lâche » (*sic*) — et que les médias, pourtant prêts à bondir sur n'importe quel fait divers qui porte atteinte à la vie d'un policier, vont rester d'une troublante prudence sans mener la moindre contre-enquête. Est-ce pour protéger Saby qui aurait fait de l'affaire de la SMS un combat personnel, au point de quitter son bureau de taulier et de se rendre régulièrement sur le terrain ? Est-ce pour ne pas froisser quelques susceptibilités « en bas »,

comme disent les voyous pour parler de la Corse, au moment où l'avenir s'assombrit pour les protagonistes de l'affaire de la SMS, qui croise celles des cercles de Paris et des déchets de Marseille ?

Les deux, mon général, m'a confirmé un journaliste de renom m'expliquant par ailleurs que, au moment de l'affaire de la SMS, il était difficile de comprendre les enjeux souterrains concernant, soyons clairs, la privatisation du vaste et lucratif marché de la sécurité, la ronde des valises entre l'Afrique et le sud de la Corse et, pour couronner le tout, l'injection, *via* le PEI, de capitaux soigneusement blanchis et lavés en Suisse, en Andorre ou au Panama. Blanchir d'une main, siphonner de l'autre, gagner le jackpot en se frottant les deux mains : un cercle vicieux triplement productif perturbé par l'entrée en lice de groupes de nationalistes au cours des années 1990 et dont on mesure les effets vingt ans plus tard au gré de négociations officielles et de contreparties officieuses. Il faut surtout se souvenir que le PEI est un tremplin pour lancer le PADDUC — le Plan d'aménagement et de développement durable de la Corse voté par le Conseil exécutif de l'île de Beauté, loi du 22 janvier 2002 : financés par l'argent public, équipements et services collectifs sont devenus l'alpha et l'oméga d'un schéma directeur tourné vers le tourisme, un secteur largement aux mains du privé. L'effet fut immédiat et déclencha la spirale malheureusement meurtrière de la spéculation foncière. Les enjeux sont colossaux et le retour sur investissement des firmes trafiquantes n'est pas que financier : maîtriser ses flux de capitaux publics et privés sur l'île, c'est avant tout s'acheter à vil prix une honorabilité et une respectabilité, ultime objectif pour ceux qui ont fait fortune au sein de la *shadow* économie.

Si la mécanique mafieuse consistant à « faire le vide autour » de Saby est arrivée à son terme, tout au moins à Ajaccio, que va devenir l'affaire de la SMS après ces derniers rebondissements dignes d'une fiction cocaïnée dans le décor d'une république bannière ? Et de quels dossiers, au sein des courses et jeux, Bébel va-t-il hériter ? Celui du Cercle Haussmann, dont la presse ne fait étrangement aucun écho, ou celui des Cercles Eldo et Wagram, qui sont tous deux au centre d'un autre effet collatéral de l'assassinat de Richard Casanova ? Les trois, évidemment. Cela tombe

bien : un, Saby ne va pas se retrouver en terre inconnue, ses clients d'« en bas », comprendre au sud de la Loire, étant pratiquement les mêmes en région parisienne, « en haut » ; deux, il est grand temps de calmer les ardeurs des juges et policiers qui font l'affront de taper tous azimuts sur la plupart des cercles de jeu, indisposant d'anciens flics à la retraite qui émargent aux conseils… d'administration.

Une forte odeur de poudre

Alors que les fêtes de Noël illuminent les places d'Ajaccio, et que le calme semble être revenu le temps des cadeaux et des réunions de famille, c'est au tour d'Alain Lucchini, ancien membre du MPA et gérant d'une discothèque, d'être la cible d'un groupe armé et *a priori* fort bien renseigné sur ses habitudes ; pris en chasse lors d'une course-poursuite où des coups de feu sont échangés entre les véhicules, Lucchini doit sa vie à son Sig Sauer, qui lui a permis de garder les tueurs à distance et valu une inculpation pour port d'armes. Un nouvel épisode de la guerre ajaccienne déclenché cette fois-ci par le clan Michelosi ? Néanmoins, personne ne peut plus accuser Bébel de souffler sur les braises, ou de rejouer *Flic ou Voyou*, le non moins célèbre film de Georges Lautner (1979) où deux inspecteurs ripoux veulent absolument nuire au commissaire Borowitz, joué par le vrai Jean-Paul Belmondo, qui enquête sur la « mafia » niçoise.

Le 9 janvier 2009, contre toute attente, Nivaggioni, une perruque sur la tête, est finalement arrêté grâce à l'action conjointe du RAID et de l'Office central de lutte contre le crime organisé, en compagnie de sa femme, dans le centre-ville d'Ajaccio. Après quatorze mois de cavale et une interview qui a fait couler beaucoup d'encre. Gardé un temps à Ajaccio, il est d'abord transféré à Paris pour être entendu par l'Office central pour la répression de la grande délinquance financière, puis à Marseille pour être « montré » devant le juge d'instruction de la JIRS. Il est mis en examen pour « abus de biens sociaux, blanchiment à titre habituel ou en bande organisée, recel d'escroquerie aggravée à titre habituel ou en bande organisée, association de malfaiteurs, présentations de comptes annuels inexacts, faux et usage de faux ». Devant policiers et magistrats, Gennaro ne bronche pas alors que, à l'extérieur, la rumeur court les ruelles de la cité impériale murmurant qu'il s'est rendu, sous-entendant qu'il devait rentrer dans le rang afin de prendre ses responsabilités face à la justice publique, si ce

n'est d'y trouver protection. Maître Antoine Sollacaro sera obligé, lui aussi, de le faire savoir : « Il ne s'agit pas d'une reddition. »

Du côté des adversaires du clan Michelosi, le nom de Manunta est lui aussi de tous les murmures, balancé comme un indic de la PJ, celui qui a mis le feu aux poudres autour de la SMS par l'intermédiaire de dénonciations anonymes. Un autre nom de famille circule chez les affranchis : celui des Castola, dont le père, Francis, a été assassiné en 2005 par des inconnus.

Le 3 janvier 2009, soit six jours avant l'interpellation de Nivaggioni, Thierry Castola, fils de feu Francis père et frère de Francis fils, est tué d'une balle, probablement tirée d'une carabine depuis un talus, alors qu'il sort d'un bar[121]. Pompier à l'aéroport d'Ajaccio, âgé de 36 ans, l'homme paraît être sans histoires et les gendarmes, saisis de l'enquête criminelle, vont devoir faire preuve de patience. Mettre un nom sur un sniper n'est jamais facile. Gendarmes et policiers ne sont pas en effet au bout de leurs peines. Dix jours plus tard, avertis par un coup de fil, des pompiers pénètrent dans un hangar situé près d'Aleria et y découvrent deux corps calcinés. L'un très abîmé, l'autre entièrement déchiqueté. Seul un examen génétique va permettre d'identifier le corps de Francis Mariani, 60 ans, dont la cavale et les dernières frasques monopolisaient toutes les discussions en Corse, à Paris, Marseille ou Saint-Domingue. Après avoir échappé à trois tentatives d'assassinat, comment un homme aussi vigilant a-t-il pu brûler dans un hangar ?

Deux thèses s'affrontent très vite, pendant que Jean-Marc Nicolaï, un temps maire d'un village, est tué d'une balle dans la tête dans le hall de sa résidence. La première se concentre sur l'accident : Mariani et son ami auraient été les premières victimes de leur propre engin explosif, la sonnerie inopinée de l'émetteur, un téléphone portable, ayant provoqué la déflagration. Une hypothèse qui ne tiendrait pas la corde : il est peu probable que des ondes de téléphone aient pu activer un dispositif de mise à feu, sauf s'il s'agissait d'un dispositif mis en place par un commando des services secrets. Autre thèse : un guet-apens digne d'un *James Bond* où les deux hommes auraient été les jouets d'une équipe de tueurs professionnels ayant manœuvré à distance, à l'aide d'une télécommande,

afin de briser la ligne Maginot de Mariani. Lequel aurait fait un peu trop bouger les lignes, au point d'emmener des policiers à s'occuper de ce qui ne les regarde pas, à savoir les comptes un rien truqués des Cercles Eldo et Wagram… À qui profiterait donc le crime ? À ceux, dit-on dans le Milieu, qui se sont incrustés dans la guerre pour mettre la main sur le sud de l'île, aidant sans bruit les deux clans rivaux (Mariani *versus* Casanova) à s'entre-tuer… Un classique de l'art de la guerre, un savoir-faire typiquement français qui pousse vent debout le bateau ivre de la criminalité organisée. Dans ce cas, la manœuvre ressemblerait à celle d'un groupe très structuré qui, de la même façon depuis 2006, aurait retiré le plus grand bénéfice d'une guerre ayant opposé le clan de Farid Berrahma à celui de Santu Federici sur le « continent ». Une firme remarquablement trafiquante, forte d'une puissance militaire redoutable et surtout d'une très vieille expérience martiale, dont le présumé général s'offrirait le luxe, en plein tribunal et devant un parterre de magistrats, journalistes et policiers, de lancer un dernier ultimatum à ses amis d'hier et ennemis de demain[122].

Sur l'île de Beauté, la guerre n'est donc plus une question d'arbitrage financier. Le 29 janvier 2009, Sabri Brahimi est assassiné rue Fesch dans le centre-ville d'Ajaccio par des motards. Considéré comme un dealer travaillant pour le Petit bar, c'était un ami de feu Thierry Castola. Qui s'est donc mis dans l'idée d'éliminer des seconds couteaux du Petit bar, si ce n'est, une nouvelle fois, un individu qui applique la vieille méthode du « vide autour » dont l'ultime objectif est, comme à la chasse, de tuer le gibier lorsque ce dernier est à l'agonie, seul ? Les enquêteurs tiennent quelques pistes mais, une nouvelle fois, le gel de la scène de crime n'apporte pas d'éléments probants. Des noms pourtant circulent sur le cours Napoléon comme d'autres qui hantent le dossier SMS.

Début février, le juge Duchaîne demande à la ministre de l'Intérieur, Michèle Alliot-Marie, la déclassification de documents relatifs à l'affaire : c'est en effet à la Commission consultative du secret de la défense nationale de donner son aval, un groupe d'experts qui n'a quasiment jamais suivi la demande d'un magistrat instructeur. Duchaîne n'a pourtant pas envie de voir son dossier finir, comme celui du Crédit agricole[123], dans un placard.

Un mort en appelant un autre, c'est au tour de Pierre-Marie Santucci, 51 ans, l'un des fondateurs de la Brise de mer, d'être assassiné à la sortie d'un bar à Vescovato. Une balle, une seule, une nouvelle fois tirée par un sniper. Après Mariani, peut-être liquidé par ses anciens compagnons d'armes, Santucci est le troisième membre de la Brise de mer à disparaître, si l'on compte Casanova dans le lot. Pierre-Marie Santucci s'était rapproché de Francis Mariani et semblait avoir choisi son camp dans l'affrontement avec Richard Casanova. Mais qui voulait sa peau ?

Plus au sud, la série continue. Le 12 avril 2009, Nicolas Salini et Jean-Noël Dettori sont tués dans la banlieue d'Ajaccio. Les deux hommes sont abattus en plein jour, à bord de leur voiture par quatre individus cagoulés et munis d'armes de guerre. Connus pour des vols à main armée, ils semblent avoir été rayés de la liste pour appuyer la logistique des hommes du Petit bar. Sauf s'ils ont été supprimés par erreur, les tueurs voulant occire le dernier représentant de la famille Castola, Francis fils, qui s'adonne au juteux trafic de stupéfiants et qui aurait réussi à prendre la fuite au cours de la fusillade.

Les divers fronts de guerre font oublier le dossier SMS qui, décidément, va prendre du plomb dans l'aile ; le 16 avril, la Commission consultative du secret de la défense nationale rejette la demande du juge Duchaîne, qui, il l'ignore encore, vient de tirer le gros lot : il est en effet saisi d'une information judiciaire pour divers chefs d'inculpation dont celui d'escroquerie en bande organisée ou détournements de fonds publics. L'enquête préliminaire a démontré qu'autour de l'industrie florissante des déchets marseillais s'est édifié un véritable système politico-mafieux dans lequel apparaissent des noms d'hommes politiques, de barons du grand banditisme, de capitaines d'industrie ou de multiples hommes de l'art, mais aussi de policiers, et pas n'importe lesquels. Le tout dans une ville dominée par les sociétés Suez et Veolia au point que la cité phocéenne est appelée « Veolialand ». Pour celui qui a vadrouillé dans les coulisses de l'affaire de la SMS, c'est un autre et large morceau du puzzle qui va lui démontrer à quel point l'interaction peut être évidente avec le monde des affaires marbrées d'ombres et de nuances. Sur le bureau de Duchaîne, un nom attire particulièrement son attention : celui de Boudemaghe.

Face à la série de règlements de comptes, qui commence à faire grincer des dents au niveau des « plus hautes instances », chères à Schnoebelen, les forces de l'ordre décident de mettre un coup de pied dans la fourmilière. Fin avril 2009, elles « lèvent » vingt-trois individus en Corse et dans le Midi, dont Pierre-Toussaint Michelosi et sa sœur Marie-Jeanne Bozzi, et saisissent un impressionnant matériel de sniper, peut-être celui du fameux tireur d'élite qui oblige la plupart de ses cibles à ne plus mettre l'ombre de leur nez dehors. Edmond Meliccucci, membre du Petit bar, se met contre toute attente à table : il dénonce deux complices comme membres du commando ayant eu pour objectif d'assassiner Alain Orsoni, et Jean-Toussaint Michelosi comme le commanditaire principal. Pourquoi ? Lors de la garde à vue, Michelosi désigne quatre hommes qu'il accuse d'avoir abattu son frère, Ange-Marie, dont Jean-Luc Germani, le beau-frère de Casanova. Il affirme : « J'ai la certitude que ces quatre personnes n'ont pas pu agir de la sorte sans que le nommé Alain Orsoni en soit informé. » Et ajoute : « Orsoni n'est pas revenu pour rien. Il veut régner sur la ville, et même sur toute la Corse[124]. »

Pour la première fois depuis l'assassinat de Feliciaggi, un homme, certes animé d'un profond sentiment de vengeance, lâche un nom parmi tous ceux qui participent d'une façon ou d'une autre à éliminer son clan, donc à reprendre ses affaires. Est-ce un coup « tordu » envoyé à l'attention d'Orsoni ? Une manœuvre pour attirer les policiers vers une fausse piste ? L'ombre d'une réalité déniée à la fois par les « hautes instances » insulaires et républicaines ? De fait, si Orsoni, pour d'obscures raisons, a réellement fait appel à Ceux de la Casinca, a-t-il fait entrer le loup dans la bergerie ? Et qu'aurait-il, lui qui prétend pouvoir faire « se manger les couilles » à d'ex-candidats à la présidentielle, négocié pour ne pas en payer le prix ? Dans le Milieu, notamment à Marseille, les deux questions brûlent les lèvres des « vieux de la vieille » qui regardent, depuis le Vieux-Port, le sud de l'île se déchirer tout en devisant autour d'un vieux proverbe : « Prévoir, c'est gouverner. » Si ce n'est l'inverse.

Au-delà des affirmations de Michelosi, les langues se délient hors procès-verbaux. Les hommes du Petit bar récemment éliminés auraient été abattus par des proches, des très proches d'Alain Orsoni. Plusieurs

personnes de l'entourage du président de l'AC Ajaccio seront bien mises en examen mais, faute de preuves, remises en liberté. Néanmoins, un prénom s'attire toutes les foudres : Guy. Le fils du père.

Le gibier ne sort pas toujours du bois

Le 4 juin 2009, nouveau coup de théâtre : des dizaines de policiers venus de Paris, cagoulés, interpellent Alain Orsoni et dix autres individus. Stupeur à Ajaccio où le président de l'Athletic Club tente tant bien que mal de sauver le club de la descente en CFA, ce qui le priverait de substantielles recettes et autres droits télévisés principalement réservés aux clubs professionnels des Ligue 1 et Ligue 2. Pendant que les comptes se réglaient à coups de calibre, il a acheté en février 2009 la totalité des parts de Lydia Ludic Nicaragua, la filiale très rentable de la Pefaco, pour la somme d'environ 540 000 dollars. Le jeu, toujours le jeu. Policiers et magistrats le soupçonnent d'avoir joué un rôle dans le meurtre de Thierry Castola, survenu en janvier, et dans le guet-apens auquel le frère de ce dernier a échappé, trois semaines auparavant.

Selon l'associé de Giacomoni, le père des Castola, assassiné en 2005, aurait investi de l'argent au Nicaragua, Thierry ayant même été embauché par la société d'Amérique centrale. Voulant récupérer la créance, les deux frères Castola se seraient rapprochés de la bande du Petit bar afin d'y trouver un soutien psychologique, l'adjectif est faible, ce qui aurait provoqué, faute d'entente, la tentative d'assassinat sur la personne du président du club ajaccien. Découverte lors de la perquisition au domicile de la famille Castola, une lettre, signée Alain Orsoni, a motivé les juges à interpeller ce dernier pour s'en expliquer : « Le gibier n'a pas coutume de payer les cartouches du chasseur qui veut le tuer… Donc vous allez vous faire enculer ! Ceci étant, par respect pour la mémoire de votre père qui a été mon ami, ne vous approchez plus ! Ne prenez plus de renseignements sur mon fils[125] ! »

Devant le magistrat, Orsoni reconnaît l'avoir écrite mais il réfute toute implication dans le meurtre de Thierry Castola. Pour preuve, le soir du 3 janvier, il assistait au match de son équipe à Ajaccio. Son avocat, maître

Antoine Sollacaro, assimile l'écriture de la lettre à une « connerie », Alain Orsoni ayant « pété les plombs ». L'avocat d'Yvan Colonna proteste avec véhémence et réfute toute idée de rupture de contrat moral ou de chantage : « Tout cela, c'est de la foutaise, il n'y a pas de dette, mais un long travail d'intoxication. Une sorte d'auto-justification de la tentative d'assassinat dont mon client a fait l'objet en août dernier. Nous le démontrerons très facilement. » Ce qui n'impressionne pas le magistrat instructeur qui se rappelle avoir lu un article publié par *Le Point*, en octobre 2006, dans lequel « on » braque délibérément le projecteur sur le Petit bar. Dès lors, Alain Orsoni est mis en examen pour « association de malfaiteurs et complicité d'assassinat », puis écroué le 8 juin à Toulon.

Évoquant un mobile « extravagant », maître Antoine Sollacaro considère « injustifié » le placement en détention. « On le met en détention pour le protéger, selon le parquet. De qui ? De quoi ? On ne sait pas… Après l'avoir mis en danger, on veut le protéger. C'est incroyable. D'abord on incarcère les gens, après on enquête, et si possible on juge… La France est un pays extraordinaire[126] ! » Protéger Alain Orsoni ? L'avocat veut-il insinuer que des amis, peut-être au niveau des « plus hautes instances », ont délibérément monté l'opération ? Si c'est le cas, pourquoi le dit-il haut et fort ? Ce n'est pas tout. Selon l'avocat, le placement en détention aurait aussi pour but de « faire pression » sur le fils aîné d'Alain Orsoni, Guy. Pourquoi ? Car Guy s'est fait la malle quelques heures avant l'interpellation, peut-être poussé par une intuition que seuls les hommes d'expérience peuvent avoir. Recherché par la police, donc en cavale de condés depuis le 4 juin, Guy Orsoni fait passer un autre message par l'intermédiaire de l'avocat : « Il n'y a rien de plus probant à l'égard de son fils. ». Maître Sollacaro promet une résistance de chaque instant, tout en agitant le dépôt d'une requête en nullité dans l'affaire Orsoni père.

Enfin, trois individus sont aussi mis en examen et placés sous mandat de dépôt, dont un carrossier d'Ajaccio et un barman, poursuivis pour « meurtre en bande organisée, détention d'armes en bande organisée et transport d'armes ». Alain Orsoni, lui, n'y va pas par quatre chemins : à l'ombre, il s'engage dans une grève de la faim illimitée.

« Sur Ajaccio, ça tire à tout-va

À l'extérieur, les esprits s'échauffent. Le 23 juin 2009, Francis Castola, le dernier représentant de la famille, essuie une seconde tentative d'assassinat. Pris en chasse par des tueurs à moto dans le village d'Alata près d'Ajaccio, il est seulement blessé aux cuisses et aux bras après avoir, tant bien que mal, semé ses agresseurs, accroché au guidon de sa moto. Trois jours après, c'est au tour de Noé], Andréani, présenté comme l'ange gardien de Guy Orsoni, d'être tué par balle, abattu à bout portant après avoir été déséquilibré de son scooter. Andréani n'a probablement pas été choisi au hasard : « Nivaggioni avait demandé à Noël Andréani, explique un proche du dossier SMS[127], de créer une société concurrente chargée de casser les prix, et donc de siphonner les marchés potentiels de Manunta. » Après la mort d'Andréani, Nivaggioni a « immédiatement accusé Manunta d'être derrière ce règlement de comptes ». Voilà donc le conflit « source » qui remonte à la surface, celui qui oppose depuis des années Nivaggioni à Manunta, l'un des principaux enjeux souterrains de la guerre et de l'affaire relatives à la SMS. Une trêve sera-t-elle signée lorsque, après trente-six jours de grève de la faim, Alain Orsoni croit dur comme fer qu'il va bientôt recouvrer la liberté ? Pendant quelques semaines, nombre d'Ajacciens en font le vœu au nom de la paix des braves.

Il faudra pourtant que le hasard s'invite sur la route d'une patrouille de la sécurité publique pour qu'un nouveau drame soit évité. Le 19 août 2009, au milieu de la nuit, les policiers découvrent un homme endormi sur un chemin perpendiculaire à la route des Sanguinaires à Ajaccio. Encagoulé, vêtu de sombre, porteur d'un gilet pare-balles, à demi casqué, il tient une arme de poing à la main. Réveillé *manu militari* — et quel réveil ! —, Jean-Bernard Leca, 27 ans, est ramené chez lui où les policiers découvrent un véritable arsenal dont des pistolets de marque Glock et des grenades défensives. Le scooter a été volé un an plus tôt. Au cours de sa garde à

vue, Leca reste muet ou s'autorise quelques belles tirades que l'on pourrait retrouver dans la série Mafiosa. Le gilet ? « Je l'ai acheté car je sais qu'en Corse, sur Ajaccio, ça tire à tout-va. » Des pistes sont alors envisagées sur des assassinats ou des tentatives sur des noms qui ne sont pas inconnus : Francis Castola, Yves Manunta, Alain Orsoni ou François-Marie Pantalacci, dit « Francis ». C'est d'ailleurs près du domicile de ce dernier que Leca a été brutalement réveillé, mort d'épuisement après quatre jours et quatre nuits de « poste ». A-t-il, auparavant, participé à l'assassinat de Noël Andréani ? Sa concubine le confie aux enquêteurs même si l'intéressé le nie.

Très vite, ces derniers constatent que Leca fait partie d'un groupe opposé à la mouvance représentée par Alain Orsoni, lequel, ayant perdu une dizaine de kilos et mis fin à sa grève de la faim, est toujours mis en examen pour le meurtre en bande organisée commis sur Thierry Castola. Suite à l'écrou de Leca, Pantalacci, l'un des personnages influents à la CCI de Corse-du-Sud impliqué nominativement dans le dossier SMS, retrouve deux amis pour obtenir des informations sur celui qui voulait le supprimer. C'est ainsi que Pantalacci fait appel à « Dumé[128] » pour obtenir des renseignements de la part de Nivaggioni, lui aussi sous les verrous ; au parloir, Nivaggioni fait passer un message limpide à Dumé : il préconise à ce dernier de ne plus fréquenter Leca et de faire passer le message à ce même Leca « qu'il est un homme mort[129] ». La raison est simple comme de l'eau de roche : Nivaggioni sait parfaitement que la menace provient de son ennemi, Yves Manunta, voire de Francis Castola, les deux hommes étant réunis autour d'un même combat d'ordre financier et dorénavant blessés dans leur orgueil.

Les enquêteurs entendent dans la foulée Manunta suite à la découverte de ses empreintes génétiques sur un casque. L'ancien associé de Nivaggioni va fournir des explications qui le mettront hors de cause. Dans le camp Orsoni-Nivaggioni, c'est la consternation. La JIRS de Marseille, qui a hérité du dossier, est une nouvelle fois montrée du doigt, si ce n'est conspuée. Maître Sollacaro s'en prend au juge d'instruction : « Je vous demande de mettre Yves Manunta en examen pour complicité d'assassinat ! Il en va de l'intérêt de tous, sinon… » « Sinon quoi ? » lui

rétorque, glacial, le magistrat. « Monsieur le juge, en refusant de le mettre en examen, vous participez à la guerre des clans. » Après les sociologues du banditisme, voilà donc les juges de la JIRS de Marseille accusés de jeter de l'huile sur le feu, voire de « participer » à la série d'assassinats, ou autres tentatives et attentats, des conflits qui ne seraient pas liés à une somme d'intérêts croisés et souterrains mais à de simples « haines recuites ». Si ce n'est au hasard ou au désordre. Comme l'a dit publiquement l'une des plumes d'Orsoni[130], n'est-il pas à la portée de n'importe qui de monter sur une moto et d'aller tuer le premier venu en Corse ?

« Un ouvrage édité en secret »

En ce mois de septembre 2009, les magistrats de la JIRS de Marseille en ont presque terminé avec l'instruction relative à la société de sécurité devant l'impossibilité de connaître la vérité sur les liens qui unissent policiers et protagonistes de la SMS. Laquelle, comme on l'a dit, revit sous le nom d'Arcosur, plus précisément depuis juin sous celui d'Arcosur News Co., une holding financière au capital de 30 000 euros qui a racheté à hauteur d'un million d'euros les parts de Ficquelmont, Nativi, Schnoebelen et de la société Mathieu Fruits[131]. Quant à Nivaggioni, les magistrats lâchent du lest : l'ancien patron de la SMS recouvre la liberté le 14 septembre à la plus grande satisfaction de maître Sollacaro, au four et au moulin en ce qui concerne les anciens nationalistes du MPA. Au palais, on rit jaune : Nivaggioni est libéré suite à une erreur de procédure ! L'ancien « natio » n'a tout bonnement pas été convoqué dans les délais devant la chambre de l'instruction de la cour d'appel d'Aix-en-Provence qui devait statuer sur sa détention. Sa levée d'écrou a donc été décidée sitôt expirée la prolongation de détention. Autrement dit, le greffe a « mangé la consigne[132] » sans que ni le parquet ni la chancellerie, à qui le dossier de la SMS a pourtant été signalé et qui fut destinataire de nombreuses notes d'information circonstanciées, n'aient pu intercéder. Une nouvelle péripétie qui pourrait être perçue comme un accident judiciaire mais qui, en coulisses, n'est pas interprétée ainsi. En privé, Nivaggioni évoque même un choix délibéré de la chambre, autrement dit de la JIRS, afin qu'il se promène avec le point rouge collé entre les deux yeux !

Au sein de l'économie trafiquante, comme dans tout système de captation de valeur, chacun sait que l'anticipation est l'une des cordes majeures du business : avoir un temps d'avance, en l'occurrence, sur la justice ou les parties civiles, ce n'est certes pas gagner la guerre mais c'est

a minima rafler une bataille. La constitution d'une holding et la libération de Gennaro sont-elles les deux actes qui marquent la fin d'une instruction qui a débuté trois ans auparavant ? Sans aucun doute. À vrai dire, tout le monde le souhaite, à commencer par les magistrats, policiers, prévenus, et surtout les avocats. Au sein de la JIRS, une affaire chasse l'autre ; face au manque cruel de moyens, il est nécessaire d'établir des priorités. Charles Duchaîne vient de clore l'instruction de l'affaire du Cercle Concorde[133] au sein de laquelle d'autres noms du Milieu insulaire ont été épinglés au tableau de chasse. Les magistrats marseillais ont d'autres chats à fouetter, notamment fouiller dans les poubelles de la galaxie des frères Guérini ou Campanella qui les ramènent inexorablement vers l'île de Beauté. Quant à la SMS, le procès pourrait avoir lieu en 2015, et qui sait de quelle couleur sera l'eau qui passera sous le pont ? Une certitude cependant : Nivaggioni sera, au vu de la longue liste de chefs d'inculpation qui l'attend, au centre des débats et le président du tribunal aura, si la curiosité l'y pousse, quelques questions à lui poser sur sa relation avec son « officier traitant » ou sur l'ombre de la Veolia Dream Team qui plane sur l'ex-SMS, Henri Proglio jouant ici le rôle de Tony Parker.

Jusqu'à présent, seule une poignée de journalistes[134] s'est intéressée à l'affaire de la SMS et ses péripéties connexes. Les Français n'y portent aucune attention, bien plus préoccupés qu'ils sont, si l'on en croit les éditorialistes et autres faiseurs d'opinion, de savoir enfin si le gouvernement applique une politique dite de « rigueur »… ou pas. La politique, on l'a compris, c'est le nerf des affaires, la main invisible qui distribue la manne des fonds publics. Encore faut-il en prendre conscience à l'aide d'outils qui taillent en pièces toute théorie du complot, autre tarte à la crème utilisée par des hommes politiques pour dénier la réalité d'un autre monde…

Le 24 septembre 2009, le titre d'un article du *Parisien* attire pourtant l'œil du profane : « Un ouvrage édité en secret ». Non signé, ce qui n'est pas exceptionnel dans les rédactions mais aiguise encore plus la curiosité de l'affranchi, l'article laisse planer un incroyable mystère : « Un livre qui change d'auteur quelques semaines avant son impression, ce n'est pas banal. C'est l'ultime péripétie de cet ouvrage publié « sous X ». Le nom de

l'auteur, Justin Florus, est un pseudonyme. Le premier rédacteur de *Guerre des polices et Affaires corses* avait choisi la discrétion mais a fini par être démasqué. De « conseils d'amis » en avertissements, il a fini par jeter l'éponge, notamment après un dîner assez fou avec un policier qui lui a présenté un procès-verbal d'écoutes téléphoniques où deux truands corses menaçaient de « s'occuper » de lui. Un autre s'est donc chargé de boucler le livre qui paraît. Pour éviter toute nouvelle fuite, il a été imprimé en Espagne. L'ouvrage a traversé la frontière sous un faux titre : *La Dynastie Napoléon*. En France, l'éditeur a choisi un entrepôt discret et sécurisé pour stocker les seize mille exemplaires tirés. Un « nombre minimum » de personnes en a été informé. Seule entorse à cette opération secrète, « digne de la sortie d'un volume de *Harry Potter* », selon Yannick Dehée, PDG des éditions du Nouveau Monde, la livraison des ouvrages en Corse quelques jours avant la sortie officielle. Un tiers du tirage est destiné à l'île de Beauté. » Un résumé digne d'un roman de John le Carré, le maître de l'espionnage à l'humour très britannique.

Le journaliste du *Parisien* a bien lu l'introduction qui résume parfaitement l'ambiance de l'ouvrage et qui commence par cette phrase : « Il vaudrait mieux que ce livre ne sorte pas. » Pour résumer, un journaliste propose à l'éditeur Yannick Dehée un manuscrit autour de l'affaire de la SMS, fort d'une perspective historique et de révélations fracassantes provenant d'écoutes téléphoniques. Le contrat est signé, le livre devant paraître avant l'été 2009, sans que l'identité de l'auteur ne soit cependant dévoilée avant parution. Mais l'affaire tourne court : l'auteur reproche en effet à l'éditeur d'avoir éventé la sortie du livre. *L'Express* l'a annoncée sous la forme d'une brève, au titre de « L'anonymat très tendance », et annonce la sortie pour le 11 juin de la même année. Ce qui vaut au journaliste une convocation *illico presto* par un service de police ! L'interrogatoire, musclé, rapporte-t-on, fait état d'éléments connus des seuls auteur et éditeur, ce qui donne au journaliste la puce à l'oreille : ce dernier est sur écoutes !…

Téméraire, l'auteur poursuit son travail et une enquête *off*. Résultat : il apprend que les rares journalistes qui fouinent autour des « affaires corses[135] » sont tous sur écoutes, sans préciser si ces dernières sont

administratives ou clandestines, et « suivis » de près en haut lieu ou, pour reprendre une formule consacrée, au niveau des « plus hautes instances ». L'auteur affirme dès lors subir des pressions d'ordre privé, dont il refuse de parler, et rencontre un responsable policier en *off* par l'entremise d'une « connaissance ». On se croirait presque dans la réalité… Le policier n'y va pas par quatre chemins : il tient la preuve, en l'espèce une écoute téléphonique, que deux personnages corses connus des services de police et réputés pour avoir la gâchette facile évoquent un journaliste qui n'est pas raisonnable, dont il faudrait « s'occuper[136] ». Ne pouvant toutefois pas prendre possession d'une copie de la transcription, l'auteur en réfère à l'éditeur. La conclusion tombe sans appel : il s'agit d'une manipulation !

Habitué aux coups de pression, désirant aller jusqu'au bout de son enquête, l'auteur assure pouvoir fournir le manuscrit très rapidement, pour que le livre, explosif s'il en est, puisse sortir en septembre 2009, date réservée par les maisons d'édition pour sortir des « bombes ». Mais, badaboum, le journaliste change d'avis et décide de jeter l'éponge, laissant planer un mystère sur sa décision. Le « retrait a été forcé », en conclut l'auteur de l'introduction qui n'est peut-être pas l'anonyme Justin Florus. Face à la situation, l'éditeur se tourne alors vers ledit Florus, autre expert en la matière, avec pour consigne de « voler en dessous des radars[137] », qui va s'atteler à dérouler « le fil de l'affaire de la SMS, une vraie pelote qu'il faut essayer de démêler avec délicatesse »…

Qui est Justin Florus ?

Fin de l'introduction du livre et début d'un mystère qui, à ce jour, n'a jamais été percé : nul ne sait qui est le ou la journaliste qui a décidé de quitter le ring, ni même qui est Justin Florus. On peut juste le décrire comme un auteur audacieux et téméraire qui, au-delà d'avoir eu la possibilité de fourrer son nez dans les quarante mille pages du dossier — soit autant, écrit-il, que le rapport de la commission américaine Warren sur l'assassinat de John Fitzgerald Kennedy, n'a même pas été cité devant un tribunal au titre de diffamation ou autre arme de destruction massive à l'encontre des auteurs un peu trop curieux ou niais. Conclusion : comme il est impossible de garder secret le pseudonyme d'un individu, qui plus est au sein d'une maison d'édition qui publie des documents fort bien renseignés, notamment sur le contre-espionnage, il se dit que Horus fait partie de la maison « Poulaga ». Une sorte de gilet pare-balles qui permettrait de tenir à distance les avocats qui regarderaient à deux fois les épreuves du livre.

En Corse et dans les maisons d'arrêt du continent, les *puttachji* s'accordent pour faire circuler le nom d'un mec qui a fait « la misère » aux principaux prévenus de l'affaire de la SMS et qui s'est même payé le luxe, alors que ce n'est pas de l'habitude d'un homme de son rang, d'être régulièrement sur le terrain pour veiller à la bonne marche de ses chefs de groupe. Son surnom ? Bébel ou Bob. Après l'attentat contre son véhicule, sur lequel l'enquête semble s'enliser dans le désert des Agriates, et sa mutation à Paris, vécue dit-on comme une sanction, et non comme on voudrait le laisser penser telle une promotion, Robert Saby aurait déterré le stylo de guerre pour en écrire les plus truculents épisodes et surtout les moins connus. D'où l'idée, sensationnelle sur la forme, d'inventer une vraie fausse introduction sur la base d'un scénario d'espionnage et de

coups tordus, qui n'aurait *in fine* que pour objectif de noyer le poisson… Du John le Carré *made in France*.

La liberté recouvrée, Nivaggioni n'a toujours pas le loisir de croiser Alain Orsoni. Depuis le fond de sa cellule, le Bel Alain se fait du mouron pour son fils, en cavale de « condés » si ce n'est de « voyous » suite à l'épisode Leca, et pour son propre avenir. Il est vrai que Florus n'a jamais été tendre avec Nivaggioni, puisqu'il lui consacre un chapitre, rappelant ce que toute la Corse du Sud a oublié : en juillet 1993, Gennaro est arrêté l'arme à la main sur la route des Sanguinaires peu après la mort de Roch Orsini, un homme du Milieu propriétaire d'une discothèque sur la rive sud d'Ajaccio.

Aux assises, maître Sollacaro défend son client avec véhémence : celui-ci passait sur la route par hasard, au guidon d'une moto, et devait essuyer les tirs d'Orsini qui, grièvement blessé par des inconnus, avait pris pour cible Nivaggioni par erreur. Ce dernier utilise alors son arme, en situation de légitime défense. En 2001, Nivaggioni est donc acquitté par l'autorité publique, ce qui ne peut empêcher, dans le cas où l'ombre d'un doute viendrait à planer sur de telles circonstances, qu'un jour ou l'autre la vendetta reprenne. S'il a une famille, et pas n'importe laquelle, Roch Orsini était proche d'un milieu toulonnais, très à l'aise du temps de la French Connection, qui n'a pas froid aux yeux.

Florus met surtout en exergue ce que peu de spécialistes n'osent avouer, en France, de peur de figurer sur une liste noire et de ne plus jamais pouvoir travailler : la fameuse guerre des services de police. À ce sujet, Squarcini en prend pour son grade… Dans l'hypothèse, toutefois assez probable, que Saby ait choisi le pseudonyme de Justin Florus, un autre élément doit être pris en compte. En refaisant le match, qui à l'orée du mois d'octobre 2009 n'est pas encore terminé, il fait passer un message lourd de sens : le présumé auteur se garde quelques cartes maîtresses dans ses manches, à savoir des procès-verbaux qu'il a établis suite aux nombreuses demandes d'intervention ou d'information qui lui sont parvenues depuis Paris[138]. Dans ce cas-là, qui rappelons-le n'est qu'une hypothèse, ne suffit-il pas de regarder dans la boule de cristal pour mieux y voir l'avenir des uns et des autres ? Ce qui est certain, c'est que Saby ne

peut pas être plus gêné aux entournures : non seulement il se retrouve le nez collé aux affaires de jeux, légaux ou clandestins, à Paris, mais il est entouré de policiers qui, pour la grande majorité, travaillaient aux RG sous la bienveillante tutelle de Squarcini ou de Bouchité. Bref, de quoi surveiller l'incorruptible Bob comme du lait sur le feu, voire…

Last but not least

Début novembre 2009, les défenseurs d'Alain Orsoni tiennent une conférence de presse dans les locaux du club de football. Ils tiennent à rappeler une nouvelle fois que l'ex-leader nationaliste n'est revenu en Corse qu'en raison de la promesse faite à son ami Michel Moretti. Point barre. Tout le reste n'est que la littérature, quoique… Orsoni n'a-t-il pas affirmé à Nivaggioni, comme on l'a vu, en des circonstances qui ne sont pas étrangères à ses menus soucis : « Y a des candidats qui vont se manger les couilles, je te le dis, moi ! *Le Canard enchaîné, Le Monde, Libération*, ils vont faire la une. Et avant l'élection présidentielle, je te le dis, moi ! Il va y avoir les horaires des repas, les restaurants, les lieux, les personnes présentes et le reste, ça, je te le dis ! Et j'en prendrais la responsabilité, moi tout seul, voilà[139] ! » Si la menace a pris la poudre d'escampette, Sarkozy ayant été l'heureux élu qui s'est empressé de mettre « ses » hommes aux postes clés de la police et de la justice, les coups de matraque n'oublient pas de pleuvoir sur la JIRS de Marseille, toujours portés par Antoine Sollacaro et par le bâtonnier en exercice d'Ajaccio : juridiction en vase clos ; magistrats loin d'être indépendants ; inefficacité[140]… L'opinion est avertie. Comme le disait en son temps Nino Merlini : « Il n'y a pas d'arrangements. »

C'est aussi ce que pensent d'autres individus plus au nord de l'île. Le 16 novembre 2009, Francis Guazzelli, autre baron de la Brise de mer, est assassiné à Penta-di-Casinca, criblé de balles, comme on l'a vu, au volant d'un pick-up. Une nouvelle fois, le guet-apens a été soigneusement préparé. Fiché au grand banditisme, jamais condamné, il était connu pour être une « tombe », ne jamais rien dire à l'emporte-pièce et n'offrir que de rares sourires. Il venait de sortir d'une brève incarcération suite aux soupçons d'un juge bastiais qui pensait avoir mis la main sur une partie de l'usine à laver l'argent sale de la Brise de mer, *via* des bars où l'on pariait

peu mais où l'on gagnait beaucoup sur les courses de chevaux du PMU. Toujours est-il que la mort par balle de l'un des pivots de la Brise de mer s'ajoute à celles de Casanova, Mariani et Santucci… Faut-il y voir une série ? La mort sera-t-elle vengée ?

Le 20 novembre, soit quatre jours plus tard, c'est au tour de Jacques Buttafoghi d'être abattu à Calenzana, après la tombée de la nuit. Faut-il y voir une relation de cause à effet ? Pendant que Gilles Leclair, le coordinateur des services de sécurité en Corse, se rend sur place, les tueurs ne peuvent que savourer leur victoire : surprendre Buttafoghi, un guerrier de premier plan, violent et paranoïaque, n'est pas en effet à la portée de tous. Est-il une victime collatérale de l'affaire du Cercle Concorde où Buttafoghi se serait montré un peu trop cavalier aux yeux de quelques « hommes en place » ? Il n'en reste pas moins que les regards se tournent vers Ceux de la Casinca, dont le dernier assassiné était un fer de lance, précisément vers Jean-Luc Germani, le beau-frère de Casanova, une « étoile montante » du Milieu insulaire coaché par Jean-Luc Codaccioni, l'ancien lieutenant de Jean-Jé Colonna.

Quelques jours après, Michel Tomi, Jean-Luc Germani, Jean-Luc Codaccioni père et Stéphane Luciani, un homme aux yeux noirs, pénétrants, se donnent rendez-vous pour déjeuner, un comble, à quelques encablures de l'Office central de lutte contre le crime organisé, à Nanterre. Officiellement, Germani rencontre Tomi en sa qualité d'expert en jeu, ayant l'opportunité de créer une société d'exploitation des machines de jeu dans un pays africain, le Kinshasa (*sic*)[141]. Fort d'un contact au plus niveau du gouvernement congolais, lui permettant d'obtenir des licences de jeu, Germani se voit conseiller par Tomi de ne pas s'engager dans cette voie. Les policiers, qui filent Germani et Luciani depuis quelques semaines, non sans mal, optent pour une version plus officieuse qui concerne la sourde bataille entre le clan de feu Richard Casanova et plusieurs barons de la Brise de mer autour du Cercle Wagram. Depuis l'assassinat du Menteur, le siphonage des fonds se ferait à l'insu de Sandra Germani, sœur de Jean-Luc et veuve Casanova. Pis, l'équipe mise en place au Wagram par Richard Casanova est priée de quitter les lieux en silence.

Cerise sur le gâteau, vécue comme un affront par les Germani, c'est un ancien éducateur pour enfants, appointé à ses heures perdues à la mairie de Levallois-Perret, qui serait « les yeux et les oreilles » d'un des frères Guazzelli, Jean-Angelo dit « Angelo ». Le grief porte sur la distribution de revenus occultes, ce qui semble être une règle dans les établissements de jeu depuis belle lurette[142]. Néanmoins, Jean-Luc Germani ne va pas avoir le temps de régler les affaires courantes. Après avoir été interpellé, il est mis en examen pour « association de malfaiteurs en vue de commettre un meurtre en bande organisée » dans le cadre de l'enquête sur l'assassinat de Jean-Claude Colonna, le cousin de Jean-Jé. Le 27 novembre 2009, il est écroué en compagnie d'Antoine Quilichini, dit « Tony le Boucher », un ami de longue date de Nivaggioni qu'il a connu dans les rangs du MPA. Quelques semaines plus tard, six personnes, dont Jérémy Capitta, Jean-Baptiste Ottavi, David Taddei et Jean-Luc Codaccioni fils, sont mises en examen et écrouées dans l'affaire du meurtre de Sabri Brahimi, un ami de feu Thierry Castola.

Mais une mauvaise nouvelle peut en cacher deux bonnes : en mars 2010, Guy Orsoni est relaxé en première instance dans l'affaire de blanchiment, ce qui ne l'empêche pas de poursuivre sa cavale ; le 12 avril, son père, Alain, recouvre la liberté après dix mois de détention provisoire, pour le plus grand plaisir de sa famille et de Nivaggioni. Huit jours plus tôt, une messe avait été célébrée en plein air par un prêtre ajaccien « devant son peuple » pour avoir « Alain [Orsoni] en vie[143] ». À la prière, entendue, maître Sollacaro avait une nouvelle fois enfoncé le clou en fustigeant les manipulations de la JIRS de Marseille, technique somme toute classique pour rappeler à la société civile que le combat doit être de chaque instant. Même si Orsoni reste mis en examen, l'avocat ne manquera pas de se féliciter de cette victoire, pourtant l'euphorie sera de courte durée.

Première mauvaise nouvelle, donc. Le 19 avril 2010, Dominique Michelangeli et Charles Giacomoni sont rayés de la carte. Le premier est tué de plusieurs décharges de chevrotine alors qu'il conduisait un camion près de Sartène ; le second est tué par balle lors d'un guet-apens alors qu'il circulait à bord de sa voiture près de Propriano. Deux règlements de

comptes dans la même journée… Au ministère de l'Intérieur, les « tontons » toussent, pour reprendre la célèbre tirade de Fernand Raynaud.

Le 11 mai 2010, c'est un petit tremblement de terre qui ébranle de nouveau la série « SMS ». Deux tueurs encagoulés surgissent d'une camionnette et foncent droit vers leur cible, Nivaggioni. Semble-t-il gênés par la présence de jeunes gens qui sortent d'un lycée, ils rebroussent aussitôt chemin et quittent le boulevard Pascal-Rossini. La cible ajaccienne ? Dans une interview accordée à *Corse-Matin* le 16 mai 2011, l'homme, devenu vice-président de l'AC Ajaccio depuis quelques semaines, affirme qu'il n'avait rien remarqué ce matin-là : « Je ne suis pas sorti à l'heure habituelle et je n'ai pas emprunté le même trajet que d'habitude parce que j'avais un rendez-vous chez le médecin. Je pense que cela a été déterminant… » Une nouvelle fois, le journaliste joue avec les mots, fier d'avoir fait sortir l'interviewé de son silence. En introduction, il revient rapidement sur la carrière de « l'enfant de la place Abbatucci » et souligne : « Mélange de faits réels et d'imaginaire bâti sur les rumeurs et les conversations de café du commerce. Des bruits régulièrement amplifiés par les déclarations à l'emporte-pièce de certains responsables de la police dans les médias nationaux. » Comment la cible a-t-elle été informée de la tentative d'assassinat, n'ayant *a priori* pas remarqué le manège des tueurs ? « Par la rumeur publique tout d'abord, explique-t-elle. Dès la fin de la matinée, j'ai reçu des appels de mes proches inquiets, qui avaient eu vent de problèmes me concernant. Par la suite, j'ai été informé de la teneur d'une enquête de voisinage dans le quartier en question. » Voilà un homme particulièrement bien renseigné… « Puis tout cela m'a été confirmé par les enquêteurs de la PJ, précise-t-il, qui m'ont convoqué dans leurs locaux pour être entendu. » Les tueurs sont-ils restés en planque dans un appartement situé non loin de celui de la cible ? Si la question fait polémique, les policiers ayant volontairement « bâclé » l'enquête selon maître Sollacaro, une autre interrogation court le maquis et les couloirs des « plus hautes instances », qui observent l'affaire de la SMS à la loupe : qui a voulu supprimer Antoine Nivaggioni ? Sont-ce des membres du Petit bar, suite à la menace de mort délivrée à Leca, qui profiterait de l'occasion pour faire mettre un genou à terre à Alain Orsoni, poursuivant un jeu de

massacre autour de ce dernier ? Sont-ce Ceux de la Casinca qui, pour certains épinglés dans l'affaire du meurtre de Colonna et pour Santu Federici en passe d'être jugé en cour d'assises[144], feraient payer à Nivaggioni son refus d'interférer au niveau des « plus hautes instances » pour améliorer leur sort judiciaire ? Il ne faut pas en sourire mais se rappeler la parole d'Orsoni : « En Corse, la situation s'est souvent prêtée à des manips, encore récemment. » Est-ce, enfin, la volonté de mystérieux individus de supprimer le principal accusé d'un procès qui devrait se tenir dans les dix à douze mois à venir ? Là non plus, inutile de sourire : la vie d'un homme compte peu au regard de la survie de puissantes firmes trafiquantes, quels que soient ses faits d'armes. N'a-t-il pas été finalement le jouet d'une sourde lutte de pouvoir sur l'île de Beauté, celui, comme on dit dans le Milieu, qui est allé « au charbon » et qui a « les mains sales » ?

Ajoutons que, depuis quelques mois, les magistrats de la JIRS ne chôment pas. Dans leur panier, ils font tomber début juin 2010 Bernard Barresi et les deux frères Campanella alors que ces derniers s'apprêtaient à partir en croisière sur des yachts prêtés par Rodriguez, le patron du groupe éponyme un temps séduit par l'idée d'investir les marinas de Porto-Vecchio et titulaire d'un passeport gabonais. Barresi était en Corse le jour de la tentative d'assassinat mais les enquêteurs n'y ont vu aucune cause à effet, les écoutes téléphoniques et surveillances n'ayant établi aucun rapport circonstancié. Même si ces dernières révélaient la fuite de Barresi vers Marseille, Ber ayant été averti par un policier ripou d'une opération imminente… Dans le même temps, les magistrats suivent pas à pas les deux affaires qui font le pont entre la Corse et Marseille, celle que l'on appelle désormais l'« affaire Guérini » et celle, pour l'instant sans aucun nom de code, qui sonde les arcanes des deux conseils généraux insulaires. Les principaux protagonistes ayant été à leur tour alertés des surveillances des enquêteurs, quand ils ne sont pas tenus informés heure après heure des décisions des magistrats, la « manip », comme l'a dit Alain Orsoni, ne semble pas être du seul domaine réservé de l'île de Beauté.

Début juillet, alors que les Français ont le regard braqué sur le Tour de France, Alexandre Guérini dénonce « un règlement de comptes politique » et incrimine le député marseillais UMP Renaud Muselier, l'éternel second

du maire Gaudin, lequel dément aussitôt sans trouver utile de jeter une seconde fois le livre de Saviano[145] au pied du frère de Jean-Noël. « On m'a traité de mafieux dans la presse, s'époumone le Calenzanais, complot qui visait à faire croire à la justice et aux médias que je suis à la tête d'un système mafieux[146]… » Une expression qui n'est utilisée que pour évoquer, une nouvelle fois, la fameuse théorie du complot et, surtout, pour embrasser la figure du martyr. La ficelle est d'autant plus grosse qu'aucun individu, neutre et indépendant, ne peut contredire Guérini : l'hypothèse de l'existence d'un « système mafieux » n'est pas étudiée en France de façon scientifique comme l'est pourtant, au CNRS, la génétique des populations d'escargots. Circulez, il n'y a rien à voir…

Du côté d'Ajaccio, les policiers ne réussissent pas aussi bien. En cavale depuis juin 2009, Guy Orsoni échappe à un coup de filet en août 2010, près du village de Vero en Corse-du-Sud, où vit son père. Par ailleurs, impossible d'élucider les derniers règlements de comptes tant l'omerta plane, non pas sur la ville car les Ajacciens n'en sont en rien affranchis, mais sur un Milieu décidément difficile à la fois à infiltrer et à décrire par le menu. Sans compter qu'un dirigeant d'une société de location de bateaux, présenté comme proche de Francis Mariani, se fait à son tour « dessouder » à une heure d'affluence sur le port de Porto-Vecchio…

Un mensonge, une diffamation, une insulte

Il n'en reste pas moins que Nivaggioni est dorénavant dans le collimateur, ses adversaires lui ayant peut-être même fait passer le message d'une mort certaine. Est-ce possible, même pour un homme formé à la lutte armée, de rester vivre en ville et de pouvoir lutter à armes égales ? La réponse, s'il en est, tombe comme un couperet six mois plus tard. La scène, une nouvelle fois, est digne d'un scénario tiré au cordeau.

Le lundi 18 octobre 2010, peu avant 9 heures, Antoine Nivaggioni sort du domicile d'une amie et rejoint son chauffeur qui a stationné son véhicule en double file[147]. Une Renault Mégane s'approche lentement et stationne quelques mètres plus loin, tout près du lieu de la première tentative d'assassinat survenue six mois auparavant. L'ancien nationaliste ne prête guère attention, peut-être rassuré par le port d'un Beretta calibre 9. Alors que ce dernier s'apprête à monter dans son véhicule, le coffre de rangement, placé sur le toit de la Mégane, s'ouvre : caché à l'intérieur, un homme ouvre le feu à l'instar d'un comparse qui, dans le même temps, est sorti du coffre de la voiture. Touché par la rafale, Nivaggioni est achevé de plusieurs balles de 9 mm. La Mégane repart sur les chapeaux de roue laissant des dizaines de témoins, pour la plupart des lycéens, incrédules… Quelques heures après le drame, trois individus proches du Petit bar sont placés en garde à vue dans les locaux de la PJ d'Ajaccio, dont Jacques Santoni, celui qui régnerait désormais sur la bande du Petit bar tel Janus depuis son fauteuil roulant. Ils auraient assuré la logistique mais ne seraient pas les auteurs du crime que les enquêteurs comptent au nombre de trois, fusil à pompe, kalachnikov et pistolet automatique de calibre 11,43 en main.

Désormais sous la responsabilité de la JIRS de Marseille, l'enquête ne va pas manquer de soulever un nouveau vent d'incompréhension et de colère. Selon les proches de l'ancien nationaliste, le meurtre aurait pu être évité :

les enquêteurs de la PJ n'ont-ils pas été avertis, par l'ex-femme de Nivaggioni, de mouvements suspects dans un logement situé face au lieu du crime et qui aurait servi de planque au commando pour surveiller leur cible pendant plusieurs mois ? La pique soulève un autre paradoxe : si Nivaggioni se savait surveillé, voire menacé, pourquoi n'a-t-il pas changé ses habitudes et pris le chemin du maquis ? L'enquête, certes, démontre que l'un des trois gardés à vue était le locataire clandestin, membre du Petit bar, payant les mensualités du même logement en liquide… De quoi effectivement jeter de l'huile sur le feu.

Alors que les trois hommes sont mis en examen pour « association de malfaiteurs en vue de commettre un assassinat en bande organisée », le ton monte très vite de part et d'autre de la Méditerranée. Le procureur de Marseille, Jacques Dallest, qui vient de quitter Ajaccio, met les points sur les *i* : « Jusqu'à l'assassinat, l'existence de la location de cet appartement et des activités qui ont pu s'y dérouler étaient […] totalement inconnues des services de la PJ chargés de l'enquête, du parquet et des juges d'instruction. » Pour le préfet Gilles Leclair, coordonnateur des forces de sécurité sur l'île, les accusations des proches de Nivaggioni sont « un mensonge, une diffamation et une insulte ».

La thèse d'une manipulation policière fait son chemin, rappelant à qui veut le comprendre que l'extraordinaire bévue de la cour d'appel d'Aix-en-Provence ayant remis en liberté l'ex-patron de la SMS ne serait autre que la fin d'un scénario machiavélique. Après avoir sauvé le soldat Nivaggioni, on l'aurait éliminé… Gennaro n'était-il pas « le prochain sur la liste », comme l'affirme son ancienne épouse, conseiller territorial du mouvement Femu A Corsica et proche d'Angelini, lors d'une conférence de presse[148] ? Pour d'autres spectateurs du drame, la mort de Nivaggioni était inéluctable : avec lui, bien des secrets disparaissent à jamais, précisément autour de négociations confidentielles, voire secrètes, qui se sont déroulées autour de l'affaire de la SMS. Le fil qui reliait la source Nivaggioni à la fontaine du renseignement, au long fleuve tranquille des « plus hautes instances » et aux allées et venues d'avions entre l'Afrique et la Corse est désormais sectionné… À quelques mois du procès, certains s'en féliciteraient pendant que d'autres, comme Alain Orsoni ou Jean-

Christophe Angelini, portent le cercueil d'un ami, les dents serrées, précédant un millier de personnes aux yeux humides. Le Bel Alain voit ses amis se faire « charcler », les uns après les autres, et se sent de plus en plus isolé du haut d'une villa transformée en bunker. Le procès de l'affaire de la SMS tiendra-t-il toutes ses promesses malgré l'absence du capitaine du bateau ivre ?

Le procès de la SMS

Six mois plus tard, en mars 2011, le président du tribunal correctionnel de la cité phocéenne énumère les chefs d'inculpation devant un parterre d'une vingtaine d'accusés et autant d'avocats prêts à en découdre avec la justice, pour ne pas dire avec leur ennemi public numéro un : la JIRS. Marchés truqués, détournements de fonds publics, abus de biens sociaux, emplois fictifs, assassinats, le tout mêlant voyous et notables sur fond de roman policier où nul ne sait qui manipule qui… Trois tomes sont toujours classés secret défense et personne ne semble désireux de les ouvrir. Néanmoins, de nombreux regards sont tournés vers Yves Manunta, au rang des prévenus. N'est-il pas l'homme qui aurait balancé les malversations de la SMS à la PJ d'Ajaccio ? Celui qui aurait plongé la ville dans un climat de peur, si ce n'est dans un bain de sang, et jeté l'opprobre sur toute l'île de Beauté ? Celui qui aurait, comme les Castola, trouvé refuge derrière le comptoir du Petit bar, tenu désormais par le paraplégique Jacques Santoni ?

Si le procès n'est autre que l'épilogue d'une longue série, dont on a vu l'originalité et la complexité, il faut retenir une violente joute verbale entre maître Mariaggi, l'avocat de Manunta, et maître Sollacaro, défenseur des amis de feu Nivaggioni. Las des sourires narquois et autres coups de pression ayant précédé le procès marseillais, le premier accuse l'homme tombé sous les balles en octobre 2010 d'avoir été un indicateur à la solde d'agents du renseignement intérieur, des anciens RG d'Ajaccio, une relation qui aurait entraîné Squarcini et Angelini dans un tourbillon de non-dits. Maître Sollacaro réplique vivement en soutenant que Manunta n'est autre que l'indicateur de la PJ dans le dossier SMS, laissant sous-entendre que l'ancien associé de Nivaggioni aurait été relâché suite à la tentative d'assassinat sur la personne de Francis Pantalacci alors que des empreintes génétiques l'accusaient ! La passe d'armes ne sera pas sans

conséquence sur l'avenir. Lorsque Manunta sera finalement relaxé, il confiera à un ami : « S'il m'arrive quoi que ce soit, Sollacaro y sera pour quelque chose[149]. »

Plus de deux mois après l'ouverture du procès, dix-huit personnes sont finalement condamnées. Sous le projecteur des médias, Jean-Christophe Angelini écope d'un an de prison avec sursis, tout comme l'homme d'affaires Jean-Luc Schnoebelen, eu égard au passeport destiné, selon l'accusation, à Antoine Nivaggioni. Raymond Ceccaldi, ancien président de la CCI de Corse-du-Sud, est condamné à trois ans d'emprisonnement, dont deux avec sursis et une inéligibilité de cinq ans. Le président de la commission d'appel d'offres de la CCI du Var, Gérard Cerruti, est condamné à un an de prison ainsi que trois ans d'inéligibilité. Le vice-procureur Marc Rivet est à la fois satisfait et fier d'avoir soulevé un lièvre caché dans le maquis mais dont personne, en ce printemps 2011, ne peut imaginer qu'il sera à son tour chassé. Une nouvelle fois, c'est la CCI de Corse-du-Sud qui en a pris pour son grade, en la personne précisément de Jacques Nacer qui a remplacé en 2008 le président Raymond Ceccaldi, alors écroué dans l'affaire de la SMS. N'ayant pas voulu se porter partie civile, estimant comme on l'a vu qu'il n'y avait pas de préjudice provoqué par la SMS, Nacer s'est vu frappé par la foudre du procureur, qui a fustigé sa « complaisance » tout en le traitant de « prince du tango corse ». Il n'avait pas échappé à Marc Rivet que Nacer avait écarté, depuis 2008, Manunta des marchés de sécurité[150]…

L'heure du verdict venu, le président du tribunal ne peut ignorer les nouveaux épisodes qui ont paradoxalement éclipsé l'incroyable procès de l'affaire de la SMS, y compris l'effarante guerre des services de police et la série collatérale d'assassinats.

Chronologiquement, et c'est important, Guy Orsoni, le fils d'Alain, est arrêté début mars à Madrid après dix-huit mois de cavale. Il est mis en examen le 15 avril 2011 pour « assassinats en bande organisée et association de malfaiteurs », suite à l'enquête criminelle concernant quatre meurtres commis à Ajaccio et dans ses environs en 2009, dont celui de Thierry Castola. Disculpé pour deux des homicides, il reste écroué pour les deux autres assassinats. Son avocat, maître Romani, tapera une nouvelle

fois sur la JIRS en dénonçant les « méthodes déloyales d'une juridiction qui privilégie systématiquement toutes les procédures d'exception prévues par le code de procédure pénale[151]. »

Le 21 mars, c'est un nouveau coup de tonnerre qui s'abat cette fois-ci en Haute-Corse : Dominique Domarchi, le maire d'un village, âgé de 62 ans et l'un des hommes de confiance de Paul Giacobbi, est abattu devant sa porte à une heure du matin, quelques jours seulement après avoir été mis en examen dans une affaire de surfacturations au sein du conseil général de Haute-Corse. Pour la JIRS, encore elle, c'est un élément plus que troublant : Domarchi avait entamé un dialogue avec le juge Duchaîne sur les véritables bénéficiaires d'un carrousel qui « tournait » depuis des années ; l'un de ses hommes de l'art serait Boudemaghe, un individu qui apparaît dans le dossier Barresi-Campanella, ainsi que dans celui des frères Alexandre et Jean-Noël Guérini, et qui a été écroué fin décembre 2010. Le clan des Calenzanais, qui comme du temps des frères Guérini auraient régné en maître sur le Milieu marseillais après-guerre, est dans l'œil du cyclone… Un député du Parti socialiste, Arnaud Montebourg, va pousser le bouchon jusqu'à dénoncer « un système de pression féodal reposant sur l'intimidation et la peur[152] » mis en place par Jean-Noël Guérini au sein de la fédération socialiste des Bouches-du-Rhône qu'il dirige.

Mais tout cela n'est probablement qu'une série de pures coïncidences, dit-on non sans ironie dans les couloirs du palais de justice marseillais où quelques magistrats ont certes découvert la martingale du blanchiment[153], mais demeurent la cible d'un lynchage en bonne et due forme. Il faut préciser qu'Alexandre Guérini a été mis en examen et écroué fin décembre 2010, d'où l'envoi à Marseille de Montebourg, un temps expert dans la lutte contre le blanchiment d'argent, pour découvrir les anguilles qui boucheraient le Vieux-Port…

Six jours après la mise en examen de Guy Orsoni, c'est au tour d'un autre élu de mourir sous les balles. Le 21 avril 2011, à Porticcio, c'est la consternation : ce n'est pas un homme qui vient de tomber mais une femme, Marie-Jeanne Bozzi, la sœur des Michelosi. Près de deux mille personnes vont se presser à son enterrement, preuve de l'influence des

deux familles dans une région tenue depuis des décennies par le clan Colonna. Sa fille Valérie, dont on a vu qu'elle avait pris le fauteuil de sa mère en la mairie de Porticcio, estime que, si la Corse a franchi un palier, « on constate un changement de nature. Cet acte ignoble marque, de toute évidence, un éclatement de nos valeurs et de nos repères […]. Comment en est-on arrivé là ? À qui profite cet acte et où va-t-on s'arrêter[154] ? »

Lors du procès, deux mois plus tôt, l'avocat de Raymond Ceccaldi avait taillé en pièces l'intervention de la JIRS dans un dossier qui pouvait porter les germes d'un système politico-mafieux. Comme en réponse à Valérie Bozzi et à tous ceux qui osent s'aventurer à dénoncer un « éclatement » de valeurs et repères, il s'était écrié : « Si on n'avait que ça comme grande criminalité en Corse, je remercierais Dieu[155] ! » Une exclamation qui pourrait rejoindre un autre coup de crayon mûrement réfléchi : « Jadis il y avait des voyous, mais il y avait aussi des chefs, une hiérarchie et surtout un code de l'honneur. Aujourd'hui, il n'y a plus de règles, la confusion la plus totale règne. Même les flics ne savent plus où ils en sont. »

Cercles de jeu et de pouvoir

Depuis la fin de l'année 2009, Bob Saby a quitté Ajaccio pour Paris, laissant un véhicule partiellement détruit sur le parking de sa résidence. Il codirige dorénavant la section courses et jeux et ne peut faire l'impasse sur l'actualité « trafiquante » : pas une semaine sans son lot de péripéties, de coups de théâtre et de feu, de cavales et autres rebondissements. Mieux que quiconque, pour avoir été aux premières loges de l'affaire de la SMS, il a compris qu'il fait face à une toile d'araignée dont il pourrait être le premier prisonnier. L'attentat du mois de novembre l'a projeté sur la toile, mais nul ne sait s'il a trouvé la force de rebondir, l'effort étant d'abord d'ordre psychologique : ne faut-il pas être un brin suicidaire pour poursuivre un combat qui ressemble à celui de David contre Goliath ? Quel homme normalement constitué, père de famille, à quelques années de la retraite, continuerait à s'afficher comme un adversaire redoutable après avoir essuyé un dernier avertissement assourdissant ?

C'est donc en homme prudent que Saby prend le train des affaires en marche, celles qui se concentrent exceptionnellement sur plusieurs cercles de jeu parisiens. Comme en Corse, il est impossible de faire l'impasse sur l'histoire du Milieu, celle qui a propulsé une poignée de familles à la tête d'établissements de jeu qui continue soixante ans plus tard à y faire la pluie et le beau temps. Et quelles sont ces familles que Saby retrouve sur son chemin ? Des fratries qui portent des « noms qui chantent » : Andréani, Colonna, Francisci, Peretti, Raffali, Renucci, Venturi… Sans oublier feu « Monsieur André », figure méconnue des jeux qui a notamment inventé le concept d'hôtel-casino, ayant fait la fortune des grands ensembles comme Las Vegas ou Macao, et qui a légué fortune et savoir-faire à son neveu Lucien Barrière. François André était un homme visionnaire, d'une exceptionnelle intelligence qui a vu les anciens d'Indochine, en premier lieu les Andréani, Francisci et Peretti, s'approprier les cercles parisiens au

début des années 1950. La prise des établissements n'a pas dérogé à la règle du Milieu, celle qui fait montre d'une puissance militaire et d'une action politique à toute épreuve : sombres luttes d'influence, assassinats, retournements de veste, tractations secrètes, échanges de services lors des campagnes électorales…

Fin 2010, Bob Saby se retrouve aux premières loges d'une incroyable saga qui se déroule au Cercle Wagram[156]. Au générique du film : des voyous corses de la Brise de mer et de la Casinca, des RG de la préfecture de Paris, des anciens flics jouant une étonnante participation au sein du conseil d'administration, un élu corse porteur d'enveloppes pendant des années, une veuve qui ne compte pas se faire rouler dans la farine, des employés du Cercle qui jouent dans la série *Mafiosa* au sous-titre prémonitoire — « À Paris, les affaires se corsent » —, un chauffeur de gangster qui balance à tout-va, surtout des morts comme l'exige la prudence, un « mage » aux pouvoirs surnaturels… Le tout illustré par une scène d'anthologie, unique dans les annales de l'histoire contemporaine du Milieu, qualifiée par l'une des employées de « renouvellement d'un cabinet ministériel à l'occasion d'un changement de ministre[157] ».

Dans les faits, tout se joue les 18 et 19 janvier 2011. Dans son appartement parisien, dont le loyer est payé par Michel Tomi, la veuve de Richard Casanova reçoit son frère Jean-Luc, Michel Ferracci, Philippe Terrazzoni et d'autres amis. Selon la locataire, l'ordre du jour du 18 janvier est directement lié à la série *Mafiosa*, dans laquelle joue Ferracci : il est question de remettre à ce dernier le curriculum vitae d'une amie. Ce que Sandra Germani n'ignore probablement pas, c'est que son frère Jean-Luc, Stéphane Luciani, Antoine Quilichini, Frédéric Federici[158] et François-Marie Giacobetti apparaissent dans une procédure quant à l'assassinat de Jean-Claude Colonna, le cousin de Jean-Jé, et que les trois premiers[159], mis en examen et remis en liberté provisoire le 4 juin 2010, ont interdiction de se croiser. La veuve sait-elle que la direction des RG de la préfecture de Paris colle aux baskets des truands depuis que certains militants de la mouvance nationaliste corse fréquentent le Cerde Wagram ? Si cela avait été le cas, il n'y aurait pas eu de « renouvellement d'un cabinet ministériel à l'occasion d'un changement de ministre » au sein du Cerde Wagram.

Les RG vont en effet assister à une scène digne de *Mafiosa*, accompagnés d'enquêteurs de la PJ (offices, courses et jeux) qui surveillent le Wagram et l'Eldo depuis quelques mois. Leur cible ? Un « mage » originaire du Var qui nage au milieu des people et de la jet-set parisienne comme un poisson dans l'eau. Secrétaire du Wagram, Jean Testanière est en effet sur écoutes dans le cadre d'une information judiciaire ouverte à Toulon des chefs de corruption et de favoritisme.

Dans une autre affaire de blanchiment et de fraude fiscale, une juge d'instruction de Nanterre a délivré une commission rogatoire technique afin de brancher la plupart des responsables du Wagram. L'investigation a démarré quelques mois plus tôt suite à l'arrestation d'un croupier au train de vie de ministre. De fil en aiguille, l'enquête préliminaire a mis au jour des détournements massifs de liquidités, une gestion occulte du Wagram et la présence de Testanière, tout simplement appelé « Jean » par ses amis, et de son éternel comparse « Jeff » Rossi, qui se fait passer pour un Corse alors qu'il est Italien…

Le lendemain du conclave, neuf individus se retrouvent avenue Wagram. Aux premières loges, les policiers aperçoivent Terrazzoni, Graziani, Pacini, Luciani et un individu en charge de la sécurité au Cercle, rentré à l'heure du déjeuner alors que la porte est habituellement fermée. Au premier étage, Terrazzoni, par ailleurs ami de longue date de François Pupponi, le maire de Sarcelles, salue la physionomiste de l'établissement, qui aperçoit plusieurs individus se trouvant dans l'ombre ; il lui demande si Rossi et la comptable sont présents. La physionomiste acquiesce et aperçoit le groupe d'individus monter à l'étage supérieur. Surprise de revoir Terrazzoni, qui n'a pas remis les pieds dans le Cercle depuis son licenciement fin 2009, elle appelle Rossi depuis son portable, qui décroche sans répondre. Elle entend alors l'un des cinq individus, qui n'est pas Terrazzoni, lancer au trésorier Rossi : « Ton ami [Testanière] va te conseiller de faire des choses […], des trucs. Ce que je vais te garantir, moi, c'est qu'il pourra pas te protéger, quoi qu'il dise, quoi qu'il fasse, écoute-moi bien ! » Ne comprenant pas le message, Rossi se voit rétorquer : « Te protéger de nous […]. Que tu t'occupes de rien, que tu t'occupes plus de rien… et que tu fasses bien passer le message et que tu t'approches plus

d'ici[160] ! » Pour bien se faire comprendre, l'individu casse le portable du trésorier. Prenant ses jambes à son cou, Rossi quitte aussitôt l'immeuble sans imaginer un seul instant que la conversation a été enregistrée par les policiers : la physionomiste est en effet sur écoutes…

Suite au « putsch », selon le terme employé par la presse, les cinq hommes rejoignent Germani, Quilichini et un troisième larron qui ont fait le guet devant l'immeuble et se dirigent vers l'autre cercle. Dans un bar du IIIe arrondissement, certains d'entre eux retrouvent Jean-Christophe Negroni et un autre employé de l'Eldo. Le message est tout aussi clair que celui adressé à Rossi : dehors ! Interrogé plus tard, Negroni confiera : « Je suis Corse, quand j'ai affaire à des Corses et qu'on me demande de partir, dans le doute, je pars[161]. » Pendant ce temps, Rossi retrouve son ami Testanière et Honoré Renon, un ancien flic des courses et jeux bombardé à la présidence du conseil d'administration du Wagram en 2005, dans un restaurant situé dans la gare de Lyon. Il affranchit ces derniers du putsch réalisé par l'équipe de Terrazzoni. Ni une ni deux, Rossi et Testanière décident de « faire du retrait », d'aller se mettre au vert à La Seyne-sur-Mer, une petite ville située près de Toulon au bord de la Méditerranée. Depuis 2006, le Wagram était devenu leur bureau principal et les deux hommes y recevaient des stars du show-business et autres capitaines d'industrie. Au cours de sa fuite, Testanière explique au téléphone à son amie, la chanteuse Ophélie Winter, qu'il est arrivé « quelque chose d'incroyable, et d'assez, disons, sale […] mené par l'ancienne bande […] des enculés qui ont fait des saloperies et qui reviennent[162] ».

Depuis quelques mois, les policiers assistent en direct à une étonnante symphonie, celle que seul le Milieu français peut mettre en musique avec autant d'aplomb et de brutalité, voire d'arrogance à l'égard des services de police. En sous-main, il apparaît en effet que le Wagram et l'Eldo sont contrôlés par les barons de la Brise de mer, les autres familles historiques n'étant jamais loin des salons feutrés de la capitale. Depuis belle lurette, une partie des recettes est répartie entre plusieurs individus de la Brise de mer ; selon plusieurs témoins, le litige entre les patrons occultes proviendrait d'un grief entre « l'ancienne bande », celle de Terrazzoni, et la nouvelle, représentée par Rossi et Testanière, qui a pris le pouvoir dès

2005 et qui serait menée par Jean-Angelo Guazzelli. La mort par balles de Richard Casanova, en 2008, aurait modifié la donne, sa femme ayant peu apprécié de ne recevoir que 2 000 euros par mois, au black, au lieu de la somme dix fois plus importante prévue *a minima*. D'où l'entrée en scène de son frère, une « étoile montante » de la bande de la Casinca, et de quelques amis de longue date, un groupe chaperonné par l'inamovible Michel Tomi pour remettre de l'ordre dans les affaires. L'élimination « télécommandée » de Francis Mariani fin 2009 n'est pas sans rapport avec ce qui se trame dans les coulisses des cercles : c'est en effet son élan va-t-en-guerre qui lui aurait valu d'être éliminé par ses propres « frères » d'armes. Comme l'a dit en août 2002 Jean-Jé Colonna dans son interview à *Corsica* : « Le monde des affaires a besoin de silence et de discrétion, tout le contraire des effets provoqués par des meurtres, notamment à caractère politique. »

Pour Saby et quelques policiers affranchis de l'art de la guerre, il apparaît certain que l'assassinat de Casanova est, de près ou de loin, lié à la gestion occulte de plusieurs établissements de jeu, ce qui expliquerait en partie le rapprochement entre Francis Mariani, l'un des hommes qui a bénéficié pendant des années d'enveloppes du Wagram et de l'Eldo, et le clan Colonna, au sein duquel Ange-Marie Michelosi n'était pas un amateur invétéré de courses de chevaux pour les beaux yeux de Colomba, l'héroïne de Prosper Mérimée… Clôturée depuis quelques mois par le juge Duchaîne, l'instruction de l'affaire du Cercle Concorde illustre parfaitement les interactions entre ceux qui apparaissent « en façade », comme on dit dans le Milieu, et ceux qui tiennent les ficelles dans l'ombre. Un incroyable jeu de nuances, de menaces et de mensonges.

Un chauffeur se met à table

Au cours de l'été 2011, un détenu est auditionné par un commandant de police de l'Office central de lutte contre le crime organisé à la demande de la JIRS de Marseille. Un temps chauffeur et « lieutenant » de Francis Mariani, Claude Chossat fournit des informations inédites[163] et révèle le dessous des cartes qui glissent discrètement sur et sous les tables de poker. Ainsi, explique-t-il, l'empire commercial de Richard Casanova s'est construit grâce à l'argent provenant du racket exercé auprès de discothèques, de « baraques » placées en région marseillaise et de deux cercles : l'Eldo et le Wagram. Il affirme que la Brise de mer, composée des trois frères Guazzelli, de Maurice Costa, de Pierre-Marie Santucci, d'Alexandre Chevrière, de Robert Moracchini, de Richard Casanova et de Francis Mariani, exploite le Wagram depuis plusieurs années. Chossat balance mais ne se mouille pas : à ce jour de l'été 2011, il ne reste plus en vie que deux des frères Guazzelli et Robert Moracchini. Selon Mariani, dont Chossat s'honore de préciser qu'il fut un temps les « yeux et [les] oreilles », un représentant du Cercle remettait tous les mois à Casanova, ou à l'un de ses messagers, une somme d'argent en espèces. Chacun des neuf membres de l'équipe touchait entre 30 000 et 40 000 euros par mois[164]. Soit 300 000 euros *a minima* du cash soustrait des caisses en toute liberté et impunité. Jusqu'à ce que les affaires se corsent. Cerise sur le gâteau, voilà qu'un autre supposé adversaire de Saby pointe le bout de son nez…

Bernard Squarcini est en effet destinataire d'un coup de fil d'une employée du Wagram qui, peu avant la confidentielle opération des policiers qui a eu lieu début juin 2011, est informée de la perquisition par un ami. « Tonton », comme la « nièce » appelle affectueusement le Squale, lui conseille de quitter Las Vegas et de prendre le premier avion pour Paris. Le fait de connaître une employée corse ne fait pas de lui « un

membre du Milieu corse lié au grand banditisme[165] », dira le boss de la DCRI, mais voilà une information qui pourrait terriblement agacer Saby suite à l'affaire de la SMS. Et relancer la sempiternelle guerre entre des groupes d'individus de services de police.

Le côté obscur de la force

Dans le même temps, après la fuite rocambolesque de Germani et Luciani, deux fuyards du Wagram qui ont échappé à un contrôle de gendarmerie sur l'île de Beauté en utilisant un pistolet à visée laser, une rumeur se répand dans les couloirs de la PJ. Pourtant déterminé à lutter bec et ongles contre les acteurs de la criminalité organisée, Saby aurait fait part à des collègues de son ras-le-bol et, pis, serait soupçonné d'avoir rencontré des « cibles » de l'affaire Wagram. A-t-il été « tamponné » par ceux qui lui auraient posé une « bombinette » sous son véhicule ou par ceux qui, pendant deux longues années, n'ont cessé de le montrer du doigt, l'accusant de jeter de l'huile sur le feu ? Concernant l'affaire Wagram, l'un des accusés proteste « Je vois mal l'intérêt d'une telle rencontre, dit Terrazzoni, l'un des rares putschistes incarcérés. Lorsque Robert Saby a pris la tête des courses et jeux, j'étais encore en poste au Wagram, il nous a à tous fait subir la misère[166]. » L'ami de Pupponi et de Germani insiste : « À aucun moment, je n'ai été destinataire du moindre élément provenant de l'enquête du commissaire Robert Saby. D'ailleurs, je ne comprends pas la logique, pourquoi nous aurait-il renseignés pour ensuite nous arrêter et fermer le Cercle[167] ? »

Il faut préciser que l'ombre de soupçons plane sur un autre étrange épisode de l'affaire : le 28 juillet 2011, le service central des courses et jeux a avisé le juge d'instruction de la disparition de sept scellés placés dans le coffre-fort du service et correspondant à une somme de 14 640 euros, outre 177 dollars, saisis aux domiciles de la « nièce » de « tonton » Squarcini, et d'une montre de prix. Un sacré pied de nez ! Qui a fait disparaître des éléments, dont une poignée de dollars de la protégée du Squale, qui pourraient, à terme, faire capoter l'ensemble de la procédure ? Chez les policiers, c'est un secret de polichinelle : éliminer des scellés est l'une des combines permettant aux avocats de brandir un vice de procédure au nez

et à la barbe des dizaines d'enquêteurs et magistrats qui, tout au long d'une enquête de plusieurs mois, voire de plusieurs années, ont tout mis en œuvre pour ne pas mordre la ligne jaune. A-t-on voulu tendre un nouveau piège à Bob, lui faire à son tour la « misère » une bonne fois pour toutes ?

Toujours est-il que c'est la stupeur qui prend le pas sur la rumeur, celle véhiculée par une employée du Cercle qui, sur écoutes, assure à son interlocuteur que « Saby a fait un aller-retour à Barcelone à la Pefaco », précisant que le commissaire y était parti pour « chercher un travail »[168]. Même si l'employée niera, assurant avoir tout inventé, la nouvelle tombe comme un nuage de grêles, à glacer le sang de nombreux acteurs de la chaîne judiciaire. Déçu, dit-on, de voir sa mutation à Toulouse refusée, Bob décide de se mettre en disponibilité de la police et se rend à Barcelone : en pays catalan, il prend la direction de la sécurité d'entreprise de paris sur téléphone portable, International Mobile Sportsbook Company, qui depuis 2010 compte parmi ses actionnaires… la Pefaco !

Lorsque l'information déboule dans les services spécialisés, nombre d'enquêteurs se sentent trahis par celui qui n'a eu de cesse de les motiver à lutter contre les hommes de l'ombre qui contrôlent l'insondable industrie du jeu et ne reculent devant rien pour arriver à leurs fins : échapper à la répression et pérenniser leurs business divers et variés. Comment et pourquoi Saby pantoufle-t-il dans le groupe de la Pefaco, dont l'un des consultants n'est autre qu'Alain Orsoni, son ennemi affiché ? Est-ce le volet « politique » de l'affaire, le maire de Sarcelles étant en passe d'être perquisitionné et entendu dans l'affaire du Cercle Wagram au sujet de « pressions » que le successeur de Strauss-Kahn aurait exercées sur des témoins, qui a finalement eu la peau du policier incorruptible ? Saby se souvient-il des paroles de Gennaro qui, de son vivant et parlant de lui à la troisième personne, avait affirmé : « Dites à Nivaggioni qu'il vaut mieux qu'il se rende à moi maintenant car Squarcini est un manipulateur parfaitement capable de le faire assassiner » ? Enfin, pourquoi Saby n'a-t-il pas précisé à la commission de déontologie que son futur employeur était lié à la Pefaco ? « On ne l'a découvert qu'après, affirme un responsable. Ça

fait un peu mélange des genres. Il y a eu au minimum un manque de transparence[169]. »

Robert Saby ne communiquera pas sur son pantouflage catalan. Lors d'une entrevue avec un journaliste du *Point*, peu après le vol des scellés, il avait lâché ce qui pourrait être perçu dès à présent comme un aveu : « Mon passage en Corse m'a ôté mes dernières illusions. Je suis tellement écœuré que je me demande si je ne vais pas passer un jour du côté de la force obscure[170]. »

Peut-être médite-t-il, le regard perdu sur la Sagrada Familia, la basilique inachevée de Gaudi, sur la troublante constatation d'un coordonnateur des services de sécurité insulaire : « La criminalité en Corse est très bien insérée dans le tissu socio-économique mais elle est émiettée, elle n'est pas structurée comme une organisation, mais éparpillée en plusieurs groupuscules d'individus[171]. » Ou bien réfléchit-il aux dernières phrases écrites par le mystérieux Justin Florus dans son opus sur l'affaire de la SMS : « L'île est étroite, bien étroite pour permettre à tous d'assouvir leurs ambitions. La vague de règlements de comptes à laquelle on a assisté ne semble pas faire de vainqueurs, ou alors ceux-ci sont bien dissimulés. Les optimistes feront remarquer que cette situation offre à l'État une occasion sans précédent de « reprendre la main » dans l'île. Mais encore faudrait-il pour cela qu'il soit insoupçonnable et impartial[172]. »

4
Un business très durable

> « C'est comme si vous mettiez une Ferrari à La Courneuve avec les clés dessus. Elle ne resterait pas une heure… »
>
> David Illouz, trader pour le compte de la société Nathanaël, lors du procès relatif à l'escroquerie à la TVA sur le marché de la taxe carbone, septembre 2011.

Paris, 14 septembre 2010. Des nuages gris filent à toute allure au-dessus de la tour Eiffel. Les parapluies s'ouvrent comme des robes soulevées par de violentes bourrasques. Un scooter monte sur le large trottoir des Champs-Élysées et se met à zigzaguer pour éviter piétons et touristes. Direction porte Maillot. Le passager fait signe au pilote de ralentir pour ne pas attirer l'attention de policiers. Mieux vaut être prudent : dans le top-case, 350 000 euros planqués dans une sacoche, fruit d'un « chantier », comme on dit chez les voyous, qui s'affranchit de toutes taxes. 45 ans au compteur, Samy Souied doit retrouver « le Chauve », qui l'attend discrètement dans une voiture, un ami de longue date qui collectionne perruques et revolvers. Un *killer*, un vrai, qui se sert d'un Taser à longueur de journée comme un gamin taperait inlassablement dans un ballon de football.

Fraîchement arrivé de Tel-Aviv, Souied doit repartir dans la soirée, ni vu ni connu. Figure du Milieu « feuj[1] » du Sentier parisien, connu des mafias pakistanaise, russe ou chinoise présentes sur le sol français, ledit « Caïd des hippodromes » est soupçonné d'être le cerveau d'une colossale escroquerie à la TVA sur le marché des droits à polluer. Un « maître » en la matière, qui se vante d'avoir toujours une longueur d'avance sur les enquêteurs de la PJ. Comment ? En allant se « mettre au vert » en Israël, mais pas seulement.

Non loin de l'Arc de Triomphe, le pilote du scooter reçoit un appel d'Arnaud Mimran, dit « Peter Pan », celui qui vient tout juste de remettre la sacoche à Souied. En plus d'une passion dévorante pour le poker, Mimran et Souied se sont entichés d'une même top model reconvertie dans la télévision tape-à-l'œil de Berlusconi. Dans le milieu de la jet-set internationale, c'est un secret de polichinelle : les magazines people font déjà leurs choux gras de la séparation d'Arnaud et Anna Mimran, l'une des quatre filles de Claude Dray, un Oranais de Neuilly-sur-Seine ayant fait fortune dans l'immobilier. Au téléphone, Mimran dit à Souied qu'il a oublié de lui rendre une bague en forme de tête de mort incrustée de diamants. Un rendez-vous est immédiatement fixé porte Maillot : Souied doit en effet offrir la bague à sa femme, un bijou acheté par Mimran en plusieurs exemplaires.

La nuit tombe sur la capitale, tout comme les bourrasques de vent. Le deux-roues s'arrête tout près du palais des Congrès. Souied se dirige tranquillement vers Mimran qui lui tend la bague à la tête de mort. Pile au moment où le passager d'un scooter de grosses cylindrées surgit comme un éclair du rond-point, sort un calibre et tire sans faiblir sur le Caïd des hippodromes. Souied s'écroule sous les yeux d'Arnaud Mimran et du Chauve, lequel vient d'assister, incrédule, à la scène depuis son véhicule. Pas de doute pour celui qui assure la protection des « youv[2] » du Sentier parisien, le quartier historique de la confection : Samy, son « poteau », vient de tomber dans un guet-apens orchestré par des individus parfaitement renseignés.

Le boulevard des Allongés

Une question tourmente le Chauve enfoncé dans le siège : Mimran a-t-il « mené en belle », attiré dans un guet-apens leur ami commun ? Le Chauve ne demande pas son reste et s'évanouit dans la nuit : en liberté conditionnelle, ayant depuis peu reconstitué une équipe de gros bras pour s'adonner à de l'extorsion de fonds sur des cibles précises — en l'espèce, des individus ayant réalisé de substantiels profits sur des activités illégales —, il devine déjà que la femme de Samy Souied va probablement le solliciter pour récupérer des fonds : dans le Milieu, à la croisée de groupes criminels issus des communautés chinoise, corse, gitane, israélienne, nord-africaine et pakistanaise, le Caïd des hippodromes était devenu l'un des pivots d'un système bancaire clandestin bien connu des firmes trafiquantes du monde entier. Bien mal lui en a pris.

La faiblesse du banquier du Sentier, c'est de ne pas avoir mis en place un régime de terreur vis-à-vis de ses créanciers, une force spéciale capable d'aller « manger les couilles » à toute personne qui rechignerait à rembourser sa dette… Certes, il est toujours possible de faire appel à des boxeurs ou autres amateurs de sports de combat, mais la puissance militaire d'un « nom qui chante » se mesure à sa capacité d'entretenir une véritable armée de soldats entièrement dévolue à sa « cause ». À vrai dire, ce n'est pas le fort des escrocs, même ceux qui sont milliardaires (en dollars), peut-être par excès d'optimisme ou par facilité… Dès lors, Souied aurait-il été éliminé par des créanciers ayant voulu, d'une pierre, deux coups, tirer un trait sur leurs dettes et rendre service à d'autres individus, issus soit du Milieu marseillais, soit des services secrets israéliens, soit de la mafia russe, soit de groupes tout aussi organisés qui fraient dans le milieu des courses de chevaux ? Il n'empêche, la mort par balles de Samy Souied est vécue comme un drame en Israël. Des hommages, certes discrets, lui sont rendus par des gradés de Tsahal, l'armée israélienne !

Souied n'aurait-il pas fait don de plusieurs dizaines de millions d'euros pour y financer un orphelinat ?

En France, la brigade criminelle du 36, quai des Orfèvres travaille d'arrache-pied sur une affaire un rien exceptionnelle au regard de la cible et de son énigmatique environnement. Il ne fait pas l'ombre d'un doute que Souied a été abattu non seulement par des professionnels, mais pour des raisons qui sont liées aux nombreuses escroqueries dont le Caïd des hippodromes était l'un des leaders. Suite à des informations reçues en *off*, les policiers focalisent leur attention sur l'entourage de feu Amar Azzoug, assassiné six mois auparavant à Saint-Mandé, une ville du Val-de-Marne.

Le 30 avril 2010, Azzoug, dit « les Yeux bleus », est exécuté alors qu'il entre avec un ami dans une brasserie située près de son domicile. Comme dans une séquence de film de gangsters, les tueurs sortent d'une camionnette, un brassard de police sur le biceps, abattent leur cible avant de déguerpir tout aussi vite et de disparaître dans la nature. Connu pour des faits de braquage, un pied en France, l'autre au Brésil, Amal — les Yeux bleus est mort à l'âge de 35 ans, laissant un mystère planer sur ses activités. Les enquêteurs vont rapidement découvrir un fait peu banal dans le milieu du grand banditisme : Azzoug avait déposé une main courante au commissariat et balancé le nom de celui qui lui avait proféré des menaces, un certain… Samy Souied. Même si ça sent le règlement de comptes à plein nez, voire l'enfumage, les policiers n'ont aucune empreinte à se mettre sous la loupe. Et pas l'ombre d'un renseignement « béton ».

On l'a vu[3], une rumeur prête à Azzoug le fait d'avoir assuré la sécurité de cerveaux de la carambouille à la TVA, dont celle des frères Souied, et d'avoir été associé aux bénéfices. Toujours est-il que nul ne sait pour quelle raison l'ancien braqueur et mannequin a été tué, et aucun indice ne permet d'affirmer qu'Azzoug a fumé Serge Lepage ou que sa mort est un effet collatéral de l'assassinat de Samy Souied. Il n'en reste pas moins que les fameux Dupont & Dupont, endettés auprès de Souied, auraient soldé une ligne de crédit d'une quarantaine de millions d'euros, dit-on dans le Milieu, leur permettant de continuer à flamber à tout-va comme l'ont fait leurs pères ou oncles au siècle dernier sur le même secteur de la carambouille. Mais là n'est que pure spéculation.

En remontant dans le temps, les enquêteurs de la brigade criminelle découvrent un autre homicide, pour l'heure inexpliqué, qui pourrait être l'incident déclencheur d'une drôle de guerre. Vers 22 heures, le 29 janvier 2009, Serge Lepage s'apprête à descendre de son véhicule pour ouvrir le portail de son pavillon. Un homme surgit de l'obscurité, le tue froidement de plusieurs balles et disparaît dans la nature. Le fils de Michel Lepage[4], un individu lui aussi fiché au grand banditisme, venait de sortir de prison suite à une erreur de procédure : il avait été mis en examen pour vols, blanchiment et escroquerie en bande organisée en novembre 2007.

En essayant de trouver un lien entre les trois homicides, les policiers reçoivent un premier renseignement : Azzoug aurait approché son ami « Sergio » Lepage pour l'inviter à « manger sur le carbone », la fraude sur le nouveau marché de gaz à effet de serre. Le business étant *has been* depuis quelques mois, puisque découvert par les autorités de tutelle, Lepage aurait refusé, ce qui aurait à jamais vexé Amar les Yeux bleus… Une hypothèse peu convaincante : pourquoi Azzoug, affranchi de la carambouille, aurait-il proposé une affaire, « ni fait ni à faire », à Lepage ? Hypothèse peu crédible, Lepage n'étant pas tombé de la dernière pluie.

Deuxième tuyau : Lepage aurait tout simplement escroqué des « tapeurs », comprendre fraudeurs, du marché carbone, dépassant la ligne jaune sur ses services de blanchisseur. On évoque une parole trahie, d'épaisses liasses disparues, de lourdes tensions avec le Milieu marseillais qui, comme à son habitude, ne regarde pas le train passer. Suffisant pour préméditer le meurtre de « Sergio » ? Là aussi, c'est peu vraisemblable même si, à Marseille, tout est possible.

Dernière piste : Azzoug se serait servi du nom de Souied, l'un des cerveaux de la fraude, pour monter un gros « chantier » avec Lepage. Humilié, et pour l'exemple, le Caïd des hippodromes aurait fait fumer Azzoug. Sans se douter de l'effet boomerang… Reste l'hypothèse de quelques affranchis : Azzoug fume Lepage sur ordre des Dupont & Dupont ; Souied, associé de Lepage, se venge, fait buter Amar les Yeux bleus ; les Dupont & Dupont font buter Souied pour ne plus avoir à payer le service de leurs dettes… Voilà pour la théorie. En pratique, au début de l'hiver 2010, les enquêteurs butent sur une absence flagrante de preuves,

même s'ils ont réussi à mettre la main sur les 350 000 euros, la bague et le pilote du scooter. Lequel, dépressif, ne se remet toujours pas de ses émotions. Car le funeste feuilleton ne s'arrête pas à la porte Maillot.

Dans la nuit du 24 au 25 octobre 2011, des individus pénètrent dans un hôtel particulier de Neuilly-sur-Seine et assassinent le propriétaire de trois balles de calibre 7,65. Âgé de 76 ans, Claude Dray est milliardaire et collectionneur d'art, sans ennemis connus ; tout juste avait-il été victime d'une tentative d'extorsion de fonds en 2009, une affaire classée sans suite. Le coffre de l'hôtel n'a pas été forcé et rien n'a été volé. La mort de Claude Dray est-elle un ultimatum adressé à la famille ? Dray avait-il un contentieux avec des mafieux russes installés en Israël, qui rackettent des escrocs ayant fraudé entre autres sur le marché carbone ?

Si les policiers font de nouveau chou blanc sur le lieu du crime, trois éléments permettent d'établir une passerelle avec l'affaire Souied : un, l'utilisation du calibre 7,65, même si de nombreuses armes en sont chambrées ; deux, la « main » de la mafia russe qui ne verrait pas d'un très bon œil les tapeurs du carbone venir frimer à Tel-Aviv, autrement dit attirer l'attention de nombreux services de police sur leurs affaires courantes : immobilier, établissements de nuit et de jeu, plages privées, entreprises de bâtiment et travaux publics, etc. ; trois, la proximité d'avec Arnaud Mimran. Ce dernier a quitté Anna Dray, au grand dam du patriarche, et son nom circule dans le Milieu comme étant l'un des commanditaires de l'assassinat de son rival… amoureux. « Dallas » dans le Sentier ? Si les rumeurs vont bon train, policiers et magistrats sont au moins d'accord sur un point : la colossale fraude sur le marché carbone fait tourner et tomber des têtes, et leur permet de découvrir d'autres schémas d'escroquerie basés sur un savoir-faire transmis de génération en génération…

BlueNext, la poule aux œufs d'or

Lorsque Serge Lepage est assassiné en janvier 2009, les enquêteurs examinent l'escroquerie sur le marché carbone et manquent de tomber de haut. Dans le Milieu « feuj » en particulier, on parle d'une fraude à coups de millions d'euros depuis des mois. Et des centaines d'individus, des organisateurs aux prête-noms en passant par des courtiers ou banquiers installés aux quatre coins de la planète, se « gavent » en faisant tourner le carrousel à plein régime. Pas vu, pas pris. C'est la « fête », comme l'expliquera un tapeur. Comment l'arnaque a-t-elle pu échapper aux fins limiers de la police française depuis 2005 pour le seul volet carbone ?

Petit rappel historique. Pour limiter les émissions de CO_2, l'Union européenne instaure en 2005 des quotas d'émissions par pays, secteurs d'activité et entreprises, réévalués chaque année[5]. Une société qui dépasse son quota[6] doit acheter des « permis de polluer » sur le marché carbone, correspondant aux tonnes de CO_2 qu'elle a émises en trop. Inversement, une entreprise qui ne dépasse pas son plafond d'émissions dispose d'un surplus de « permis de polluer ». Elle peut alors les revendre sur PowerNext, la bourse du marché carbone, les confier à un fonds spéculatif ou attendre que le cours du carbone grimpe pour les revendre. Le recours au laisser-faire du marché est censé inciter les entreprises à respecter leurs quotas. D'où la mise en place d'une bourse qui va créer un précédent : c'est la première fois dans l'histoire de l'économie libérale qu'un marché financier, organisé autour d'un bien immatériel — le carbone n'étant pas physiquement transporté —, se retrouve soumis à la TVA.

Entre 2005 et 2008, le mécanisme d'échange de quotas se met en place prudemment : sur les douze mille industriels nouvellement assujettis à la contrainte carbone, un quart environ a acheté ou vendu des permis de polluer sur PowerNext. Les autres sociétés réalisent un arbitrage financier différent : elles préfèrent payer une taxe que de participer à l'échange de

quotas, au grand dam des lobbys écologistes de l'Union européenne. Les cours ayant chuté, la machine est relancée fin décembre 2007 avec la création de BlueNext qui hérite des actifs de PowerNext. Vertueux, l'objectif est de donner un nouvel élan à la lutte contre le réchauffement de la planète dans la lignée du Protocole de Kyoto signé en 1997. Aux États-Unis, de grandes campagnes de sensibilisation sur le réchauffement climatique sont financées par des groupes privés qui anticipent déjà le schéma spéculatif de la création de bourses financières liées à l'environnement. Le *green market* est avant tout un business aux retombées illimitées.

Dès 2008, c'est la Caisse des dépôts et consignations, actionnaire majoritaire de BlueNext, qui gère le registre Seringas sur lequel les entreprises échangent leurs quotas. Le fait que le mécanisme soit soumis à la TVA n'a pas échappé aux spécialistes de la fraude. Une nouvelle génération d'escrocs, trentenaires érudits, est « en place », comme on dit dans le Milieu, et rien ne lui échappe : « taper » la TVA est un simple jeu d'écriture comptable qui permet de gagner 19,6 % sur les transactions d'achat et de vente, ce que les spécialistes appellent vulgairement le « bonus ». Depuis le début des années 2000, ils ont gagné des fortunes en créant des carrousels, circuit commercial entièrement détenu par un même groupe d'individus, pour récupérer la taxe en bout de chaîne : encarts publicitaires, panneaux solaires, téléphones mobiles… Selon des spécialistes de la fraude à la TVA, il y aurait entre trois cents et cinq cents individus en France qui, tous les ans, empocheraient une vingtaine de milliards d'euros soustrait des comptes de l'État — et ce depuis 1965, date de la création de la TVA[7]. Le plus souvent de père en fils, d'oncle en neveu, des individus que l'on retrouve autour de la famille Zemmour[8] qui a défrayé la chronique à la fin des années 1970.

Cette puissance financière s'inscrit dans un schéma de fraude international et alimente une colossale chambre de compensation clandestine, le fameux « trou noir » de l'économie réelle aux mains des diverses mafias de la planète que l'on retrouve en région parisienne : Chinois, Pakistanais, Russes… Depuis 1965, le schéma de fraude au carrousel est une spécialité française dudit « grand banditisme » qui n'est

pas hors-jeu, comme on pourrait le croire, mais bien au centre du jeu : les capitaux éludés servent à financer d'autres trafics, à entretenir un réseau de corruption et de veille à l'intérieur du système politico-administratif, à financer des fondations « bidons », à s'acheter une « bonne conduite » par l'intermédiaire d'un clientélisme vieux comme Hérode ou, comble du système, à entretenir une autre forme de fraude à la TVA, celle liée au travail non déclaré.

L'argent au black de travailleurs peu qualifiés[9] provient en effet principalement de la manne de la fraude blanchie, ce qui n'est pas sans conséquence sur l'attribution des marchés publics. Dirigée en sous-main par une firme trafiquante, une société n'aura aucune difficulté à rafler un appel d'offres si elle minimise le coût du travail déclaré, soit le stock d'heures nécessaire à la réalisation du marché ; dans de telles conditions, où les heures non comptabilisées seraient donc payées au black, inutile d'avoir recours à la corruption pour décrocher la manne publique… Et c'est là toute la subtilité du système. Une main lave l'autre.

On peut dès lors comprendre l'intérêt du grand banditisme à détenir des établissements de jeu[10] en sous-main, autre moyen de siphonner des fonds se chiffrant à des dizaines de millions d'euros[11] par an, qui offrent l'opportunité de blanchir le bénéfice tiré des secteurs d'activités illégales (racket, trafic de drogues, proxénétisme, contrebande, vols à main armée ou trafic de main-d'œuvre immigrée), d'activités illégales avec une part légale (trafic d'armes, pots-de-vin sur les marchés publics, caisse noire des casinos et cercles, fraude fiscale ou travail clandestin) et, enfin, d'activités légales avec une part illégale (délit d'initié, rétrocommissions sur les contrats à l'exportation, financement occulte de partis politiques ou de syndicats, présentation de faux bilans ou abus de biens sociaux[12]. Le parcours d'un individu qui sera finalement tué par balle est sur ce point exemplaire.

Au printemps 2008, des écoutes téléphoniques enregistrées dans le Val-d'Oise conduisent le parquet de Paris à ouvrir une information judiciaire. Il est question de parties clandestines organisées au Cercle de l'industrie et du commerce, à deux pas de la place de l'Opéra à Paris, une autre boite à

outils qui permet de bénéficier du standing et de la sécurité d'un lieu chic sans convoquer le fisc à la partie.

Deux noms retiennent l'attention des services de police : Samy Souied, volontiers présenté comme un « pionnier de l'arnaque à la pub », et son copain « Seb », fils d'une figure du monde des courses de chevaux, tous deux soupçonnés de blanchiment dans le milieu hippique[13]. Né en décembre 1964 à Paris, Samy Souied est abonné aux enquêtes judiciaires : escroqueries aggravées, faux en écriture, blanchiment de capitaux entre le Luxembourg, la France et Israël, un trépied sur lequel s'appuient les tapeurs depuis les années 1960. L'escroc est tombé dans le filet de la justice en 2003 après avoir récolté près de 60 millions d'euros en moins de quinze mois sur le marché des encarts publicitaires, de l'argent qui filait directement sur des comptes à l'étranger grâce à un complexe système d'ingénierie financière. Bien mal acquis ne profite jamais, pourrait-on conclure, mais le cas de Souied est exceptionnel : dans le Milieu « feuj », précisément séfarade, les conflits liés à la délinquance économique et financière se terminent rarement dans le sang. Si Souied a été assassiné, c'est pour ne pas avoir assez assuré ses arrières et sa propre sécurité… Ce qui tend à accréditer la thèse selon laquelle l'homme a été mené en belle.

Un tel système de fraude à l'échelle planétaire n'est possible et viable que par la mise en réseau de multiples groupes criminels et hommes de l'art, ce qui se définit comme une criminalité organisée en réseau. Très, très loin de l'image d'un grand banditisme français moribond et inorganisé. Et la taxe carbone ne va pas y échapper…

À Marseille, tout est possible

Le business des tapeurs est relativement simple, le principe étant de faire circuler des biens au sein d'un circuit fermé. Une société A achète des quotas hors taxes en dehors de l'Hexagone et vend ces derniers à plusieurs sociétés « taxis » (B, C, D…) inscrites sur le registre français. La dernière entreprise, dite « défaillante » — car elle oublie volontairement de déclarer la TVA —, vend TTC et fait transférer le bonus depuis son compte ouvert sur BlueNext, donc à la Caisse des dépôts et consignations, sur un compte situé à Hong Kong, en Lettonie ou à Chypre. Tout en minorant son chiffre d'affaires au fisc et en fermant rapidement le rideau. Bingo ! Le coût pour le fraudeur ? Un « ticket d'entrée de l'ordre de 50 000 euros maxi », précise un spécialiste[14], pour s'offrir une galaxie d'entreprises inscrites sur plusieurs registres nationaux. Sans oublier l'autre mise, celle qui va permettre d'acheter les quotas, de l'argent qui peut provenir d'autres arnaques ou du trafic de drogues *via* une succession de virements bancaires ayant participé au lavage de l'argent sale. Plus la somme initiale est substantielle, plus le bonus sera conséquent.

Un jackpot depuis un simple écran d'ordinateur qui en vaut la chandelle : dans le Milieu, on pèse toujours « le pour et le contre » avant de se lancer à l'assaut d'une diligence. Le contre, ce sont les années de prison et, à la louche, c'est maximum cinq années à l'ombre, si toutefois les commanditaires se font prendre les doigts dans le pot de confiture. Frais de « cantine » et d'avocats de renom compris. Il est en effet facile d'imaginer que prête-noms et hommes de l'art utilisent leur savoir-faire pour rendre encore plus riches ceux qui les ont à la fois aidés à organiser un « schéma de fraude », pour reprendre le terme des douaniers, et à se rapprocher du Graal, ledit « grand banditisme » à la française. Précisons que des milliers d'individus en rêvent, jouant des coudes depuis des années pour « toucher » la main d'un général du Milieu.

Sur le seul volet carbone, le montant de la fraude serait de l'ordre de 1,6 milliard d'euros en France[15], entre 6 et 8 milliards au sein de l'Union européenne. *A minima*, car les tapeurs ne se sont pas arrêtés au seul marché européen, au point de ne plus savoir combien ils ont gagné de millions d'euros sur les autres continents. Néanmoins, c'est autant de bonus qui disparaissent de la colonne « recettes » de l'État français et qui aurait pu combler, par exemple, le trou de la branche famille de la Sécurité sociale. Pourtant présentés comme des « ennemis publics numéro un », les braqueurs jouent ici le pâle rôle de figurants : 1,6 milliard d'euros, c'est l'équivalent de près de trois cents fourgons blindés « tapés » sans arme, ni haine, ni violence, à Gentilly par la Dream Team[16].

Fin 2007, les fraudeurs sont donc parfaitement renseignés sur leur business plan. Sur un marché régulé par la seule loi de l'offre et de la demande, il suffit d'un courriel et d'une simple photocopie de carte d'identité pour enregistrer une société au registre d'un pays comme le Danemark, où la TVA est à 25 % ! Le Royaume-Uni, l'Allemagne, la France et l'Italie sont très vite la cible d'une myriade d'entreprises affranchies à la carambouille. À ce jeu, aussi excitant qu'une partie de poker, l'un des « papes » de la Carbone Connection[17] serait un certain « Greg ». Une société parmi les nombreuses qu'il possède, sous couvert de prête-noms, aurait transféré à l'étranger plus de 827 millions d'euros[18]. Mais ce n'est que la partie visible de l'iceberg réservée à une élite de fraudeurs devenus milliardaires en quelques clics de souris.

À Paris, le préjudice de l'affaire dite Nathanaël, du nom d'une société de textile gérée par des escrocs, est évalué à 51 millions d'euros, sans compter les autres volets de l'escroquerie à la TVA. L'un des traders de la société déclarera en septembre 2011, lors du procès : « C'est comme si vous mettiez une Ferrari à La Courneuve avec les clés dessus. Elle ne resterait pas une heure… » Fabrice Sakoun, le gérant de Nathanaël, expliquera en bon gestionnaire : « C'était un bon investissement avec une rentabilité de 10 à 15 % par jour[19]. »

À Marseille, le montant total éludé par deux sociétés, d'avril 2008 à mars 2009, a été estimé à 385 millions d'euros, ce qui correspond à un chiffre d'affaires qui frôle les 2 milliards d'euros[20] ! La commission

rogatoire a été délivrée le 17 janvier 2011 par Charles Duchaîne à des agents douaniers au moment où le juge d'instruction de la JIRS de Marseille refusait une protection policière, suite aux tensions provoquées par les affaires marseillaises et corses. Les individus qui auraient réalisé des dégradations jugées suspectes près du domicile du juge Duchaîne étaient-ils déjà au parfum de l'enquête préliminaire réalisée par le Service national de douane judiciaire ? À Marseille, répétons-le, tout est possible. En 1981, le juge Michel a été tué par balle, et deux autres magistrats[21], eux aussi intrigués par les montages financiers réalisés par des hommes de l'art du Milieu français, ont fort heureusement échappé à des tentatives d'assassinats.

Duchaîne a en effet soulevé un gros lièvre : la plupart des dossiers en cours, dont l'affaire Guérini, montre que le Panama est la principale usine à blanchir l'argent sale, les capitaux soustraits aux contribuables ou siphonnés des aides de l'Union européenne. Pourquoi utiliser un pays que l'on appelle « la Suisse de l'Amérique centrale » ? Pour des raisons historiques, techniques et géopolitiques : le Panama a non seulement servi de plaque tournante pour la French Connection, mais le pays a aussi longtemps été aux mains d'un groupe « trafiquant » dont le boss n'était autre que Noriega, le chef des armées condamné pour trafic de cocaïne et agent double pour la CIA et le contre-espionnage cubain ! Les liens entre Noriega et des Marseillais sont avérés. Au milieu des années 1980, le recyclage des narcodollars de la famille Noriega s'est appuyé sur les ambassades du Panama à Londres et Paris, et sur le consulat général à Marseille où la troisième fille de Noriega avait occupé le premier poste. Près de vingt millions d'euros ont été lessivés par des banques françaises. En 1989, l'information judiciaire a démontré le rôle des banques et mis au jour un accord de jumelage entre Panama City et Marseille, reposant sur des voyages fréquents effectués par Manuel Noriega en la cité phocéenne et de nombreux contrats signés entre la République de Panama et la Société des eaux de Marseille[22].

Le maire socialiste, Robert Vigouroux, s'était même offert le luxe d'effectuer un voyage au Panama en octobre 1986 expliquant, plusieurs années plus tard, qu'il souhaitait se porter garant de la Société des eaux de

Marseille sur le point de signer un contrat de près de 2 millions de dollars[23]. Déjà, en 1986, le contrat d'un réseau d'adduction d'eaux potables à Panama City intéressait le maire du Vieux-Port, quelques mois avant que Jean-Noël Guérini, alors simple conseiller municipal, ne prenne la tête de l'office HLM des quartiers sud de la ville. En 1982, son frère Alexandre avait créé Rodillat, une société de nettoyage et d'assainissement, première marche qui le conduira à créer un petit empire sur ce secteur d'activité et à se retrouver dans le collimateur de Duchaîne près de vingt ans plus tard. À Marseille, tout est vraiment possible[24].

Pour preuve et afin de revenir à l'escroquerie, l'investigation du magistrat de la JIRS a en effet montré plusieurs antécédents. Une autre société, gérée par une femme, a été active au cours des premiers mois de l'année 2007 sur le marché carbone : l'achat et la revente des droits à polluer ont généré le versement de 213 millions d'euros de TVA[25]. Mieux, la plupart des bénéficiaires sont aussi impliqués dans une autre affaire concernant le secteur de la téléphonie mobile, toujours au registre d'une escroquerie à la TVA. L'arnaque se réalise sur l'achat et la vente de téléphones portables ou sur les minutes téléphone, avec la complicité de puissants réseaux pakistanais, maîtres en la matière et présents depuis une trentaine d'années sur le territoire national. En toute discrétion. Il n'est pas impossible que le Milieu marseillais, dont aucun « nom qui chante » n'est apparu dans les diverses procédures, ait tiré les ficelles *via* des hommes de paille : comme déjà souligné, taper la TVA demande une importante surface financière et surtout un réel savoir-faire, un maillage qui dépasse celui du crime et s'infiltre dans de multiples secteurs d'activité. D'aucuns se demandent à Marseille si l'argent savamment détourné des caisses des collectivités locales n'a pas servi à financer les diverses carambouilles, d'où, peut-être, les coups de pression sur la personne du juge d'instruction. Comme de bien entendu, les profanes, les « caves », ne sont pas conviés à la fête : pis, ils en sont les premières victimes sans en avoir aucune conscience. Pour les affranchis, c'est la « fête », et rien ne pourrait la gâcher.

Les chambres informelles de compensation de la planète financière

Jordan[26], l'un des tapeurs du carbone le confesse : « Dans cette carambouille, on a tapé des milliards d'euros. Si les contribuables avaient été au courant, ils nous auraient coupés en morceaux. Enfin, ironise-t-il, s'ils avaient pu… » Montre de prix au poignet, bronzage intégral, l'homme au visage juvénile ne prend pas des gants pour raconter le « braquage du siècle nouveau » : « Le business a démarré sur les chapeaux de roue avec BlueNext. On était au courant de tout, de A jusqu'à Z, et on attendait le top départ. En plus, on savait que l'on prendrait des millions d'euros sans rien faire, les doigts de pied en éventail, en mettant des hommes de paille sur le devant de la scène. » Question d'habitude pour ne pas se retrouver en première ligne. Le monde criminel compte aussi ses patrons et prolétaires, et gare à ces derniers s'ils ne marchent pas droit.

Pas encore quadra mais millionnaire, Jordan n'en est pas à sa première escroquerie. Comme Souied, il est un spécialiste de la fraude, notamment à la TVA. Un jeu d'enfants à l'écouter, un manège peu risqué : « Il y a une dizaine d'années, on tapait les composants automobiles, téléphones portables, microprocesseurs, sans oublier la ferraille ou les métaux précieux, nos activités, disons, traditionnelles. On était obligés de faire circuler des produits pour se gagner le bonus. Là, c'est la fête, ajoute-t-il l'œil malicieux : on joue sur le carbone et les recharges de téléphones portables, pas de transport, c'est juste du vent ! » Jordan parle vite, maîtrise à la perfection les mécanismes comptables, les transferts d'argent et autres techniques de compensation financière ; il connaît la dernière adresse parisienne où les tapeurs du carbone vont récupérer une partie de leur bonus chez des Chinois. Comment ? Ce n'est pas très compliqué.

Une fois la carambouille réalisée, le bonus ne vaut rien s'il s'accumule sur des comptes bancaires dans les paradis fiscaux. Le tapeur n'a qu'une

hâte : pouvoir l'utiliser rapidement, à toutes fins utiles. Comment y parvient-il ? Imaginons que le fraudeur soit devenu l'heureux propriétaire d'un seul petit million d'euros, gain de l'escroquerie à la TVA viré de façon la plus officielle par la Caisse des dépôts et consignations à Hong Kong par l'intermédiaire du jeu d'achat et vente sur BlueNext. Grâce à un réseau de complices à l'international, l'escroc voit son bonus reversé sur plusieurs autres comptes bancaires. L'objectif est de brouiller l'origine des fonds « mal acquis » et de perdre l'enquêteur dans un dédale bancaire. Après la phase dite de « l'empilage » ou du lavage, la dernière marche à franchir, avant de pouvoir utiliser sans risques le capital, consiste à laver les sommes détournées. Un jeu d'enfants pour les ingénieurs du système bancaire qui redoublent d'imagination au sein d'un système financier informatisé et peu contrôlé au regard des volumes de capitaux qui transitent par les chambres de compensation ou les bourses.

Grâce de nouveau à des conseillers en patrimoine, des notaires et autres agents bancaires, le tapeur peut alors investir l'argent blanchi dans diverses opérations de l'économie réelle — l'immobilier étant un secteur privilégié au regard du rendement à long terme — ou de l'économie virtuelle. L'escroc réalise par conséquent un arbitrage rationnel pour investir son capital blanchi : généralement, un premier tiers est injecté dans des opérations sans risques, à l'instar de placements au sein de zones franches ou dans des espaces défiscalisés, le second tiers est utilisé pour s'adonner à de nouvelles activités criminelles, le dernier étant récupéré sous la forme de cash. La lessiveuse fonctionne à plein régime, se jouant des frontières, des lois et de la myopie des acteurs de la répression. Un système complexe, invisible et indolore qui creuse, minute après minute et depuis des décennies, un fossé toujours plus grand entre l'économie réelle et l'économie criminelle. Inutile de préciser que de telles opérations ne sont pas l'apanage de petits voleurs de banlieue, ceux qui sont pourtant présentés comme les « méchants » de nos sociétés occidentales à longueur de journée, mais d'une criminalité organisée en réseau. Comment, dès lors, le tapeur récupère-t-il du cash ? Impossible de prendre l'avion pour Hong Kong ou Singapour : en cas de contrôle, la douane confisquerait la mallette avant de prévenir le procureur. Il y a donc plus ingénieux.

L'escroc va tout simplement aller chercher le cash dans un appartement du XIX^{e} arrondissement de Paris ou, si la somme est fragmentée en plusieurs enveloppes kraft, dans un restaurant chinois ! Le tout contre une commission de 3 à 4 %, selon les montants retirés en espèces. Le système mis en place par les Chinois s'appelle la banque « hawala » : la technique de compensation financière est couramment utilisée entre les membres d'une même communauté ethnique dotée d'une forte cohésion sociale, d'une confiance absolue dans la régularité de leurs échanges. Ce n'est donc pas le fait d'être attaché à une religion ou à une ethnie qui serait un facteur de criminalité, comme certains courants de pensée le laisseraient croire, mais tout simplement la confiance, le sang et la solidarité qui unit un groupe d'individus. Le transfert informel de fonds n'est pas illégal mais il sert, tous les jours, à des opérations de blanchiment.

Reprenons le cas du tapeur qui voudrait récupérer en espèces son million d'euros. Il entre dans un immeuble, frappe à une porte, donne un nom de code, se retrouve face à un banquier informel qui lui remet le million, soustrait toutefois de la commission, met le tout dans un sac en plastique et tourne les talons. À lui de faire ce qu'il désire du cash, aller le jouer au poker ou louer un magasin de luxe, avenue Montaigne, pour une soirée afin de faire plaisir à sa femme ou à sa maîtresse… De l'autre côté de la planète, à Hong Kong, le million est alors soit décaissé en liquide, soit transféré sur un compte bancaire chinois de l'ethnie parisienne. Donnant-donnant. D'où sort le cash remis au tapeur ? De la caisse noire alimentée tous les jours par les activités de contrebande ou de fraude fiscale de l'ethnie chinoise soit dans le textile, soit dans le commerce de détails, soit dans les bars, tabacs et points de vente du PMU et de la Française des jeux. C'est donc ce que l'on appelle « une chambre de compensation financière », certes peu vertueuse mais terriblement efficace.

La « fête » ne se termine jamais

Amorcée en janvier 2008, la carambouille prend fin le 10 juin 2009, date du décret qui exonère le marché carbone de la TVA en France et qui met fin à dix-huit mois de « fête ». La décision politique est prise le 15 mai 2009 par le cabinet d'Éric Woerth, alors ministre du Budget, suite à la découverte de milliards emplâtrés dans de nombreux pays de l'Union européenne. Une manne qui a bénéficié dans un premier temps aux organisations criminelles, dont le « siège social » se situe dans le Sentier parisien, à Marseille, Milan ou à Lahore, ville du Pakistan. « On retrouve toujours les mêmes nébuleuses dès qu'il s'agit d'escroquerie à la TVA, assure un spécialiste[27]. Dans le cas du carbone, hormis les Franco-Israéliens, on voit apparaître des Pakistanais, inscrits sur les registres anglais et danois, qui sont associés sur le marché des télécoms avec des groupes criminels israéliens, surtout ceux qui ont un pied en Russie. » Avec la bénédiction de banques complaisantes que l'on retrouve dans les dernières affaires d'escroqueries[28].

En raison des profits amassés et des failles du système d'échange, d'autres groupes se sont joints à la « fête » : les mafias italiennes et le Milieu dit traditionnel, constitué de petits groupes d'individus n'ayant ni la surface financière, ni la puissance militaire, ni le bras assez long pour « toucher » des politiques, à l'instar de la Brise de mer ou de firmes trafiquantes du Milieu corso-marseillais ou lyonnais.

« Les feujs se sont très vite mis à flamber, ce qui nous a mis en alerte, confie un braqueur[29]. On les a laissés se goinfrer avant de leur mettre un coup de pression. » Mode d'emploi ? Un escroc est « mis à la cave » (séquestré) avant d'être relâché avec obligation de verser une rançon à X. Libre, se gardant bien d'aller porter plainte, il reçoit alors la visite de Y, un homme dont la réputation n'est plus à prouver au sein du grand banditisme, qui lui offre, primo, de régler le problème avec X, secundo, sa

protection. L'escroc accepte, sans se douter que X et Y lui ont monté un « chantier » pour l'escroquer. Dès lors, le loup est dans la bergerie ; il prend sa part sur la fraude, et sur les business connexes, avant de bénéficier du savoir-faire et du carnet d'adresses des escrocs. L'art d'un racket déguisé qu'Azzoug, présenté comme un beau mec parisien, aurait organisé en utilisant le nom de plusieurs étoiles montantes du grand banditisme comme garants. De simple vigile, Amar les Yeux bleus aurait été associé aux profits du CO_2, entraînant une cohorte d'amis dans son sillage, dont des caïds des cités sensibles. Un « manège » qui se serait retourné contre lui en avril 2010. Lorsqu'on chatouille les moustaches du lion, il se peut qu'il se mette à rugir…

Courant 2008, le CO_2, est donc de toutes les conversations au sein du Milieu, le marché qu'il faut taper avant que les institutions ne réagissent. « On s'est retrouvés avec de grosses sommes en liquide à ne pas savoir qu'en faire, explique Jordan. Certains se sont servis des cercles de jeu, des casinos et des tables de poker pour laver le papier carbone, une vieille ficelle qu'on utilise depuis longtemps. D'autres ont monté des affaires, prêté du fric, flambé… » À l'époque, policiers et magistrats n'ont pas de dossiers relatifs à la Carbone Connection, ce qui ne surprend pas Jordan : « Le CO_2, c'était une passoire mais c'est d'abord une affaire politique. C'est surtout la mort de Lepage qui va focaliser l'attention des zdeks[30] sur le CO_2, juste avant l'arrestation de Greg[31]. »

Jordan sous-entend qu'il n'y a pas que les escrocs « traditionnels » qui ont pompé l'argent des contribuables sur un marché où 90 % des transactions du BlueNext se sont réalisées sous le sceau de la fraude ! Entre le 15 mai 2009, jour où le ministre du Budget va décider de supprimer la TVA sur le marché des droits à polluer, et le 10 juin 2009, date de la suppression effective de la taxe, plus d'un milliard de tonnes de CO_2, ont été échangées sur BlueNext. Si l'on considère que 90 % des échanges étaient le fait de fraudeurs, au prix moyen de 14,31 euros par tonne de CO_2 sur la période, la perte pour le fisc dépasse les 300 millions d'euros[32]. En seulement trois semaines ! De quoi jeter le trouble sur l'atonie des pouvoirs publics alors que des indics, depuis 2007, renseignent

régulièrement des policiers sur l'activité des tapeurs, dont certains sont en cavale ou sous contrôle judiciaire !

Le « devoir de réserve » empêche Jordan d'expliquer par quels canaux les escrocs ont été informés du plan carbone, mais il laisse échapper un mot-clé, « Nathanaël », et deux questions sibyllines : pourquoi Éric Woerth, le ministre du Budget alerté dès novembre 2008 par Tracfin[33], a mis officiellement plus de six mois à réagir ? Pourquoi Bercy n'a pas porté plainte contre la Caisse des dépôts et consignations qui supervise le registre d'échange de quotas ? Woerth, dont le nom n'apparaît pas encore dans l'affaire Bettencourt[34] ni dans celle de l'hippodrome de Compiègne, esquivera la réponse : cité à comparaître lors du premier procès concernant le « CO_2 », en septembre 2011, le ministre ne viendra pas à la barre. Dans le Milieu, des noms de « politiques » circulent, comme celui que l'on retrouve dans les affaires judiciaires liées aux… cercles de jeu. Aucun des dix juges d'instruction en charge d'une vingtaine d'enquêtes depuis 2009 n'a, à ce jour, apporté de preuves concernant l'implication de « politiques ». Pas même à Marseille.

Le hasard et le désordre

Comme souvent en France, c'est le plomb et le hasard qui vont ébrécher la boîte de Pandore. Au printemps 2008, un magistrat parisien se voit confier un dossier dans lequel apparaissent les noms de Samy Souied et « Seb » au sujet de tables de poker clandestines. Les deux hommes se lancent dans la vente et l'achat d'étalons en des laps de temps très courts, le but étant de réaliser une décaisse en espèces. D'écoutes en filatures, des enquêteurs soupçonnent le Caïd des hippodromes de s'adonner à une fraude internationale sur le marché des permis de polluer. Dans le même temps, de nouveaux renseignements mettent en exergue le rôle de Nathanaël, la société de textiles du Sentier, dans l'arnaque du nouveau siècle.

Les maîtres d'œuvre supposés s'appellent Fabrice Sakoun, un trentenaire au bagout d'enfer, et Haroun Cohen : au moyen de quatre sociétés commerciales gérées par des hommes de paille, les deux individus auraient « oublié » de reverser à l'État français quelque 51 millions d'euros. Les quatre sociétés développent une réelle activité de négoce, essentiellement dans le textile, jeans et chaussures qui sont, dès 2008, mises à disposition de Sakoun, lui-même gérant de droit d'une autre entreprise de textile ayant fait l'objet d'un redressement fiscal important[35]. Au printemps 2008, Sakoun se rend à Hong Kong où il va ouvrir d'autres sociétés avec l'aide de X. Une escapade suivie de près par un individu résidant à Miami[36] et par le « Lyonnais », celui qui aurait prêté les fonds pour qu'il se lance dans un nouveau business de chaussures. Le hasard n'étant pas invité à la « fête », le Lyonnais n'est autre que le père d'Élodie, la petite amie de Stéphane Alzraa un proche de Sakoun, autre amateur de carambouilles, vivant grand train à Lyon, Cannes et Paris.

Le carnet d'adresses du Lyonnais est une mine d'or au sein de laquelle on retrouve des « généraux » du Milieu lyonnais et marseillais. Je le

répète : rien n'échappe aux leaders du marché, c'est une loi de l'économie criminelle, tendance industrielle. Provenant en partie d'un important trafic de stupéfiants, les fonds du Lyonnais sont lavés par la machine du textile, blanchis dans des paradis fiscaux avant d'être injecté dans des secteurs légaux et illégaux. Pourquoi en effet ne pas prendre le train en marche et sauter sur le wagon du développement durable afin d'y réaliser une nouvelle culbute financière ? Certains ne remercieront jamais assez le président Sarkozy d'avoir motivé les citoyens français à se mobiliser contre le réchauffement climatique, donnant les clés à Jean-Louis Borloo, un « intime » de Jacques Chirac, qui du 18 juin 2007 au 13 novembre 2010 fut ministre de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement et de l'Aménagement durables du gouvernement de François Filon. Au cours de cette même période, on l'a vu, le Milieu se frotte les mains et trinque à la nouvelle bataille planétaire contre la nouvelle menace qui tomberait du ciel. L'affaire semble si facile que certains se demandent si la mariée n'est pas trop belle, autrement dit si le business n'est pas un « chantier » des policiers pour inciter les ours à plonger leurs grosses pattes dans le pot de miel.

Alzraa, Sakoun et d'autres associés de l'ombre se lancent à l'assaut de l'arnaque et brassent très vite des millions d'euros. En quelques minutes, leurs comptes sont crédités du fameux bonus, dont l'unité de mesure devient très vite le « dix mille » euros, comme le précise Jordan. Le bonus quitte donc le BlueNext pour le Royaume-Uni, file à Macao ou à Hong Kong avant de terminer sa ronde dans des banques à Dubaï ou en Israël. Sans parler des décaisses en cash réalisées dans le nord de Paris, des kilos de billets qui sont planqués dans des box en banlieue parisienne et gardés par des hommes de main. Les pieds nickelés ont de la chance : le développement de leur business va se confondre avec l'explosion de la TVA remboursée sur le marché boursier, passant de 2 000 euros en mars 2008 à 180 millions d'euros neuf mois plus tard[37]. C'est décidément la « fête », même si la cellule Tracfin est alertée en novembre 2008 par un actionnaire de la bourse du carbone qui a repéré des augmentations anormales de volumes vendus en relation avec des sociétés fraîchement créées.

Un problème pointe cependant à l'horizon : pas une opération coup de poing de la police ou de la douane, non, mais un « hic » au sein même de la bourse. BlueNext doit en effet avancer le bonus que récupèrent des milliers de sociétés ; l'État ne lui remboursant l'avance que tous les trois mois espérant, croit-on dans les couloirs du fisc, récupérer la TVA en fin de circuit. D'où un service de la dette qui se creuse de jour en jour et qui affole les dirigeants de BlueNext.

Au ministère du Budget, pas de panique, tout est sous contrôle, pense-t-on, pour deux raisons. Primo, si l'achat et la vente de permis de polluer progressent à vitesse grand V, c'est une excellente nouvelle. Les chefs d'entreprise ont reçu cinq sur cinq le message de « Jean-Louis » (Borloo), comme on l'appelle dans les couloirs de l'Élysée, concernant l'effort collectif pour sauver la planète. Deuzio, puisque la « viabilité du marché du carbone est en cause », dixit le directeur général de BlueNext[38], en raison de l'inflation de la dette, l'État va mettre la main au panier, grand seigneur : au lieu d'être remboursé au bout d'un long trimestre, BlueNext va recevoir sa ligne de crédit à la fin de chaque mois. Mais le feu couve. Fin janvier 2009, un rien désespéré, le secrétaire général de la Caisse des dépôts et consignations se fend d'une lettre à Christine Lagarde, alors ministre de l'Économie, des Finances et de l'Industrie : il lui demande tout simplement de supprimer la TVA sur le marché carbone au regard des difficultés que rencontrent BlueNext ! La lettre demeurera sans réponse, ce qui ne choque personne : les feux sont au vert, la « fête » peut continuer pour les tapeurs. Le développement de l'incroyable business est lui aussi durable.

Au même moment, le hasard et le désordre s'invitent à la danse : Thierry Castola et Serge Lepage sont assassinés par des inconnus, certes à mille kilomètres de distance, Antoine Nivaggioni est arrêté à Ajaccio après des mois de cavale et une lettre d'un corbeau se retrouve sur le bureau du procureur Dallest à Marseille se payant le luxe de préciser, sans preuves formelles : « Les frères Guérini sont associés avec un voyou[39], faisant partie du grand banditisme et donc très défavorablement connu par les services de police. Ces liens avec les voyous confortent cet environnement de peur qui les entoure et leur permet d'être obéis. Les liens entre les

voyous et les deux frères Guérini existent depuis très longtemps, notamment car les deux frères Guérini ont le vice du jeu, et ce dans des proportions considérables. Vos services pourront aisément vérifier cela, car Jean-Noël Guérini était un habitué des casinos de Monaco, Deauville, ou encore récemment Megève. Le fait d'être souvent vu dans ces établissements l'a conduit à jouer maintenant en Floride où il a d'ailleurs des intérêts financiers[40]. »

Au jeu du gendarme et du voleur

Les alertes reçues par Tracfin se faisant pressantes, la « fête » va-t-elle se poursuivre jusqu'au bout de la nuit ? Anticipant l'action répressive et les déboires de BlueNext, les plus malins vont s'affranchir du marché français et partir sous d'autres cieux pour taper de nouveaux secteurs comme le Forex[41] ou le marché du platine. Entre des carambouilles montées en Italie ou au Danemark, les plus « accros » vont même s'offrir le luxe de courir les tournois internationaux de poker ou de narguer les rares policiers qui ont compris le manège… au téléphone.

Le jeu du gendarme et du voleur débute plus sérieusement fin avril 2009. Le parquet de Paris ouvre une enquête contre X, confiée à la douane judiciaire, près de six mois après le signalement par Tracfin, durant lesquels une société va réaliser pour un milliard d'euros de transactions, soit faire « péter un bonus » de 200 millions ! Sans se risquer à des filatures à la James Bond, un enquêteur découvre, à l'aide d'un simple écran d'ordinateur, qu'un tiers des sociétés inscrites sur le registre Seringas de la Caisse des dépôts et consignations n'a rien à voir avec le marché du carbone. Mieux, outre la présence de sociétés créées en Chine, aux États-Unis ou en Hongrie, les entreprises françaises sont pour la plupart basées à Marseille[42].

Pendant que policiers et douaniers tentent de remonter les filières, qui s'entrecroisent financièrement au Pakistan, à Dubaï, à Hong Kong ou au Panama, des opérations de recouvrement mettent à rude épreuve tous ceux qui ont bénéficié de l'usure de quelques tapeurs du carbone mais qui, un peu comme BlueNext, ont quelques difficultés à payer le service de la dette. L'exercice semble si facile que d'autres tapeurs sont à leur tour frappés au porte-monnaie, priés de partager les kilos de liasses de billets qui s'entassent dans des caves… Dans le Milieu, on ne sait plus si c'est le bonus du carbone qui finance des « plans stups[43] » ou l'inverse. Dans les

bains du Marais où se retrouve la crème des carambouilleurs, des « vieux de la vieille » s'inquiètent de l'indélicatesse des « jeunes » qui, autre ritournelle, ont les dents qui raient le plancher et font montre d'un profond manque de respect auprès de ceux qui leur ont tout appris. Pis, des noms de condés commencent à circuler, des policiers qui « croqueraient » plus qu'il n'en faut, ce qui n'est jamais bon pour les affaires : certes, ces derniers rendraient de précieux services en informant qui de droit de l'avancée de certaines enquêtes, mais, diable, pourquoi poussent-ils le vice à se montrer, bras dessus, bras dessous, avec leurs amis de l'ombre dans des fêtes somptueuses de la Riviera méditerranéenne ? Se sentent-ils intouchables ?

Au cours de l'année 2010, les assassinats de Samy Souied puis d'Amar Azzoug vont faire baisser d'un ton les principaux tapeurs, au nombre d'une centaine en France, qui peut-être comprennent que la « fête » est bel et bien terminée sur le sol français. Même si le business s'est arrêté en juin 2009, date de l'exonération de la TVA sur le marché carbone, ayant d'ailleurs entraîné une chute vertigineuse des transactions sur BlueNext[44], d'autres chantiers sont en cours sur des secteurs d'activité tout aussi lucratifs. Néanmoins, les milliards perçus par un groupe somme toute assez restreint d'individus qui ne disposent pas d'une forte puissance militaire, sans parler des Pakistanais qui ont massivement participé à l'arnaque, commencent à provoquer des conflits, précisément d'intérêts, entre les uns et les autres.

Comme on l'a démontré, c'est la prison qui peut servir d'issue de secours et de lieu à la fois de protection mais aussi d'affaires, le portable servant à donner des ordres depuis les barreaux en toute simplicité. Ce sera le cas de Sakoun qui, interpellé une première fois et écroué début 2010[45], va passer près d'un an à la prison de la Santé, quartier VIP, dans la même cellule que Greg : deux présumés « cerveaux » de l'arnaque au CO_2, qui passent des coups de fils pour gérer leurs affaires… L'interpellation de Sakoun, le 15 janvier 2010, offre un autre épisode pour le moins original : deux de ses comparses ont été prévenus par un mystérieux informateur de la perquisition et ont fort logiquement déguerpi. Ce qui vaudra à la PJ de Versailles de perdre la main, enquête qui reviendra à la douane judiciaire.

Il n'est pas difficile d'imaginer les rumeurs les plus folles qui vont courir au sein de la PJ, faire marrer quelques anciens des RG, réunis depuis 2008 sous la bannière de la DCRI, ou relancer une autre « guerre » des services… avec des douaniers. Quant à Sakoun, il n'aurait pas eu de chance : quelques heures avant d'être arrêté, il avait fermé son portable. L'affaire Sakoun ne va pas en rester là : il est dorénavant évident que des indics renseignent des escrocs ayant comme point commun de faire l'aller et retour entre Cannes et Lyon depuis des années. Pour ne pas perdre la face une nouvelle fois, la police place un indic aux côtés de Greg et de Sakoun, et met le téléphone de ce dernier sur écoutes. Se doutant qu'il est branché, Sakoun parle à mots couverts et codés, ce qui n'empêche pas les enquêteurs de comprendre que des « turbins », autrement dit des carrousels, tournent en Belgique et en Italie[46] !

Le feuilleton est loin d'être terminé, il se poursuit d'ailleurs sur les chapeaux de roue. Deux mois après l'assassinat de Souied, fin novembre 2010, un groupe de la brigade des stupéfiants se rend après la tombée de la nuit rue Édouard-Nortier, à Neuilly-sur-Seine. Le tuyau est béton : de la cocaïne se trouve dans un appartement, tout comme deux beaux mecs qui sont, comme toujours, sur leurs gardes et probablement armés. Des policiers montent discrètement au deuxième étage et entrent dans l'appartement d'une princesse saoudienne qui est en travaux : banco, ils découvrent cent dix kilos de coke, plusieurs centaines de milliers d'euros et alpaguent deux hommes de main. Mais les deux trafiquants sont aux abonnés absents, avertis au dernier moment !

À l'extérieur, une puissante Mercedes sort du parking, situé au sous-sol de l'immeuble, et stoppe. Cinquante mètres plus loin, un véhicule banalisé est à l'arrêt. Les deux trafiquants savaient-ils que les policiers venaient les cueillir ? Sans aucun doute. Méfiant, le pilote reste une longue minute à l'arrêt, laissant les policiers en civils dans l'expectative : qui est au volant de la Mercedes ? Les enquêteurs doivent-ils intervenir le plus vite possible au risque de ne pas être assez nombreux pour neutraliser les passagers de la Mercedes ? Les interrogations vont trouver une autre réponse : la Mercedes démarre en trombe, se joue d'un autre véhicule banalisé venu lui couper la route et disparaît à toute allure dans les rues de Neuilly, puis à

jamais sur le périphérique. Le groupe des Stups enrage : un peu plus de cent kilos, c'est beau, mais sans trafiquants, c'est le néant, des semaines de filatures qui partent en fumée. D'autant plus que les trafiquants en question ne sont pas n'importe qui : trentenaire, Dacheville est un homme du Milieu qui utilise un faux passeport pour se déplacer ; un temps à la tête d'un garage de voitures de luxe à Paris, on le soupçonne de graviter dans la mouvance de la Banlieue est, un groupe de trois à quatre cents individus qui tient le haut du pavé du Milieu parisien avec ses homologues de la Banlieue sud. Dacheville est-il, lui aussi, dans le CO_2 ? Possible, car il en fréquente les coulisses depuis quelques mois, ce qui pourrait expliquer qu'il se soit servi d'une valise de black pour investir dans un plan de coke, presque pure, de quoi réaliser une culbute financière magistrale et prétendre à monter les dernières marches du « très, très grand banditisme ». Là où l'attend un homme de l'envergure du Lyonnais, un ami de « Hollywood[47] » qui veille au respect de la paix sociale à Marseille. Dans sa fuite en avant, le caillou dans la chaussure de Dacheville, c'est la police allemande qui le recherche activement pour lui demander des comptes au sujet de turbins montés en Belgique, Italie et Espagne, et pour son implication dans un trafic de… cocaïne. Mais l'homme file toujours au dernier moment, malin ou fort bien renseigné.

Son comparse, le passager de la Mercedes, est lui aussi une étoile montante, âgée seulement de 36 ans. Originaire d'une cité de Gennevilliers dans les Hauts-de-Seine, Gilles Tépié a réussi à se faire une place dans le Milieu parisien, au point d'avoir été, alors qu'il était à la prison de la Santé au début des années 2000, particulièrement choyé par une famille marseillaise en vue, voyant là une graine de beau mec en puissance. Une famille qui compte Hollywood parmi les siens. Condamné en 1993 pour une affaire de violences avec arme et, en 2002, à huit ans de prison pour trafic de cocaïne[48], Tépié est en fuite depuis 2007, il a préféré ne pas attendre une année de plus pour être de nouveau condamné pour l'assassinat d'un champion de boxe thaï sur fond de trafic de cocaïne. Le trentenaire n'est donc pas tombé de la dernière pluie, pouvant désormais compter sur ses « poteaux » parisiens ou marseillais, dont certains sont des

héritiers de la French Connection. Le passé, décidément, ne cesse de hanter l'histoire contemporaine de la criminalité organisée française.

Pour Tépié et Dacheville, après la fuite sur le périphérique, c'est le moment de se séparer. Le premier réussit à rejoindre l'Amérique du Sud, peut-être aidé par le fait qu'il est d'origine martiniquaise, le second prend le chemin des Émirats arabes unis, Dubaï pour être précis, une destination elle aussi prisée par des anciens de la French, dont ceux que l'on retrouve précisément dans l'entourage de l'ami Tépié. Sur les pas des deux trafiquants, et surtout sur les « zon-zons » — les fameuses écoutes téléphoniques —, les Stups de Paris vont découvrir la pièce du puzzle qui leur manquait pour comprendre, enfin, comment Dacheville et Tépié se sont fait la malle…

En mars 2011, un policier exhume la fiche d'Albert Benichou pour savoir si ce dernier est recherché et sous quelle identité. Pour ceux qui collent aux baskets du flic, supposé « ripou », la pêche est miraculeuse : Albert est le frère de Gilles, présenté comme un taulier du Milieu lyonnais, acteur à ses heures perdues dans des films de l'ancien flic Olivier Marchal et surtout cousin germain de Stéphane Alzraa. La famille, toujours, cette fois-ci avec un grand F. Plus tard, le même policier consulte les fiches des frères Chikli, autres malfaiteurs connus à Paris et à Lyon, eux aussi très proches des principaux tapeurs du carbone[49]. Tout ce petit monde aurait-il comme point commun Dacheville, qui s'est servi dans les caisses de l'État allemand sans compter ? Le policier donne très vite la réponse puisque, en mai 2011, il consulte le fichier des personnes recherchées ; au rayon Dacheville, prénom Yannick. Au moment où Tépié se fait arrêter à Caracas.

Le juge Gachon, qui dirige l'enquête sur le trafic international de cocaïne, obtient l'ouverture d'une deuxième information judiciaire, le 12 mai, qu'il confie à l'IGPN, la police des polices, d'abord pour corruption active et passive, trafic d'influence et association de malfaiteurs puis, après de nouvelles écoutes, pour trafic de stupéfiants. Pas de la cocaïne mais du cannabis. Le policier supposé ripou aurait mis en place un détournement de shit avant placement sous scellés ou avant destruction. Quelques kilos qui serviraient à rémunérer des indics ? La combine est connue depuis que

le shit est shit et, surtout, touché par la prohibition. L'étau se resserre autour du ripou, dont le nom est donné en secret au directeur central de la PJ qui n'en croit pas ses oreilles, frappé dorénavant du sceau de la corruption et du blanchiment. Car ce dernier, peut-être en raison de son « blaze » de légende et de sa haute fonction au sein de la police judiciaire, ne prend aucune précaution au téléphone, ni même au sein de ses divers véhicules. Au téléphone, les riches amis du policier évoquent avec précision des circuits de blanchiment *via* des cercles de jeu. Pis, des collègues le surprennent en train de flamber à Lyon, sur ses terres, mais aussi à Nice et à Cannes, deux villes qu'il connaît sur le bout des plages privées, casinos et autres lieux réservés à une caste de millionnaires. N'a-t-il pas bossé dans les rangs de la PJ au début des années 2000, réalisant de « belles » affaires au point de faire trembler le Milieu niçois ?

Fin juillet 2011, c'est au tour de Dacheville d'être arrêté à Dubaï à la demande des enquêteurs français. Très vite, le ripou est sollicité par de tierces personnes qui veulent sortir l'escroc des geôles arabes. Il y travaille d'arrache-pied, un service en valant un autre, et parvient à faire passer Dacheville pour un indic, ce qui donne droit à ce dernier de recouvrer la liberté sous caution deux mois après[50]. Mais il était écrit que septembre serait le mois de tous les dangers…

Un surprenant serviteur de la République

Si Sakoun a recouvré depuis peu la liberté, il se retrouve aux côtés de seize autres prévenus sur les bancs du tribunal de Paris pour l'affaire Nathanaël. Celui qui avait déclaré aux enquêteurs que « le CO_2 » était « la Lady Gaga dans les affaires » ne vient pas les poches vides. L'un des axes de sa défense repose sur l'inaction des services de Bercy, et Woerth est en première ligne. C'est pendant le procès que « l'affaire dans l'affaire », l'un des secrets les mieux gardés pendant des mois au niveau des « plus hautes instances », explose aux visages médusés de dizaines de milliers d'acteurs du monde judiciaire.

Alors que Stéphane Alzraa est interpellé sur un yacht à Cannes, dont il partage la propriété avec Sakoun, des enquêteurs de l'IGPN procèdent, le 29 septembre 2011, à la perquisition du domicile de Gilles Benichou, suspecté de corruption. À Villeurbanne, ils trouvent une étrange photo où l'on peut facilement distinguer Benichou en train de passer les menottes aux poignets du numéro deux de la PJ de Lyon. Un sacré numéro d'acteur, pour ne pas dire de magicien… Il n'y a pas de hasard : Michel Neyret, le nom gardé cinq mois au frais, est interpellé le même jour en compagnie de sa femme dans une petite ville de l'Isère. « Notre monde est petit, confie Jordan, mais nous avons appris à faire glisser n'importe qui, même les plus grands. » Glisser, déraper, cajoler, corrompre, associer. L'oméga de l'association de malfaiteurs.

Neyret en a-t-il fait les frais ? Pour l'IGPN, pas de doute, même si le commissaire divisionnaire va se défendre bec et ongles au cours de la garde à vue. Des cadeaux, oui, de la corruption, non. L'arrestation et la mise à l'écrou du « patron » lyonnais vont faire la une des médias pendant plusieurs semaines, fait rare et exceptionnel. L'ami Olivier Marchal va même jouer le rôle de l'avocat, prêchant à la radio et à la télévision la « légende » Neyret, un bon mec, un ami, pas un voyou. Quelques jours

avant, Marchal, Neyret ou Benichou avaient participé à l'avant-première du dernier film du réalisateur, *Le Gang des Lyonnais*, un film qui se termine par le suicide de celui qui a balancé ses amis, dont le héros Edmond Vidal, ex-braqueur du fameux gang des Lyonnais…

L'affaire dans l'affaire est une occasion en or pour des journalistes d'investigation de réaliser des contre-enquêtes au moment où se déroule le premier procès français concernant la fraude à la taxe carbone. Des fuites remontent dans les articles comme celle-ci : en juin 2011, Stéphane Alzraa avait été condamné à un an de prison ferme pour escroquerie et fraude fiscale par le tribunal de grande instance de Lyon, ce qui aurait dû entraîner l'inscription sur son casier judiciaire. Qui a intercédé pour qu'elle n'y figure pas ? Le lendemain de l'écrou de la « légende » de la PJ, des peines d'un an de prison avec sursis à sept ans de prison ferme sont requises devant le tribunal correctionnel de Paris à l'encontre des prévenus de l'affaire Nathanaël. Lors de son réquisitoire, le procureur Bruno Nataf a dépeint « un système hiérarchisé, organisé[51] », avant de requérir une peine de sept ans de prison et un million d'euros d'amende à l'encontre de Fabrice Sakoun.

Celui qui va parler le mieux de Neyret n'est autre que le directeur central de la PJ, celui qui est tombé des nues en lisant le premier rapport sur le patron lyonnais. Christian Lothion fut l'ancien patron de la PJ de Marseille de 2006 à 2008, le supérieur hiérarchique de Michel Neyret alors chef d'antenne de la PJ de Nice. « Sans entrer dans les détails, dit Lothion, je pense que l'éloignement géographique de Neyret à Nice de 2004 à 2007, loin de ses attaches, a pu favoriser sa vulnérabilité, même si je crois que le début de sa dérive remonte à un ou deux ans seulement. Il ne devait plus avoir la même rigueur professionnelle. Petit à petit, Neyret, qui aimait cette vie festive et était attiré professionnellement par les voyous pour en apprendre sur le banditisme régional et national, a probablement glissé. D'un autre côté, c'était Neyret, qui avait toujours des tuyaux et des relations. Si on veut avoir des renseignements, il faut avoir des informateurs, mais ces relations doivent rester dans un cadre légal et déontologique. J'ai eu des informateurs mais jamais je ne suis parti en vacances avec eux et je ne les ai jamais invités chez moi à dîner. Il ne faut

pas oublier que nos informateurs restent des voyous, il faut faire attention à ne pas franchir la ligne jaune […]. Je pense que certains voyous ont dû sentir sa fragilité à un moment, son attirance soudaine pour la fête et ce qui brille. Après, il y a une lente évolution insidieuse. Je crois que certains malfaiteurs ont senti que c'était jouable. Ils ont sûrement ciblé Michel Neyret parce qu'il était incontournable dans toutes les affaires de banditisme et de stupéfiants sur la région Rhône-Alpes. Pour des braqueurs ou des trafiquants, le commissaire Neyret représentait une mine d'or. Ils ont dû essayer de rentrer dans son intimité et ont apparemment réussi. Pour les voyous, il n'avait pas de prix. Des garçons comme Neyret, il n'y en a pas beaucoup dans les services. Pour la PJ, il était fabuleux. Il avait une excellente connaissance du milieu, du pif, et ce petit plus qu'est le sens des affaires. Si le Neyret des dernières années ne se consacrait plus à 100 % à son travail, il restait néanmoins en tant que chef poulet largement au-dessus de la moyenne[52]. »

Après huit mois de prison préventive, Neyret[53] recouvre la liberté fin mai 2012. Pendant ce temps-là, les Français ont découvert l'envers du décor : les milliards emplâtrés sur le marché de la taxe carbone et la saga d'une bande de trentenaires — qui a bien profité de la « fête ». Et les dégâts collatéraux, en l'espèce des homicides pour l'heure non élucidés. En septembre 2012, le patron lyonnais est révoqué par Manuel Valls, le nouveau ministre de l'Intérieur qui ne badine pas avec la morale et l'intégrité. Les avocats de Neyret sont pourtant optimistes et battent la campagne au son du clairon : « Il va se battre contre ces accusations infondées. C'est un grand serviteur de la République. »

Table des matières

Couverture
Introduction
    Diaporama
1. — Une cavale de « voyou »
    Le casse de Gentilly
    Une « banane » autour de la taille
    Love Story
    En mode paranoïa
    Le monde absurde du grand banditisme
    Rien à signaler
    Alternative et Avenir
    Le dernier braquo de la Dream Team
2. — La diagonale du fou
    La tuerie des Marronniers
    « Pascal Simeoni »
    Le Cercle Concorde
    2009, l’année de tous les dangers
    Le ball-trap aixois
    Le juteux business des baraques
    Des fantômesdans le bar des Marronniers
    De nouveaux témoins à la barre
    Une guerre d’honneur
    Hors d’état de nuire
    Fronts de guerre
    Échec et mat
3. — Peur sur la ville
    La cité impériale
    « Mettre une ville en coupe réglée »
    Robert l’Africain
    « Francis » Mariani

Dénonciations et calomnies en série
Les valets de la justice coloniale
Haro sur le Petit bar
Un parrain paraplégique
U paceru
SMS Connection
« Y a des candidats qui vont se manger les couilles, je te le dis, moi ! »
VRP de luxe
Veolia mon amour
L’affaire du passeport
Les « bonnes » nouvelles de Mariani
Business is business
Le retour de l’enfant prodigue
Coup de chaud à Ajaccio
Une nouvelle interview exclusive dans Le Point
Une interview peut en cacher une autre
RG Connection
Une série policière inédite
Une « bombinette »
Une forte odeur de poudre
Le gibier ne sort pas toujours du bois
« Sur Ajaccio, ça tire à tout-va
« Un ouvrage édité en secret »
Qui est Justin Florus ?
Last but not least
Un mensonge, une diffamation, une insulte
Le procès de la SMS
Cercles de jeu et de pouvoir
Un chauffeur se met à table
Le côté obscur de la force
4. — Un business très durable
Le boulevard des Allongés
BlueNext, la poule aux œufs d’or
À Marseille, tout est possible
Les chambres informelles de compensation de la planète financière

La « fête » ne se termine jamais
Le hasard et le désordre
Au jeu du gendarme et du voleur
Un surprenant serviteur de la République
Table des matières
Quatrième de couverture
Notes

Du même auteur

DOCUMENTS

Stars et truands
Showbizz Connection
Fayard, 2013

La French Connection
Les entreprises criminelles en France
Non-Lieu, coll. « OGC », 2012

Beaux voyous
Fayard, 2007

Technomades
Stock, 2001

Drogue et techno
Les trafiquants de rave
(*avec Nacer Lalam et Michel Schiray)*
Stock, 2000

ROMANS

La pomme ne tombe jamais loin de l'arbre
Le Rouergue, 2010

Le Secret d'Arcadia 2
L'affaire Coobra
(*avec Isabelle Prévost-Desprez)*
Fayard, 2008

Le Secret d'Arcadia
(avec Isabelle Prévost-Desprez)
Fayard, 2007

Le Belge
t. 2 : Casser la baraque
Stock, 2003

Le Belge
t. 1 : Emboucaner la planète
Stock, 2002

Blog de l'auteur : thierry-colombie.fr

RÉALISATION : NORD COMPO
À VILLENEUVE D'ASCQ
NORMANDIE ROTO IMPRESSION S.A.S À LONRAI
DÉPÔT LÉGAL : SEPTEMBRE 2013.
N° 109992 (133254)
IMPRIMÉ EN FRANCE

Quatrième de couverture

CELA FAIT une quinzaine d'années que je tente de définir ce que l'on a coutume d'appeler le Milieu ou le grand banditisme. À mes risques et périls. Mes sources ? Des dossiers judiciaires évidemment mais surtout le témoignage, rare et précieux, de truands chevronnés qui m'ont fait découvrir l'envers du décor, l'art de la guerre ou les coups de vice qui hantent la véritable histoire du Milieu.

Un an avant l'assassinat d'Antoine Sollacaro, l'avocat des nationalistes corses, en octobre 2012, j'ai accompagné Karim Maloum, célèbre braqueur de la Dream Team, dans sa cavale de « voyou ». Qui veut le tuer et pourquoi ? Embarqué au côté du fugitif, il ne m'a pas fallu longtemps pour voir surgir des noms qui chantent du Milieu, ceux que l'on présente comme des « parrains » corses. La cavale de Maloum, premier chapitre exclusif du livre, m'a donné l'occasion de reprendre la chronologie des dernières affaires, de la Corse à Paris.

Cercles de jeu, clientélisme politique, rackets, assassinats, escroqueries à la TVA, guerre des polices… Ici tout est vrai, rien n'a été inventé. *Les Héritiers du Milieu* est le récit d'événements que je donne à voir ou à revoir selon un point de vue qui n'est pas conventionnel, encore moins politiquement correct. Le visage de la vraie « mafia », celle qui en France ne dit jamais son nom.

*

Docteur en économie à FEHESS Paris et spécialiste de la criminalité organisée, Thierry Colombié est l'auteur de livres de référence sur le Milieu français, dont *Le Belge* (Stock, 2002 et 2003), *Beaux voyous* (Fayard, 2007) ou *French Connection* (Non Lieu, 2012).

Notes

[Le livre contient 377 notes : 144 ne sont que des références alors que les autres apportent une information complémentaire. Le style des appels de note a été différencié pour permettre au lecteur de les identifier : il est normal pour les références et gras pour les autres. *Note du numériseur*].

1 *Les Inrockuptibles*, 17 mars 2012, interview réalisée par Xavier Monnier.

2 Escroquer.

3 Préface du magistrat et écrivain Jean de Maillard, Non-Lieu, coll. « OGC », 2012.

4 2 vol., Stock, 2002-2003 ; et Fayard, 2007.

5 Exprime des informations erronées.

6 Préparation, par exemple, d'un vol à main armée. Une phase qui peut s'étaler sur plusieurs mois.

7 Qui s'est racheté une bonne conduite, ne fréquente plus le Milieu.

8 Conte bouddhiste. Chacun des singes se couvre une partie différente du visage avec les mains : le premier les yeux, le deuxième la bouche et le troisième les oreilles.

9 Éléments tirés du dossier « Aux origines de la question corse », LaDocumentationFrancaise.fr, 2005.

Une cavale de «voyou»

1 Ou « toc », téléphone portable dont l'abonnement n'est pas au nom du principal utilisateur, lequel utilise le téléphone en circuit fermé avec un nombre restreint d'amis.

2 Policiers.

3 Prénom fictif.

4 Partagent.

5 Maloum figure parmi les trois membres de la Dream Team qui ont braqué deux collectionneurs d'or belges sur le quai de la gare du Nord, en octobre 1998. Après s'être emparés de la mallette (3 millions de francs), ils sont poursuivis par des policiers dans les rues de Paris. Maloum, Merlini et Allain sont interpellés et aussitôt écroués. Les deux premiers seront relâchés quelques mois plus tard pour vice de forme.

6 Nés respectivement en 1972 et 1973, les deux braqueurs se sont fait connaître du grand public suite à leurs spectaculaires évasions depuis une prison française, à l'aide d'explosifs. Ils ont pour autre point commun d'avoir été repris par les policiers.

7 Nom donné à une équipe de braqueurs issue de la banlieue sud parisienne.

8 Expression utilisée dans le Milieu pour désigner des policiers corrompus, voire associés aux bénéfices des voyous.

9 Gang de malfaiteurs originaires de la Haute-Corse. Voir chapitres 2 et 3.

10 Bâtiment permettant aux salariés de la société d'exploiter les fonds et d'organiser le transport.

11 En prison. Extrait du journal critique du système carcéral, *L'Envolée*, en juin 2010. Merlini y témoigne quelques jours avant d'être assassiné.

12 Machines à sous clandestines, installées dans les bars. La collusion entre les « flics voyous » et des « voyous indics » expliquerait en partie le fait que le business des « machines » n'ait jamais été éradiqué, bien au contraire.

13 Envoyer tordu : transmettre de fausses informations.

14 Voir chapitre 4.

15 Tour à tour écrivain, scénariste et réalisateur, José Giovanni, d'origine corse et spécialiste du polar, a notamment écrit vingt romans et réalisé quinze films et cinq téléfilms, entre 1957 et 2004. Ancien voyou et condamné à mort — avant d'être gracié par le président Vincent Auriol —, il a puisé son inspiration dans ses expériences personnelles. Et il a dressé l'éloge de la mafia et sa mythologie : amitiés viriles, code de l'honneur, etc.

16 Voir chapitre 4. Les « tapeurs » sont ceux qui ont volé ou « tapé » des milliards d'euros en utilisant un carrousel à la TVA sur le marché de la taxe carbone et sur d'autres secteurs liés aux énergies renouvelables.

17 Escroqué.

18 Surnom fictif.

19 Voir chapitre 4.

20 Voir chapitre 2.

La diagonale du fou

1 Surnom donné à Giacobbi en Corse.

2 *Corse-Matin*, 9 octobre 2012.

3 Idem.

4 Autre appellation du groupe criminel. Ce dernier est aussi appelé « Les bergers de Venzolasca » ou « La bande de la Casinca ».

5 Mis en examen en septembre 2011 pour prise illégale d'intérêts, trafic d'influence, complicité d'obstacle à la manifestation de la vérité et association de malfaiteurs dans l'affaire dite « Guernica ».

6 *Libération*, 6 avril 2006.

7 Retrouvé un peu plus tard calciné, le véhicule avait été volé par des inconnus selon la méthode du *car-jacking* quelques jours auparavant.

8 Machines à sous clandestines disposées principalement dans des bars. Une baraque sera trouvée aux Marronniers.

9 Propos recueillis en janvier 2013 par l'auteur.

10 Pour éviter d'être « tracé » par les policiers et par les amis des trois hommes abattus.

11 La famille Francisci, *via* Marcel qui fut assassiné en 1982, a toujours été associée à la gestion de plusieurs cercles de jeu à Paris.

12 Réquisitoire du vice-procureur de Marseille, 13 octobre 2011.

13 Présent aux côtés de Paul Lantieri le 4 avril 2006 en début de soirée.

14 Réquisitoire du vice-procureur de Marseille, 13 octobre 2011.

15 *Idem.*

16 *Idem.* Ce qui ne sera pas le cas puisque le Cercle Cadet ouvrira ses portes par la suite.

17 Ange-Toussaint Federici.

18 Non écroué mais mis en examen pour association et recel de malfaiteur, il échappe à la détention — affaire de la tuerie des Marronniers.

19 Lequel niera avoir participé à la réunion.

20 À hauteur de 900 000 euros.

21 Les naïfs, les non-initiés, ceux qui ne comprennent rien aux manœuvres de la mafia.

22 Son surnom sera évoqué à plusieurs reprises par divers protagonistes lors du conflit entre les deux « bandes rivales ».

23 Voir chapitre 3 sur l'affaire de la Société méditerranéenne de sécurité.

24 « Chacun voudra bien admettre qu'il désigne Rouge » (commentaire du vice-procureur de Marseille, 13 octobre 2011).

25 Ange-Toussaint (selon le réquisitoire du vice-procureur de Marseille, 13 octobre 2011).

26 Réquisitoire du vice-procureur de Marseille, 13 octobre 2011.

27 Le célèbre avocat parisien.

28 Voir chapitre 3.

29 À l'instar de Leneveu.

30 Propos recueillis par un journaliste de *La Marseillaise* lors du procès du Cercle Concorde, juin 2013.

31 Le banquier le niera.

32 Le témoin de cette singulière chute, un ami garagiste de Ciappa, fera l'objet d'une tentative d'assassinat en décembre 2007.

33 Réalisé en 1976 par une équipe de braqueurs marseillais originaires, comme Clappa, du quartier des Catalans.

34 Décédé le 6 avril 2008, père de Jacques Venturi, résidant à Casablanca et déclaré comme « producteur de patates ».

35 Qui exploite notamment le bar-restaurant aixois La Rotonde. Sextius a contribué au financement du Cercle Concorde et du restaurant Le Rich.

36 Équipe de malfaiteurs essentiellement marseillais, peu connue du grand public mais ayant joué un rôle très important dans l'histoire du Milieu depuis les années 1950. Cf. Thierry Colombié, *Stars et Truands*, Fayard, 2013.

37 Terme utilisé par le vice-procureur Rivet pour désigner les truands du sud de la Corse, d'Ajaccio à Bonifacio.

38 Médiateur sollicité pour mettre fin à un conflit : Juge de paix.

39 Dit le Menteur, assassiné en avril 2008. Voir chapitre 3.

40 Cf. David Garda, *Histoire secrète de TOM*, Flammarion, 2013.

41 Cf. Backchich.info, 22 novembre 2012.

42 Cf. le livre très documenté de Jean-Michel Verne : *Main basse sur Marseille et… la Corse*, Nouveau Monde Éditions, 2012.

43 Frère, en langue corse.

44 Gallimard, 2007. Document qui dénonce notamment le contrôle des marchés publics liés aux déchets par la camorra italienne.

45 En juin et en octobre 2009, le président de Marseille Provence Métropole, Eugène Caselli, déclare sans suite des décisions de la commission d'appel d'offres attribuant des marchés à des concurrents de Bronzo.

46 Surnom fictif.

47 Expression désignant un homme n'ayant peur de rien, pas même des « gens en place », autrement dit des barons du Milieu, et prêt à tout pour se faire une place, calibre à la main.

48 Ce qui est toujours le cas dans un procès où sont jugés des hommes du Milieu. Les « veilles », qui peuvent se relayer au cours des journées d'audition, voire des semaines, sont souvent des individus n'ayant aucun « papier de fer », un CV long comme un bras dans le banditisme.

49 *La Marseillaise*, 4 juin 2013.

50 Le dossier n'étant pas définitivement clos, les personnes poursuivies sont présumées innocentes des faits qui leur sont reprochés.

51 Entretien avec l'auteur, juillet 2011.

52 Cf. Thierry Colombié, *Le Belge*, Stock t. 1 et t. 2, 2002, 2003. Deux tomes qui revisitent l'histoire du grand banditisme et démontrent que Francis Vanverberghe, dit le Belge, n'a jamais été un « parrain » du Milieu français contrairement aux idées reçues. Comme me l'a fait remarquer un truand marseillais : « Un parrain ne fait pas trente ans de prison, »

53 La joie, en corse.

54 Mariani a été condamné par la cour d'appel d'Aix-en-Provence, le 29 avril, 2013, à quatre ans de réclusion criminelle et 100 000 euros d'amende.

55 Suite à l'assassinat, comme on le verra, de maître Antoine Sollacaro, le 16 octobre 2012.

56 Essentiellement des commerces dont les recettes se réalisent en espèces.

57 François Trucy, *Rapport d'information sur la mission sur les jeux de hasard et d'argent en France*, Sénat, Commission des finances, 13 février 2002.

58 Processus qui consiste à déguiser la dissimulation et le transfert de capitaux provenant d'activités criminelles, à l'injecter dans l'économie légale.

59 Sur la base minimale de 200 euros par machine. Sur une seule année, la recette globale serait de 144 millions d'euros. (Estimations réalisées à partir des chiffres donnés par des membres du Milieu.)

60 Abattu en avril 2011 et présenté, dans la presse, comme le « parrain des quartiers nord » de Marseille.

61 Tous deux abattus alors qu'ils circulaient sur un même scooter, le 14 octobre 2002, par un commando portant des armes de guerre, soit deux ans après Francis Vanverberghe, dit le Belge. Cf. Thierry Colombié, *Le Belge, op. cit.*

62 Métaphore pour évoquer les individus « allongés » suite à des règlements de comptes.

63 Ceux qui désirent récupérer des places de machines à d'autres groupes.

64 Leur famille, en Algérie, étant prise en otage par les terroristes.

65 Considéré, avec son frère Franck, comme un caïd » de Toulon, il a été assassiné le 1er juin 2011 par un inconnu.

66 Voir chapitre 1.

67 Ordonnance de renvoi devant le tribunal correctionnel en date du 11 août 2011.

68 Partager.

69 Autre membre de la Dream Team, acquitté pour sa participation présumée au casse de Gentilly. Tué par balle le 8 août 2008, il était à la tête d'un parc de baraques en Haute-Provence. Les meurtriers n'ont jamais été identifiés.

70 Membres fondateurs du FLNC Canal historique et co-auteurs de *Pour solde de tout compte*, Denoël, 2000.

71 Cf. Jacques Follorou, *La Guerre des parrains corses*, Flammarion, 2013, p. 21-31 et chap. 3.

72 Document en date du 29 mai 2006.

73 Jacques Mariani est préventivement incarcéré depuis 2001 dans le cadre de l'assassinat de Nicolas Montigny. Son père, lui aussi sous les verrous dans la même affaire, recouvrera une liberté provisoire en 2006 avant de se mettre en cavale lors du procès en 2008 — condamné à sept ans de prison.

74 Soupçonnés d'avoir racketté des discothèques aixoises, Bastiani et Acquaviva ont été interpellés en février 2012 suite à une enquête relative à des extorsions de fonds. Au moment du procès, Acquaviva est toujours incarcéré, Bastiani a été libéré.

75 Ce qu'elle révélera sur procès-verbal le 30 juin 2008, précisant qu'elle ne voulait « en définitive rien dire » au sujet de ces individus (cote D 7496).

76 Le patron du groupe est interpellé sur son bateau. Lorsque la nouvelle est ébruitée, le 8 juin au matin, un vent de panique s'empare de la Bourse : en quelques minutes, des ventes massives d'actions font chuter le cours de l'entreprise Rodriguez Group, cotée au premier marché. Fait inédit, le cours est provisoirement suspendu de cotation. Cf. Thierry Colombié, *Stars et Truands, op. cit.*

77 Supposés « ripoux » de la police marseillaise. Cf. Frédéric Ploquin, *Vol au-dessus d'un nid de ripoux*, Fayard, 2013.

78 *Corse-Matin*, 12 octobre 2012.

79 Selon l'expression du journaliste de *L'Express*, Éric Pelletier, dans son article du 5 novembre 2010.

80 *Idem.*

81 Petite feuille de papier, roulée, utilisée par la Cosa Nostra pour faire passer des messages codés.

82 Terme populaire utilisé pour désigner un avocat.

83 *Sud-Ouest*, 31 mars 2013.

84 Instruction relative à l'assassinat du maire de Pila-Canale, village de Corse-du-Sud, perpétré sur le parking de l'aéroport d'Ajaccio, le 10 mars 2006. À ce jour, l'enquête n'a pas permis d'en identifier les auteurs.

85 Dans le Milieu, un non-ami se distingue d'un ennemi par le fait qu'il n'est pas en guerre. On dit, autrement, qu'il est en froid mais qu'il ne va pas se prendre de balles.

86 Entretien avec l'auteur, mars 2013.

87 Corses, en verlan.

88 Il sera condamné en appel par la cour d'appel d'Aix-en-Provence, le 29 avril 2013, à quatre ans de réclusion criminelle et 100 000 euros d'amende.

89 Des entrepreneurs corses ayant, pour la plupart, fait fortune en Afrique dans les jeux.

90 Les deux hommes seront respectivement tués par balle le 10 février 2009 et le 7 août 2012.

91 Diffusée sur Canal Plus depuis 2006, elle dépeint, à grands traits, la saga des nationalistes et truands corses.

92 *La Provence*, 27 février 2008.

93 Front de libération nationale corse, mouvement armé nationaliste créé en 1976 et toujours actif.

94 Un braqueur, plusieurs fois condamné, et soupçonné d'avoir participé au casse de Gentilly organisé par la Dream Team. Après avoir été condamné à six ans de prison, comme son ami et braqueur Antonio Ferrara, Menconi, dit « José », a été définitivement acquitté en 2009.

95 Jugés pour des faits d'assassinat, Jacques Mariani et Joseph Menconi ont d'abord été condamnés en première instance avant d'être relaxés devant la cour d'appel. Dans *La Guerre des parrains corses*, Jacques Follorou émet des réserves sur l'indolence de l'avocat général et conclut en ses termes, évoquant le procès : « Il illustre, une nouvelle fois, aux yeux de l'opinion

insulaire, le fait que la pègre est plus forte qu'un État dont il ne faut rien attendre puisque ses représentants désertent leurs responsabilités » (*op. cit.*, p. 302).

96 Entretien avec l'auteur.

97 Surnommé « le Vieux », c'est l'une des grandes figures du mouvement nationaliste des années 1990. Il a été condamné à huit ans de prison pour abus de biens sociaux, extorsion de fonds, financement de terrorisme et association de malfaiteurs en relation avec une entreprise terroriste par la cour d'appel de Paris en 2005.

98 Instituteur et leader nationaliste en guerre ouverte contre le MPA, laquelle a entraîné l'assassinat d'une vingtaine de militants entre 1993 et 1996.

99 Cf. Thierry Colombié, *La French Connection. Les entreprises criminelles en France (1935-1985), op. cit.*

100 Vitrine légale du FLNC Canal historique qui devient un parti politique dès 1996.

101 Alain Orsoni et ses amis quittent le Front et créent le Mouvement pour l'autodétermination, adossé au groupe clandestin rebaptisé le FLNC Canal habituel ; en opposition, Santoni crée A Cuncolta (FLNC Canal historique).

102 Lesquels nieront. Voir le chapitre 3.

103 Un domaine de 80 hectares situé sur la commune de Bonifacio au sein duquel résident des personnalités du monde des affaires et de la politique. Le FLNC le dénonçait comme un « symbole de la spéculation ».

104 Voir chapitre 3.

105 Cette opération aurait coûté 500 000 francs.

106 Entretien avec l'auteur.

107 Francis Mariani sera repris par les forces de l'ordre en janvier 2002.

108 Ministre de l'Intérieur du gouvernement Juppé (1995-1997).

109 Immatriculé en Italie. L'enquête démontrera que le véhicule avait été offert à Santoni par Lauricella, un Italien connu pour appartenir à la Cosa Nostra sicilienne. Voir chapitre 3.

110 Dirigé par Édouard Balladur ; Nicolas Sarkozy est alors ministre de l'Intérieur.

111 Blog de L'Investigateur (aujourd'hui fermé), mars 2002.

112 Baptisé Francia, le réseau était constitué d'un noyau dur d'individus surnommés « les Portoricains », des Corses installés depuis la French Connection à Porto Rico et présents sur l'île de Beauté *via* des personnes relais.

113 Ceux qui désirent récupérer des places de machines à d'autres groupes.

114 *L'Express*, 1er avril 2010. Voir le chapitre 3.

115 L'affaire de la SMS, alors instruite par la JIRS de Marseille, est ponctuée de coups de théâtre dignes d'un film hollywoodien.

116 Grâce à l'intervention de la police, Alain Orsoni échappe à un règlement de comptes en août 2008.

117 Voir le chapitre 4.

118 Le procès avait été renvoyé une première fois, en mai 2007, la défense ayant exigé et obtenu un supplément d'information (AFP, 3 mars 2008).

119 Le 4 juillet 2009, quatre individus sont condamnés pour avoir effectué des pressions sur des jurés. Parmi eux figurent le beau-frère de Francis Mariani (deux ans de prison ferme) et Claude Chossat, condamné à dix-huit mois par défaut.

120 Slate.fr, 28 février 2012.

121 Essentiellement des journalistes : la France ne dispose pas de chercheurs spécialisés sur la criminalité organisée.

122 AFP, 14 novembre 2012.

123 Surnom attribué au Président par *Le Canard enchaîné* et repris dans la foulée par le Milieu.

Peur sur la ville

1 *Le Point*, 1er août 2011.

2 L'essentiel du travail consiste au recueil, à l'analyse et à la transmission d'informations intéressant la sécurité de la France aux directions et services de la police et de la gendarmerie nationale concernés. n s'agit d'une recherche ouverte de renseignements en matière de terrorisme, de trafic de stupéfiants, d'immigration irrégulière et de crime organisé.

3 Créée en juillet 2008, la DCRI, présentée comme le « FEI à la française », regroupe RG et DST (Direction de la sécurité du territoire). Bernard Squarcini fut son premier directeur. Suite à l'arrivée de Manuel Valls au ministère de l'Intérieur, la DCRI devrait laisser la place à la Direction générale de la sécurité intérieure (DGSI) en janvier 2014. Une réforme de façade.

4 Offices centraux de lutte contre le crime organisé (OCLCO) et pour la répression de la grande délinquance financière (OCRGDF).

5 Le leader de la Ligue communiste révolutionnaire a porté plainte contre X pour « atteinte à la vie privée, atteinte aux droits des personnes pouvant résulter des fichiers et traitements informatiques et violation du secret professionnel ». Dans le collimateur du parquet de Paris : une officine de renseignement privée ayant enquêté sur Olivier Besancenot et sa compagne, éditrice de renom.

6 Cf. Emmanuel Fansten, *Les Nouveaux Barbouzes*, Robert Laffont, 2012.

7 C'est l'affaire Suzanne Viguier, qui a défrayé la chronique au cours des années 2000.

8 Proche de Charles Pasqua et de Jean-Jé Colonna, il a lancé avec Michel Tomi plusieurs établissements de jeu en Afrique. Il a été assassiné en 2006.

9 Aux mains de clans politiques qui se servent de leurs pouvoirs d'élus ou de mandataires afin que leurs entreprises, ou celles de comparses, pérennisent un oligopole concerté sur le secteur du tourisme. Ce dernier offre l'opportunité d'alimenter un système économique souterrain — *via* l'existence de double ou triple comptabilité — ou de financer des campagnes électorales.

10 Jacques Follorou et Vincent Nouzille, *Les Parrains corses*, Fayard, 2009, p. 352.

11 Et dissous en 1996.

12 N° 69-70, avril-septembre 1993.

13 Jean-Jé est le neveu de Jean Colonna, surnommé *U paceru* (médiateur) et l'un des plus puissants parrains corses de l'après-guerre. Amputé des deux jambes en 1955, suite à une fusillade, « Jean-Jean » est devenu conseiller régional au milieu des années 1980. C'est à ce moment-là que Jean-Baptiste Jérôme Colonna, ledit Jean-Jé, revenu au pays après de longues années de cavale, aurait repris le flambeau du *paceru*.

14 Votée à l'unanimité par le Parlement en 1986, la Loi littoral vise à encadrer l'aménagement de la côte française pour la protéger des *excès* de la spéculation immobilière et à permettre le libre accès au public sur les sentiers littoraux.

15 Sur l'utilisation des fonds publics et la gestion des services publics en Corse, septembre 1998.

16 *Libération*, 9 avril 1999.

17 *Idem*.

18 Devenue Veolia Transport en novembre 2005, filiale du groupe Veolia Environnement.

19 Surnommé Eagle Four (« il gueule fort »), Marion a connu son heure de gloire lors de l'affaire Érignac. Publiquement, Alain Orsoni est en conflit ouvert avec Roger Marion depuis l'affaire du Nicaragua (voir plus loin, p. 248). Cf. Roger Marion, *Raisons d'État*, éditions de La Martinière, octobre 2013.

20 Justin Florus, *Guerre des polices et Affaires corses*, Nouveau Monde Éditions, 2009, p. 62.

21 Didier Hassoux, Olivia Recassens et Christophe Labbé, *L'Espion du Président*, Robert Laffont, 2012, p. 204.

22 Le pourvoi en cassation ayant été rejeté le 8 avril 2010, Charles Pasqua a été définitivement condamné à dix-huit mois de prison avec sursis pour « faux, financement illégal de campagne et abus de confiance C'est sa première condamnation définitive, à l'âge de 83 ans.

23 Extrait du procès-verbal de la Direction régionale de la police judiciaire d'Ajaccio, 7 juillet 2010.

24 De l'ordre de 400 millions d'euros en 2010 ; le groupe emploie trois mille salariés (*idem*).

25 Principal protagoniste du scandale du Carrefour du développement, il s'est servi d'un vrai faux passeport délivré par un commissaire du contre-espionnage pour fuir la France.

26 Le préfet Érignac s'y était fermement opposé. Bien mal lui en a pris, dit-on dans le Milieu.

27 Voir chapitre 2.

28 À la suite de la constatation de diverses irrégularités financières sur l'île de Cavallo (*Le Parisien*, 12 novembre 2002).

29 Robert Feliciaggi est né en 1945 en Afrique du Sud, un pays qui est depuis plusieurs décennies au centre d'un trafic international d'armes, de drogues et de diamants.

30 Jacques Follorou et Vincent Nouzille, *Les Parrains corses, op. cit.*, p. 321.

31 Tuer.

32 Le point d'orgue étant l'assassinat de Roger Polverelli, l'un des relais de la Brise de mer en Corse-du-Sud.

33 Jacques Follorou, *La Guerre des parrains corses, op. cit.*, p. 187.

34 Expression utilisée par les truands corses pour annoncer de vive voix la guerre à leurs adversaires.

35 Voir chapitre 2.

36 Voir plus loin, p. 301-305.

37 En 1952, le vol de caisses de cigarettes de contrebande, sur le pont du cargo *Combinatie*, a provoqué l'une des plus sanglantes guerres du Milieu et la scission entre les frères Francisci et Venturi. Ces derniers ont par la suite rejoint une autre équipe marseillaise, dite « les Trois canards », à la fin des années 1950, ce qui leur a permis d'investir le monde des courses de chevaux. Dans le même temps, les frères Francisci, alliés à d'autres fratries, ont mis la main sur la plupart des cercles parisiens, suite à une autre guerre tout aussi violente.

38 Impulsé en 2000 par le Premier ministre Lionel Jospin en vue principalement de renforcer le pouvoir de la collectivité territoriale de Corse.

39 Extrait du procès-verbal de la Direction régionale de la police judiciaire d'Ajaccio, 7 juillet 2010.

40 Voir plus loin, p. 248.

41 *Libération*, 13 mars 2006.

42 Voir le témoignage du trafiquant de la French Connection au tout début de l'ouvrage, p. 9.

43 Tradition au sein de la police, le « pot » permet aux enquêteurs de se retrouver autour d'un repas (barbecue, buffet) une à deux fois par mois. Le « pot » est l'âme d'un service. Les tauliers qui n'y participent pas sont généralement très mal vus par leurs enquêteurs.

44 Renseignement. Récolter des informations, les trier et en faire la synthèse.

45 Justin Florus, *Guerre des polices et Affaires corses, op. cit.*, p. 81.

46 Deux des commanditaires supposés de l'assassinat du préfet Érignac, reconnus finalement innocents.

47 En 2004, le juge Renaud Van Ruymbeke reçoit des lettres anonymes ainsi que des cd-roms révélant l'existence d'un réseau international de complices et le nom de centaines de personnalités (dont Squarcini) ayant ouvert des comptes bancaires occultes afin d'y transférer des rétro-commissions provenant de la vente de frégates françaises à Taiwan. Après moult rebondissements, il apparaîtra qu'il s'agissait d'une tentative de manipulation visant le juge Van Ruymbeke, dont le scénario s'inspirait des thèmes développés dans le livre *Révélation$* (Les Arènes, 2001) du journaliste Denis Robert avec l'ancien cadre de banque Ernest Backes. Une affaire de faux visant à déstabiliser le clan Sarkozy, dont fait partie le Squale, surnom de Squarcini, à quelques mois du début de la campagne électorale de l'élection présidentielle de 2007.

48 Un truand corse m'a assuré que les deux groupes ne faisaient qu'un au milieu des années 1990. La scission serait née du refus de Nivaggioni de « partager le gâteau » de la SMS, au début de

la décennie suivante, ce qui aurait poussé Nivaggioni et des associés à se rapprocher de la puissance militaire de la bande de la Casinca.

49 *Le Monde*, 16 septembre 2006.

50 Voir le chapitre 2.

51 *Le Point*, 19 octobre 2006.

52 Seuls les prénoms apparaissent.

53 Seuls les prénoms apparaissent.

54 Condamné dans l'affaire de 1'Angolagate. Cf Thierry Colombié, *Stars et Truands, op. cit.*

55 *L'Express*, 25 avril 2013.

56 Entretien avec l'auteur, septembre 2012.

57 *L'Express*, 25 avril 2013.

58 Alain Orsoni, l'actuel président du club de football de l'AC Ajaccio.

59 Assassiné en 1982 dans la guerre qui l'opposait aux frères Zemour, il est considéré par ses pairs comme l'un des plus importants personnages du Milieu français.

60 Selon l'un de ses complices de l'époque (entretien avec l'auteur, octobre 2004).

61 Pour mieux comprendre le trafic d'héroïne, cf. Thierry Colombié, *La French Connection, op. cit.*

62 La suite.

63 Justin Florus, *Guerre des polices et Affaires corses, op. cit.*, p. 40.

64 *Juge à Monaco, une justice Canada Dry*, Michel Lafon, 2002.

65 Le supposé leader de la bande de la Casinca.

66 Nouvelobs.com 3 décembre 2008.

67 Justin Florus, *Guerre des polices et Affaires corses, op. cit.*, p. 85.

68 *Ibid.*, p. 121.

69 Cf. Thierry Colombié, *Beaux Voyous, op. cit.*

70 Dans le but d'y créer des casinos.

71 Nom donné à l'incendie en avril 1999 d'un restaurant situé sur une plage en Corse et installée illégalement sur le domaine public maritime. L'enquête démontrera que ce sont des gendarmes d'Ajaccio qui ont volontairement mis le feu à la paillote sur ordre de leur hiérarchie et de Bernard Bonnet, successeur du préfet Érignac.

72 *Guerre des polices et Affaires corses, op. cit.*, p. 126-127.

73 Ancien membre du Milieu parisien, aujourd'hui homme d'affaires résidant à Genève et proche de l'establishment de Veolia. Cf. Thierry Colombié, *Stars et truands, op. cit.*

74 À l'image de l'affaire Karachi, illustration contemporaine du rôle des intermédiaires de l'ombre. Cf. aussi Pierre Péan, *La République des mallettes*, Fayard, 2011.

75 *L'Express*, 5 novembre 2008.

76 Cf. Jean-Michel Verne, *Main basse sur Marseille et… la Corse, op. cit.*

77 Car soupçonné d'avoir participé à un vol à main armée en Suisse.

78 Et mis en examen pour a escroquerie en bande organisée, association de malfaiteurs, favoritisme dans l'attribution des marchés de sécurité à l'aéroport d'Ajaccio et détournement de fonds ».

79 Cf. l'article d'Alain Verdi sur le blog de France 3 Corse : « L'affaire de la SMS en Corse », 8 janvier 2010.

80 *Corsica*, décembre 2008.

81 Expression utilisée par Justin Florus (*Guerre des polices et Affaires corses, op. cit.*, p. 60).

82 *Le Nouvel Observateur*, 9 octobre 2008.

83 *Idem.*

84 Ordres.

85 *Corsica*, mars 2008.

86 Cf. les livres de feu François-Xavier Verschave, fondateur de l'association Survie, notamment *La Françafrique*, Stock, 2003.

87 *Idem.*

88 L'avocat de Squarcini fera dire aux proches d'Angelini que le patron de la DST n'était en rien informé de l'opération de la P.J.

89 Cf. Xavier Monnier, « Le juge Duchaîne, l'homme qui remue les ordures de Marseille », *Les Inrockuptibles*, 9 mars 2011 ; disponible sur Bakchich.info.

90 Jacques Follorou, *La Guerre des parrains corses, op. cit.*, p. 37.

91 Cf. Thierry Colombié, *Stars et Truands, op. cit.*

92 Entretien avec l'auteur, octobre 2012.

93 Tout ce qui se rapporte à la prévention et la lutte contre les incendies. Au cours de l'été 2007, deux nationalistes ont été déchiquetés par l'explosion prématurée de leur bombe en voulant faire sauter des hélicoptères bombardiers d'eau.

94 Cf. Thierry Colombié, *Stars et Truands, op. cit.*, p. 276.

95 Voir chapitre 1.

96 Justin Horus, *Guerre des polices et Affaires corses, op. cit.*, p. 117.

97 *L'Express*, 1er avril 2010. L'ex-épouse d'Orsoni, Frédérique Campana, qui a partagé vingt ans de sa vie, s'estime « assez bien placée pour constater qu'il n'est pas un homme d'argent ».

98 Voir chapitre 2.

99 Jacques Follorou, *La Guerre des parrains corses, op. cit.*, p. 74. Évoquant les règlements de comptes qui se succèdent dans l'île, l'auteur et journaliste au *Monde* écrit : « Depuis 2007, la Corse recense déjà une dizaine d'homicides ; 2008 et 2009 seront pires encore. De plus, les comptes dans le milieu peuvent se solder des années après qu'ils ont été ouverts. Et les haines

recuites sont plus souvent à l'origine des assassinats que les raisonnements savants des sociologues du banditisme. »

100 Voir chapitre 2.

101 Jacques Follorou, *La Guerre des parrains corses, op. cit.*, p. 77.

102 Après l'assassinat de Casanova.

103 Justin Florus, *Guerre des polices et Affaires corses, op. cit.*, p. 116.

104 *Corse-Matin*, 6 juin 2008.

105 Une équipe tue un individu pour le compte d'une autre, laquelle possède ce jour-là un alibi en « or massif » et se devra de renvoyer l'ascenseur à l'équipe complice.

106 Entretien avec l'auteur, septembre 2012.

107 Alain Orsoni fait la une du magazine du *Monde*, en date du 1er décembre 2012. Le portrait, pleine page, montre un homme au visage comme noirci par le charbon, quadrillé de rides et le regard perçant. Un titre légende la photo : a Corse, le roman maudit d'Alain Orsoni ».

108 Jacques Follorou, *La Guerre des parrains corses, op. cit.*, p. 208-209.

109 Être plus corse que les Corses vivant sur l'île. Cf. Thierry Colombié, *Stars et Truands, op. cit.*

110 Justin Florus, *Guerre des polices et Affaires corses, op. cit.*, p. 94.

111 *Le Nouvel Observateur*, 25 novembre 2008.

112 Justin Florus, *Guerre des polices et Affaires corses, op. cit.*, p. 97.

113 L'interview sera publiée en septembre 2008 sur le site de l'hebdomadaire, puis en juin 2009.

114 Dont Paul Giacomoni et son associé dans Deinic SA.

115 *Le Nouvel Observateur*, 9 octobre 2008.

116 Entretien avec l'auteur, mars 2005, dans le cadre d'une recherche réalisée sous l'égide de l'Institut des hautes études de la sécurité intérieure.

117 Sous-direction antiterroriste de la police judiciaire, destinée donc à lutter contre le terrorisme. À ne pas confondre avec la section anti-terroriste (SAT), qui fait partie de la brigade criminelle de la préfecture de police de Paris.

118 *Le Nouvel Observateur*, 9 octobre 2008.

119 Justin Florus, *Guerre des polices et Affaires corses, op. cit.*, p. 101.

120 Ce qui entraînera plus tard le placement en garde à vue du brigadier qui a dû quitter l'île *illico presto*.

121 *Corse-Matin*, 5 janvier 2009.

122 Voir chapitre 2.

123 À la fin des années 1990, un juge d'instruction met au jour un système de détournement de fonds publics d'aide aux agriculteurs de l'ordre de 100 millions d'euros. Destinée selon Jean-Pierre Chevènement, alors ministre de l'Intérieur, « à mettre un terme aux appétits semi-mafieux » dans l'île après l'assassinat du préfet Érignac, l'opération « mains propres » tourne à

la guignolade. En 2008, le procureur auprès du parquet de Bastia réclamera un non-lieu général : dix ans d'instruction, un pâle financier spécialement créé, quarante mises en examen dont deux préfets pour escroquerie au préjudice de l'État, un ministre mis en cause pour avoir couvert ces malversations, un dossier de près de cent tomes…

124 *Le Monde*, 24 mai 2009.

125 *Le Monde*, 26 juin 2009.

126 *Idem.*

127 *Paris Match*, 25 octobre 2012.

128 Surnom fictif.

129 Jugement correctionnel, tribunal de grande instance d'Ajaccio, 1er juillet 2011.

130 Sur France Inter, mai 2013. C'est le même individu qui a interviewé Jean-Jé Colonna dans les colonnes de *Corsica* en août 2002 et qui m'a écrit un e-mail fin 2012 dans lequel on peut lire : « De grâce, cessez d'énoncer des théories qui font peut-être vendre mais qui sont fausses. Travailler sur les faits et surtout les chronologies. La vérité vous sautera aux yeux. Mais elle sera moins vendeuse que les légendes mafieuses. » Dont acte.

131 Cette société avait octroyé des prêts à Nivaggioni en 2005 et 2006 pour un montant de 97 000 euros. Son gérant est associé avec Nativi dans une autre SARL.

132 Selon l'expression de Xavier Monnier (Bakchich.info, 1er octobre 2009).

133 Voir chapitre 2.

134 Pas de sociologues car, rappelons-le, contrairement à ce qu'écrit Jacques Follorou, il n'existe aucun chercheur qui travaille officiellement sur la criminalité organisée française.

135 Justin Florus, *Guerre des polices et Affaires corses, op. cit.*, p. 12.

136 *Ibid.*, p. 13.

137 *Ibid.*, p. 14.

138 Selon l'ancien commissaire et écrivain Georges Moréas, dans son article « Guerre des polices en Corse : le remake », Moreas.blog.lemonde. fr, 12 novembre 2008.

139 Justin Florus, *Guerre des polices et Affaires corses, op. cit.*, p. 121.

140 *Corse-Matin*, 4 novembre 2009.

141 Bakchich.info, 21 janvier 2013. Kinshasa est en fait la capitale de la République démocratique du Congo.

142 Cf. Thierry Colombié, *Stars et Truands, op. cit.*, chap. 13, p. 142.

143 Jean-Michel Verne, *Main basse sur Marseille et… la Corse, op. cit.*

144 Premier procès à Aix-en-Provence. Voir chapitre 2.

145 Voir chapitre 2.

146 *Le Nouvel Observateur*, 1er juillet 2010.

147 *L'Express*, 21 octobre 2011.

148 *L'Express*, 20 novembre 2010.

149 *Paris Match*, 25 octobre 2012. Après avoir essuyé une première tentative d'assassinat en novembre 2011, Manunta est tué par balle en juillet 2012. Il avait coutume de dire qu'il n'avait jamais voulu porter plainte. « Quand on a un calibre à la ceinture, disait-il, on est en marge de la loi. On ne va pas pleurer chez les flics si on essaie de vous tuer. » Antoine Sollacaro est tué par balle trois mois plus tard, en octobre 2012.

150 *Libération*, 25 décembre 2012. Voir chapitre 2.

151 *Le Monde*, 27 mars 2012.

152 Propos révélés par *Le Point*, 7 mars 2011.

153 Jean-Michel Verne, *Main basse sur Marseille et… la Corse, op. cit.*, p. 81.

154 *Corse-Matin*, 10 mai 2011.

155 *Corse-Matin*, 21 juin 2011.

156 Cf. Thierry Colombié, *Stars et Truands, op. cit.*, chap. 14.

157 Ordonnance de renvoi devant le tribunal correctionnel datée du 23 juillet 2012. Voir chapitre 2.

158 Le frère d'Ange-Toussaint Federici, employé à la SISIS, la société de gardiennage corse.

159 L'affaire n'ayant pas été jugée, les deux individus sont présumés innocents des faits évoqués.

160 Ordonnance de renvoi devant le tribunal correctionnel datée du 23 juillet 2012.

161 *Idem*. Confronté à Arrighi, l'employé reviendra sur ses déclarations, considérant que le rendez-vous au bar n'a jamais existé.

162 *Idem*.

163 *Idem*.

164 *Idem*.

165 *Le Monde*, 3 novembre 2001.

166 Bakchich.info, 9 janvier 2012. Raison supplémentaire de neutraliser un enquêteur réputé incorruptible.

167 *Libération*, 27 décembre 2011.

168 *Idem*.

169 Bakchich:info, 9 janvier 2012.

170 *Le Point*, 1er août 2011.

171 *Corse-Matin*, 20 février 2013.

172 Justin Florus, *Guerre des polices et Affaires corses, op. cit.*, p. 131.

Un business très durable

1 Juif, en verlan. L'expression est utilisée dans le Milieu depuis les années 1960, date des premières gigantesques escroqueries réalisées par des groupes criminels installés dans le quartier parisien du Sentier et à Aubervilliers.

2 Voyous, en verlan.

3 Voir chapitre 1.

4 Auteur d'une autobiographie : *Banlieue sud, ma vie de gangster*, Grasset, 2011.

5 Par l'intermédiaire d'un Plan national d'allocation des quotas (PNAQ) qui doit être approuvé par la Commission européenne.

6 Le quota est l'unité de compte d'un droit d'émission équivalent à une tonne de CO_2. La directive européenne a été adoptée en 2003.

7 Robert Aline, *Carbone Connexion*, Max Milo, 2012, p. 54.

8 Cf. Thierry Colombié, *Le Belge, op. cit.*

9 Pour la plupart clandestins, donc issus de réseaux connexes d'esclavage moderne, ils travaillent essentiellement dans le bâtiment et les travaux publics.

10 Y compris les casinos, les parties » clandestines de poker, les lotos et les sites Internet.

11 Le détournement des fonds au sein du Cercle Wagram est estimé entre 5 et 10 millions d'euros de 2005 à 2010, selon les policiers de l'Office central pour la répression de la grande délinquance financière.

12 D'où le concept de « firme trafiquante » développé dans *La French Connection, op. cit.*

13 *Le Journal du dimanche*, 4 octobre 2009.

14 Entretien avec l'auteur, mars 2011.

15 Selon le rapport de la Cour des comptes (2011).

16 Voir chapitre 1. En décembre 2000, le casse avait rapporté 6 millions d'euros.

17 *Le gang des tapeurs de carbone*. Cf. Thierry-colombie.fr.

18 Soit le montant de la vente de la moitié des quotas alloués pour une année en France (*La Tribune*, 23 juin 2010).

19 *La Tribune*, 28 septembre 2011.

20 Rapport de synthèse, Service national de douane judiciaire, juin 2012.

21 Les deux juges m'ont demandé de ne pas citer leurs noms pour des raisons de sécurité, dont acte.

22 Filiale de la Lyonnaise des eaux.

23 *La Marseillaise*, 21 juin 2010.

24 Cf. Jean-Michel Verne, *Main basse sur Marseille et… la Corse, op. cit.*

25 Rapport de synthèse, Service national de douane judiciaire, *op. cit.*

26 Pseudonyme. Entretien avec l'auteur en février 2011.

27 Entretien avec l'auteur, mars 2011.

28 Cf. « Sentier 1 » et « Sentier 2 », démantèlement en deux phases d'un circuit de cavalerie réalisé par une cinquantaine de sociétés du Sentier parisien.

29 Entretien avec l'auteur, juillet 2011.

30 Policiers.

31 Écroué en 2009, Greg est soupçonné d'avoir escroqué 200 millions d'euros dans le cadre d'une affaire relative à un carrousel sur le marché carbone.

32 Robert Aline, *Carbone Connexion, op. cit.*, p. 74.

33 Organisme du ministère de l'Économie et des Finances en charge de la lutte contre le blanchiment d'argent.

34 Pour laquelle il sera obligé de quitter le gouvernement en novembre 2010.

35 Ordonnance de renvoi devant le tribunal correctionnel, mai 2012.

36 Robert Aline, *Carbone Connexion, op. cit.*, p. 104.

37 *Ibid.*, p. 63.

38 *Ibid.*, p. 64.

39 L'enquête judiciaire démontrera que l'individu en question est Bernard Barresi. Voir chapitre 3.

40 Jean-Michel Verne, *Main basse sur Marseille et… la Corse, op. cit.*, p. 50.

41 Foreign Exchange. Marché des changes sur lequel les devises dites convertibles sont échangées l'une contre l'autre, à des taux de change qui varient sans cesse. Un outil de blanchiment et une source de spéculation inépuisables, selon des experts.

42 Robert Aline, *Carbone Connexion, op. cit.*, p. 82.

43 Achats de stupéfiants en grandes quantités.

44 La bourse a fermé fin décembre 2012.

45 Il recouvre la liberté en septembre 2011.

46 Faute de preuves formelles, les enquêteurs n'ont pas poussé plus loin leurs investigations (Robert Aline, *Carbone Connexion, op. cit.*, p. 156).

47 Surnom fictif.

48 Europe1.fr, 26 juin 2011.

49 *Le Monde*, 28 novembre 2011.

50 Robert Aline, *Carbone Connexion, op. cit.*, p. 167.

51 AFP, 3 octobre 2011.

52 *Libération*, 30 septembre 2001.

53 Son procès n'a pas encore eu lieu. Michel Neyret est donc considéré comme innocent des faits qui lui sont reprochés.

This file was downloaded from Z-Library project

Your gateway to knowledge and culture. Accessible for everyone.

z-library.sk z-lib.gs z-lib.fm go-to-library.sk

Official Telegram channel

Z-Access

https://wikipedia.org/wiki/Z-Library